

DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

2006 EN BREF

Sur le plan suisse, l'année 2006 est une date cruciale dans le domaine de l'éducation et de la formation. Le 21 mai de cette même année, le peuple suisse a adopté, à une large majorité (86%), les nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation. L'harmonisation progressive du système éducatif suisse est en bonne voie ; le concordat intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) a été mis en consultation, de même que l'avant-projet de convention scolaire romande. Le paysage éducatif helvétique se transforme.

Il n'est jamais superflu de rappeler l'importance de l'enseignement, de la formation et de la recherche dans ce pays et à fortiori dans le canton de Neuchâtel. Il est également intéressant de mettre en relief la formation d'un point de vue économique.

La majeure partie des dépenses de formation incombe aux cantons (17 milliards en 2003), qui consacrent près d'un quart du montant total de leurs dépenses à l'éducation. La situation financière des cantons et de la Confédération, les recettes fiscales et les diverses dépenses (transports, assurances sociales, etc) déterminent la marge de manœuvre de la politique éducative. Par ailleurs, l'importance que les acteurs politiques accordent à l'éducation, par rapport à d'autres secteurs, est un élément décisif.

On justifie généralement l'engagement de fonds publics dans l'éducation en invoquant le rôle qu'elle joue en augmentant les chances des demandeurs d'emploi et en stimulant la compétitivité et l'économie d'un pays. Il est démontré qu'une formation postobligatoire protège du chômage, même en période de récession. Si l'on entend ainsi investir dans la formation pour combattre le chômage, il faut cibler les investissements de telle sorte que le minimum de personnes achèvent leur formation sans qualification postobligatoire.

Les objectifs du DECS en matière d'enseignement et de formation, contenus dans la feuille de route du programme de législature, sont ambitieux et stimulants: améliorer la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle, réaliser une école supérieure unique, réduire les coûts de l'enseignement obligatoire, redéfinir le rôle et les missions de l'enseignant et des directions d'école, à titre d'exemple.

Au 31 décembre 2006, des objectifs ont été atteints, à savoir: réduire les coûts de l'enseignement obligatoire, en adaptant pour la rentrée scolaire 2006 l'Arrêté concernant l'organisation des classes et le subventionnement des traitements dans l'enseignement obligatoire (effectifs minimaux des élèves), engager des changements structurels dans l'organisation du DECS, exploiter le potentiel informatique (scolaire) à disposition tout en recentrant les missions et en redéfinissant les prestations, définir une politique culturelle ciblée et ambitieuse.

D'autres sont en phase de concrétisation avancée, à savoir: améliorer la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle, régler l'avenir des écoles supérieures, créer une institution de formation continue publique unique, clarifier le rôle et les missions des directions d'école, réévaluer les missions du service des sports.

Secrétariat général

Le secrétariat général a bien entendu assumé l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major au service de la cheffe de département (préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget du DECS, préparation et suivi des affaires parlementaires, etc.)

Il a plus particulièrement participé aux travaux de mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature, conceptualisé et mis en œuvre la restructuration du département, collaboré aux travaux liés à l'avenir de l'Observatoire cantonal ou à divers projets universitaires, participé aux travaux ayant permis la définition d'une nouvelle politique culturelle, conduit les opérations de restructuration des conservatoires ainsi que conduit un groupe de travail chargé de l'organisation, du fonctionnement et du financement du domaine de l'enseignement spécialisé dans le cadre de la RPT.

Les comptes 2006 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de charges de quelque 589'406 francs. Durant l'exercice écoulé, les indemnités de remplacement découlant de maladies, d'accidents et de congés-maternité se sont élevées à 5.623.809 francs (en augmentation d'environ 11%).

Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES)

Le CAPPES a poursuivi l'ensemble de ses activités dans le cadre du développement de la qualité de vie au travail, de la prévention de la violence et de la gestion des situations critiques pour tous les établissements scolaires du canton. Il a par ailleurs assuré comme par le passé la consultation psychologique pour les situations difficiles rencontrées dans les écoles primaires et enfantines.

Ces prestations permettent de favoriser un climat scolaire propice au bien-être social et aux apprentissages et d'accompagner les professionnels en difficulté et les responsables dans les projets et changements en cours.

Le nombre global d'accompagnements ainsi que de réalisations de prévention est stable par rapport aux années précédentes. Cependant, les situations signalées nécessitent souvent une intervention plus importante et de plus longue durée.

Office des bourses

Dans le secteur des bourses d'études, l'office a connu une année 2006 pour le moins exceptionnelle, en raison d'un effectif en personnel insuffisant. A tel point que toute comparaison de chiffres avec les exercices précédents paraît vaine. Par mesure d'économies (baisse linéaire des subventions), les bourses octroyées aux célibataires sans enfant à charge ont été diminuées de 5% sur l'année scolaire/universitaire 2006-2007. Enfin cette petite entité administrative a préparé son rattachement à un domaine plus proche en termes d'activités quotidiennes. Dès le 1^{er} juillet 2007, l'office changera de département et sera transféré au service de l'action sociale.

Service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP)

Dans le cadre de la réorganisation du DECS, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2006, l'office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) a retrouvé le statut de service qu'il avait jusqu'en 1981.

Les consultations en orientation professionnelle ont augmenté depuis une quinzaine d'années (+66% pour les adultes, +69% pour les jeunes hors scolarité et +29% pour les élèves en fin de scolarité obligatoire).

Cette augmentation a entraîné une diminution des prestations en psychologie scolaire (-22%). Cette diminution sera encore accentuée au cours du prochain exercice dans le cadre des économies financières décidées par le Conseil d'Etat.

La collaboration interinstitutionnelle, bien rôdée entre les ORP et les OROSP pour offrir des consultations aux chômeurs, s'est enrichie d'un nouveau volet avec l'office de l'action sociale (ODAS). Elle s'adresse à certains bénéficiaires de l'aide sociale inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle.

Le projet "Mentoring" mis en place avec succès au second semestre 2005, a été prolongé en 2006. Il prévoit, en collaboration avec le service de la formation professionnelle et des lycées et le service de l'emploi, d'accompagner et d'appuyer une soixantaine d'élèves sans solution en fin de scolarité obligatoire.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle a nécessité la préparation d'un projet de loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle qui a déjà été soumis en consultation. La loi devrait être proposée au Grand Conseil en principe en 2007.

Enseignement et formation

Service de l'enseignement obligatoire

Durant l'année scolaire 2006-2007, 3322 élèves sont accueillis dans 165,5 classes enfantines*.

Pour les écoles primaires, on compte 9670 élèves, répartis dans 527,5 classes*.

Quant aux écoles secondaires 1, 8237 élèves suivent leur scolarité dans 438 classes*.

* Effectifs au 31 décembre 2006.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantines prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent se tourner vers d'autres cantons ou une autre profession et d'autres effectuent des remplacements.

Au degré primaire, sur les 37 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2006, 24 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres se sont tourné(e)s momentanément vers d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

Dans le domaine de l'enseignement spécialisé, la rédaction des directives relatives aux élèves ayant des besoins particuliers liés à un handicap et qui concernent l'ensemble de la scolarité obligatoire a été achevée de même que la consultation auprès de l'ensemble des partenaires. Les directives ont été mises en application dès la rentrée scolaire.

Suite à une étroite collaboration entre le Centre régional d'apprentissages spécialisés (CERAS) et le service de l'enseignement obligatoire, le projet "dysphasie" visant à maintenir et aider dans l'école publique les élèves souffrant de graves troubles du langage a débuté dès la rentrée d'août 2006.

A la rentrée d'août 2006, le plan d'études neuchâtelois (PENSE) a été introduit au degré 7. La HEP-BEJUNE, en collaboration étroite avec le service de l'enseignement obligatoire, a dispensé une formation y relative à tous les maîtres, de tous les degrés du secondaire 1.

Il s'agira ensuite d'assurer le déploiement et le suivi de ce plan d'études qui sera introduit au niveau 8 à la rentrée d'août 2007 et au niveau 9 à la rentrée d'août 2008.

Au niveau de l'enseignement obligatoire, dans le but de diversifier, intensifier et améliorer la collaboration École-familles, dès la rentrée scolaire d'août 2006, les écoles proposent des journées portes ouvertes et mettent à disposition des espaces de dialogue. Elles ont en outre diffusé un document de référence.

L'importante réorganisation du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) présentée en mars par la conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet est entrée en vigueur au 1er juillet 2006. Dans ce cadre, l'Office de la statistique et de l'informatique scolaire (OSIS) a été supprimé, avec un rattachement de ses trois missions (pédagogique, informatique technique et statistique scolaire) à d'autres entités, à savoir le volet pédagogique au Service de l'enseignement obligatoire sous la forme d'un Bureau de l'informatique scolaire (BIS) et le volet technique au Service du traitement de l'information. Le volet statistique scolaire a été rattaché à l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), au Département de l'économie, dès le 1er juillet 2006. Un seul poste de travail a été déplacé à l'OCSTAT, les autres collaborateurs ayant une activité dans le cadre de la statistique étant restés au BIS avec une utilisation de leurs compétences et un recours à leur collaboration qui s'effectue en coordination entre le BIS et l'OCSTAT.

Formation professionnelle et lycées

La réglementation d'application de la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle a été rédigée durant le premier semestre de l'année et adoptée par le Conseil d'Etat.

Conformément aux nouvelles bases légales et réglementaires, les nouvelles structures de conduite de la formation professionnelle, à savoir le conseil et les commissions de domaines, ont été mises en place progressivement pour être désormais toutes fonctionnelles.

Au début de l'année 2006, la cheffe du DECS et le Conseil d'Etat ont décidé de donner une nouvelle structure organisationnelle à l'ensemble des formations postobligatoires dispensées dans notre canton. Rappelons que jusque-là le service de la formation professionnelle (SFP) gérait toutes les filières professionnelles des niveaux allant du préapprentissage jusqu'aux HES et que le service de la formation universitaire (SFU) gérait lui les lycées, les écoles de culture générale, l'université et la HEP. Depuis le 1^{er} juillet, le SFP est devenu SFPL suite à l'intégration des lycées et des écoles de culture générale. Formellement, ces écoles sont regroupées au sein du bureau des lycées académiques neuchâtelois (BLAN) qui fait partie intégrante du service. Le SFU est devenu le service des hautes écoles et de la recherche (SHER) en accueillant les HES en son sein.

Dans le cadre de la transition entre le secondaire 1 et le secondaire 2, plusieurs groupes de travail ont remis en fin d'année un catalogue de propositions visant notamment à:

- mieux accompagner les élèves en fin de scolarité obligatoire dans l'élaboration de leurs projets de formation subséquente;
- améliorer la lisibilité et la cohérence des offres de préapprentissage dans le haut et le bas du canton;
- favoriser l'insertion professionnelle des jeunes les plus fragiles en offrant des voies de formation différenciées et adaptées notamment aux bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans pour lesquels le Grand Conseil a adopté en décembre un vaste plan d'action.

Conformément aux intentions annoncées par le Conseil d'Etat dans son programme de législature, les filières de formation professionnelle du niveau supérieur (ES) ont été regroupées au sein d'une seule entité: l'École Supérieure du canton de Neuchâtel (ESNE). Depuis l'automne 2006, le CPLN et le CIFOM ont mis en commun leurs offres de formation continue. C'est là un premier pas vers la mise en place d'une structure unifiée de formation continue qui regroupera encore d'autres partenaires du secteur public neuchâtelois.

En septembre, la formation professionnelle neuchâteloise a vécu un événement sans précédent avec la manifestation Capa'cité. Grâce à l'engagement extraordinaire de

responsables d'associations professionnelles, d'écoles professionnelles, du SFPL et en étroite collaboration avec le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP), le service de l'enseignement obligatoire (SEO) et les directions des écoles secondaires, tous les élèves de 8^e et de 9^e années ont eu l'occasion de voir à l'œuvre des apprenants et des professionnels de tous les principaux secteurs d'activité présents dans notre canton.

Au niveau pédagogique, un projet de réforme de l'application cantonale de l'ordonnance fédérale sur le règlement de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORRM) a été finalisé. Il est le fruit d'une large consultation au sein du corps enseignant neuchâtelois. Il devrait être validé par les autorités en 2007. Seules des modifications mineures devraient être apportées au règlement des études des lycées cantonaux.

Au 31 décembre 2006, 2823 contrats d'apprentissage en entreprise et 1227 contrats en école sont en cours. Dans les lycées académiques, le nombre d'élèves se monte à 3'339 élèves.

Pour la Haute École Arc, 2006 a été une année riche en expériences, en création mais aussi en consolidation. De nombreuses activités ont rythmé la deuxième année d'existence de l'institution qui regroupe les forces HES des cantons de Neuchâtel, du Jura et de la partie francophone du canton de Berne.

Il faut citer notamment la poursuite de l'élaboration des bases légales et réglementaires, la finalisation du statut du personnel, la consolidation des comptes et l'adoption du budget, la négociation de conventions avec des tiers, la mise en place d'un projet de convention sur la location de locaux, l'important projet de regroupement des sites de la HE-ARC, la mise en place de la nouvelle filière fédérale d'Ingénieur-e Designer et sa reconnaissance par l'OFFT, la participation active à l'élaboration du projet de nouvelle convention intercantonale HES-SO.

Ainsi, les missions interdépendantes de formation, de post-formation, de recherche appliquée, de développement et d'activités de service dévolues à l'école ont pu être menées à bien, dans un contexte éducationnel et de besoins du marché qui s'ouvre aux diplômés de l'école.

Hautes écoles et recherche

L'année écoulée aura été celle d'une restructuration importante de l'ancien service de la formation universitaire (SFU), devenu service des hautes écoles et de la recherche (SHER) totalement dédié au secteur tertiaire. En conséquence, les domaines des lycées, des échanges scolaires et de l'université populaire ont été transférés dans d'autres services. Dans le même temps, les hautes écoles spécialisées ont rejoint le SHER. Cette restructuration a conduit à un regroupement des locaux à Neuchâtel et à une réduction des ressources en personnel.

A mi parcours de la période rectorale, il est déjà possible de dresser un bilan intermédiaire de l'application du mandat d'objectifs avalisé par le Grand Conseil. Un rapport intermédiaire a été remis au Conseil d'Etat et permet de mesurer le chemin parcouru. Il convient de retenir ici quelques éléments significatifs parmi lesquels : l'intégration du Forum suisse des Migrations à la faculté des lettres et sciences humaines, la création prochaine d'un laboratoire Temps/Fréquence (LTF) au sein de l'IMT, la mise en place de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS), le passage complet au modèle de Bologne, les succès enregistrés par la faculté des sciences et leurs ouvertures sur des collaborations prometteuses, le démarrage du processus d'assurance qualité, etc. La croissance des effectifs se poursuit et est réjouissante même si elle pose des problèmes de locaux. Plus de 20 nominations de professeurs ont été enregistrées et témoignent de l'attractivité de notre haute école.

En ce qui concerne l'évolution globale du nombre d'étudiants on constate en 2005 – 2006, par rapport à 2004 – 2005, une augmentation de 9.8% (elle est de 1.1% en moyenne nationale pour les hautes écoles universitaires durant la même période) et, par rapport à 2001 – 2002, une augmentation de 12.9%. Après une longue période de stagnation, cette augmentation de 9.8% et une nouvelle augmentation probablement de même ampleur pour l'année 2006-2007 représentent une évolution extrêmement encourageante.

Formation des enseignants

Fondée officiellement en 2001, la Haute École pédagogique BEJUNE a connu, en cinq ans d'existence, un essor substantiel assorti de changements nombreux. Son évolution se situe actuellement à un moment charnière de l'histoire des institutions universitaires et tertiaires en Suisse et en Europe, avec la mise en œuvre d'un espace européen de l'enseignement supérieur et l'application de la Convention de Bologne.

Conformément à l'article 25 du Concordat intercantonal, le rapport quinquennal 2001 à 2006, retraçant le bilan de l'institution, a paru. Il est utilement complété par le document intitulé "Vision stratégique et plan de développement". Les deux publications sont disponibles sur le site Internet de l'école.

Après la mise en place du nouveau dispositif de conduite en 2005, avec la nomination du recteur, des doyens de plates-formes (PF) et du directeur administratif et financier, la mise en vigueur du nouveau statut harmonisé du personnel, le 1^{er} août 2006, a été un événement clé de l'année.

Sport

Afin de mieux répondre aux mesures d'économie demandées par le Conseil d'Etat, l'année 2006 a été marquée par une redéfinition précise des tâches des collaborateurs, une formalisation écrite des procédures et la mise en place d'un système de contrôle mensuel de la comptabilité de chaque centre financier.

Par ailleurs, le site Internet du service est toujours visité régulièrement. Il est devenu un outil très apprécié et permet aux utilisateurs de s'informer, notamment des prestations, de télécharger des documents et de s'inscrire en ligne.

Pour l'organisation des camps de ski, le service gère neuf chalets en Valais durant la saison hivernale. Durant l'hiver 2006-2007, 53075 nuitées ont été comptabilisées. Les écoles neuchâteloises représentent plus de la moitié du taux d'occupation. Conformément au programme de législature, une stratégie de recentrage des chalets sur les lieux les plus rentables et les plus demandés a été amorcée. Les baux de Vercorin et d'Evolène ont été résiliés pour 2007. Par ailleurs un administrateur externe a été engagé dans le but d'alléger les tâches du service et de rendre la prestation à nouveau rentable.

La défense de l'éducation physique est une des priorités de notre service et elle fait partie de l'axe éducation du concept cantonal du sport. Si les services de l'enseignement s'occupent des aspects pédagogiques, le service renforce en cohérence sa promotion en participant à de nombreux colloques, conférences, séances ou autres, tant sur le plan cantonal que fédéral.

Le nouveau règlement du fonds des sports est entré en vigueur le 19 avril 2006 et deux séances d'information destinées aux clubs, sociétés sportives et collectivités publiques ont été organisées tant à Neuchâtel qu'à La Chaux-de-Fonds.

L'application de gestion des infrastructures @agis, base de données géographiques permettant de recenser les infrastructures sur l'ensemble du canton, a vu le jour. Les objectifs sont de pouvoir offrir aux communes et aux services de l'Etat un outil de consultation, d'analyse et de gestion en ligne des installations sportives.

Institué cette année par le Conseil d'Etat, le prix du Mérite sportif est destiné à récompenser, dans plusieurs catégories sportives, une personne, un club ou un groupement s'étant distingué par des grandes qualités sportives ou par son engagement pour la promotion du sport dans le canton. Ainsi, le service a collaboré avec les quotidiens l'Express et l'Impartial pour récompenser six lauréats par un diplôme et un prix financé par le Fonds des sports

Enfin, afin de simplifier la gestion des week-ends Sport pour Tous, le service a souscrit au système GELORE développé par le Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel. Grâce à ce logiciel, les réservations se font en ligne par le biais du site Internet.

Culture

Dans le cadre de la restructuration intervenue au sein du DECS, les services rattachés au service des affaires culturelles ont vu leur dénomination changer, pour s'intituler « office » à partir du 1^{er} juillet 2006. La lisibilité de l'organisation du service des affaires culturelles s'en trouve clarifiée, sans que les missions dévolues aux entités nouvellement nommées ne soient modifiées.

En collaboration avec la commission consultative de la culture, le service des affaires culturelles a travaillé à l'élaboration du plan d'intention du Conseil d'Etat en matière de politique culturelle. Comme le projet de loi élaboré en 2004 n'a pas été présenté au Grand Conseil, le département a néanmoins souhaité présenter les grandes orientations de la politique culturelle pour la législature en cours. Ainsi qu'il l'a inscrit dans son programme de législature 2006-2009, le Conseil d'Etat a confirmé la volonté de promouvoir la culture et son développement, mais en fixant des priorités. Dans son plan d'intention en matière de politique culturelle cantonale, le Conseil d'Etat a donc proposé des axes prioritaires, qui doivent permettre de mettre en place une politique ambitieuse et ciblée. Cette politique culturelle, qui s'inscrit dans le cadre du RUN, devra être mise en place en étroite collaboration et en partenariat avec les autorités politiques des Villes et des régions. Elle propose des objectifs, des stratégies et des instruments s'appliquant à six domaines culturels recensés. S'attachant surtout au cadre d'intervention du canton, aux moyens et à la mise en œuvre, ce plan d'intention s'articule ainsi autour des quatre axes suivants : soutenir les institutions ou manifestations phares et les centres de compétences nationaux (axe 1), maintenir une vie culturelle diversifiée et une culture populaire vivante (axe 2), favoriser les talents émergents (axe 3) et sensibiliser le jeune public (axe 4).

En ce qui concerne les subventions, de nouvelles procédures de demande ont été mises en place ainsi qu'un groupe de travail chargé d'évaluer les demandes de soutien et de soumettre des propositions de subventions à la cheffe de département. En effet, afin de mettre en œuvre une politique culturelle plus ciblée, le service des affaires culturelles a modifié sa pratique dans le traitement des requêtes en matière de soutien financier. Ainsi, dès le début de l'année 2006, trois délais ont été introduits pour le dépôt des requêtes de subventions, au terme desquels les dossiers ont été étudiés par un groupe de travail qui a soumis des propositions à la cheffe de département. Cette nouvelle pratique permet de garantir une allocation optimale des budgets disponibles, tenant compte de toutes les requêtes déposées pour une période donnée. Elle concerne toutes les personnes ou institutions qui désirent obtenir un soutien de l'Etat dans le domaine des arts de la scène et de la musique. A l'appui de leur demande, les requérants ont dû compléter un formulaire afin de permettre une meilleure évaluation des dossiers. Ce document a été mis à disposition auprès du secrétariat du Service des affaires culturelles et sur www.ne.ch/culture

Enfin, le service des affaires culturelles a repris les opérations de paiement des factures et des subventions, activité jusque là assumée par la comptabilité du secrétariat général.

Dans le courant du printemps, le service des affaires culturelles a élaboré, avec le soutien du comité de direction du Conservatoire neuchâtelois, une nouvelle loi sur le Conservatoire. Le projet a été accepté par le Grand Conseil lors de la session de juin 2006. L'entrée en vigueur de cette nouvelle loi est prévue au 1^{er} janvier 2007. Ce texte contient les bases légales de la nouvelle organisation du Conservatoire de musique neuchâtelois. Cette organisation ne sera plus articulée en fonction des sites géographiques mais en fonction des niveaux de formation. Pour répondre à cette nouvelle configuration, la composition de la direction a été repensée. Ainsi, le poste de directeur de l'École de musique et le poste de directeur de la formation professionnelle ont été mis au concours au début de l'automne. Les postes de directeur du Conservatoire de musique de Neuchâtel et du Conservatoire de musique de La Chaux-de-Fonds / Le Locle ont été supprimés au 31 décembre 2006.

Du côté de l'office et musée d'archéologie, le départ à la retraite de Michel Egloff, remplacé par Matthieu Honegger, a induit une nouvelle répartition des rôles. Ainsi, Beat Arnold, archéologue cantonal a pris la tête de l'office et musée d'archéologie, Matthieu Honegger occupant le poste directeur du Laténium. L'exposition temporaire « Trésor des steppes » a rencontré un grand succès et a consolidé les relations du Laténium avec le Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

Dans les offices des Archives et de la Protection des monuments et sites les nombreux projets en cours ont été menés à bien, même si les restrictions budgétaires n'ont pas épargné ces entités.

1. SECRETARIAT GENERAL

1.1. Organisation

L'année 2006 est marquée par une restructuration importante du DECS entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2006.

Cette restructuration répond aux objectifs suivants :

- adapter le DECS aux défis futurs et à l'évolution constante et rapide du domaine de l'éducation et de la formation;
- orienter le DECS en direction des objectifs majeurs définis dans le programme de législature et l'organiser dans ce contexte;
- positionner les services et offices (et autres entités) sur la base de trois critères fondamentaux: cohérence, rationalité et efficience;
- développer des synergies entre diverses entités afin d'accroître leur potentiel de productivité;
- réduire les risques que représentent les toutes petites entités;
- permettre à terme des réductions d'effectifs;
- corriger les défauts actuels.

En résumé, les modifications principales sont les suivantes :

Pour l'informatique scolaire, intégration du volet pédagogique au SEO (création d'un Bureau de l'informatique scolaire) et intégration du volet technique au STI. La statistique scolaire a été intégrée à l'office cantonal de la statistique. L'office des bourses n'a pas pu être transféré au DSAS dans le délai imparti. Un rattachement de l'OBE au service de l'action sociale sera effectif au 1^{er} juillet 2007. Un service de la formation professionnelle et des lycées regroupant l'ensemble du secondaire 2 a été créé, de même qu'un service des Hautes Écoles et de la recherche regroupant l'ensemble du secteur tertiaire. L'OCOSP (office chapeautant des offices régionaux) est devenu le service de l'orientation scolaire et professionnelle. A relever enfin, la transformation du service des monuments et sites en office en conservant le titre de conservateur cantonal pour son responsable, la transformation du service et musée d'archéologie en office en conservant le titre d'archéologue cantonal pour son responsable ainsi que la transformation du service des archives de l'Etat en office en conservant le titre d'archiviste cantonal pour son responsable. Ces offices sont chapeautés par le service des affaires culturelles.

Le secrétariat général du DECS est redevenu un véritable état-major au service de la cheffe de département. Il n'a pas pour vocation ni pour mission de piloter et contrôler des offices (plus de 100 personnes jusqu'alors). La Caisse cantonale de remplacement, le CAPPES et l'office des bourses (provisoirement) restent cependant rattachés au secrétariat général.

Au niveau du personnel, le secrétariat général a rencontré des difficultés importantes en 2006, sur le plan du secrétariat, suite à des départs, des transferts et des congés maternité. Au 1^{er} septembre 2006, l'effectif était le suivant: 1 secrétaire général (100%), 1 secrétaire général adjoint (100%), 1 collaborateur scientifique (50%) et 1 secrétaire (100%), accompagnée d'un stagiaire (maturité professionnelle commerciale bilingue). La situation devrait se stabiliser en avril 2007 au retour d'un congé maternité.

1.2. Missions essentielles

Elles peuvent être un peu schématiquement résumées en cinq axes principaux:

- conseiller et assister la cheffe du département et les services dans les affaires départementales, gouvernementales, parlementaires et autres affaires de nature politique;
- mener et coordonner l'information et la communication interne et externe du département;
- coordonner et contrôler les actions des services du département sur le plan des ressources humaines et en matière financière, organisationnelle et administrative;
- conduire et gérer diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département;
- conduire et administrer le secrétariat général.

1.3. Activités

Le secrétariat général dans sa fonction d'état-major au service de la cheffe du département est en charge de tâches classiques, régulières et permanentes (celles de tout état-major) et de mandats particuliers, ponctuels liés à des dossiers précis.

Activités régulières principales

- analyse de l'ensemble des dossiers du DECS et "briefing" avec la cheffe de département;
- préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat;
- analyse des dossiers des autres départements traités au Conseil d'Etat;
- coordination des activités liées à la préparation du budget du DECS;
- coordination des activités liées à la préparation du rapport de gestion du département;
- préparation et suivi des affaires parlementaires;
- préparation, gestion et suivi des séances de la sous-commission de gestion et des finances du DECS;
- préparation, gestion et suivi des colloques du DECS : colloque des services et offices de l'éducation, colloque culture et sports; colloques de réflexion sur des sujets particuliers;
- collaboration à la gestion des ressources humaines du DECS (descriptions de fonctions, entretiens de développement, procédures de nomination et de promotion);
- participation aux travaux de la Conférence des secrétaires généraux;
- coordination de consultations diverses sur le plan fédéral et cantonal;
- participation aux travaux de la Conférence des secrétaires généraux de la CDIP et de la CIIP ainsi que préparation et suivi des travaux de la CIIP et de la CDIP;
- représentation de la CIIP au sein du Conseil de la coordination, du Groupe de pilotage RPT et enseignement spécialisé et du Groupe d'accompagnement sur la révision de la LF sur le sport ;

- Conduite des opérations liées aux constructions scolaires ainsi qu'au subventionnement des transports d'élèves.

Mandats particuliers principaux (liste non exhaustive)

- conduite des opérations et mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature (ainsi que dans le plan financier);
- conceptualisation et mise en œuvre de la restructuration du département ;
- conduite, gestion et contrôle des procédures établies dans le cadre de la réforme de l'Etat, plus particulièrement en matière de ressources humaines (demandes de dérogation);
- conduite de l'ensemble des opérations relatives au développement d'une filière professionnelle HES musique (Rédaction finale du rapport 06.022 et pilotage du dossier d'accréditation) ;
- pilotage du groupe de travail et du processus devant permettre à terme la réalisation d'un projet de nouveau bâtiment pour la microtechnique et la nanotechnologie à Neuchâtel permettant au canton de se profiler comme centre de compétence national;
- participation active aux travaux ayant permis d'inscrire le projet Nanogiga (EPFL – IMT) dans le message FRI du Conseil fédéral en catégorie A (projet d'importance stratégique pour la Confédération) ;
- collaboration aux travaux liés à l'avenir de l'Observatoire cantonal ;
- collaboration au développement de projets universitaires (intégration du Forum suisse des migrations à l'Université) ou à la mise en œuvre des mesures d'économie (avenir du Jardin botanique) ;
- participation aux travaux ayant permis la définition d'une nouvelle politique culturelle (plan d'intention du Conseil d'Etat);
- pilotage de la restructuration du Conservatoire de musique neuchâtelois ;
- conduite du comité de pilotage « Transition scolarité obligatoire – secondaire 2 » ;
- conduite du groupe de travail Syndicats-DECS oeuvrant sur un projet de « Convention emplois pour l'enseignement » ;
- conduite d'un groupe de travail relatif à l'organisation, au fonctionnement et au financement de l'enseignement spécialisé sur le plan cantonal;
- conduite du projet de nouvelle classification des fonctions de direction des établissements scolaires (CLASSIDIR) ;
- conduite de la procédure de consultation cantonale sur le Concordat HarmoS et la Convention scolaire romande ;
- appui à la cheffe de l'office des bourses dans la résolution des "dossiers atypiques" et soutien dans la gestion de cette entité;
- participation au comité de pilotage "Évaluation périodique des subventions" chargé de la coordination générale du projet, du suivi des examens et du contrôle de leur exécution;
- réalisation du catalogue des prestations du secrétariat général du DECS ;
- participation au groupe de travail « politique familiale et égalité » chargé de proposer un catalogue de mesures au Conseil d'Etat ;

1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives

Planification et constructions scolaires

La commission cantonale des constructions scolaires s'est réunie à trois reprises durant l'année 2006 et elle a notamment examiné des projets de constructions scolaires et/ou sportives communales.

En outre, elle a révisé l'arrêté concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives. Adopté par le Conseil d'Etat le 19 avril 2006, le nouvel arrêté introduit notamment une étape supplémentaire dans le processus : avant même d'accorder une subvention provisoire, le Conseil d'Etat se prononce désormais sur le bien-fondé des besoins et sur le principe d'admissibilité du programme à une éventuelle subvention. Cet accord de reconnaissance des besoins et d'admissibilité peut être soumis à certaines charges, notamment en matière d'utilisation des locaux ou de collaborations intercommunales.

Au cours de l'année, des mandats d'études techniques ont été confiés aux architectes conseils du département.

Reconnaissance des besoins

En 2006, le Conseil d'Etat a pris un arrêté de reconnaissance des besoins :

- Dombresson: construction d'une halle de gymnastique.

Subventions provisoires

Un arrêté accordant une subvention provisoire a été pris durant l'année 2006:

- Neuchâtel: construction d'une place de sport de quartier (Charmettes);

Subventions définitives

Douze arrêtés de subventions définitives ont été adoptés par le Conseil d'Etat:

- Corcelles-Cormondrèche: transformation de la salle d'économie familiale en salle de classe de l'école enfantine;
- Thielle-Wavre: agrandissement du collège;
- Peseux: agrandissement du collège des Côteaux;
- Les Verrières: rénovation et transformation du collège primaire;
- Neuchâtel (ESRN): rénovation et mise en conformité du centre sportif du Mail;
- Le Locle: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine;
- Les Ponts-de-Martel: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine;
- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine;
- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école primaire;

- Dombresson: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine;
- Neuchâtel: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine;
- Neuchâtel: transformation et agrandissement de l'École supérieure de droguerie.

Récapitulation des dépenses en 2006

Le total des subventions versées durant l'exercice 2006 au titre des constructions scolaires et des installations sportives s'élève à 2'570'806 francs.

	Fr.
1. Enseignement infantin et primaire	988.361.-
2. Enseignement secondaire 1	470.945.-
3. Formation professionnelle	115'500.-
4. Installations sportives	<u>1.000.000.-</u>
Total	<u>2.570.806.-</u>

Frais de transport des élèves

La participation de l'Etat aux frais de transport des élèves fréquentant les classes enfantines et primaires se monte à 314'997.90 francs.

1.5. Législation générale

Lois et décrets du Grand Conseil

27 juin	Loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois
6 septembre	Décret portant révision du décret portant sur les établissements scolaires de la formation professionnelle.

Règlements et arrêtés du Conseil d'Etat de portée générale

Organisation

18 janvier	Règlement concernant le statut des assistants et des assistants étudiants de l'université de Neuchâtel.
5 avril	Arrêté concernant le plan d'études du secondaire 1 pour les degrés 7, 8 et 9.
19 avril	Règlement du fonds des sports.
19 avril	Arrêté concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives.
29 mai	Arrêté concernant l'adoption des barèmes A, B, C et D destinés au calcul des bourses d'études, d'apprentissage, de perfectionnement et de reconversion professionnels

7 juin	Arrêté portant modification de l'arrêté concernant la rétribution des assistants de l'Université.
5 juillet	Arrêté relatif à la réduction des subventions versées en application de la législation sur les bourses d'études.
16 août	Arrêté fixant le montant forfaitaire annuel facturé aux communes qui ne sont pas reliées à SAP pour les prestations relatives à la gestion des traitements dans l'enseignement obligatoire.
16 août	Arrêté modifiant le règlement de filière de la formation d'aide soignant et aide soignante en cours d'emploi.
16 août	Règlement d'application de la loi sur la formation professionnelle.
30 août	Arrêté ratifiant la révision partielle de l'accord intercantonal sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études.
20 septembre	Arrêté de modification du règlement des études des lycées cantonaux (admission, promotions et examens).
20 septembre	Règlement concernant le prix du mérite sportif de l'Etat de Neuchâtel.
18 octobre	Règlement d'organisation du Département de l'éducation, de la culture et des sports..
8 novembre	Arrêté portant modification de l'arrêté concernant les écolages dans les écoles publiques du canton.
8 novembre	Arrêté portant adhésion du canton de Neuchâtel à l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale.
8 novembre	Arrêté fixant les modalités de renouvellement des bourses d'études pour l'année scolaire / universitaire 2006-2007.
15 novembre	Arrêté concernant le portail d'entrée (information et conseil) pour la reconnaissance et la validation des acquis.
15 novembre	Règlement transitoire des études Bachelor du Conservatoire de musique neuchâtelois.
13 décembre	Arrêté fixant les cotisations à la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public.
20 décembre	Arrêté concernant le montant de la contribution au fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel.

Corps enseignant

26 juin	Arrêté modifiant l'engagement des enseignant-e-s du Centre Pierre-Coullery.
---------	---

Dispositions financières

11 janvier	Arrêté fixant le montant de la contribution au fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels pour l'année 2006.
24 mai	Arrêté concernant les frais d'immatriculation, les émoluments administratifs et les écolages du Conservatoire de musique neuchâtelois.

2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Les comptes de l'exercice 2006 se présentent comme suit :

Compte d'exploitation	Revenus Fr.	Charges Fr.
Cotisations ordinaires employeur (écoles communales).....	1.190.203,05	
Cotisations ordinaires institutions privées.....	34.416,85	
Cotisations ordinaires Etat.....	1.125.640,76	
Cotisations ordinaires, assurés.....	1.175.177,30	
Cotisations ordinaires, remplaçants.....	12.424,65	
Intérêts sur c/c Etat et CCP.....	2.042,40	
Indemnités assurance-accidents LAA.....	804.467,30	
Indemnités allocation de maternité fédérale (APG).....	1.402.201,65	
Recettes diverses.....	25.493,40	
Indemnités de remplacement.....		5.623.809,00
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents.....		462.281,10
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents à des tiers.....		16.979,30
Caisse de pensions.....		105.391,80
Déplacements.....		8.020,65
Frais de gérance et divers.....		123.208,15
Autres frais divers.....		21.783,85
	5.772.067,36	6.361.473,85
Récapitulation :		
Total des revenus 2006.....	5.772.067,36	
Total des charges 2006.....	6.361.473,85	
Excédent de charges.....	- 589.406,49	

L'excédent de charges de 589.406 fr. 49, relatif à l'exercice écoulé, a été porté en diminution de la fortune qui passe de 863.969 fr. 34 au 31 décembre 2005 à 274.562 fr. 85 au 31 décembre 2006.

Bilan	Actif Fr.	Passif Fr.
Chèques postaux.....	30.733,55	
Débiteurs.....	3.454,90	
Compte courant Etat.....	620.677,65	
Indemnités de remplacements nettes.....		303,25
Fonds de secours.....		300.000,00
Renouvellement ordinateur et logiciel.....		80.000,00
Fortune.....		274.562,85
	654.866,10	654.866,10

L'administration de la Caisse de remplacement est assurée par 1,5 personnes.

Cotisations 2007 : Le comité de la CCR a approuvé une augmentation des cotisations au 01.01.2007, se basant sur l'augmentation des frais de remplacement qui ont produit un excédent de charge considérable :

- Cotisation de l'employé(e) : de 0,4 % à 0,45 %
- Cotisation de l'employeur : de 0,8% à 0,9 %
- Un arrêté a été pris par le Conseil d'Etat le 13 décembre 2006.

3. CAPPES

Le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) a continué à développer les synergies entre ses différentes prestations d'accompagnement et de prévention et des collaborations fructueuses avec le SEO et le SFPL, ainsi qu'avec les personnes en charge des mêmes prestations dans les cantons romands.

Il a par ailleurs travaillé à la nouvelle mise en place dans toutes les écoles des procédures et compétences nécessaires à une gestion efficace des situations critiques qui peuvent survenir.

Par mesure d'économie, les effectifs du CAPPES ont été réduits à 1.9 équivalents plein temps. Il est toujours fait appel à des spécialistes engagés à la tâche pour certaines interventions, ce qui a permis d'apporter les réponses nécessaires à toutes les demandes avec une souplesse et une rapidité optimales.

3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail

L'ensemble des prestations disponibles a été sollicité comme par le passé :

- entretiens individuels avec 44 personnes pour des situations d'épuisement, de crise personnelle et professionnelle, de conflits au travail, etc.; la plupart d'entre elles ont demandé un suivi (sur 5 séances en moyenne) ;
- ateliers et groupes de formation-accompagnement (plus de 80 professionnels) ;
- réalisations en matière de prévention pour la qualité de vie au travail (en cours dans 10 collèges) ;
- aide à la résolution de conflits entre professionnels (5 situations) ;
- accompagnement au niveau de la direction d'école, de l'inspection et/ou de la commission scolaire (pour 9 situations difficiles) ;
- séances d'information et de réflexion ; documentation et ressources (à disposition sur le site : www.cappes.ch)

Il faut relever que les situations d'accompagnement tendent à nécessiter des interventions plus importantes et de plus longue durée. On peut craindre que les contraintes vécues dans les écoles aient des effets négatifs sur la santé des professionnels, le taux d'absentéisme et la qualité de l'environnement scolaire offert et que les efforts de prévention au sein des établissements soient insuffisants en la matière.

3.2. Développer la communication et des relations sans violence à l'école (Relation sans violence)

Le travail de prévention s'est intensifié au cours de l'année 2006 grâce à l'information dans les écoles enfantines et primaires, toujours dans la perspective d'actions sur mesure en réponse aux demandes des professionnels du milieu scolaire. Des collaborations très bénéfiques ont été initiées avec des collègues qui ne s'étaient pas encore engagés dans la prévention. Dans les écoles secondaires, de nombreuses interventions ont été initiées avec des succès très réjouissants dans des classes vivant des relations difficiles qui perturbent l'enseignement.

Il apparaît clairement qu'un travail sur la communication dans l'école pensé dans le long terme est bénéfique aussi bien pour la prévention de la violence que pour la santé des professionnels. C'est de plus en plus dans cette optique que les actions sont développées, par des accompagnements ciblés et suivis et la mise à disposition de ressources et d'outils concrets utilisables au quotidien. A l'inverse, certaines écoles qui n'ont pas suffisamment

entretenu la qualité de leur climat scolaire connaissent des difficultés et des souffrances regrettables et voient se péjorer les conditions nécessaires à un enseignement de qualité.

Par mesure d'économie, le soutien financier pour les écoles a dû être réduit (montant total : 36.000 francs). *Relation sans violence* a accompagné 46 réalisations dans les écoles (voir liste sur le site Internet : www.cappes.ch). Par ailleurs, les prestations habituelles ont été assurées (diffusion de bulletins d'information, mise à disposition de ressources documentaires et sur site Internet, séances d'information - sensibilisation, etc.).

Au niveau d'une classe, comme au niveau d'un collège, un accompagnement par des ressources spécialisées s'avère nécessaire pour soutenir les efforts des professionnels et pour intervenir dans les situations de violence qui peuvent se produire. Même s'il reste de grands efforts à faire et que les directions et les enseignants ont beaucoup de charges à assumer, les résultats obtenus sont probants.

3.3. Gestion des situations critiques

L'accompagnement des écoles pour la clarification des rôles et procédures d'intervention en cas de situations critiques s'est poursuivi selon le plan prévu, en collaboration étroite avec le SEO et le SFPL. La plupart des établissements du secondaire 1 et 2 ont développé un protocole à cet effet qui a été ou va être validé avec l'aide du CAPPES. Les écoles enfantines et primaires ont commencé à en faire de même. Les constats effectués sur la gestion des situations critiques survenues en 2006 mettent en évidence l'importance de ces protocoles et des collaborations établies : ils permettent des interventions et des communications efficaces, réduisent les souffrances et facilitent la poursuite des activités habituelles d'enseignement.

Le CAPPES a par ailleurs assuré 8 nouvelles séances d'information - sensibilisation sur les protocoles et les situations de crise. Il est intervenu pour 4 débriefings émotionnels en groupe ou en individuel et pour 14 situations de deuil, accident ou violence grave (viol d'une élève, décès d'élèves, agressions, suicide).

3.4. Consultation pour les écoles primaires et enfantines (CEPE)

La CEPE a accompagné, comme par le passé, les professionnels des écoles primaires et enfantines confrontés à des situations d'élèves ou de classes difficiles sur le plan relationnel et psychologique. Plus de 80 situations ont bénéficié de ces consultations pour l'analyse des difficultés et la recherche de solutions, en collaboration avec les ressources du SEO.

Plusieurs situations d'élèves ou de classes en difficulté se sont avérées très préoccupantes. Au fil des années, on constate que les interventions ponctuelles sont en diminution, remplacées par des suivis à moyen et à long terme des différents acteurs intervenant au niveau d'une classe.

4. OFFICE DES BOURSES

Effectif de l'office : 1 cheffe d'office à 80%
 2 collaboratrices administratives à temps partiel (50% et 70%)

Généralités

L'année 2006 à l'office des bourses (OBE) a été marquée, d'une part, par les mesures d'économies prises dans le cadre des restrictions budgétaires et d'autre part, par une réorganisation interne de l'OBE, rendue nécessaire suite à une situation exceptionnelle sur le plan des effectifs de cette petite entité administrative.

Les bourses octroyées selon l'application du barème A (célibataires sans enfant à charge) ont été diminuées de 5% sur l'année scolaire/universitaire 2006-2007. D'autres mesures, plus générales, viennent s'ajouter à cette réduction. Il en va ainsi du forfait accordé pour le logement à l'extérieur du domicile familial, si la durée du trajet journalier est supérieure à 2h30. La participation financière des parents pour les barèmes B (mariés), C (séparés/divorcés ou célibataires avec charge d'enfants) et D (formations en emploi) est prise en considération à son taux maximal.

Sur le plan de l'organisation du travail, l'office a connu une année 2006 difficile, voire pénible. En plus de la cheffe, une seule collaboratrice spécialisée est à même de procéder à l'examen des dossiers en vue de calculer le droit aux bourses et prêts. A l'été 2006, cette collaboratrice étant partie précipitamment en congé-maladie, suivi d'un congé-maternité, il a fallu pallier son absence et former une nouvelle personne appelée à la remplacer. Or on estime qu'une formation minimale de quatre à six mois est requise pour commencer à calculer les aides financières.

Afin d'enrayer le retard accumulé en raison de ces circonstances exceptionnelles, le Conseil d'Etat a accepté plusieurs dérogations pour renforcer temporairement le personnel de l'Office et permettre ainsi aux bénéficiaires d'obtenir une aide financière pour la poursuite de leurs études. Par ailleurs, dans le cadre du renouvellement des demandes de bourses, une forfaitisation basée sur le montant octroyé durant l'année scolaire/universitaire 2005-2006 a été mise en place et donnera lieu ultérieurement à une révision.

D'autres projets, tels que la mise en application du nouveau logiciel informatique et la révision législative et réglementaire du système des bourses (barème unique), ont été gelés vu l'année exceptionnelle. D'ailleurs, dans ce contexte, une analyse de l'année écoulée et une comparaison avec l'exercice précédent s'avèrent difficiles, voire impossibles, dans la mesure où le « taux de rendement » en matière d'octroi de bourses a été sévèrement diminué lors du 2^{ème} semestre de l'année 2006, suite au manque de personnel formé.

Enfin, la restructuration du Département de l'éducation, de la culture et des sports, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2006, prévoyait le transfert de l'OBE dans une plus grande entité, du domaine social vu la proximité des activités. Le calendrier du transfert de l'office au Département de la santé et des affaires sociales a cependant dû être revu, de sorte qu'un rattachement de l'OBE au service de l'action sociale ne sera effectif qu'au 1^{er} juillet 2007.

Aide financière accordée en 2006 par l'Etat pour les études et la formation

	Dépenses de l'Etat Fr.	Bénéficiaires
Bourses d'études et de formation	4.798.882.50	1.728
Prêt d'études et de formation (1)	222.125.—	45
Total	5.021.007.50	1.773

¹ Les prêts se distinguent des bourses et des subsides par l'obligation de rembourser, acceptée par les bénéficiaires. Ils sont prélevés sur le Fonds pour l'encouragement des études et de la formation professionnelle.

Bourses d'études et de formation versées par l'Etat en 2006

Catégories d'établissements de formation	Dépenses de l'Etat Fr.	Nombre d'octrois de bourses
Degré secondaire		
2. Écoles de maturité gymnasiale	275'368.—	240
3. Autres formations générales	161'404.—	142
4. Écoles professionnelles à plein temps	648'534.—	374
5. Apprentissages et formations prof. pratiques	436'123.—	270
6. Maturités professionnelles après apprentissage	39'838.—	27
7. Formations professionnelles supérieures	345'370.50	105
Degré tertiaire		
8. Hautes écoles spécialisées	962'393.—	211
9. Universités, Écoles polytechniques féd.	1'787'805.—	339
10. Formation continue	24'247.—	7
Bourses d'échange (Université de Neuchâtel)	117.800.—	13
Total	4.798.882.50	1.728

Subventions fédérales

Les dépenses de l'Etat en matière de bourses sont subventionnées par la Confédération. Le taux de cette subvention est déterminé par l'indice de capacité financière calculé pour chaque canton. Actuellement, le taux appliqué pour le canton de Neuchâtel est de 48 %. Pour l'année 2006, la subvention fédérale calculée sur le décompte 2005 se monte à Fr. 2.476.239.-- francs. Le taux appliqué pour l'année 2006 est de 40,10%, en lien avec le crédit fédéral voté et les dépenses nationales en matière de bourses d'études.

Le montant des subventions reçues en 2006 se répartit de la manière suivante :

Part de l'Etat	Fr. 2.410.332.85
Part des institutions	Fr. 3.007.50
Total	<u>Fr. 2.413.340.35</u>

Fonds pour l'encouragement des études et de la formation professionnelle

Les comptes de l'exercice 2006 se présentent comme suit :

	Recettes	Dépenses
	Fr.	Fr.
Intérêts sur placements	-.—	
Bonification budgétaire pour 2006	-.—	
Subventions fédérales diverses	44.703.65	
Autres frais divers		4.285.—
Subsides alloués		37.200.—
Frais de gérance droits de garde		
Prêts transmis au contentieux		6.120.—
Recettes diverses	11.138.50	
Excédent de recettes		8.237.15
Total	55.842.15	55.842.15

Bilan au 31 décembre 2006

	Actif	Passif
	Fr.	Fr.
Fortune		1.261.696.95
Autres prêts	1.422.300.00	
Disponibilité auprès de l'Etat	-160.603.05	
Total	1.261.696.95	1.261.696.95

5. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

5.1. Personnel au 31 décembre 2006

Effectif du service:	1	chef de service.....	1,00	poste(s)
	1	administratrice.....	0,80	"
	1	documentaliste cantonal	1,00	"
	2	directeur/trice-s d'offices régionaux, en tout	1,70	"
	1	directrice-adjointe.....	0,30	"
	33	psychologues-conseillers/ères, en tout.....	22,15	"
	13	secrétaires / collaboratrices administratives	8,20	"
	7	documentalistes	4,45	"
		Total : 39.6 postes (59 personnes)		

A ces postes, il

convient d'ajouter:	5	formatrices d'adultes sur mandat
	2	apprenties de commerce
	2	stagiaires psychologues

5.2. Organisation et mesures d'économie

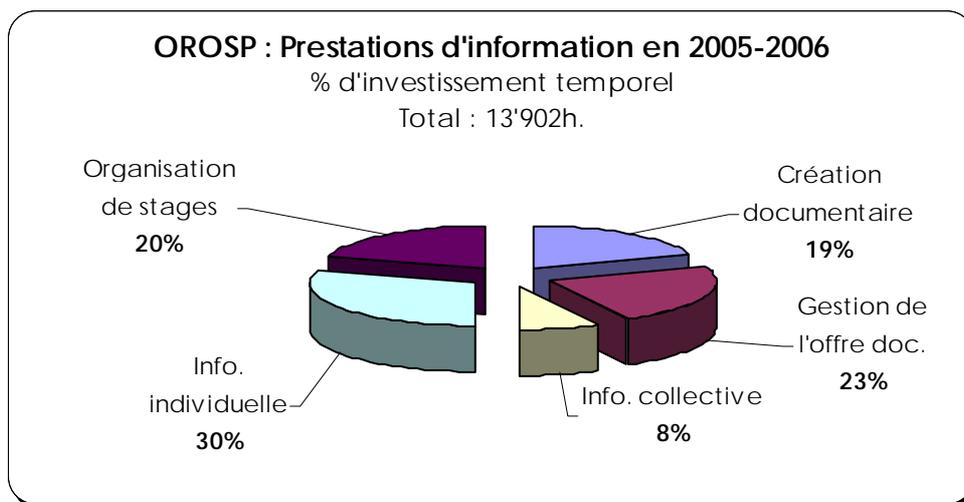
Le 1^{er} juillet 2006, lors de la restructuration du DECS, l'office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) a retrouvé le statut de service (SOSP) qu'il avait jusqu'en 1981, date à laquelle il avait été remplacé par le service de la jeunesse, à son tour supprimé en 2005.

Le SOSP participe au contrôle de gestion des prestations "GESPA"; il a ainsi établi un catalogue de ses prestations, évalué les investissements temporels et, par une comptabilité analytique, calculé le coût financier moyen de chaque prestation. Cet instrument de travail permet donc de disposer d'un système de contrôle de gestion offrant aux décideurs la possibilité d'établir, si nécessaire, des priorités parmi les prestations offertes.

Cette comptabilité analytique a ainsi été une référence pour proposer à l'autorité politique des suppressions de prestations en les chiffrant, afin qu'elles correspondent à la diminution de postes de travail nécessaire au respect de l'enveloppe financière fixée par le Conseil d'Etat pour 2007. Le nombre de postes de travail EPT au 31.12.2006 a ainsi diminué de 2,9 unités par rapport au 31.12.2005 (-7%) en raison du non-remplacement de collaborateurs à la suite de "départs naturels". Il est par ailleurs prévu que cette diminution de postes se prolonge pour atteindre une réduction totale de 10% en été 2007.

Le tableau suivant utilise cet important travail d'analyse en répertoriant l'importance relative des investissements temporels des collaborateurs "professionnels" (documentalistes, psychologues et formatrices) sur les différentes prestations.

5.3.1. Prestations d'informations



Offre documentaire

La loi fédérale sur la formation professionnelle confie aux offices d'orientation la mission d'assurer l'information générale du public sur les professions et les formations. Cette mission doit donc s'appuyer sur une vaste offre documentaire adaptée et actualisée.

Dans un monde professionnel et scolaire en perpétuel changement, la mise à disposition du public et des collaborateurs des OROSP d'une documentation adéquate sur les professions, les formations et les perfectionnements nécessite une collaboration indispensable et importante sur le plan cantonal et intercantonal. Le documentaliste cantonal du SOSP est responsable de cette coordination. Elle permet de réunir les moyens de production documentaire de tous les cantons romands dans le cadre du Centre de production de l'information sur les études et les professions, organe de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

Ce centre romand produit et actualise l'offre documentaire suivante:

- une collection d'environ 650 fiches de renseignements professionnels (InfOP);
- une série de dossiers professionnels, universitaires et généraux (environ 200 titres);
- une collection d'environ 600 fiches scolaires (Ecol'Info) présentant les écoles faisant suite à la scolarité obligatoire;
- une collection d'environ 300 fiches de renseignements sur les études universitaires en Suisse (Uni-Info);
- une Bourse des offres de perfectionnement (BOP) recensées par les offices d'orientation de toute la Suisse (environ 30.000 offres pour tous les cantons, dont environ 6700 pour la Suisse romande et 1100 pour le canton de Neuchâtel). Des bornes télématiques, self-service information (SSI) et un site Internet permettent au public de consulter librement ces offres.

Le documentaliste cantonal participe à la gestion du site Internet "www.orientation.ch" où l'ensemble de l'offre documentaire décrite précédemment peut être consulté directement par le public. Actuellement, l'offre de places d'apprentissage, les fiches InfOP, Ecol'Info et Uni-Info, ainsi que la bourse des offres de perfectionnement (BOP) sont accessibles sur ce "portail" Internet de l'orientation scolaire et professionnelle suisse qui a été refondu en profondeur. L'importance de ce site trilingue national est attestée par son succès grandissant auprès du public (1.666.220 visiteurs en 2005) et par l'obtention du prix "Excellence dans les services publics" délivré par l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)

et la société suisse des sciences administratives (SSSA) saluant ainsi la bonne collaboration intercantonale à l'origine de ce succès. La responsabilité de la gestion et du financement de ce site a été reprise par les cantons sous l'égide de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), ce qui implique donc une participation financière de chaque canton pour prendre le relais du financement fédéral initial.

Dès le 1er janvier 2007, cette coordination de la production documentaire romande sera intégrée dans le nouveau Centre suisse de service, formation professionnelle/orientation professionnelle (CSFO), nouvel organe national créé par la CDIP.

Enquête sur l'offre de places d'apprentissage

Comme les années précédentes, plusieurs enquêtes ont été effectuées par le SOSF auprès de l'ensemble des entreprises formatrices du canton, afin de recenser les places d'apprentissage offertes pour les mettre à disposition du public.

Les OROSP disposent ainsi d'une base de données en réseau qui permet de tenir à jour en continu cette offre de places d'apprentissage et d'offrir au public, sur le site "www.orientation.ch", une information fiable et constamment actualisée dans ce domaine très mouvant; le bilan final en août 2006 des enquêtes menées en 2005-2006 peut se résumer ainsi :

- Entreprises interrogées	2058
- Taux de réponse	84%
- Entreprises annonçant l'offre d'une ou plusieurs place(s) d'apprentissage ..	31%
- Entreprises n'annonçant aucune place offerte	50%
- Entreprises indécises au moment de l'enquête	3%
- Places annoncées comme offertes	898
- Places annoncées comme repourvues en cours d'année (actualisation)	800 soit 89%

Après 3 années consécutives de baisse, le recensement des places annoncées comme offertes avait fait apparaître une stabilisation en août 2005. Une nouvelle baisse a toutefois été observée en août 2006 :

août	2001 :	1097	places	annoncées	comme	offertes
	2002 :	1030	"	"	"	"
	2003 :	1003	"	"	"	"
	2004 :	939	"	"	"	"
	2005 :	940	"	"	"	"
	2006 :	898	"	"	"	"

En 5 ans, la diminution de l'offre représente environ 200 places, soit 18% par rapport à 2001.

Information collective

Dans le but de préparer les jeunes au choix d'études ou de professions, les OROSP ont proposé différentes séances d'information collective en 2005-2006 :

- au degré 8 de la scolarité obligatoire (sections terminale, moderne et préprofessionnelle), les élèves ont été sensibilisés aux choix scolaires et professionnels et informés sur les offres de formation faisant suite à la scolarité obligatoire (389 périodes données dans les classes);
- 70 séances d'information et visites d'écoles ou d'entreprises, portant sur une cinquantaine de secteurs scolaires ou professionnels, avec la collaboration active de

différents corps de métiers, ont permis à environ 2000 élèves de s'informer sur différentes professions et écoles de la région en fonction de leurs intérêts;

- les psychologues ont également participé à 135 soirées d'information pour des parents d'élèves dans les écoles secondaires du degré 1 et parfois du degré 2.

Information individuelle

Élèves, étudiants, apprentis et adultes viennent nombreux dans les centres de documentation des OROSP et de leurs bureaux décentralisés, afin de s'informer individuellement sur les possibilités de formation et de perfectionnement : environ 22.000 demandes d'information recensées, en incluant les demandes par téléphone, par correspondance ou courriel.

L'intérêt du public pour l'offre documentaire est encore attesté par le nombre de prêts de dossiers et de brochures sur les professions et les formations, qui a atteint le chiffre de 5133 au cours du présent exercice. On observe une tendance à la baisse du nombre de documents prêtés (-40% en 6 ans). Cela s'explique notamment par un recours grandissant aux moyens d'information mis à disposition du public sur le site Internet "www.orientation.ch".

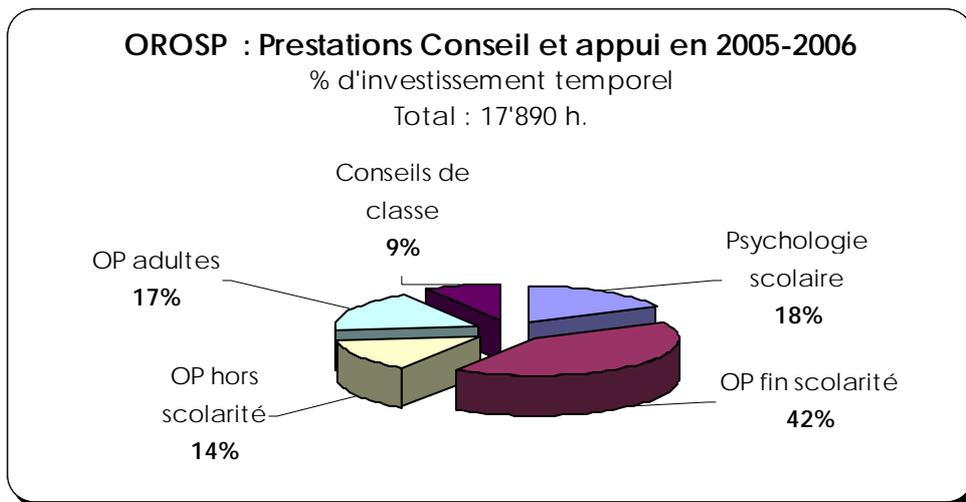
Organisation de stages

Pour faciliter le choix d'un métier, les psychologues-conseillers-ères proposent à leurs consultants des stages en milieu professionnel. Ces stages d'information durent en général une semaine (en moyenne 3,8 jours) et s'inscrivent dans une démarche éducative d'orientation; ils se distinguent donc des procédures de sélection organisées par les entreprises désirant engager un-e apprenti-e. Il convient de souligner la disponibilité et l'excellente collaboration des différents corps de métiers qui, à la demande des OROSP, ont accueilli 1946 élèves différents (pour un total de 3721 stages), en leur donnant ainsi l'occasion de se confronter concrètement à la réalité d'un métier, de confirmer un projet ou parfois de le faire évoluer vers d'autres choix. Par rapport au précédent exercice (3514 stages organisés), l'augmentation représente 6% (12% d'augmentation en 2 ans).

Permanences dans les écoles

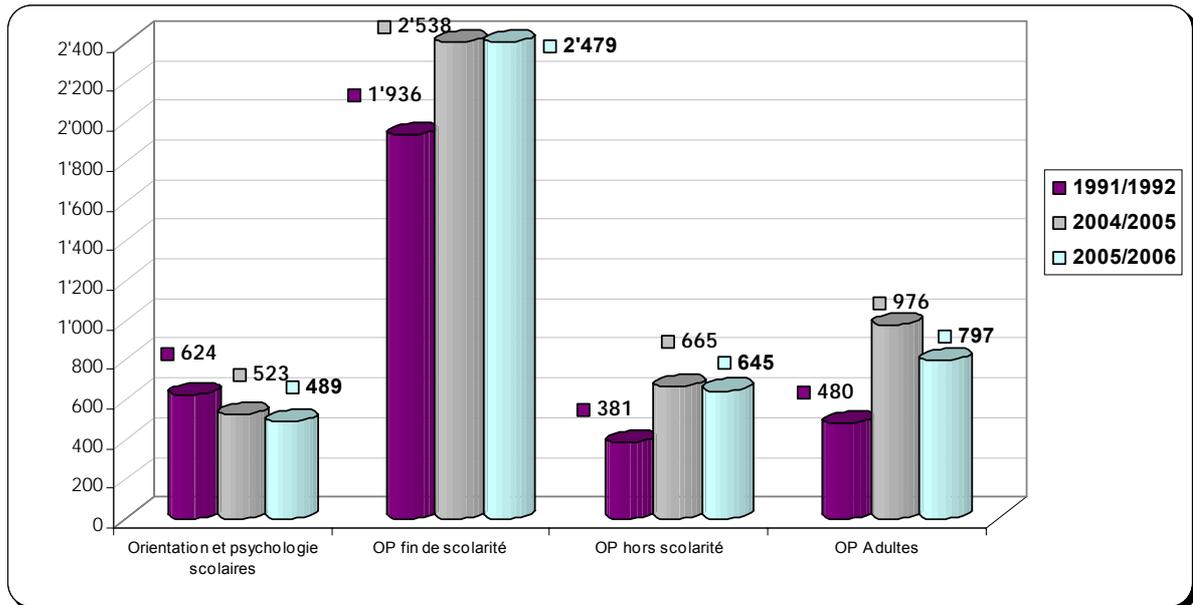
Pour offrir des contacts directs et spontanés aux élèves des écoles du secondaire I, les OROSP ont mis en place des permanences notamment dans les écoles éloignées des offices. Un-e psychologue-conseiller-ère y est à disposition des élèves pour toute question et information, demande de stage... Il s'agit là de lieux d'échanges, brefs, souples, facilement accessibles. C'est par ailleurs une occasion de rencontre régulière avec les enseignants et la direction de l'école. Au niveau secondaire II, la présence des psychologues de l'OROSP du Littoral au sein de deux lycées académiques (Jean-Piaget et Denis-de-Rougemont) s'est également poursuivie à la satisfaction des directions de ces écoles; cette prestation a été étendue plus modestement au Lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds à raison d'une permanence 4 fois dans l'année.

5.3.2. Prestations de conseil et appui



Évolution des consultations

	91/92		04/05		05/06		Evolution en 15 ans	
Orientation professionnelle en fin de scolarité obligatoire	1936	57%	2538	58%	2479	56%	543	28%
Orientation professionnelle hors scolarité	381	11%	665	15%	645	15%	264	69%
Orientation professionnelle adultes	480	14%	976	22%	797	18%	317	66%
Orientation et psychologie scolaire	624	18%	523	12%	489	11%	-135	-22%
TOTAL	3421	100%	4702	107%	4410	100%	989	29%



En 15 ans, on observe :

- Une diminution des consultations en psychologie et orientation scolaire (-22%). Cette diminution sera encore accentuée dès le prochain exercice par la renonciation, en août 2006, aux prestations sans base réglementaire dans le cadre des mesures d'économie.
- Une augmentation des consultations en orientation professionnelle pour les élèves en fin de scolarité obligatoire (+28%), augmentation liée à la démographie scolaire, mais avec une stabilisation par rapport au précédent exercice.
- Une forte augmentation des consultations en orientation professionnelle pour les jeunes hors scolarité obligatoire (+69%), mais avec une stabilisation par rapport au précédent exercice.
- Une augmentation importante des demandes des adultes (+66%), mais avec une diminution par rapport au précédent exercice.

Conseil individuel de psychologie scolaire

En 2005-2006, les OROSP et le SOSP ont ouvert 489 dossiers pour répondre à des demandes en orientation et psychologie scolaires, soit environ 11% des consultations de conseil et d'appui (mais 18% de l'investissement temporel dans ce domaine). Ils se répartissent ainsi:

ORIENTATION ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRE				
	F	M	Total	%
Préscolaire et primaire - Total, dont :	107	136	243	49,7%
Préscolaire	17	17	34	
Primaire	90	119	209	
Secondaire 1 - Total, dont :	97	143	240	49,1%
École privée secondaire	6	7	13	
6 OR + 6 TR	24	36	60	
Développement - Terminale	13	32	45	
Accueil	19	26	45	
Préprofessionnelle	11	19	30	
Moderne	12	12	24	
Maturité	12	11	23	
Hors scolarité	2	4	6	1,2%
TOTAL	206	283	489	100%

Aux niveaux primaire et préscolaire (environ 50% des consultations), les préavis concernant les admissions anticipées, les reports de scolarisation, les avancements en cours de scolarité et l'orientation scolaire à l'entrée de l'école secondaire pour les élèves de 5^{ème} année ayant un ou deux ans de retard, constituent les prestations les plus nombreuses des psychologues des OROSP. Ceux-ci se tiennent également à disposition pour aborder certaines situations d'élèves en difficulté, en rappelant que l'augmentation des consultations ne permet pas toujours de répondre dans des délais optimaux en raison d'une inévitable liste d'attente.

Au niveau secondaire (49% des consultations), les prestations des OROSP sont établies de longue date et portent sur de nombreux plans : collaboration étroite à l'année d'orientation, participation aux conseils de classes, réorientation en cours de scolarité secondaire, préavis d'intégration pour des élèves migrants, conseils et suivis d'élèves en classe d'accueil pour étrangers, consultations individuelles pour des élèves en difficulté. La bonne intégration des psychologues dans les écoles secondaires favorise les contacts avec les élèves, les enseignants et les directions d'école.

Dans le tableau suivant, l'inventaire des principaux motifs de consultation en psychologie scolaire fait apparaître que 49% des demandes correspondent à l'application des dispositions légales et réglementaires (admissions anticipées, avancements, intégrations, préavis 5e OR/TR, changements de section, etc). Les autres demandes (51%) sont principalement motivées par des difficultés scolaires signalées par les écoles. Ce sont ces demandes, non-prévues dans la réglementation scolaire, qui ne sont plus assumées par les OROSP depuis août 2006 en application des mesures d'économie décidées par le Conseil d'Etat.

Malgré la diminution des consultations en psychologie scolaire (-22% en 15 ans) en raison de l'accroissement de leur charge de travail, diminution accentuée par les mesures d'économie, les psychologues des OROSP souhaitent maintenir ces prestations de psychologie scolaire qui sont très appréciées par les directions d'école et l'inspectariat de l'enseignement

obligatoire. Quant à la direction du SOSP, elle proposera de mieux ancrer ces prestations dans la réglementation future afin de leur donner une base légale.

PRINCIPAUX MOTIFS DE CONSULTATION EN PSYCHOLOGIE SCOLAIRE **				
	F	M	Total	%
Admission anticipée	13	10	23	4%
Report de la scolarité	0	3	3	1%
Avancement scolaire	7	13	20	4%
Difficultés scolaires	64	99	163	31%
5 ^e préavis OR/TR	46	49	95	18%
6 ^e OR/TR	18	24	42	8%
Changement de section	5	5	10	2%
Intégration en scolarité	44	58	102	20%
Autres	24	40	64	12%
	221	301	522	100%

** NB : il peut y avoir plusieurs motifs pour une consultation.

Mesures d'assouplissements scolaires

L'organisation interne du DECS prévoit que le chef du SOSP décide en matière d'assouplissement des principes qui régissent la scolarisation. C'est dans ce cadre que les décisions suivantes ont été prises :

- **Admissions anticipées en 1^{ère} année primaire**

23 demandes ont fait l'objet d'un examen

- 21 demandes ont été acceptées
- 1 demande a été refusée
- 1 demande a été retirée par les parents en cours de procédure

- **Avancements en cours de scolarité ("sauts de classe")**

20 demandes d'avancements ont fait l'objet d'une décision au cours de l'année 2005-2006

- 18 demandes ont été acceptées
- 2 demandes ont été refusées

- **Doublements volontaires de l'année d'orientation**

7 demandes ont fait l'objet d'un examen

- 3 demandes ont été acceptées
- 1 demande a été refusée
- 3 demandes ont été retirées par les parents en cours de procédure

Conseil individuel d'orientation professionnelle en fin de scolarité

En fin de scolarité obligatoire, les psychologues-conseillers-ères prennent en charge les classes dès le degré 8 et les suivent au degré 9 en y assumant les tâches d'information et de conseil. Une consultation individuelle en orientation professionnelle est offerte à tous les élèves en fin de scolarité. La démarche de consultation est facultative car elle n'a de sens que si elle est volontaire. Après une clarification de la demande, un bilan peut être envisagé pour préciser certains éléments constitutifs d'un projet professionnel: intérêts, aptitudes, valeurs,

besoins, personnalité, etc. Après cette phase d'exploration, les psychologues stimulent les jeunes dans la phase parfois difficile de réalisation et de concrétisation de leurs projets.

Dans certaines classes, de nombreux jeunes éprouvent des difficultés d'insertion professionnelle et les psychologues collaborent avec les agents sociaux chargés de leur encadrement: famille, corps enseignant, maîtres et inspecteurs d'apprentissage, conseillers en personnel des offices régionaux de placement, assistants sociaux, éducateurs, etc. Une collaboration entre psychologues et agents sociaux est en particulier bien instituée pour les élèves des classes d'intégration professionnelle (CLIP) et terminales à formation alternée (10^{ème} CTFA). Ces élèves ont accumulé un important retard scolaire et bénéficient d'un rattrapage scolaire individualisé et ciblé, avec une préparation soutenue à l'entrée dans le monde du travail au moyen de nombreux stages d'information, d'évaluation et d'insertion professionnelle.

L'enquête habituelle portant sur les choix de formation effectués par les élèves libérables en été 2006 et utilisant les ressources de la base de données des élèves (CLOEE) n'a pas encore pu être conduite en raison de la réorganisation de l'ancien OSIS dont certaines missions sont reprises par l'office cantonal de la statistique; celui-ci doit prochainement répondre à cette demande considérée comme prioritaire par le DECS.

Mentoring

Les dernières études sur les choix scolaires et professionnels effectués par les élèves libérables font apparaître qu'environ 200 élèves "disparaissent" des statistiques entre la fin de la scolarité obligatoire et les différentes formations scolaires ou professionnelles subséquentes du canton.

Pour mieux cerner ce phénomène, une enquête conduite par les OROSP auprès des écoles secondaires en juin 2005 a fait apparaître que 57 élèves se trouvaient sans solution à la fin de l'année scolaire. Pour apporter une aide à ces jeunes, le service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL), le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) et le service de l'emploi, ont mis en place une collaboration interinstitutionnelle sous la forme d'un projet de mentoring, avec l'appui financier de la Confédération obtenu par le SFPL qui pilote ce projet.

Cette démarche a débuté au mois de juin 2005 et s'est déroulée jusqu'en décembre 2005. Elle a permis d'accompagner les jeunes sans solution en les encadrant et en les aidant à trouver une place de formation professionnelle ou une mesure d'insertion.

Les 57 élèves sans solution se répartissaient ainsi :

- Section Maturité : 5%
- Section Moderne : 12%
- Section Préprofessionnelle: 44%
- Section Terminale : 39%

Le bilan de la première expérience effectué en décembre 2005, après un semestre d'accompagnement, est encourageant; en effet sur les 57 élèves sans solution pris en charge dans le cadre du mentoring:

- 56% ont trouvé une solution:
 - 23% une place d'apprentissage ou de formation pratique
 - 28% diverses solutions scolaires : poursuite de la scolarité à l'école secondaire, préapprentissage, cours de raccordement, centres institutionnels...
 - 3,5% un emploi non qualifié
 - 1,5% un séjour linguistique

- 32% étaient toujours concernés par le mentoring avec des solutions en cours d'élaboration:
 - 19,5% par divers stages
 - 12,5% pris en charge par le SEMO (semestre de motivation géré par le service de l'emploi)
- 12% n'ont pas donné d'information sur leur situation (ont renoncé au mentoring)

Ce bilan ayant montré que le projet répond avec efficacité à un besoin auprès des jeunes sans solution, une nouvelle demande de subvention fédérale auprès de l'OFFT a été obtenue par le SFPL pour l'exercice 2006-2007. En juin 2006, les OROSP ont recensé 79 élèves sans solution en fin de scolarité obligatoire; ceux-ci ont été pris en charge par les conseillères en orientation des OROSP dans le cadre d'une deuxième expérience de mentoring qui se déroulera jusqu'à la fin de l'année scolaire 2006-2007.

Conseil d'orientation professionnelle pour jeunes hors scolarité et adultes

A côté des 2479 élèves en fin de scolarité obligatoire demandant une consultation individuelle en orientation professionnelle, on assiste à une forte augmentation des consultations de jeunes (entre 16 et 20 ans) provenant des lycées (professionnels et académiques), des centres professionnels, des universités ou en rupture de formation : 645 en 2005-2006 (augmentation de 69% en 15 ans). Les difficultés économiques engendrent en effet de l'inquiétude chez les jeunes et leur capacité à se projeter dans l'avenir en est altérée; il en résulte un besoin plus fort d'être accompagné et guidé au moment où se constitue l'identité professionnelle future.

Un soutien renforcé à l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté scolaire ou linguistique est également mis en place dans le cadre de la préformation des centres professionnels CIFOM et CPLN, avec la collaboration de psychologues des OROSP.

Conseil d'orientation professionnelle pour adultes et collaboration interinstitutionnelle

La consultation pour adultes - c'est-à-dire pour les personnes âgées de 20 ans et plus, hors d'études ou d'apprentissage - a également augmenté au cours des dernières années. Les OROSP ont ouvert 797 dossiers pour des adultes en 2005-2006 (18% des prestations de conseil et du temps investi), alors qu'en 1991-1992, 480 dossiers avaient été ouverts. La différence (+317 consultations) correspond à une augmentation de plus de deux tiers en 15 ans.

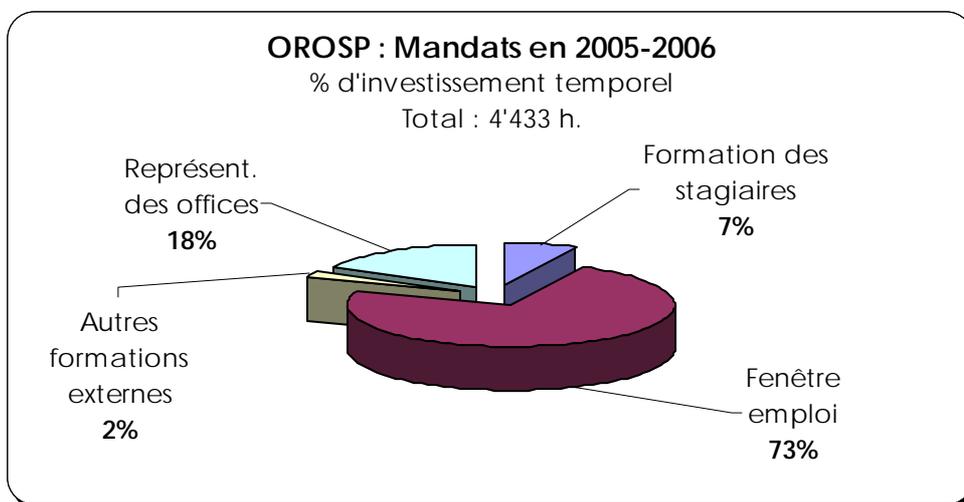
Les personnes au chômage demandant une consultation en orientation professionnelle prenant une place importante dans la consultation pour adultes, les offices régionaux de placement (ORP), dépendant du service de l'emploi, et les OROSP ont mis en place une collaboration interinstitutionnelle officialisée par la signature d'une convention entre le DEC et le DECS début 1998. Cette collaboration permet d'œuvrer auprès des personnes au chômage en mettant à leur disposition des professionnels aux compétences complémentaires. La mise au point d'un concept d'intervention a été complétée par le renfort d'un poste de psychologue-conseiller-ère en orientation pour l'ensemble du canton.

En 2005-2006, 130 personnes au chômage ont été reçues en consultation individuelle d'orientation professionnelle par les psychologues-conseillers-ères des OROSP à la demande des ORP dans le cadre de cette convention de collaboration. Notons que 75 autres personnes au chômage ont également été reçues en consultation dans les OROSP, à leur demande, sans être signalées par les ORP (consultations hors convention). Le groupe de pilotage de cette convention, constitué de représentants des ORP et des OROSP, a constaté que le réseau de collaboration mis en place entre les conseillers des ORP et les psychologues des

OROSP fonctionnait à satisfaction, permettant d'optimiser une collaboration en faveur de l'insertion ou de la réinsertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi.

Donnant suite à un rapport conjoint de l'office de l'action sociale (ODAS) et du SOS, un projet de collaboration interinstitutionnelle en matière d'insertion et d'orientation professionnelle de certains bénéficiaires de l'aide sociale a été élaboré et accepté par le Conseil d'Etat en juillet 2003. Un demi-poste supplémentaire a été attribué aux OROSP pour collaborer dans les "programmes d'insertion professionnelle" de l'ODAS et pour des prestations individualisées de conseil et d'appui à certains bénéficiaires de l'aide sociale inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle. Un groupe de pilotage regroupant des responsables et des collaborateurs des deux entités a mis au point les modalités concrètes de cette collaboration interinstitutionnelle opérationnelle depuis le début de l'année 2005. Au cours de l'exercice 2005-2006, on relève 38 consultations inscrites dans le cadre de la collaboration avec l'ODAS, sur un total de 137 consultants en orientation suivis par différents services sociaux.

5.3.3. Mandats



"Fenêtre emploi" (cours de technique de recherche d'emploi)

C'est également dans le cadre d'une collaboration interinstitutionnelle qu'en mars 1999, le service de l'emploi a mandaté le SOS, en collaboration avec la FTHM (actuellement UNIA), pour réaliser et animer des cours de recherche d'emploi à l'intention de certaines catégories de chômeurs. Ces cours sont financés par l'assurance-chômage. En 2005-2006, 43 cours de 11 demi-journées chacun ont été organisés sur l'ensemble du canton (10 cours de plus que lors du précédent exercice) à l'intention d'environ 650 chômeurs qui y ont été inscrits par les ORP. Ils portent sur :

- le marché du travail et l'assurance-chômage
- la clarification et la construction d'un projet professionnel incluant un plan d'action
- l'acquisition de techniques de recherche d'emploi

L'équipe d'animation est constituée de documentalistes, de psychologues des OROSP et de formatrices d'adultes ainsi que d'une juriste du syndicat UNIA.

Comme chaque année, il a été procédé à une évaluation des cours auprès des demandeurs d'emploi qui les ont suivis. Un document détaillé sur les résultats de cette enquête de satisfaction est à disposition. Il fait notamment apparaître qu'environ 90% des participants les ont jugés utiles ou très utiles et que près de 80% étaient satisfaits à la fin des cours.

Formation de stagiaires et d'apprentis

Au cours de l'année 2005-2006, les OROSP du Littoral neuchâtelois et des Montagnes neuchâteloises ont :

- offert à 2 psychologues stagiaires la possibilité de se former en orientation scolaire et professionnelle par une année de pratique sur le terrain, dans le cadre d'un accord intercantonal avec l'Université de Lausanne régissant l'obtention d'un diplôme post-licence de spécialisation en OSP
- assuré la formation de 2 apprenties de commerce et d'une stagiaire de maturité professionnelle commerciale

Formations externes

Les directeurs des OROSP et le chef du SOSOP ont participé à diverses actions de formation et d'enseignement, notamment:

- les cours de base pour maîtres d'apprentissage (12 cours) organisés par le SFPL
- deux cours de sensibilisation à la formation professionnelle destinés aux enseignants en formation initiale (HEP-BEJUNE)
- un cours sur l'organisation de l'orientation scolaire et professionnelle dans le canton, destiné aux étudiants en psychologie de l'Université de Lausanne

Commissions et représentation des offices

Au niveau local, cantonal et intercantonal, le personnel et les responsables des OROSP et du SOSOP se sont investis dans de nombreux groupes de travail et commissions en rapport avec l'OSP en y apportant des contributions de spécialistes ou pour y représenter l'institution.

Parmi ces nombreuses commissions, il convient de signaler en particulier:

- le conseil de l'emploi, prévu dans la loi concernant le marché du travail, le service de l'emploi, l'assurance-chômage et les mesures de crise (DEC)
- le conseil de la formation professionnelle du DECS
- la conférence des chefs de l'orientation de Suisse romande et du Tessin (CCO)
- la conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- la commission et les groupes de travail du centre de production documentaire sur les études et les professions, organe de la CIIP de Suisse romande et du Tessin
- la commission et les groupes de travail chargés de mettre en place et d'alimenter le site Internet suisse "www.orientation.ch"
- plusieurs commissions et groupes de travail mis en place par le SFPL

5.4. Projet de nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle

La nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002 est entrée en vigueur en janvier 2004. Cette loi cadre fixe uniquement les "compétences et les principes dans le domaine de l'orientation" en chargeant les cantons d'offrir un service d'orientation.

Des dispositions d'applications cantonales doivent donc être prévues et parallèlement à un projet de loi cantonale sur la formation professionnelle, adopté par le Grand Conseil en février 2005, un projet de loi sur l'orientation a été préparé par le SOSP et mis en consultation par le Département en septembre 2004. Ce projet a été suspendu pendant environ 18 mois en raison de la réorganisation du DECS entraînant notamment la disparition du service de la jeunesse dont dépendait l'OCOSP; il était nécessaire d'attendre de connaître le nouveau statut de cet office: celui-ci est redevenu un service en été 2006. Ce projet de loi devrait donc être soumis au Grand Conseil dans le courant de l'année 2007.

6. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Introduction

Le service de l'enseignement obligatoire compte 25 collaborateurs: chef de service, adjoints, inspecteurs d'écoles, assistants d'inspection et personnel administratif, soit 11 personnes à plein temps et 14 personnes à temps partiel, représentant 8,58 personnes en équivalent plein temps. Il a organisé et conduit l'enseignement dans les écoles enfantines, primaires et secondaires 1, en relation avec les autorités scolaires communales, les directions des écoles et quelque 2317 enseignants.

Le service de l'enseignement obligatoire a enregistré les mutations suivantes:

Suite à la suppression de l'Office de la statistique et de l'informatique scolaire (OSIS), il a repris le bureau de l'informatique scolaire (BIS), nouvelle entité. Quant aux tâches liées à la statistique scolaire, elles ont été attribuées à l'office de la statistique.

Mme Josiane Chédel, secrétaire à 50% au centre de psychomotricité, a fait valoir son droit à la retraite et a été remplacée par Mme Caroline Goetz.

Mme Jacqueline Paeder, inspectrice des écoles du 1^{er} arrondissement, a quitté le service à fin novembre 2006 pour prendre une retraite anticipée. Un nouvel inspecteur, M. Pascal Cosandier, jusqu'ici directeur de l'école primaire du Locle, a été engagé pour repourvoir ce poste à compter du 1^{er} janvier 2007.

M. Pierre Wexsteen, adjoint au chef de service, a repris la direction de l'école secondaire de CESCOLE, poste laissé vacant suite au départ à la retraite de M. Pierre-André Steiner, dès la rentrée scolaire d'août 2006-2007. M. André Allisson, jusqu'ici responsable de projets a repris le poste d'adjoint ainsi libéré.

Mme Madeleine Balimann qui occupait un poste à 50% au secrétariat de l'inspection des écoles, a pris une retraite anticipée avec effet à fin décembre 2006. Elle sera remplacée par Mme Mélanie Loosli, jusqu'ici collaboratrice à l'OSIS puis au BIS.

Mme Chantal Wicht, collaboratrice administrative à 50%, a quitté le service à fin octobre 2006 pour un poste à la caisse de remplacement. Son poste sera repris par Mme Maria-Dolorès Nasilli à compter du 15 janvier 2007.

Écoles-Familles

Les mesures ayant fait l'objet d'une directive à la rentrée d'août 2005 sont suivies par les établissements scolaires des écoles enfantines, primaires et secondaires 1.

En effet, l'autorité scolaire (direction, commission scolaire) organise une séance d'information adressée aux parents. Cette information permet d'expliquer le fonctionnement général de l'école et de présenter celles et ceux qui y travaillent. Parfois, cette information est apportée lors de la séance de parents par un membre de la commission scolaire.

Suite à une enquête effectuée auprès de tous les titulaires de classe de l'enseignement obligatoire, il s'avère que les séances de parents sont organisées partout dans le canton et à chaque degré d'enseignement. Ces séances permettent de découvrir les modalités de fonctionnement de la classe.

Les enseignants multiplient également les contacts personnels auprès des parents. Ils se mettent volontiers à disposition de ces derniers s'ils le souhaitent ou lorsque des situations pédagogiques l'exigent.

Plan d'études commun

En avril 2005, les responsables de l'instruction publique des cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Fribourg acceptaient la création d'un groupe de pilotage chargé de conduire la réalisation d'un plan d'études commun sur la base du plan d'études-cadre (PECARO). Rejoint presque aussitôt par le canton du Valais ainsi que, en décembre 2006, par le canton de Genève, le groupe de pilotage élargi supervise les travaux de rédaction. A ce jour, et après cinq sessions de travail réunissant des représentants de tous les cantons concernés, soit près de 100 personnes, la rédaction des plans d'études des divers champs disciplinaires avance bon train.

Dans chaque canton, un groupe "forum" permet une consultation des organes intéressés en même temps qu'une large information de ces instances. Par le biais de questionnaires "en ligne" ainsi que par des sondages dans les groupes constitués au sein de l'organigramme scolaire cantonal, les remarques et autres demandes d'amendements permettront d'affiner le plan d'études afin de parvenir à une version finale rencontrant l'adhésion du plus grand nombre.

6.1. Enseignement préscolaire

Organisation des classes

Au 31 décembre 2006, 3322 élèves suivent leur scolarité dans 165,5 classes enfantines.

Dans ce dernier total figurent en partie les classes de Noiraigue et de La Chaux-de-Fonds qui, en raison d'une expérience pédagogique consistant à regrouper des élèves des sections préscolaire et primaire (-2 +1), sont recensées également dans les statistiques de l'école primaire.

Notons que les classes de 1ère année enfantine qui comprennent un seul groupe d'élèves et qui de ce fait fonctionnent sur un temps partiel sont comptabilisées comme demi-classes.

Autorités communales

Sur le plan communal, la gestion de l'école enfantine est assurée par la commission d'école enfantine ou par la commission scolaire.

Élèves

Le taux de fréquentation de la 2e année d'école enfantine publique, avec 95%, reste très élevé. Les classes qui accueillent les enfants de 4 ans recensent en moyenne 80% de la population concernée. La collaboration avec les services parascolaires se poursuit dans de bonnes conditions et plusieurs enfants ont été pris en charge par les institutions reconnues par le Conseil d'Etat.

Le soutien langagier offert aux élèves non francophones de l'école enfantine est toujours sollicité par les communes mais dans une moindre mesure en raison de la diminution de l'arrivée d'élèves étrangers.

Matériel scolaire

Les membres du corps enseignant préscolaire ont eu la possibilité d'acquérir du matériel général d'enseignement figurant sur une liste établie par le service de l'économat et du matériel scolaire et financé entièrement par le canton. Cette liste est régulièrement mise à jour en fonction des besoins recensés. Les crédits forfaitaires pour l'achat de matériel dit de consommation courante ont été, quant à eux, pris en charge par les communes.

Personnel enseignant

Les 249 membres du corps enseignant préscolaire sont tous porteurs d'un des titres exigés par le Conseil d'Etat. 173 d'entre eux travaillent à temps partiel.

Quant au marché de l'emploi du secteur préscolaire, il est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantine prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent se tourner vers une autre profession et d'autres effectuent des remplacements.

6.2. Enseignement primaire

Marche générale de l'enseignement

Au 31 décembre 2006, on compte 527,5 classes (9670 élèves), contre 543,5 classes (9766 élèves) durant l'année scolaire précédente.

Emploi des enseignants

La HEP-BEJUNE a délivré des diplômes d'enseignement BEJUNE aux degrés préscolaire et primaire à 37 étudiants neuchâtelois.

Sur ces 37 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2006, 24 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres se sont tourné(e)s, momentanément, vers d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

6.3. Enseignement spécialisé

Cette année a été extrêmement dense. Sur tous les fronts, des changements ont été engagés. Tout d'abord, les travaux relatifs à la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) qui ont essentiellement porté sur deux axes:

- La consultation et la prise de position cantonale relative à l'accord-cadre de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) qui vise, notamment, à établir une harmonisation dans les domaines de l'évaluation diagnostique, les standards de qualité en matière de prestations et l'établissement d'une terminologie commune.

- L'étude et l'élaboration de propositions à soumettre à l'autorité politique pour garantir dès le premier janvier 2008, date du retrait de l'assurance invalidité, l'allocation de prestations et le financement garantis jusqu'alors par la Confédération. Pour rappel, ces prestations concernent le droit aux mesures pédago-thérapeutiques (orthophonie, psychomotricité et service éducatif itinérant) et celles relatives à la formation scolaire spéciale.

Après consultation avec l'OFAS, la commission cantonale d'intégration a pu finaliser les directives facilitant et clarifiant sur les plans pédagogique, administratif et de financement les procédures.

Après plus de six années, le projet de soutien pour les élèves souffrant de graves troubles du langage et fréquentant l'école publique a enfin aboutit. En collaboration avec le Centre régional d'apprentissages spécialisés (CERAS), ce sont aujourd'hui huit à dix enfants qui peuvent bénéficier, "in situ", d'un soutien spécialisé.

Sur le plan des institutions, une réflexion s'est engagée en matière de restructuration. Décidée par l'Etat, elle vise en priorité à faire des économies.

Centre de psychomotricité

Le nombre de postes n'a pas changé soit un total de 7,8 dont 5,4 sont dévolus à l'ambulatorio et 2,4 aux interventions dans les institutions spécialisées.

Durant l'année scolaire 2005-2006, la répartition des prises en charge se décline de la manière suivante.

	Dossiers traités	Suivis de l'année précédente	Nouvelles demandes traitées	Demandes et bilans sans suite
Neuchâtel	43	24	19	7
Val-de-Ruz	31	14	17	2
Val-de-Travers	17	9	8	-
Cornaux-Entre-deux-Lacs	22	14	8	2
La Chaux-de-Fonds	58	21	37	8
Le Locle	60	16	44	12

En juillet 2006, la situation était ainsi:

	Demandes en attente	Traitements en attente	Traitements en cours	Traitements terminés
Neuchâtel	19	4	22	10
Val-de-Ruz	-	1	13	15
Val-de-Travers	10	3	11	3
Cornaux-Entre-deux-Lacs	1	1	15	4
La Chaux-de-Fonds	17	9	28	13
Le Locle	14	12	25	9

Au cours de cette année, le centre s'est engagé dans les manifestations suivantes:

- L'exposition "Nos chers petits, Joie et Exaspération"
- La journée romande de la psychomotricité organisée par l'ASTP.

Dans le domaine de la formation, neuf étudiant(e)s de l'école de Genève ont été suivis en stage soit:

- 1 de 2^{ème} année,
- 6 de 3^{ème} année,
- 2 de 4^{ème} année.

De plus, le centre a participé à la formation des futurs enseignants dans le cadre d'un séminaire mis en place par la HEP-BEJUNE.

Par l'occupation d'un siège dans le groupe de travail de l'enseignement spécialisé, le centre est impliqué de manière très active dans les travaux de la RPT.

Enfin, il est à relever que sur l'ensemble du canton, la liste d'attente d'enfants en besoins de thérapie est très importante. La situation est particulièrement difficile sur le Littoral et le projet de l'ouverture d'une antenne dans la région de la Béroche est maintenant sérieusement à l'étude.

Orthophonie

Le colloque des responsables de l'orthophonie (pour rappel, structure qui rassemble les responsables des centres communaux, du Colin - Centre des orthophonistes-logopédistes indépendants neuchâtelois - et des institutions) s'est réuni à sept reprises sous la présidence du service de l'enseignement obligatoire.

L'essentiel des travaux a porté sur:

- La RPT et ses conséquences en matière de prestations, à l'aube du retrait du financement de l'assurance invalidité.
- L'accord intercantonal CDIP sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée.
- La cantonalisation de la formation scolaire spéciale et les prestations de l'orthophonie durant la période transitoire 2008-2011
- L'évolution, des conventions entre les centres et les communes depuis le retrait du subventionnement du canton,
- L'application des directives en matière de dyslexie et de dysphasie dans l'école obligatoire
- Le statut des stagiaires

6.4. Enseignement secondaire 1

Effectifs

L'enseignement secondaire 1 enregistre, depuis l'année scolaire 2005/2006, une diminution régulière du nombre d'élèves. L'année 2006-2007 voit ainsi le nombre d'élèves se réduire encore à l'échelle cantonale; le nombre de classes diminue en conséquence:

Élèves et classes 2000-2001	7'648	418	18,29 élèves par classe
Élèves et classes 2001-2002	7'874	432	18,22 élèves par classe
Élèves et classes 2002-2003	8'074	446	18,10 élèves par classe
Élèves et classes 2003-2004	8'271	456.5	18,12 élèves par classe
Élèves et classes 2004-2005	8'422	459	18,35 élèves par classe
Élèves et classes 2005-2006	8'321	454	18,33 élèves par classe
Élèves et classes 2006-2007	8'237	438	18,81 élèves par classe (au 31.12.2006)

Le nombre d'élèves par classe tient compte des effectifs en classes Terminales et classes 6^e de transition pour lesquelles le nombre d'élèves par classe est réduit pour des raisons pédagogiques.

Innovation pédagogique au secondaire 1

Le plan d'études pour le degré 7 est entré en vigueur à la rentrée d'août 2006. Dans une phase préalable, au cours du mois de mai 2006, une formation a été dispensée au corps enseignant travaillant au 3^{ème} cycle, soit aux degrés 7-8-9 de la scolarité obligatoire. Les formateurs en établissement ont traité de thématiques variées telles que le travail par objectif dans le cadre des disciplines, l'évaluation formative, le travail en équipe pédagogique et les séances de parents.

Au cours de cette année scolaire, les formateurs assureront un suivi auprès des enseignants du degré 7 sous forme de modules très spécifiques liés aux problématiques rencontrées par les maîtres dans leur travail au quotidien.

Une séance de rattrapage pour les maîtres n'ayant pas suivi la formation initiale a été organisée au début du mois de septembre 2006; celle-ci a rassemblé pas moins d'une trentaine d'enseignants.

Enfin, les directeurs d'établissement ont reçu pour mission de vérifier que la mise en œuvre soit appliquée selon les modalités définies conjointement par le service de l'enseignement obligatoire et la HEP-BEJUNE. Deux rapports des directions d'école viendront quittance cette mission à fin janvier et à fin mai 2007.

Moyens d'enseignement

Français

Le nouveau cours de français en structuration (vocabulaire, orthographe, grammaire et conjugaison) destiné aux élèves du degré 7 a été distribué à la rentrée d'août 2006. Le canton du Jura a également introduit, dès cette rentrée scolaire, le même moyen dans ses établissements.

La rédaction du cours de 8^e année se poursuit et sera à disposition des élèves dès la rentrée scolaire 2007/2008. La parution des ouvrages relatifs aux autres degrés devrait se poursuivre jusqu'en 2008.

Allemand

Cette discipline ne fait pas, pour le moment, l'objet d'une rénovation des moyens. Le canton reste toutefois attentif aux travaux romands en la matière tout en visant une certaine harmonisation.

Anglais

La généralisation de l'anglais à l'école obligatoire, ceci dès la 7e année, est encore à l'étude et les travaux y relatifs devront se concrétiser à moyen terme en cohérence avec la déclaration de la CIIP en matière d'apprentissage des langues étrangères. A l'heure actuelle, la réflexion concernant la rénovation éventuelle des moyens d'enseignement d'anglais (GO !) se poursuit. Tout comme pour la discipline de l'allemand, une attention particulière est accordée aux travaux romands dans une perspective d'harmonisation et à l'application du "Cadre européen commun de référence pour les langues", édité par le Conseil de l'Europe.

Histoire et Enseignement des cultures religieuses et humanistes

Un manuel "Histoire 7e" produit en collaboration avec les éditions Nathan a été distribué à la rentrée d'août 2006; complété par un livre du maître comprenant également des activités. Ces documents sont placés en ligne sur le réseau pédagogique neuchâtelois (RPN). Une version papier sous forme d'un classeur produit par le service du matériel et des imprimés sera toutefois distribué aux enseignants.

La partie dévolue aux cultures religieuses et humanistes comprend dans ce volume le christianisme orthodoxe, le monde musulman et l'Église au Moyen-Age.

Séminaire d'éducation civique (monde contemporain et citoyenneté)

Le mémento "Institutions politiques suisses" produit par les éditions LEP et illustré par Mix et Remix a été distribué à tous les élèves du degré 9. Un cahier d'activités est actuellement en préparation pour accompagner ce document.

Un mémento destiné aux enseignants et rédigé par un maître chevronné, M. P.-Y. Sandoz, est en phase d'expertise auprès de la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel. Si ce document est agréé, il sera distribué en fin d'année scolaire.

Géographie

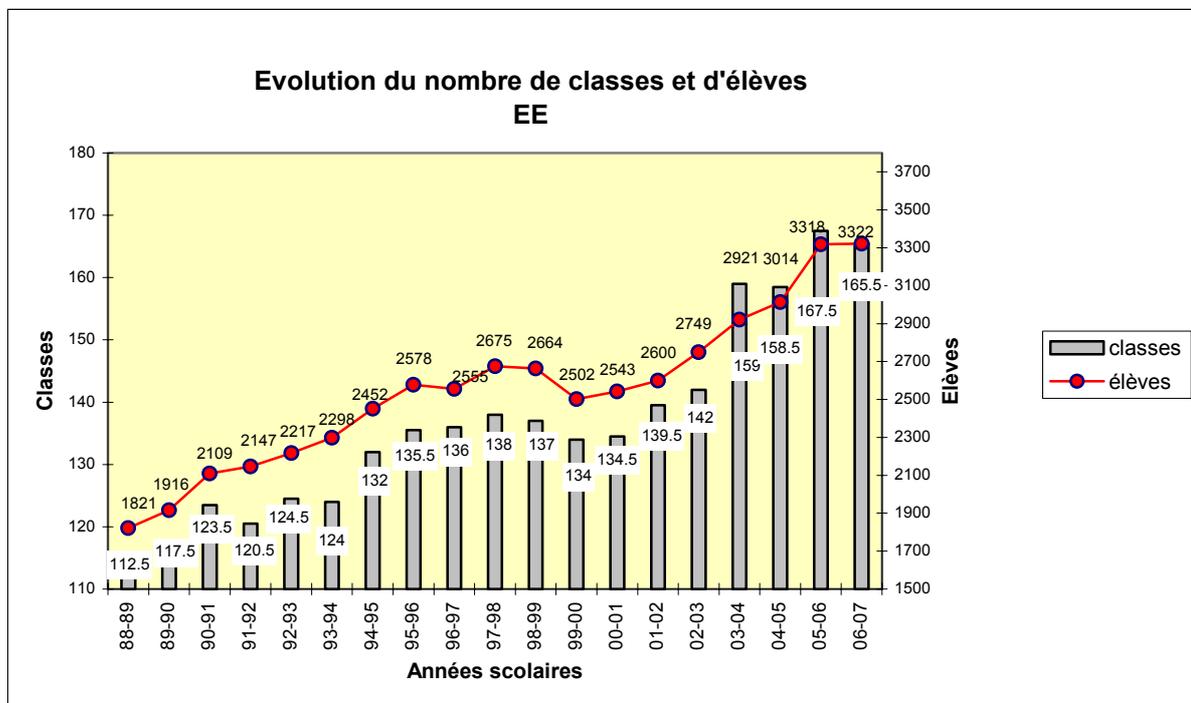
Le manuel de géographie de la Suisse, coproduit avec les cantons de Vaud et de Genève, a été introduit au degré 6. Il est complété par des séquences d'enseignement rédigées par des enseignants neuchâtelois.

Sciences de la nature

Un nouveau cours, sous forme de cédérom, a été introduit au degré 6 afin d'être en phase avec le nouveau plan d'études. Rédigé par deux enseignants, ce cours fait déjà appel à des notions de chimie et de physique dans le cadre des thématiques "Phénomènes naturels et techniques" et "Le corps humain".

6.5. Évolution des effectifs*

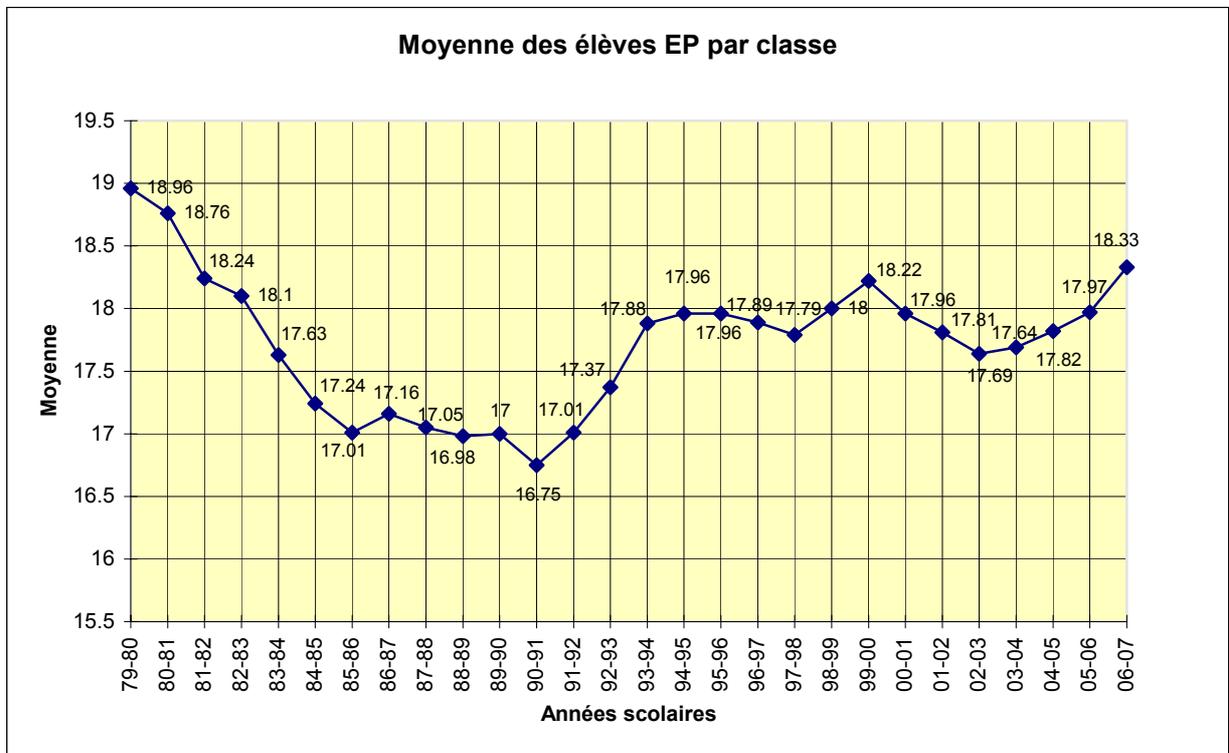
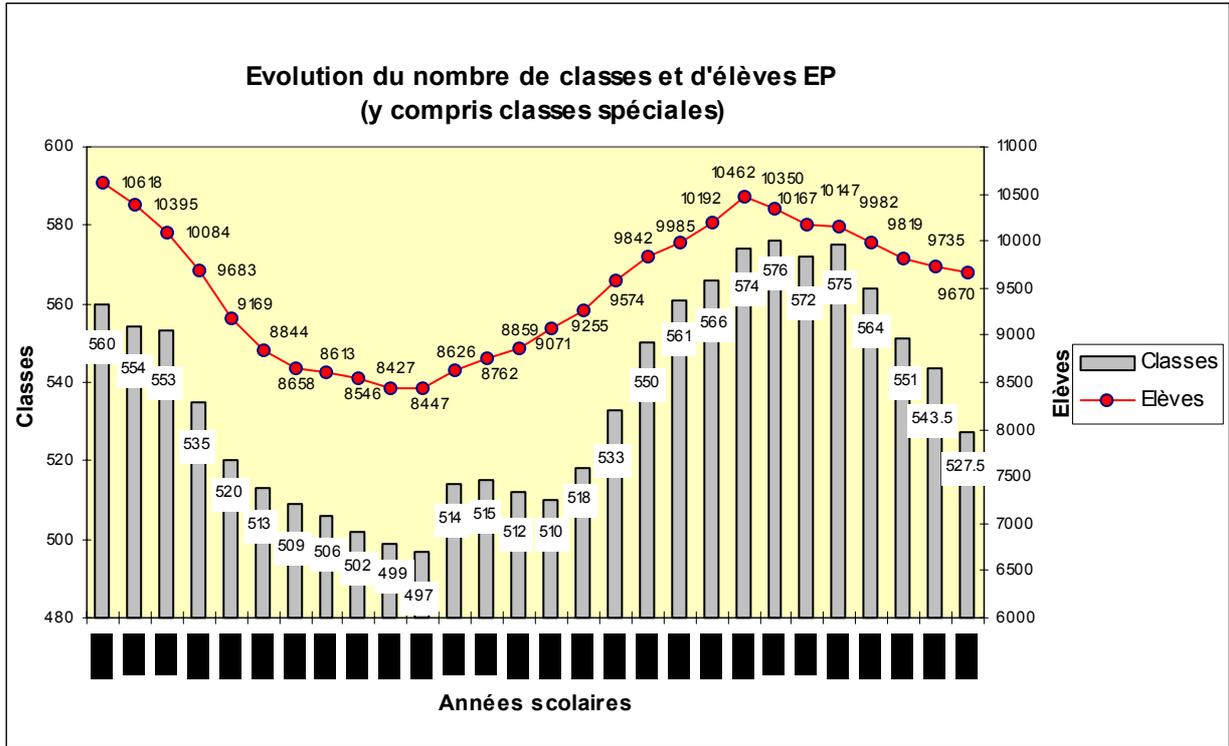
*Données de décembre 2006.



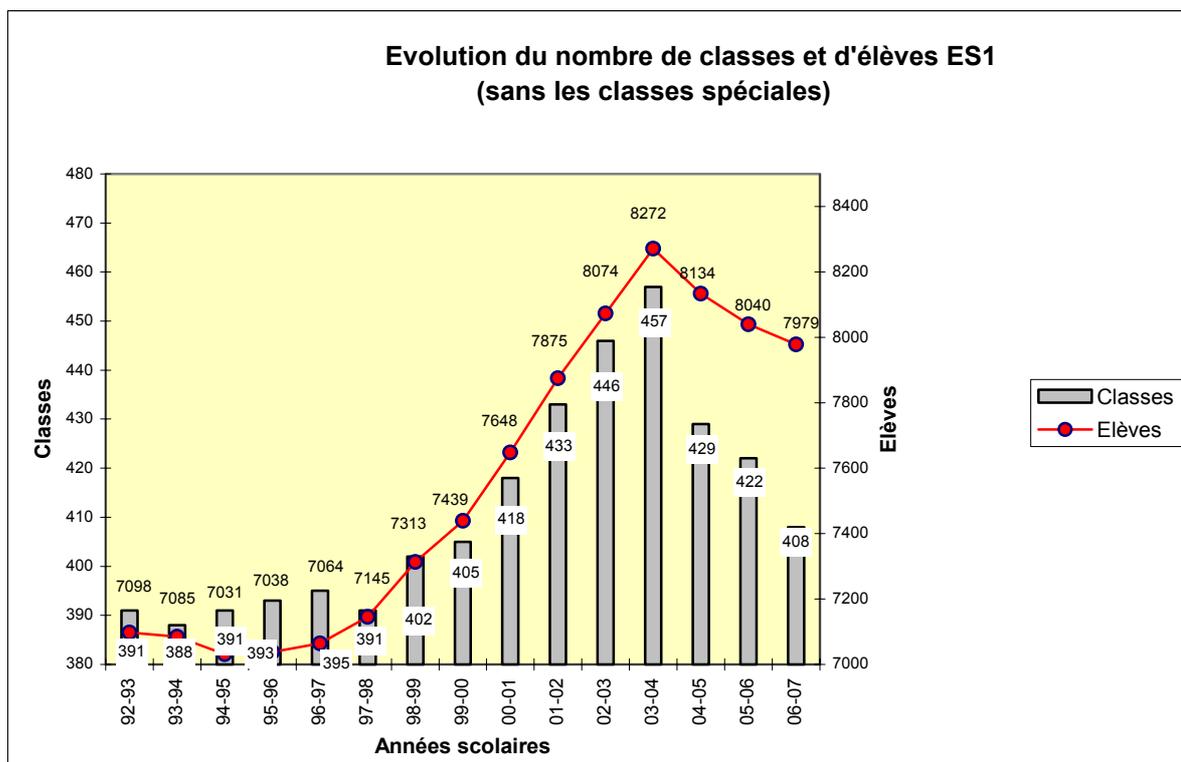
Enseignement préscolaire

L'augmentation des effectifs et du nombre de classes est due principalement à la mise en place de la 2^e année d'école enfantine. De plus, l'augmentation du nombre des classes ne suit pas exactement l'évolution positive du nombre d'élèves en raison du minimum moyen de 21 élèves requis pour une ouverture.

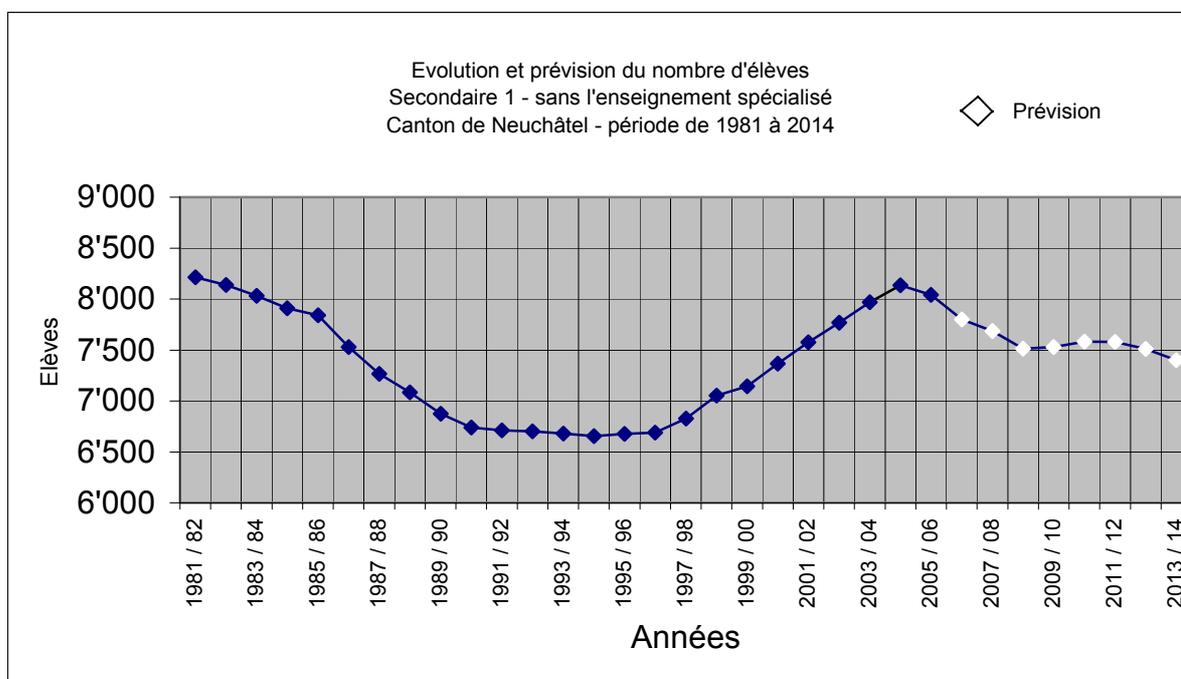
Enseignement primaire



Enseignement secondaire 1



Dès l'année scolaire 2004-2005, les données ne tiennent pas compte du nombre d'élèves et de classes des Fondations Sandoz et Carrefour.



6.6. Législation*

*Voir chapitre du secrétariat général.

6.7. Commissions consultatives

Conférence de l'enseignement obligatoire

Une séance commune avec les cadres des écoles enfantines, primaires et secondaires 1, présidée par la cheffe du département, s'est tenue le 13 mars 2006. Elle traitait principalement des mesures d'économies réalisables dans la scolarité obligatoire et s'est terminée par une conférence sur le thème du redoublement scolaire.

Conseil scolaire

Le Conseil scolaire a tenu sa première séance de législature 2005-2009, présidé par la Conseillère d'Etat Mme Sylvie Perrinjaquet, le 18 avril 2006. Il a reçu une information approfondie sur:

- Le Plan d'études neuchâtelois du secondaire 1 (PENSE), le plan d'études cadre romand (PECARO) et le projet d'harmonisation suisse de l'École obligatoire (HarmoS);
- Le programme de législature et les mesures d'économies.

La dernière séance s'est tenue le 6 février 2007.

Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP)

La Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP), présidée par le chef du service de l'enseignement obligatoire, a été réunie 6 fois, pour traiter de:

- Mesures d'économies
- Choix des moyens d'enseignement pour la lecture
- Éducation physique: lignes directrices des actions envisagées pour les années à venir
- Rapport du Groupe de pilotage "Allemand"
- Formation continue du corps enseignant: modalités, suivi, incidences des accords de Bologne sur la formation
- Introduction du plan d'études neuchâtelois au secondaire 1 (PENSE) 7-8-9
- Retraite anticipée
- Informatique et statistique scolaires
- Dossier Mathématiques: information sur l'enquête Matheval
- Présentation du document de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) "Enseignement/apprentissage du français en Suisse romande. Orientations"
- Campagne contre la pédocriminalité sur Internet
- Activités extra-scolaires: état du dossier et recommandations pour l'année scolaire

- Point de situation relative à l'emploi: programme de 1er emploi; état du dossier
- Bilan de l'année scolaire 2005-2006 et organisation de l'année scolaire 2006-2007
- Convention scolaire romande et projet d'harmonisation suisse de l'école obligatoire (HarmoS)
- Définition du profil pour les enseignants primaires de l'espace BEJUNE dans la décennie à venir (profils actuels, tendances, besoins, etc.)
- Épreuves de référence
- Allemand: présentation d'un concept de formation continue
- Présentation et fonctionnement du Fonds pour projets scolaires en éducation à l'environnement
- Relations École-Familles
- Appuis en éducation musicale; bilan et attentes.

Conférence des directeurs d'écoles secondaires

Entre janvier et décembre 2006, la Conférence a tenu 8 séances sous la présidence du chef de service. En plus des objets touchant au fonctionnement même des écoles secondaires, la Conférence a étudié plus particulièrement les thèmes suivants:

- Mesures d'économies: propositions pour le budget 2007
- Procédures de licenciement
- Groupes de travail et plan de législature
- Rencontre avec la HEP-BEJUNE PF2
- Présentation du CIFOM-ESTER
- Évolution pédagogique au secondaire 1
- Capa'cité, la cité des métiers
- Sports-Arts-Études: synthèse et perspectives
- Marché de l'emploi
- Présentation et fonctionnement du Fonds pour projets scolaires en éducation à l'environnement
- Campagne contre la pédocriminalité sur Internet
- Comment négocier sa première place d'apprentissage
- Mandat de la CDES
- Indice d'encadrement
- Incidences des mesures d'économie sur les prestations du service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) au secondaire 1
- Etat des lieux des moyens d'enseignement en mathématiques
- Informatique scolaire: état des lieux et perspectives
- Dossier École-Familles
- Formation des enseignants.

6.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes

Classes enfantines

Le nombre des classes enfantines reconnues sur le plan cantonal pour l'année scolaire 2006-2007 s'élève à 165,5. On notera que, dans les 7 communes suivantes, les classes ont un horaire partiel: Fresens, La Côte-aux-Fées, Valangin, Le Cerneux-Péquignot, La Brévine, La Chaux-du-Milieu et Les Planchettes.

Les élèves qui fréquentent les classes enfantines reconnues se répartissent de la manière suivante:

1562 sont en 1^{ère} année enfantine (4 ans)

1760 sont en 2^e année enfantine (5 ans)

L'effectif des titulaires de classes enfantines reconnues se présente comme suit:

3 maîtres d'école enfantine

246 maîtresses d'école enfantine

représentant

76 postes complets et 173 postes partiels.

Classes primaires

Évolution du nombre de classes

Le nombre de classes primaires a passé de 543.5 au 31 décembre 2005 à 527.5 au 31 décembre 2006. Cette diminution de 16 classes est expliquée de la manière suivante: Neuchâtel (-4), Boudry (-1), Le Landeron (-2), Cortaillod (-1), Colombier (-1), Auvernier (-1), Peseux (-1), Saint-Aubin-Sauges (-1), Môtiers (-1), Couvet (-1), Fleurier (-1), Les Bayards (-1), Savagnier (+1), Les Geneveys-sur-Coffrane (+1), La Chaux-de-Fonds (-2).

L'effectif des titulaires de classes se présente comme suit:

836 maîtres à temps complet ou partiel

254 maîtres spéciaux, y.c. soutien pédagogique, éducation par le mouvement et appui langagier

46 maîtres assurent des appuis ou des décharges

Pour la rentrée scolaire d'août 2006, les postes ouverts suivants ont fait l'objet d'une offre publique d'emploi:

8 postes complets d'instituteurs/trices (12 en 2005), dont 2 pour l'enseignement spécialisé,
37 postes partiels d'instituteurs/trices (35 en 2005), dont 3 pour l'enseignement spécialisé,
10 postes spéciaux partiels (soutien pédagogique, éducation par le mouvement, éducation physique et sportive, activités créatrices sur textiles).

6.9. Épreuves

Épreuves de référence

L'édition 2006 des épreuves de référence a été consacrée à la connaissance de l'environnement, plus précisément aux domaines de la zoologie et de la biologie. Elles visaient à valider certains objectifs du classeur "Grille horaire et programmes". Rappelons également que cette discipline entre dans la liste des matières à évaluer sommativement au terme de chacun des degrés de la scolarité primaire.

Les résultats peuvent être considérés comme bons. De même que pour d'autres disciplines, l'hétérogénéité de ceux des premiers degrés s'estompe au fil des degrés. Voici le détail des résultats:

1 ^{ère} année	18,87 points sur un total de 24, seuil du suffisant à 16 points
2 ^{ème} année	19,73 points sur un total de 26, seuil du suffisant à 17 points
3 ^{ème} année	21,90 points sur un total de 26, seuil du suffisant à 17 points
4 ^{ème} année	21,74 points sur un total de 26, seuil du suffisant à 18 points
5 ^{ème} année	21,95 points sur un total de 26, seuil du suffisant à 18 points

Statistique des épreuves d'orientation (année scolaire 2005/2006)

Dans le tableau ci-dessous, on trouve successivement les effectifs et les pourcentages des élèves ayant obtenu un code aux trois critères qui déterminent l'orientation (F = filles; M = garçons):

Élèves promus

Codes Epreuves	F		M		Total	
A	201	26,10 %	187	25,55 %	388	25,83 %
B	435	56,49 %	438	59,84 %	873	58,12 %
C	134	17,40 %	107	14,62 %	241	16,05 %
Totaux :	770	100%	732	100%	1502	100%

Codes Notes	F		M		Total	
A	351	45,58 %	315	43,03 %	666	44,34 %
B	301	39,09 %	277	37,84 %	578	38,48 %
C	118	15,32 %	140	19,13 %	258	17,18 %
Totaux :	770	100%	732	100%	1502	100%

Codes Maîtres	F		M		Total	
A	400	51,95 %	333	45,49 %	733	48,80 %
B	314	40,78 %	303	41,39 %	617	41,08 %
C	56	7,27 %	96	13,11 %	152	10,12 %
Totaux :	770	100%	732	100%	1502	100%

Orientations	F		M		Total	
7MA	395	51,30 %	364	49,73 %	759	50,53 %
7MO	234	30,39 %	218	29,78 %	452	30,09 %
7PP	141	18,31 %	150	20,49 %	291	19,37 %
Totaux :	770	100%	732	100%	1502	100%

Élèves promus sur décision du conseil de classe

Orientations	F		M		Total	
7PP	51	50,50 %	50	49,50 %	101	100,00 %
Totaux :	51		50		101	100%

Élèves non-promus

Orientations	F		M		Total	
6OR	18,00	47,37 %	20,00	48,78 %	38	48,10 %
6TR	14,00	36,84 %	18,00	43,90 %	32	40,51 %
TE	6,00	15,79 %	3,00	7,32 %	9	11,39 %
Totaux :	38	100%	41	100%	79	100%

Source: Base Oracle du STI

Commentaires:

Dans la dernière partie du tableau (Orientations), on constate que des élèves ont eu la possibilité de poursuivre leur scolarité:

- en section de maturités;
- en section moderne;
- en section préprofessionnelle.

Ces résultats sont à compléter avec la population d'élèves non promus, ceux qui ont passé les épreuves à titre indicatif et les divers autres cas.

En résumé:

Total des élèves:

1713 élèves ont terminé l'année scolaire et ont passé les épreuves cantonales.

Élèves promus:

1526 élèves ont obtenu un code note (A, B ou C) et sont donc promus.

Sur ces 1526 élèves, 24 n'ont pas reçu de code: "avis du maître".

Les 4 tableaux des élèves promus se basent donc sur 1526-24 = 1502 élèves.

Élèves non-promus et élèves promus sur décision du conseil de classe:

180 élèves n'ont pas obtenu le code note minimum de C.

Sur ces 180, 101 élèves sont promus sur décision du conseil de classe.

79 élèves ne sont pas promus.

Autres:

- 5 élèves ont passé les épreuves cantonales à titre indicatif.
- 2 élèves n'ont pas reçu d'orientation.

Épreuves cantonales de 9^e année 2005-2006

Les épreuves cantonales de 9^e année n'ont pas eu lieu en 2006.

6.10. Bureau de l'informatique scolaire**Personnel**

Etat du personnel au 31 décembre 2006: 9 personnes pour 6,1 postes, selon la répartition suivante:

- 1 chef de bureau (100%)
- 1 chef de projets (100%)
- 1 chargée de recherche (100%)
- 1 collaboratrice PAO (60%)
- 1 collaboratrice administrative (60%)
- 1 collaboratrice administrative (50%)
- 1 responsable de la gestion administrative des écoles (90%)
- 1 secrétaire (20%)
- 1 secrétaire (30%)

Statistique scolaire

Depuis le 1^{er} juillet 2006, le volet "statistique scolaire" de l'OSIS a été intégré à l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT). Un seul poste de travail a été déplacé à l'OCSTAT. Les autres collaborateurs ayant une activité dans le cadre de la statistique restent au Bureau de l'informatique scolaire, avec une utilisation de leurs compétences et un recours à leur collaboration dans le cadre des projets communs développés par les deux entités. L'appui à la gestion des épreuves cantonales se poursuit.

Enfin, cette intégration au sein de l'OCSTAT devrait aboutir à une valorisation de la mission générale de la statistique scolaire qui a pour tâches de:

- développer un "observatoire" de statistiques de l'enseignement qui mette à disposition les données indispensables au pilotage du système éducatif neuchâtelois;
- faciliter la préparation, le suivi et l'évaluation des résultats des politiques publiques en matière d'enseignement;
- aider à la mise en place de nouveaux projets, en s'appuyant sur une base d'information et de connaissances objectives et sur des éléments prospectifs établis conformément à des principes scientifiques;
- satisfaire aux besoins et aux demandes de l'Office fédéral de la statistique (OFS) en matière de statistique de l'enseignement, dans le cadre des enquêtes prévues par la législation fédérale;

- répondre aux besoins d'information des autorités politiques, du Département de l'éducation, de la culture et des sports, des professionnels de la formation, de l'administration, des milieux scientifiques, de l'économie, des partenaires sociaux, de divers groupes d'intérêts, des médias et du public en général;
- améliorer la connaissance du "capital humain" de la population neuchâteloise, dans son évolution temporelle et en comparaison avec d'autres entités géographiques.

Recherche pédagogique

La mission générale de la recherche pédagogique vise à fournir aux responsables du DECS les instruments nécessaires au pilotage du système scolaire et à l'orientation de leurs décisions.

Les axes de recherche sont actuellement:

- La participation aux enquêtes intercantionales et internationales: PISA 2006 (analyse des résultats et élaboration du rapport de recherche), PISA 2009 (préparation de l'enquête);
- La participation à l'élaboration de standards de l'enseignement au niveau national: projet HarmoS;
- Le suivi des innovations sur l'ensemble de la scolarité obligatoire par des études thématiques et ponctuelles: participation à la mise en place d'un dispositif d'épreuves au niveau 8, Projet "Direction 08" de La Chaux-de-Fonds;
- Le suivi de l'introduction des nouvelles technologies de l'information par des études thématiques et ponctuelles: expérience Paraschool au secondaire 1, projets du CRIP;
- La veille pédagogique relative aux innovations et travaux conduits au niveau romand et national sur l'ensemble de la scolarité obligatoire: les épreuves de référence romandes (mandat de la CIIP) et les séquences didactiques de français.

Épreuves cantonales

Le Bureau de l'informatique scolaire apporte un soutien logistique au service de l'enseignement obligatoire pour la composition, la réalisation, la correction et la diffusion des résultats des épreuves cantonales d'orientation.

Portail et Réseau Pédagogique Neuchâtelois

Durant cette année, l'installation d'une dernière école primaire et la connexion de plusieurs écoles enfantines marquent l'aboutissement du projet ICT initial.

L'accès au Réseau Pédagogique Neuchâtelois depuis le domicile est progressivement proposé aux enseignants. En cette fin d'année, 150 enseignants (responsables informatiques) auront accès depuis leur domicile aux ressources privées et publiques ainsi qu'à la plupart des logiciels du RPN. Cet accès sera généralisé à l'ensemble du corps enseignant au début de l'année prochaine.

Le portail RPN basé sur un système de gestion de contenu voit progressivement la multiplication de rédacteurs formés, offrir leurs compétences dans leur domaine privilégié. Cela permet, moyennant un modérateur, d'augmenter la qualité des ressources mises à disposition sur le portail pédagogique.

L'information générale passe en priorité par les rubriques "actualités" et "événements" du portail pédagogique, ce qui permet une centralisation et un contrôle de l'information et évite, de ce fait, une surcharge de la messagerie électronique.

Un lien rapide vers les informations techniques du STI a été mis en place, afin d'améliorer la communication en cas de panne ou d'intervention du service technique.

Quelques services sont proposés directement en ligne: Commande de consommables, feuille de commande du matériel scolaire, inscriptions, etc.

Projets en cours

Suite à la réorganisation de l'informatique scolaire, les projets suivants ont été mis en place et seront développés au cours de la prochaine année:

1. Actualiser, par niveau scolaire, la présentation et le contenu du site RPN.
2. Poursuivre et consolider la mise en place de l'animation de proximité.
3. Développer des ressources pédagogiques pouvant être directement intégrées dans les pratiques d'enseignement.
4. Exploiter les ressources offertes par le portail d'accès Educanet2.
5. Définir des contenus qui pourraient être développés dans les domaines du français et des mathématiques, indépendamment de la plate-forme d'apprentissage que le canton choisira.
6. Développer un logiciel pédagogique permettant aux élèves d'exercer du vocabulaire.
7. Poursuivre la campagne "Prévention et éthique" en collaboration avec le chef de la sûreté.

Gestion administrative des écoles (CLOEE)

CLOEE est le logiciel de référence pour la gestion administrative de tous les élèves et enseignants du canton à l'exception de l'Université. L'objectif fixé au début de l'année de déployer ce logiciel dans toutes les écoles primaires du canton est quasiment atteint. La dernière école, qui s'est ouverte dernièrement, sera équipée dans le courant du printemps 2007. Le nouvel objectif à atteindre dans les trois prochaines années est de permettre à tous les maîtres de classe du canton, les institutions et les établissements spécialisés d'avoir accès à ce moyen d'information. Dans les établissements secondaires et professionnels où l'utilisation de CLOEE est journalière et plus complexe, les demandes d'améliorations sont devenues monnaie courante. Afin de coordonner et de planifier cette importante quantité de projets, les responsables des services de l'éducation (SEO, SFPL), d'entente avec le service du traitement de l'information (STI) et le Centre électronique de gestion de la ville de Neuchâtel (CEG), concepteur du logiciel, ont mis sur pied une organisation décisionnelle pyramidale qui répond à un réel besoin.

Une autre constatation réjouissante est le fait que dès cette année, toutes les écoles secondaires 1 du canton ont adopté le même logiciel de gestion des horaires scolaires.

6.11. Éducation routière

Dès le mois d'août 2006, de grands changements sont intervenus au sein des brigades d'éducation routière. En effet, dans le cadre de la reprise de la police de la Ville de La Chaux-de-Fonds par la police cantonale au 1^{er} janvier 2007, les éducateurs de la Ville de La Chaux-de-Fonds ont déjà rejoint la brigade de la gendarmerie: ce regroupement a été avancé au mois d'août pour être en accord avec la rentrée scolaire.

Le 21 juin, la "Coupe scolaire cycliste" s'est parfaitement déroulée à Auvernier dans un environnement magnifique et dans des conditions idéales. Il convient de signaler l'investissement important des policiers ainsi que l'aide des collaborateurs externes. Grâce à des donateurs fidèles et nombreux, la palette des prix a de nouveau pu être alléchante.

Dans le cadre de leur tâche de création de moyens d'enseignement, les policiers ont élaboré un tapis de circulation qui sera utilisé pour l'école enfantine dès 5 ans.

La campagne "A pied, c'est mieux !" a été poursuivie sous la responsabilité de ses deux responsables, MM. Thierry Gogniat et Michel Cugnet. Plusieurs actions ont été soutenues:

- Pour promouvoir le goût de la lecture chez les jeunes enfants, les classes d'écoles enfantines se déplacent en groupe pour remettre à d'autres classes les livres que les élèves ont lus. 100 coupe-vent et casquettes ont été fournis aux élèves de La Chaux-de-Fonds et du Locle.
- Au collège des Girardet du Locle, la cour a été rendue aux élèves. Pour marquer l'événement, une kermesse avec lâcher de ballons et concours a eu lieu grâce au soutien octroyé.
- Comme chaque année scolaire, une information globale a été transmise à l'ensemble des écoles enfantines et primaires (1P, 2P, 3P) du canton sous la forme d'un concours. 9000 cartes ont été distribuées et 774 ont été retournées.
- En l'espace de cinq ans, le nombre de pédibus est passé de un à douze. Aujourd'hui, ces pédibus représentent environ 190 parents et 220 enfants. Quatre nouveaux pédibus sont nés à Dombresson, Boudry, Bôle et Fleurier.

Le concept "Concer'pop" (concept de circulation et d'éducation routière en scolarité post-obligatoire du Pays de Neuchâtel) s'est, une nouvelle fois, adressé aux étudiants et apprenants des écoles secondaires supérieures et de l'enseignement professionnel de notre canton. La campagne qui comporte à la fois une partie théorique et une partie pratique a accueilli 131 classes. La remise des prix a eu lieu au Centre professionnel du littoral neuchâtelois le 4 décembre 2006 en présence de Mme Sylvie Perrinjaquet, Conseillère d'Etat.

Nous tenons à souligner combien est précieuse la collaboration des polices communales dans les diverses actions menées, tout au long de l'année. Ce sont des relais importants sans lesquels le travail effectué n'aurait pas le même impact.

Au sein de la commission d'éducation routière, deux départs ont été enregistrés:

M. Pierre Miéville, secrétaire au centre secondaire des Terreaux, membre depuis plusieurs années de la CER a fait valoir son droit à la retraite à la fin de l'année scolaire 2006-2007. Il a été remplacé par Mme Wendy Herzig, secrétaire dans la même école.

Mme Jacqueline Paeder, inspectrice d'écoles et présidente de la commission technique d'éducation routière a également fait valoir son droit à la retraite au 31 octobre 2006. Elle est remplacée à compter du 1^{er} janvier 2007 par M. Pascal Cosandier, nouvel inspecteur d'écoles.

Les brigades d'éducation routière sont composées de:

Moniteurs de la brigade d'éducation routière de la gendarmerie:

- Sgtn chef J.-C. Rohrbach, chef de la brigade
- Sgt-chef J.-L. Chervet, adjoint au chef de la brigade
- Sgt-chef B. Matthey
- App N. Doudin

Moniteurs des polices locales des villes:

- Neuchâtel: cpl F. Philippin, app H. Morgenthaler
- Le Locle: cpl O. Gsteiger, cpl M. Châtelain

Les champs d'activités n'ont pas changé:

- 1^{ère} année d'école enfantine: comportement dans la voiture et comportement dans la rue;

- 2^e année d'école enfantine: comportement du piéton et traversée de la chaussée;
- école primaire, degré 1: traversée de la chaussée, reconnaissance du chemin école-domicile;
- école primaire, degrés 2 et 3: traversée de la chaussée, dangers de la route;
- école primaire, degrés 4 et 5: connaissance des signaux, règles de sécurité routière, équipement du vélo, règles concernant les engins assimilés à des véhicules, jardin de circulation;
- école secondaire, degré 6: examen pour cycliste, théorie et pratique;
- école secondaire, degré 7: consolidation des connaissances relatives aux cycles, notions concernant les cyclomoteurs;
- école secondaire, degré 8: jeux et sports sur la route et leurs conséquences;
- école secondaire, degré 9: sécurité relative aux cyclomoteurs, notions de responsabilité dans le trafic.

Autres activités:

- conduite des traditionnelles campagnes, notamment celle du *Merle Blanc* de l'ACS;
- présence des agents aux abords des collèges primaires et secondaires, de même que lors de manifestations impliquant des enfants;
- participation à la création de moyens d'enseignement;
- animation des séances relatives aux mesures éducatives prises à l'encontre d'adolescents qui ne respectent pas les règles de la circulation;
- contrôle des vélos, à la demande de plusieurs commissions scolaires ou collèges du canton;
- formation des patrouilleurs scolaires et des patrouilleurs adultes;
- en collaboration avec les écoles enfantine et primaire de Marin-Epagnier, sensibilisation des étudiants de la HEP-BEJUNE au rôle qu'ils devront assumer, en classe, dans le domaine de l'éducation routière;
- lors de la rentrée scolaire, distribution aux enseignants de divers documents, notamment les calendriers scolaires "*Faigaffe*" du BPA, les baudriers du TCS et le courrier BPA;
- collaboration dans le cadre de plusieurs campagnes spécifiques dont "*Rentrée scolaire*", "*A pied, c'est mieux!*";
- distribution ou expédition de matériel, notamment du document présentant les objectifs de l'éducation routière, de brochures, de dépliants, de gadgets;
- tenue de stands d'information;
- collaboration avec divers organismes, en particulier avec le Conseil de la sécurité routière, le TCS, l'ACS et le BPA.
- participation à des sessions de formation continue.

7. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCEES

7.1. Rapport du service

Grâce à l'arrivée d'une nouvelle juriste à temps partiel après un long délai de carence, la réglementation d'application de la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle a été rédigée durant le premier semestre de l'année et adoptée par le Conseil d'Etat.

Conformément aux nouvelles bases légales et réglementaires, les nouvelles structures de conduite de la formation professionnelle, à savoir le conseil et les commissions de domaines, ont été mises en place progressivement pour être désormais toutes fonctionnelles.

Au début de l'année 2006, la cheffe du DECS et le Conseil d'Etat ont décidé de donner une nouvelle structure organisationnelle à l'ensemble des formations postobligatoires dispensées dans notre canton. Rappelons que jusque-là le service de la formation professionnelle (SFP) gérait toutes les filières professionnelles des niveaux allant du préapprentissage jusqu'aux HES et que le service de la formation universitaire (SFU) gérait lui les lycées, les écoles de culture générale, l'université et la HEP.

Depuis le 1^{er} juillet, le SFP est devenu SFPL suite à l'intégration des lycées et des écoles de culture générale. Formellement, ces écoles sont regroupées au sein du bureau des lycées académiques neuchâtelois (BLAN) qui fait partie intégrante du service. Le SFU est devenu le service des hautes écoles et de la recherche (SHER) en accueillant les HES en son sein.

Cette restructuration s'inscrit pleinement dans les perspectives voulues par le peuple suisse qui a accepté massivement en mai 2006 la révision des articles constitutionnels relatifs à la gouvernance du système de formation suisse et notamment à la conduite des hautes écoles assurée conjointement par la Confédération et les cantons.

Au niveau secondaire 2, la plupart des cantons se donnent progressivement des structures permettant de regrouper les filières de formation professionnelle et celles de formation générale.

Ces transformations facilitent les collaborations entre les différentes écoles et le développement d'une culture commune dans le respect des spécificités des diverses voies de formation.

Au moment où la CDIP a décidé d'œuvrer à l'amélioration de la transition entre le secondaire 1 et le secondaire 2, la restructuration intervenue dans notre canton permet une approche commune de ces questions fondamentales pour les jeunes. Dans ce cadre, signalons que des groupes de travail ont remis en fin d'année un catalogue de propositions visant notamment à:

- mieux accompagner les élèves en fin de scolarité obligatoire dans l'élaboration de leurs projets de formation subséquente;
- améliorer la lisibilité et la cohérence des offres de préapprentissage dans le haut et le bas du canton;
- favoriser l'insertion professionnelle des jeunes les plus fragiles en offrant des voies de formation différenciées et adaptées notamment aux bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans pour lesquels le Grand Conseil a adopté en décembre un vaste plan d'action.

Diverses autres restructurations ont été conduites durant l'année 2006. Ainsi, comme prévu, le Grand Conseil a avalisé en été l'intégration du Centre Pierre-Coullery au sein du CIFOM où il continue à dispenser l'ensemble des formations du domaine de la santé et du social sous l'appellation d'École Pierre-Coullery.

Conformément aux intentions annoncées par le Conseil d'Etat dans son programme de législature, les filières de formation professionnelle du niveau supérieur (ES) ont été

regroupées au sein d'une seule entité: l'École Supérieure du canton de Neuchâtel (ESNE). Ainsi, si les formations continuent à être dispensées dans les différents centres professionnels en fonction de leurs compétences et des infrastructures permettant des activités spécifiques, l'ensemble est organisé et conduit par un seul comité de direction regroupant les responsables des diverses filières. Cette nouvelle structure permettra de réaliser des économies annuelles de fonctionnement de l'ordre de 600.000 francs en 2007 et de 800.000 francs en 2008.

Depuis l'automne 2006, le CPLN et le CIFOM ont mis en commun leurs offres de formation continue. C'est là un premier pas vers la mise en place d'une structure unifiée de formation continue qui regroupera encore d'autres partenaires du secteur public neuchâtelois.

En septembre, la formation professionnelle neuchâteloise a vécu un événement sans précédent avec la manifestation Capa'cité. Grâce à l'engagement extraordinaire de responsables d'associations professionnelles, d'écoles professionnelles, du SFPL et en étroite collaboration avec le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP), le service de l'enseignement obligatoire (SEO) et les directions des écoles secondaires, tous les élèves de 8^e et de 9^e années ont eu l'occasion de voir à l'œuvre des apprenants et des professionnels de tous les principaux secteurs d'activité présents dans notre canton.

Par les démonstrations organisées au cœur de la ville de Neuchâtel, l'ensemble de la population a eu l'opportunité de découvrir la diversité, la richesse et tout l'intérêt des diverses formations professionnelles offertes dans notre canton. Reste à espérer que cet événement, fruit d'un partenariat exemplaire entre secteurs public et privé, n'ait pas été seulement un succès populaire remarquable mais qu'il incite réellement les entreprises à former et les jeunes à entrer dans des voies de formation dont l'importance est primordiale pour l'avenir économique et social de notre région.

Les restrictions budgétaires drastiques qui ont été imposées ont obligé les directions des centres professionnels et des lycées à prendre des décisions parfois difficiles impliquant de renoncer à certaines prestations ou de péjorer les conditions d'enseignement.

Au niveau des activités courantes du service, ces mêmes restrictions se sont traduites par une diminution du nombre de postes et par conséquent par un report de charges de travail sur l'ensemble des collaborateurs. Dans ces conditions, les situations prioritaires sont prises en charge parfois au détriment d'activités de suivi régulier. C'est le cas notamment dans la surveillance de l'apprentissage où les visites aux apprenants dans leur entreprise qui devraient être annuelles, ne peuvent plus être accomplies de façon régulière, dans la mesure où les conseillers en formation professionnelle doivent concentrer leurs efforts sur les situations les plus préoccupantes, en particulier sur celles pouvant impliquer une rupture de contrat d'apprentissage.

7.2. Personnel

Nombre	Poste	EPT
1	Chef de service	1
1	Chef du bureau des lycées académiques neuchâtelois	1
4	Adjoint au chef du service	4
1	Juriste	0.5
1	Responsable de formation	1
1	Responsable des examens	1
7	Conseiller en formation professionnelle	6
1	Responsable administratif	1
14	Collaborateur	11.3
3	Apprenant	3
2	Promoteur / chargé de mission (financement OFFT)	1.3
36	Total	31.1

7.3. Législation

Voir sous chapitre 1, secrétariat général.

7.4. Lycées académiques neuchâtelois

Comme toutes les entités de l'Etat, les lycées ont dû réaliser la performance de mise en place d'un budget 2007 en forte baisse. Cet exercice a eu de grandes répercussions sur la construction de la rentrée scolaire 2006, le budget 2007 étant dépendant pour deux tiers de l'année scolaire 2006-2007. Ce n'est pas moins de 6 millions de francs d'économie que les lycées ont réussi à dégager pour l'exercice 2007, dont environ 4.5 millions suite à des mesures structurelles. Les 85% du budget des lycées étant constitués de salaires, les mesures structurelles ont touché prioritairement le nombre d'heures d'enseignement dispensées ; citons principalement la diminution du nombre de classes par une augmentation des effectifs moyens et les suppressions d'heures dédoublées et de décharges.

A la rentrée 2006, 2'258 élèves étaient inscrits en maturité gymnasiale, nouveau record cantonal (+ 0.5% par rapport à 2005). L'évolution ne s'est cependant pas faite de manière uniforme sur tout le canton, la progression se poursuivant sur le Littoral, mais étant stoppée dans les Montagnes. Ces effectifs devraient, selon toute vraisemblance, encore croître légèrement pendant deux ans, avant d'entamer une lente décrue dès la rentrée scolaire 2009. Les effectifs du certificat de culture générale sont, eux, en légère perte de vitesse avec une diminution de 3.7% pour 540 élèves, la diminution étant cette fois enregistrée sur le Littoral.

Les remises de titres 2006 ont vu 626 élèves obtenir leur maturité gymnasiale (année record de la première volée du bourrelet démographique, en augmentation de 19.5% par rapport à 2005). Parmi eux, 81 auront suivi un cursus bilingue français-allemand ou français-anglais et 61 étaient issus d'un autre canton. Les écoles de culture générale ont, elles, délivré 94 diplômes : 64 en option socio-culturelle et 39 en option paramédicale.

Au niveau pédagogique, un projet de réforme de l'application cantonale de l'ordonnance fédérale sur le règlement de reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORRM) a été finalisé. Il est le fruit d'une large consultation au sein du corps enseignant neuchâtelois. Il devrait être validé par les autorités en 2007. Seules des modifications mineures devraient être apportées au règlement des études des lycées cantonaux. Simultanément, le DFI et la CDIP

ont lancé une consultation sur un projet de réforme beaucoup plus important au niveau national. Le canton de Neuchâtel a exprimé sa perplexité face l'ampleur d'une telle réforme et au calendrier envisagé : moins de 10 ans après l'introduction dans notre canton de la nouvelle maturité et avant la fin de l'enquête nationale d'évaluation de celle-ci (EVAMAR II), il apparaît prématuré d'envisager de modifier fondamentalement l'esprit de l'ORRM, en particulier au moment où l'enquête nationale « Transition du gymnase aux hautes écoles II » menée auprès de 6'300 étudiants des hautes écoles a démontré la satisfaction de ceux-ci quant aux connaissances et compétences acquises au secondaire 2.

Au niveau de l'espace BEJUNE, plusieurs projets de collaboration étroite au niveau des filières générales du secondaire 2 ont été définis tout au long de l'année 2006. La rentrée scolaire 2007 devrait voir la mise en place d'une passerelle BEJUNE pour l'accès aux hautes écoles aux porteurs d'une maturité professionnelle (passerelle DUBS), la mise en place d'un certificat BEJUNE de culture générale dans les options arts, musique et sport, et la consolidation des compléments de formation BEJUNE pour l'admissibilité en HES-SO dans les domaines de la santé et du social. Ce premier pas vers un espace BEJUNE de la formation du secondaire 2 permettra à notre canton de faire des économies substantielles.

Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR)

Corps enseignant

Le lycée compte 126 professeurs pour 83.04 postes complets.

Au chapitre des mutations, il convient de signaler plus particulièrement les départs à la retraite de Mmes Luce North et Françoise Bonhôte, ainsi que M. Michel Cléménçon. On notera la démission de Mmes Nadia Scapolan, Patricia Bubloz, Marie-Claire Perrenoud-Bernasconi, ainsi que M. Pascal Klingler.

7 engagements ont été possibles : Mmes Caroline Lambert et Anne-Laure Cordey ainsi que MM. Farid Bouabbadi, Gabriel Cimenti, Stephan Bucher, Abel Berrada et David Wintgens. Par ailleurs, 8 étudiants en HEP-BEJUNE effectuent leur année d'habilitation dans notre Lycée : Mmes Aline Verdon, Laetitia Badoux et Karine Triandafillu ainsi que MM. Gabriel Vaucher, Cyril Hofer, Pierik Falco, Karim Veuthey et Ali Mezouar.

Personnel administratif et de direction

Le lycée emploie 14 personnes pour 11.2 postes complets dont la direction (3.5 postes pour 1 directeur, 2 adjoints et 1 adjoint de direction) et une équipe administrative et technique (7.7 postes pour 10 personnes).

M. Gilbert Steiner, technicien du centre audio-visuel, et Mme Lotty Spichiger, collaboratrice administrative, ont fait valoir leur droit à la retraite. Le poste de technicien du centre audio-visuel a été remplacé par celui de bibliothécaire-médiathécaire, pour lequel le lycée a engagé Mme Thérèse Gamma dès le 1er septembre 2006. Le poste de collaboratrice administrative n'a pas été repourvu. Ces modifications structurelles ont permis une baisse sensible de la masse salariale liée aux traitements administratifs du lycée.

Effectif des élèves

Le lycée compte 886 élèves (498 filles et 388 garçons) pour 45 classes.

Certificats et diplômes délivrés

233 titres de maturité gymnasiale ont été délivrés en juin 2006, dont 37 mentions bien et 9 mentions très bien.

Activités

On ne mentionnera ici que les principales activités proposées dans le cadre d'une vaste offre culturelle et sportive: le concert des Lycéens avec une très belle interprétation d'œuvres d'Antonio Vivaldi, de Max Bruch, de Johannes Brahms et de Félix Mendelssohn; « Yvonne, princesse de Bourgogne », de Witold Gombrowicz, par le Groupe théâtre du Lycée; les auditions théâtre et musique; les voyages de maturité; des échanges avec Esslingen et Rome; un voyage à Florence; la participation à la Vogalonga de Venise; les camps de ski; la semaine « Nouvelles Technologies » avec une conférence de M. Jacques Neyrink; les manifestations diverses pour le 100^{ème} anniversaire de la naissance de Denis de Rougemont; la Fête des Vendanges; les Puces du livre.

Dans le cadre du concept "Espace Lycée", direction, maîtres et élèves poursuivent leurs travaux visant à apporter soutien et motivation au moyen de conférences et de journées spéciales à tous ceux qui sont partie prenante au bon fonctionnement du lycée.

Les différents thèmes liés à la prévention, à la santé et aux relations Nord-Sud et Est-Ouest sont régulièrement traités au sein de ce groupe et proposés ensuite aux élèves. Au niveau de la pédagogie, un système de mentorat par les pairs a été mis sur pied, répondant ainsi avec succès aux besoins des élèves.

Toutes ces activités ont un sens et permettent non seulement d'affirmer l'image du lycée Denis-de-Rougemont, mais également de garantir aux lycéennes et lycéens qui se destinent aux Hautes Écoles une ouverture d'esprit et une culture générale solide.

Lycée Blaise-Cendrars (LBC)

Corps enseignant

Le lycée compte 88 enseignants pour 68,81 postes.

Au terme de l'année scolaire 2005-06, Mme Michèle Vuillemin-Borel (directrice adjointe), M. Jimmy Cattin (éducation physique), M. Alfredo Correa (espagnol), M. Marcel Fiechter (mathématiques), M. Francis Jeanneret-Gris (français) et M. Francis Stähli (philosophie) ont pris leur retraite. Mme Marie-Claude Oes a pris une année sabbatique.

Mme Martine Walzer Palomo a été nommée directrice adjointe.

Ont été engagés sous contrat de droit privé Mme Josiane Conti (géographie), Mme Adriana Giorgis (espagnol), M. Laurent Berthet (éducation physique), M. Théo Huguenin-Elie (français), M. Gérard Pfeiffer (travaux manuels) et M. Denis Straubhaar (mathématiques). De plus, Mme Sandra Azcona (allemand), Mme Sonia Azcona (espagnol), Mme Isabelle Grandjacquet (allemand), Mme Coralie Jeanneret (mathématiques) et Mme Fabienne Wieland (biologie) dispensent quelques heures en accomplissant leur deuxième année de formation HEP-BEJUNE dans notre établissement.

Personnel administratif et de direction

Le lycée compte 1 directeur, 1 directrice adjointe et 1 directeur adjoint pour 3.00 postes. Les services administratifs et techniques emploient 9 personnes pour 6.45 postes.

Effectifs des élèves

Le lycée comptait 701 à la rentrée d'août 2006 répartis en 35 classes.

Certificats et diplômes délivrés

220 titres de maturité gymnasiale ont été délivrés en 2006.

Activités

En ce qui concerne les activités culturelles de notre institution, le groupe théâtre du Lycée a présenté cette année à l'aula Les Affamés de Jean-Baptiste Calame, ancien élève. M. Pier-Angelo Vay, professeur au Lycée, en a assuré la mise en scène. Le chœur du lycée a mis sur pied un grand concert hommage à Emile de Ceuninck en février, s'est produit dans le cadre du Corbak festival et a ensuite été invité à Winterthur au vu de la qualité du spectacle présenté. Le ciné-club et sa nuit du cinéma ont connu, comme chaque année, un grand succès.

En avril, les voyages d'étude ont emmené nos classes de 2e année à Londres, à Sorrente, en Andalousie, à Prague, à Berlin, à Madrid, à Budapest et à Barcelone. Cette semaine a donné lieu à des activités hors-cadre pour les autres niveaux : journées santé et relations Nord-Sud pour les classes de 1ère année, visites d'entreprises, journées de l'OS, stages et préparation tant aux écoles subséquentes qu'à la vie professionnelle pour les classes de 3e année. De plus, un certain nombre d'élèves accompagnés par 2 enseignants ont participé à un échange avec un gymnase de l'île de Föhr en automne et avec le gymnase de Trogen en décembre.

Les élèves ont assisté à plusieurs spectacles, concerts ou films. Dans le cadre des Journées Nord-Sud, le spectacle Aube noire sur la plaine des merles, mis en scène par Isabelle Bonillo, a été montré aux classes de 1ère année. Il parle de l'exil forcé d'un ressortissant du Kosovo. Le 15 septembre, encourageant succès d'un concert de musique de chambre de Brahms, à l'aula. Les solistes étaient de jeunes musiciens, anciens élèves de l'école, Simon Péguiron et Yoël Cantori. En mai, l'ensemble des classes de 1ère et 2e années ont visité la grande exposition art nouveau Mon beau sapin qui s'est tenue au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds.

L'école a organisé également diverses expositions d'artistes neuchâtelois, présentées dans le hall : des travaux de Miriam Lubin, des sculptures et peintures de Jean Devost sur le thème de l'exil, des œuvres de l'artiste roumaine Anka Seel. Les travaux de quelques classes du lycée sur le modèle de La Prose du Transsibérien de Cendrars ont également été montrés dans le cadre de Neuchâtoï à la Bibliothèque de la ville et dans le hall.

Par ailleurs et en vrac, l'école a supprimé les derniers espaces fumeurs à l'intérieur de ses murs. Élèves et corps enseignant ont mis sur pied une grande fête triennale destinée à récolter des fonds pour aider les élèves en difficultés financières qui a rencontré un succès considérable. Une équipe d'enseignants est en train de constituer un dossier pour permettre au Lycée de faire partie des écoles associées de l'UNESCO (tentant en cela d'appuyer le dossier de candidature de la région à son inscription au patrimoine mondial) et des liens sont en train de se mettre en place pour une collaboration avec le lycée de Mugeru au Burundi afin d'une part de faire prendre conscience à nos élèves des difficultés que rencontrent d'autres élèves d'ailleurs et d'autre part de construire un projet mobilisateur durable qui pourrait aussi être un facteur positif pour la vie et l'identité de notre école, outre l'aide réelle que nous espérons apporter à nos partenaires.

Lycée Jean-Piaget (LJP)

Écoles

A la différence des deux autres lycées, le Lycée Jean-Piaget est un lycée multifilière constitué de deux écoles, l'École supérieure Numa-Droz et l'École supérieure de commerce. Les filières principales sont la maturité gymnasiale, le certificat de culture générale, options socio-pédagogique et santé, le diplôme de commerce et maturité professionnelle commerciale, les cours de français langue étrangère, d'assistant en administration et de raccordement. De plus, le lycée propose des cours de vacances d'allemand, d'anglais et de français et est Centre de compétence pour les examens du Goethe (allemand) et du DELF (français).

Corps enseignant

Le lycée compte 229 enseignants dont 54 à temps complet et 175 à temps partiel, pour un équivalent de 150.4 postes complets au total.

Sur le plan des mutations, deux maîtres ont fait valoir leur droit à la retraite au terme de l'année scolaire 2005/2006. Il s'agit de Madame Christiane Mercier, maître de bureautique et de Monsieur Walter Huber, maître d'allemand. Deux maîtres ont été nommés : Madame Florence Moser à un poste partiel de maître de bureautique et Monsieur Eric Walther à un poste partiel de maître de physique. De plus, suite aux départs de plusieurs maîtres engagés dans le cadre de leur formation en 2ème année de la HEP-BEJUNE ou sur la base d'un contrat de droit privé, le lycée a procédé à 17 nouveaux engagements dont neuf maîtres en formation HEP de 2ème année.

Monsieur Marc Renaud, sous-directeur de l'ESCN, a souhaité reprendre un poste complet d'enseignant. Il a été remplacé dès la rentrée d'août par Monsieur Michel Feuz.

Personnel administratif et de direction

Le lycée compte 3 directeurs, 2 sous-directeurs, 1 administratrice pour 0.85 poste, 8 collaborateurs administratifs pour 6.95 postes, 3 médiathécaires pour 1.6 poste, 1 opératrice de saisie pour 0.5 poste, 1 technicien pour 1 poste, 9 concierges pour 6.7 postes et de la sous-traitance de nettoyage équivalant à 1.73 poste

Effectif des élèves

Le lycée compte 1752 élèves répartis en 87 classes.

Certificats et diplômes délivrés

En 2006, ont été délivrés : 173 titres de maturité gymnasiale, 90 diplômes de commerce, 84 certificats de maturité professionnelle commerciale, 94 diplômes de culture générale, 10 certificats de maturité professionnelle commerciale en informatique de gestion et 17 certificats de secrétariat et gestion.

Activités

2006 aura été marqué au Lycée Jean-Piaget, comme dans toute l'administration cantonale, par la poursuite des efforts d'économie. Une très sensible amélioration des comptes 2006 a été rendue possible par une évolution favorable des effectifs qui a conduit à l'ouverture de moins de classes que prévu, phénomène accentué par l'augmentation de l'effectif moyen par classe. A cela s'ajoute diverses mesures d'économie entrées en vigueur en août et qui ont conduit à la suppression d'un certain nombre de décharges d'enseignants.

Sur le plan pédagogique, on peut se réjouir de l'aboutissement des négociations menées avec la WMB (école de commerce de Berne) visant à permettre à des Neuchâtelois d'effectuer leurs études en filière de maturité professionnelle commerciale en allemand à Berne. Une classe devrait être ouverte à la rentrée 2007.

Au niveau des activités extrascolaires, comme chaque année, les lycéennes et lycéens ont eu l'occasion de réaliser ou de découvrir des expositions, d'assister à des spectacles, voire même d'en réaliser. Les élèves des classes terminales ont pu participer à des voyages d'études qui les ont conduits à la découverte des charmes des richesses de diverses métropoles européennes. De nombreux échanges linguistiques de classes ou individuels ont permis à nos élèves d'améliorer leurs connaissances et de s'ouvrir à d'autres cultures. Enfin, les camps de ski ont connu leur traditionnel succès de même que les diverses activités sportives proposées (tournois internes ou nationaux de volley, basket, football, hockey sur glace, concours de ski).

7.5. Centres professionnels

Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)

Écoles

Le Centre est composé des unités suivantes :

- École d'art (EA)
- École Pierre-Coullery (EPC)
- École du secteur tertiaire (ESTER)
- École technique (ET)
- École technique du soir (ECOTS)
- Formation continue (FC)

Corps enseignant

Le personnel de direction du Centre compte 7 personnes engagées à plein temps.

Le corps enseignant est constitué depuis août 2006 de 125 personnes engagées à plein temps et 192 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 227.9 postes complets.

Personnel administratif

Le personnel administratif et technique est constitué de 29 personnes engagées à plein temps et 24 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 49.1 postes complets.

Le personnel de conciergerie est constitué de 10 personnes engagées à plein temps et 11 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 16.3 postes complets. De plus, 1.1 poste, qui représente 3 personnes engagées à temps partiel, est géré par le Service des bâtiments de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Le CIFOM compte en août 2006 4 apprenants de commerce et 1 stagiaire maturité professionnelle commerciale.

Effectif des élèves

A la rentrée scolaire, le Centre a enregistré 1'148 élèves à temps partiel et 1'452 élèves à plein temps, dont 105 élèves en préapprentissage.

En ce qui concerne la Formation continue, 612 personnes ont participé à 50 cours de la brochure, soit une moyenne de 12.2 personnes par cours. La participation est en hausse de 3.5% par rapport à l'année précédente. L'effectif des cours de perfectionnement menant à des certifications est de 235 à la rentrée 2006. 690 personnes ont suivi 49 cours organisés à la demande, ateliers compris.

L'Université Populaire Neuchâteloise a ouvert 33 cours auxquels ont participé 478 personnes.

Le cycle 2006-2008 du DIFA (diplôme de formateur et formatrice d'adultes) s'est ouvert avec 17 participants.

Certificats et diplômes délivrés

En 2006, 709 attestations, certificats fédéraux de capacité, certificats cantonaux, certificats de maturité professionnelle et diplômes ont été délivrés.

La Formation continue a délivré 30 brevets fédéraux, certificats fédéraux et diplômes.

Activités

- Poursuite de la cantonalisation du CIFOM qui est devenu le Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises le 1er janvier 2005.
 - Passage le 1^{er} janvier 2006 du logiciel SAI à SAP-FI qui a nécessité une harmonisation de la structure RH et l'établissement d'un nouveau plan comptable au niveau cantonal.
 - Collaboration cantonale dans le cadre des services financier et des ressources humaines et adaptation des procédures au niveau administratif.
 - Gestion de l'organisation (OM) sur le logiciel SAP dans le cadre de l'entité neuchâteloise dès le 1er janvier 2006.
 - Collaboration étroite avec le SRH de l'Etat en ce qui concerne l'engagement et le suivi des apprenants et des stagiaires au CIFOM.
 - Validation par le Conseil d'Etat de la nouvelle classification des fonctions pour l'ensemble du personnel administratif et technique avec effet au 1er janvier 2006.
- Mise en place de la nouvelle identité visuelle du CIFOM.
- Mise en ligne du logiciel SharePoint 2003 pour la gestion de la documentation du système qualité et le développement de la communication interne des unités et du Centre.
- Développement de projets tels que Imbewu à l'École technique, l'Art nouveau pour l'École d'art, l'intégration au CIFOM pour l'École Pierre-Coullery, le projet pilote de réforme du diplôme de commerce pour l'ESTER et le guichet unique pour la Formation continue.
- Avec l'intégration de l'EPC, mise en place d'une nouvelle organisation de l'intendance des bâtiments à La Chaux-de-Fonds.
- Fin des travaux de la 2^{ème} étape de rénovation du bâtiment de l'ESTER.

Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du Bâtiment (CPMB)

École

Les activités de formation du Centre sont réparties en 3 secteurs :

- Formation théorique
- Cours interentreprises
- Formation supérieure et formation continue

Corps enseignant

Pour l'année scolaire 2005-2006, 18 enseignants à plein temps et 76 enseignants à temps partiel, soit un équivalent de 36,7 postes complets, ont dispensé l'enseignement. Pour l'enseignement de la formation supérieure et continue, nous avons pu compter sur 120 enseignants occasionnels.

Personnel administratif

Le personnel de secrétariat comprend 5 personnes, auquel il y a lieu d'ajouter le personnel technique au nombre de 3, le tout représentant un équivalent de 5 postes à plein temps.

Le personnel de la cafétéria comprend 6 personnes, représentant un équivalent de 3,25 postes.

Effectif des élèves

851 apprenant(e)s suivent leur formation dès la rentrée 2005-2006. A ceux-ci s'ajoutent 120 apprenant(e)s qui suivent uniquement les cours interentreprises. Effectivement, en pratique, certains cours sont regroupés entre plusieurs cantons romands et ont lieu à Colombier.

30 apprenant(e)s du Centre ont suivi les cours préparatoires à la maturité professionnelle au CIFOM ou au CPLN.

130 participants ont suivi des cours de formation professionnelle supérieure, pour préparer l'examen du brevet fédéral et du diplôme fédéral, qui ont eu lieu dans les domaines de l'électricité, des transports, de la menuiserie et de la maçonnerie.

Environ 160 personnes ont suivi des cours de formation continue dans divers domaines de la construction.

Certificats et diplômes délivrés

Le CPMB a délivré 163 certificats fédéraux de capacité (CFC) lors de la cérémonie de clôture du 6 juillet 2006.

Il y a lieu d'ajouter la remise de 21 CFC à des lauréats ayant suivi leur formation dans d'autres cantons.

En formation élémentaire, 25 attestations ont été distribuées.

Activités

L'année a été rythmée par plusieurs séances de préparation du projet CPMB-Cameroun, pour une réalisation en janvier 2007.

Plusieurs visites d'entreprises ou d'expositions ont eu lieu, dans le but de compléter la culture professionnelle et générale des apprenant(e)s et de promouvoir la camaraderie.

10 apprenant(e)s du CPMB ont effectué un stage d'une semaine au CFA de Saint-Étienne (F).

En collaboration avec le ROTARY, la classe des monteurs en chauffage de 2e année de Colombier a effectué un stage de 3 jours au CFA de Besançon, quelques semaines après que la classe des apprenant(e)s français(es) ne soit venue à Colombier.

Centre professionnel du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel (CPLN)

Écoles

Le centre regroupe les écoles suivantes:

- École technique (ET)
- École professionnelle commerciale (EPC)
- École des arts et métiers (EAM)
- École cantonale des métiers de la terre et de la nature (ECMTN)
- École technique du soir (ECOTS)
- École cantonale de laborantines et laborantins médicaux (ECLM)
- École supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion (ESNIG)
- École supérieure de gestion commerciale (ESECO)
- École supérieure de droguerie (ESD)
- Lycée d'enseignement professionnel (LEP)
- Formation continue (FC)

Corps enseignant

Au 31 octobre 2006, 127 enseignant(e)s à plein temps et 152 enseignant(e)s à temps partiel, soit 194,4 postes en équivalents plein temps, oeuvraient au CPLN.

Effectifs des élèves

A la rentrée scolaire 2006/2007, il y avait 1413 élèves à temps partiel et 997 élèves à plein temps dont 124 en préformation.

Plus de 1597 participants ont suivi des cours de formation continue dans les secteurs informatique, technique, artisanal, commercial et thérapie naturelle.

Certificats et diplômes délivrés

Au cours de l'exercice écoulé, le CPLN a délivré 878 certificats et diplômes.

Activités

Les visites d'entreprises apportent un complément à l'enseignement professionnel. Elles se sont déroulées dans des entreprises situées en Suisse en relation avec chaque profession.

Des voyages d'études ont été organisés à destination de nombreuses villes et capitales européennes.

7.6. Insertion

Le projet mentoring, financé par la Confédération suisse (OFFT), permet aux élèves terminant la scolarité obligatoire et sans solution d'être accompagnés par des conseillères en orientation scolaire, a été reconduit du mois de juin 2006 à mai 2007.

A la fin du mois de juin 2006, 81 jeunes en provenance de l'ensemble du canton ont été recensés sans solution. Vers la fin de l'été, 57 % d'entre eux avaient trouvé une solution (apprentissage, préapprentissage, raccordement, etc), 28 % étaient encore suivis dans le cadre du projet tandis que 15 % n'avaient pas donné de nouvelles ou refusé le projet.

L'évaluation finale du projet est prévue au mois de juin 2007. Ce projet, propose également un autre volet aux jeunes restés sans solution en automne. Ils ont la possibilité de suivre des cours de soutien durant cette année de transition.

Plusieurs partenaires collaborent à la réalisation de ce projet dont les principaux sont le Service de la formation professionnelle et des lycées, les Offices d'orientation professionnelle et scolaire ainsi que le Service de l'emploi.

7.7. Promotion

La principale action de promotion de l'année 2006 a été la manifestation Capa'cité. Les sept villages « Gourmand », « Vert », « Commerce & Gestion », « des Arts », Santé & Social » « Bâtiment & Construction » et « Technique » ont présenté les nombreuses professions, chacun selon son originalité tandis que le village Information présentait l'aspect « information » des formations.

Situé au cœur de la ville de Neuchâtel, cette manifestation a attiré de nombreuses personnes d'horizons différents ce qui a contribué au succès de cette manifestation. Premier public cible, les élèves de niveau 8 et 9 des écoles secondaires et les classes de préapprentissage, ont pu visiter la manifestation sur une demi-journée. Au total, ils étaient 4'614 élèves accompagnés par 332 enseignants.

Une semaine de sensibilisation à la formation professionnelle et à l'économie, destinée aux futurs enseignants, a été organisée avec la HEP-BEJUNE pour les élèves de la plate-forme 1.

La vignette autocollante « entreprise formatrice » a été distribuée à l'ensemble des entreprises formatrices du canton.

Une douzaine de vidéos d'une minute a été réalisée par des élèves de l'école d'art.

Le démarchage de places d'apprentissage s'est poursuivi et une réflexion de concept global et cantonal est à l'étude afin de répondre aux exigences de la Confédération suisse (OFFT).

7.8. Apprentissages

Libellé	F	M	Total
Nb total de contrats « dual » au 31.12.06	1111	1712	2823
Nb total de contrats « école » au 31.12.06	344	883	1227
Avenants au contrat « dual »	62	137	199
Avenants au contrat « école »	24	106	130
Ruptures de contrats « dual »	112	212	324
Ruptures de contrat « école »	52	99	151
Contrats de formation élémentaire en cours	8	35	43
Attestations fédérales de formation élémentaires délivrées	9	21	30

Cours de formation pour formateur en entreprise (ancien CMA)

15 cours (dont une journée de complément de formation) ont eu lieu durant l'année civile 2006 et 307 attestations ont été délivrées. 116 participants et 197 participantes ont suivi ces cours.

Mme Lorena Spazzafumo, remplaçante de M. Bernard Marchand, a donné son dernier cours, au printemps. C'est ensuite Mme. Christel Müller qui a pris la relève, dès la rentrée scolaire 2006-2007.

Par ailleurs, des informations aux entreprises formatrices concernant les prescriptions de formation ont été organisées en 2006 pour :

- les coiffeurs
- les assistants socio-éducatifs
- les carrossiers tôliers et les carrossiers peintres

7.9. Commissions

Commission de gestion du fonds spécial pour des stages linguistiques en faveur d'étudiants de l'École d'ingénieurs du canton de Neuchâtel

Le mandat de cette commission n'ayant pas été renouvelé, elle n'a pu siéger en 2006 et une révision de ses objectifs est actuellement en cours. De nouvelles bases légales seront arrêtées en 2007 et une nouvelle commission devra être nommée.

Conseil cantonal de la formation professionnelle

La séance constitutive du conseil s'est déroulée sous la présidence de la cheffe du DECS à fin avril. Rappelons que parmi ses principales tâches, le conseil est appelé à donner son avis au Conseil d'Etat et au département pour tout ce qui concerne la conduite stratégique de la formation professionnelle. C'est ainsi qu'il a été saisi du projet de restructuration des écoles supérieures et qu'il a enregistré une demande des représentants du domaine de la construction pour que la filière ES liée à ce secteur soit localisée à l'avenir au CPMB plutôt qu'au CPLN.

Lors de la séance de septembre, les membres du conseil ont par ailleurs visité Capa'cité afin de mieux se rendre compte de ce que recouvre l'ensemble de la formation professionnelle.

Le conseil élabore actuellement son règlement de fonctionnement qui sera avalisé sous peu.

Commission de formation professionnelle du domaine de la construction

Cette commission, qui regroupe des représentants des milieux professionnels des secteurs dont les formations sont dispensées au CPMB ainsi qu'au CPLN, s'est réunie à deux reprises durant l'année 2006. Elle est présidée par M. Jean-Marie Meroni. Elle a traité notamment des possibilités de préparer une maturité professionnelle en lien avec une formation dans le domaine de la construction en espérant que cette voie de formation attire à l'avenir un plus grand nombre de candidats. La commission a également suivi avec beaucoup d'intérêt l'engagement important des milieux du bâtiment et de la construction dans le Salon des métiers Capa'cité, en souhaitant que cet événement contribue à attirer de plus nombreux jeunes dans ces professions.

Commission de formation professionnelle du domaine santé et social

La commission s'est réunie pour la première fois le 2 mai 2006 et a nommé son président, Monsieur Blaise-Alain Krebs. Elle a eu encore 2 séances par la suite et a traité des sujets suivants :

- constitution de l'ORTRA (organisation du monde du travail) cantonale santé-social
- révision de l'ordonnance ASSC (assistant-e en soins et santé communautaire)
- passerelle AS (aide-soignant-e) ASSC
- constitution d'un cahier des charges pour les ASSC et les ASE (assistant-e socio-éducatif-ve)

Commission de formation professionnelle du domaine artistique et arts appliqués

La commission s'est réunie une fois au cours de l'année 2006. Certains membres ont en outre participé à l'organisation des portes ouvertes 2006 de l'École d'art du CIFOM. La commission a nommé à sa tête M. Lucien Bringolf, graphiste.

Commission de formation professionnelle du domaine terre et nature

La commission a tenu une première séance en septembre 2006. A cette occasion, un tour d'horizon des professions enseignées à l'École cantonale de la terre et de la nature a été fait. Il a également été question de la promotion de certaines professions ainsi que des attentes et des besoins des organisations du monde du travail.

Commission de formation professionnelle du domaine arts et métiers

La commission s'est réunie une fois au cours de l'année 2006. Elle a nommé M. Daniel Hess, représentant de l'Association romande des pâtisseries-confiseurs, comme Président de la commission.

Commission de formation professionnelle du domaine commerce et gestion

La commission s'est réunie une fois au cours de l'année 2006. La commission a donné son préavis sur la consultation du projet d'ordonnance fédérale d'assistant de bureau. Elle a nommé Mme Séverine Maeder, responsable de formation à la Banque cantonale, présidente de la commission.

Commission de formation professionnelle du domaine technique

Une première séance a eu lieu en novembre 2006. La commission a désigné un président et une présentation des diverses professions du domaine technique a été faite par les directeurs des écoles. Des informations ont été données au sujet de la réorganisation des filières ES (Écoles Supérieures) dans le canton.

Commission de formation professionnelle du domaine de la formation continue

Dans l'attente de la mise en place d'une réglementation relative à la formation continue, il n'a pas été possible de nommer cette commission.

Conseil de direction du Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels

Ce conseil a tenu huit séances en 2006. Lors de ses réunions il a examiné les comptes 2005 et le budget 2007 et pris les dispositions nécessaires au maintien du statu quo concernant les contributions au fonds réclamées aux entreprises neuchâteloises. Il a suivi de près l'évolution des recettes et des charges de l'exercice en cours. Il a examiné les diverses demandes de subsides qui ont été déposées.

Commissions d'examens de fin d'apprentissage

Sur le plan cantonal, 55 commissions et 6 groupes d'experts préparent les épreuves d'examens et organisent les sessions en collaboration avec le service de la formation professionnelle et des lycées, pour 107 professions.

Commission cantonale des lycées

La première séance de la législature s'est déroulée le 14 février 2006 sous la présidence de la cheffe du DECS. Les traditionnels rapports des trois lycées cantonaux y ont été présentés.

La commission a fait le point sur la fin du processus de cantonalisation des lycées, avec notamment la séparation des options spécifiques entre les lycées de la ville de Neuchâtel pour la rentrée scolaire 2007. Les objectifs budgétaires fixés par le Conseil d'Etat ont été rappelés et la procédure d'élaboration des budgets 2007 présentée.

La commission a également donné son préavis au Conseil d'Etat sur une modification du règlement des études et sur la succession de la directrice adjointe du Lycée Blaise-Cendrars.

8. SERVICE DES HAUTES ECOLES ET DE LA RECHERCHE

8.1. Rapport du service

Personnel

L'année écoulée aura été celle d'une restructuration importante de l'ancien service de la formation universitaire (SFU), devenu service des hautes écoles et de la recherche (SHER) totalement dédié au secteur tertiaire. En conséquence, les domaines des lycées, des échanges scolaires et de l'université populaire ont été transférés dans d'autres services. Dans le même temps, les hautes écoles spécialisées ont rejoint le SHER. Cette restructuration a conduit à un regroupement des locaux à Neuchâtel et à une réduction des ressources en personnel. Au 31 décembre 2006, 4 personnes occupent ainsi 3.7 EPT (au lieu de 6.05), à savoir :

1 chef de service et 1 adjoint à 100 % chacun

2 secrétaires occupant 1.7 EPT.

Politique universitaire

A mi parcours de la période rectorale, il est déjà possible de dresser un bilan intermédiaire de l'application du mandat d'objectifs avalisé par le Grand Conseil. Un rapport intermédiaire a été remis au Conseil d'Etat et permet de mesurer le chemin parcouru. Il convient de retenir ici quelques éléments significatifs parmi lesquels : l'intégration du Forum suisse des Migrations à la faculté des lettres et sciences humaines, la création prochaine d'un laboratoire Temps/Fréquence (LTF) au sein de l'IMT, la mise en place de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS), le passage complet au modèle de Bologne, les succès enregistrés par la faculté des sciences et leurs ouvertures sur des collaborations prometteuses, le démarrage du processus d'assurance qualité, etc. La croissance des effectifs se poursuit et est réjouissante même si elle pose des problèmes de locaux. Plus de 20 nominations de professeurs ont été enregistrées et témoignent de l'attractivité de notre haute école.

Dans des rencontres régulières entre le recteur et la cheffe du département, plusieurs questions stratégiques ou opérationnelles ont été traitées notamment en ce qui concerne le programme d'économies imposé à l'Université, la création de chaires ou de filières, la discussion des rapports d'équipements et de constructions, diverses questions liées au statut des enseignants, la problématique des gains et activités annexes, le renouvellement du Conseil de l'Université, les équipements technologiques, l'avenir des études de médecine, etc.

Coopération

Dans le nouveau paysage des hautes écoles suisses, la coopération apparaît comme une dimension et une exigence majeures. L'Université de Neuchâtel est déjà engagée largement dans ce processus au travers des réseaux BENEFRU et Triangle Azur ou dans les collaborations entretenues dans le cadre de projets fédéraux ou avec des institutions comme l'Observatoire, la HEP-BEJUNE, l'EPFL. Les rapports entre l'IMT et l'EPFL sont importants et prennent une signification nouvelle avec l'entrée de cette dernière dans le capital action de CSEM. L'avenir de notre haute école s'inscrit donc à la fois dans la région et dans un cadre romand, voire national.

Cité universitaire

L'année écoulée est la première d'un nouveau régime de gestion entre deux gérants. La collaboration entre DSR pour la partie restauration et Cité Al'FEN pour le secteur hébergement se révèle positive. Les travaux de mise en conformité aux normes de protection face aux incendies sont arrivés à leur fin par l'installation des derniers équipements électriques de la salle polyvalente et par l'homologation accordée par l'ECAP. Différents problèmes continuent de se poser dans ce bâtiment ainsi que sur les coûts et les modes de sa gestion.

8.2. Législation

Voir également chapitre 1, secrétariat général

Actes de nomination universitaire

18 janvier - Arrêté nommant M. Theodoor Turlings en qualité de professeur associé à la Faculté des sciences.

5 avril - Arrêté nommant M. Laurent Tissot en qualité de professeur ordinaire à la Faculté des lettres et sciences humaines.

21 juin - Arrêté nommant Mme Yanyuan Ma en qualité de professeure ordinaire à la Faculté des sciences économiques.

21 juin - Arrêté nommant Mme Marianne Schmid Mast en qualité de professeure ordinaire à la Faculté des sciences économiques.

26 juin - Arrêté nommant Mme Nadège Sougy en qualité de professeure assistante à la Faculté des lettres et sciences humaines.

26 juin - Arrêté nommant M. Piermarco Zen-Ruffinen, professeur extraordinaire, en qualité de professeur ordinaire à la Faculté de droit.

26 juin - Arrêté nommant M. Yvan Jeanneret en qualité de professeur extraordinaire à la Faculté de droit.

26 juin - Arrêté nommant M. Dominique Sprumont en qualité de professeur extraordinaire à la Faculté de droit.

26 juin - Arrêté nommant M. Jean-Luc Chenaux en qualité de professeur extraordinaire à la Faculté de droit.

26 juin - Arrêté nommant M. Robert J. Danon en qualité de professeur ordinaire à la Faculté de droit.

26 juin - Arrêté nommant M. André Kuhn en qualité de professeur extraordinaire à la Faculté de droit.

26 juin - Arrêté nommant M. Christoph Muller en qualité de professeur ordinaire à la Faculté de droit.

26 juin - Arrêté nommant Mme Florence Guillaume en qualité de professeure ordinaire à la Faculté de droit.

26 juin - Arrêté nommant M. Juan Sanchez Méndez en qualité de professeur ordinaire à la Faculté des lettres et sciences humaines.

5 juillet - Arrêté nommant M. François Bohnet en qualité de professeur extraordinaire à la Faculté de droit.

5 juillet - Arrêté nommant M. Pierre-Alain Mariaux en qualité de professeur ordinaire à la Faculté des lettres et sciences humaines.

5 juillet - Arrêté nommant Mme Margaret Tudeau-Clayton en qualité de professeure ordinaire à la Faculté des lettres et sciences humaines.

16 août - Arrêté nommant Mme Ana Casas Janices en qualité de professeure associée à la Faculté des lettres et sciences humaines.

16 août - Arrêté nommant Mme Laure Chappuis Sandoz en qualité de professeure associée à la Faculté des lettres et sciences humaines.

16 août - Arrêté nommant M. Pietro De Marchi en qualité de professeur associé à la Faculté des lettres et sciences humaines.

16 août - Arrêté nommant M. Petr Kloucek en qualité de professeur associé à la Faculté des sciences.

16 août - Arrêté nommant M. Sylvain Marchand en qualité de professeur associé à la Faculté de droit.

16 août - Arrêté nommant Mme Pascale Marro en qualité de professeure associée à la Faculté des lettres et sciences humaines.

16 août - Arrêté nommant M. Jean-François Perret en qualité de professeur associé à la Faculté des lettres et sciences humaines.

16 août - Arrêté nommant Mme Martine Rebetez en qualité de professeure associée à la Faculté des lettres et sciences humaines.

23 août - Arrêté nommant M. Gerald Reiner en qualité de professeur ordinaire à la Faculté des sciences économiques.

27 septembre - Arrêté nommant Mme Evelyne Clerc en qualité de professeure extraordinaire à la Faculté de droit.

27 septembre - Arrêté nommant M. Andrew McIntyre en qualité de professeur assistant à la Faculté des lettres et sciences humaines.

27 septembre - Arrêté nommant M. Gianni d'Amato en qualité de professeur ordinaire à la Faculté des lettres et sciences humaines.

27 septembre - Arrêté nommant Mme Janine Dahinden en qualité de professeure ordinaire à la Faculté des lettres et sciences humaines.

2 octobre - Arrêté nommant M. Matthieu Honegger en qualité de professeur extraordinaire à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

13 décembre - Arrêté nommant M. Werner De Bondt en qualité de professeur ordinaire à la Faculté des sciences économiques.

8.3. Subventions fédérales

L'Université a reçu de la Confédération, à titre d'aide fédérale à l'Université, en 2006, les montants suivants :

	Fr.
Subventions de base	25.061.619.-
Subventions pour bâtiments (Hôtel Pourtalès)	2.406.580.-
Subvention de l'OFAS pour les cours d'orthophonie	<u>699.559.-</u>
Total	28.167.758.-

A ce chapitre, on peut mentionner également les contributions que l'Université a reçues au titre de l'accord intercantonal sur les universités (AIU) et qui se montent à un total de Fr. 15.282.269.-

8.4. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année universitaire 2005-2006

Introduction

Un document complet a été établi par l'Université et approuvé le 7 décembre 2006 par le Conseil de l'Université. Ce document intitulé « Rapport de gestion de l'Université de Neuchâtel 2005 – 2006 », est disponible en ligne sur le site www.unine.ch.

Organes centraux

Rectorat

Depuis l'automne 2004, l'Université a commencé une réforme en profondeur. Malgré les coupes budgétaires, elle a poursuivi les objectifs fixés dans le plan d'intentions. Elle a pu sauver l'essentiel et avancer dans plusieurs projets : la mise en place du système d'études selon la déclaration de Bologne, l'amélioration de l'encadrement des étudiants, l'intégration du Forum suisse des migrations et le démarrage de l'assurance qualité.

En ce qui concerne l'évolution globale du nombre d'étudiants on constate en 2005 – 2006, par rapport à 2004 – 2005, une augmentation de 9.8% (elle est de 1.1% en moyenne nationale pour les hautes écoles universitaires durant la même période) et, par rapport à 2001 – 2002, une augmentation de 12.9%. Après une longue période de stagnation, cette augmentation de 9.8% et une nouvelle augmentation probablement de même ampleur pour l'année 2006-2007 représentent une évolution extrêmement encourageante.

La réalisation du mandat d'objectifs et, en particulier, l'introduction du système de Bologne et de l'assurance qualité, nécessitent des moyens incompressibles. A l'horizon 2008, l'augmentation de la charge nette devrait être de 7.8 millions par rapport au budget 2005 (moins de 3 % de l'enveloppe brute par année).

Nominations de professeurs

Dans le plan d'intention, un soin tout particulier a été apporté à la planification des postes de professeurs. Reconnaître l'importance du rôle des professeurs va de pair avec une exigence élevée quant à leur compétence. Un nouveau règlement de nomination a donc été appliqué. Celui-ci exige notamment que des experts externes soient consultés et donnent leur avis.

22 nouveaux professeurs ont pu être nommés, dont 7 femmes. Elles et ils ont pris leur fonction en automne 2006 ou entreront en service au début du semestre suivant. 3 postes de professeur ordinaire, un poste de professeur extraordinaire à 50% et un poste de professeur assistant sont actuellement au concours ou prévus.

Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université s'est réuni à six reprises durant l'année académique 2005/2006. Suite au changement des doyens au sein des facultés et à quelques démissions, il a accueilli sept nouveaux membres : MM J.-J. Aubert, J.P. Derendinger, M. Dubois et P. Mahon, F. Moser, doyens ainsi que M. D. Perdrizat en remplacement de Mme L. Boegli, membre. M. E. Verrecchia a succédé à M. P. Wessner comme délégué du corps professoral. Mme R. Etienne, secrétaire du Conseil a présenté sa démission après plus de 20 ans de service. Les membres lui ont adressé de chaleureux remerciements pour sa fidèle et précieuse collaboration. Mme C. Zen-Ruffinen a été appelée à la remplacer.

Le Conseil de l'Université a invité Mme Cl. Assad, cheffe du Service de presse et communication, ainsi que M. P. Jeanneret, chef du service académique. Il s'est tenu informé de nombreux dossiers communiqués par le rectorat et le chef du SHER concernant les démarches de coopération, les réglementations, les problèmes budgétaires et financiers, les manifestations, la future loi sur les hautes écoles, la MAPS et l'Observatoire, les relations avec la HE-BEJUNE.

Le Conseil de l'Université a souhaité rencontrer le Conseil d'Etat afin de lui exposer les enjeux du maintien à court et à long terme de l'Université cantonale suite à la publication de son Programme de législature et du Plan financier y relatif. Il a également voulu connaître la position du Conseil d'Etat sur l'application du Mandat d'objectifs, la défiscalisation des dons, l'autonomie de l'Université et les risques, voire les conséquences, d'une baisse de subventions en regard de celles accordées par la Confédération. Il a reçu, le 20 juin 2006, Mme S. Perrinjaquet, cheffe du DECS, qui souhaitait aborder, avec les membres du Conseil, le budget 2007 de l'Etat et les mesures d'économies, la cible à atteindre et la manière d'y parvenir selon les vues du Conseil d'Etat.

Le Conseil de l'Université a pris plusieurs décisions. Il a notamment institué une Commission de réflexion pour la recherche de ressources financières. Il a également créé une Commission de gestion et des finances qui devra, en plus de ses missions, assurer le suivi du degré de réalisation du mandat d'objectifs.

Sénat

Le Sénat a tenu deux séances ordinaires et une séance extraordinaire. Il a procédé à diverses nominations en son sein et a donné son avis sur la procédure à suivre pour réorienter le mandat d'objectif confié par L'Etat au rectorat ainsi que sur l'opportunité et les moyens de rechercher des fonds privés. Enfin il a désigné un groupe de travail chargé de rédiger une charte concernant la liberté académique et l'éthique scientifique.

A la demande de plusieurs de ses membres, le Sénat s'est réuni en séance extraordinaire pour prendre position à propos du projet de Règlement sur la politique d'information et le service de presse et communication de l'Université. Il a demandé le retrait pur et simple de cette proposition après un débat animé et critique.

Enfin, il a procédé à la nomination de professeurs honoraires (Michel Egloff, Antoine Maurice et Philippe Marguerat pour la FLSH ; Piero Martinoli pour la FS ; Pierre-Henri Bolle et Roland Ruedin pour la FD), ainsi qu'à la collation du grade de docteur honoris causa à MM Jean-Yves Empereur (proposé par la FLSH), Maurice Kottelat (proposé par la FS) et Giuliano Amato (proposé par la FD).

Corps professoral et enseignement

Faculté des lettres et sciences humaines

L'essentiel de l'activité de la Faculté des Lettres et Sciences humaines consiste dans l'accomplissement des tâches d'enseignement (internes et externes) et dans la production scientifique (publications, organisation de colloques, participations à des colloques et conférences). Plusieurs chaires ont été repourvues ou sont en voie de l'être :

Sciences de l'Éducation (en cours); Linguistique ibéro-romane; Histoire de l'art du Moyen-Age et muséologie; Histoire moderne et contemporaine dans une perspective mondiale; Littérature anglaise du 16^e au 18^e siècles; Linguistique anglaise; Analyses des processus sociaux (deux chaires, respectivement orientées vers la circulation des personnes et la circulation des connaissances); Archéologie préhistorique (demi-chaire combinée avec la direction du Laténium); Ethnologie (en cours). En outre, six professeurs associés ont été nommés : Ana Casas (langue et littérature espagnoles), Laure Chappuis Sandoz (langue et littérature latines), Pietro de Marchi (langue et littérature italiennes), Pascale Marro (orthophonie/psychologie), Jean-François Perret (psychologie et sciences de l'éducation), Martine Rebetez (géographie).

Les règlements et plan d'études de maîtrises universitaires ont été élaborés et les piliers (branches) de maîtrise ont été définis dans plusieurs domaines. Tous les enseignements ont été soumis à une évaluation semestrielle. La filière de français a été évaluée dans le cadre des travaux de l'OAQ.

Faculté des sciences

La coïncidence de la poursuite de la mise en place du système de Bologne, de l'insuffisance des ressources à disposition de la faculté, de la vacance de plusieurs chaires n'a pas empêché que les performances scientifiques et académiques de la faculté restent excellentes. Nombre d'instituts ont toutefois dû recourir à divers expédients pour assurer convenablement une charge d'enseignement qui augmente naturellement avec la réforme de Bologne.

L'entrée formelle dans le système de Bologne a représenté l'aboutissement d'un important travail de réflexion et de refonte entrepris par l'ensemble de la Faculté sur plusieurs années. Un matériel d'information concernant les plans d'études et horaires des différentes filières a été diffusé et est accessible sur le site Internet de la faculté.

En automne 2005, la faculté a décerné près de 120 titres (bachelors, masters et diplômes) dont près de la moitié en biologie et près de 50 thèses de doctorat dont un grand nombre en microtechnique, chimie et biologie.

La disparition tragique de Martin Burkhard, professeur de géologie a profondément marqué la faculté.

Les Instituts de botanique et de zoologie ont été fusionnés dans un Institut de biologie.

Faculté de droit

L'année 2005-2006 restera pour la Faculté de droit comme une année de transition et de renouvellement sans précédent en ce qui concerne son corps professoral.

Sur un total de 9,5 postes au début de l'exercice, ce ne sont en effet pas moins de quatre professeurs ordinaires et un professeur extraordinaire qui ont quitté la Faculté au cours de l'année 2005-2006, trois pour partir en retraite (F. Knoepfler en 2005, P.-H. Bolle et R. Ruedin en 2006) et deux pour rejoindre d'autres Facultés de droit du pays (S. Marchand, à Genève, et T. Probst, à Fribourg). Deux professeurs associés ont eux aussi quitté la Faculté (C. Rouiller, départ en retraite, et A. Leuba, nommée professeure ordinaire à Genève).

Le décanat entré en fonction à l'automne 2005 s'est donc efforcé, avec l'aide des membres «restants» du corps professoral et d'un nombre très important de remplaçants (18 au total), de garantir la meilleure transition possible en termes d'enseignement et d'encadrement des étudiants. Simultanément, il a mis tout en œuvre afin de mener à bien une procédure de nomination multiple en vue d'assurer les successions, ainsi que la repourvue de la chaire supplémentaire accordée à la Faculté par le plan d'intentions du rectorat. L'objectif de permettre l'entrée en fonction des nouveaux enseignants pour la rentrée académique 2006 a pu être atteint.

Sept nouveaux professeurs : trois professeurs ordinaires (Florence Guillaume, droit civil et droit international privé; Robert Danon, droit fiscal et droit de l'entreprise; Christoph Müller, droit des contrats, droit privé comparé et européen et introduction au droit) et quatre professeurs extraordinaires à 50% (Jean-Luc Chenux, droit des sociétés; Yvan Jeanneret et André Kuhn, droit pénal; Dominique Sprumont, droit de la santé). En outre, 4 professeurs ont bénéficié d'un changement de statut : J.-Ph. Dunand, ordinaire, droit du travail, histoire du droit et droit romain; P. Zen-Ruffinen, ordinaire, droit administratif; F. Bohnet, extraordinaire, procédure civile et droit judiciaire; Mme Evelyne Clerc, extraordinaire, de droit public et économique, droit de la concurrence et droit du marché intérieur européen.

La faculté de droit peut donc compter sur un corps professoral très fortement renouvelé mais aussi sensiblement rajeuni et notablement renforcé, composé de dix-huit professeurs ordinaires et extraordinaires.

Faculté des sciences économiques et sociales

Deux nouveaux masters ont été ouverts, l'un en International Business Development, l'autre (en collaboration avec les universités du Triangle d'Azur) en Finance. Deux autres masters viendront compléter l'offre de formation en octobre 2006 (psychologie du travail et politique et management public), et un troisième en statistique à l'automne 2007. Quatre nominations ont été enregistrées : Mesdames Yan-Yuan Ma et Marianne Schmid Mast, ainsi que Messieurs Gerald Reiner et Werner De Bondt.

L'organisation de la faculté en six instituts a également été officialisée. Il s'agit de l'institut d'analyse financière (IAF), l'institut de l'entreprise (IENE), l'institut du management de l'information (IMI), l'institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO), l'institut de recherche en économie (IRENE) et l'institut de statistique (ISTAT). Ce découpage, qui reflète notre offre de formation, est destiné à favoriser les synergies et à faciliter la gestion en matière d'enseignement et de recherche. Ces 6 instituts seront désormais localisés en 2 bâtiments (Pierre-à-Mazel 7 et Maladière 23).

Faculté de théologie

L'année académique 2005-2006 s'est ouverte sur les leçons inaugurales des professeurs Lytta Basset et Félix Moser et diverses manifestations proposées au public.

La Fédération des facultés de théologie du triangle Azur est désormais établie. Une nouvelle structure préparant le Master en théologie a été mise en place et organisée en théologie pratique de niveau master destiné à la formation pastorale.

La faculté de théologie de Neuchâtel s'emploie en outre à devenir un centre de compétence en théologie pratique en tissant notamment, et l'année 2005, des liens étroits avec l'Office Protestant de Formation par une offre de séminaires destinés aux étudiants et inclus dans leurs études.

Une nouvelle revue, dirigée par la professeure Lytta Basset a été lancée avec succès : « La Chair et le Souffle ».

Mandat d'objectifs

MAPS – Maison d'analyse des processus sociaux

Le programme scientifique de la MAPS est consacré à l'analyse de la circulation des personnes, des richesses et des connaissances. La MAPS regroupe les compétences de l'Université en sociologie (transférée l'automne 2005 en FLSH), ethnologie, géographie, économie régionale et étude des migrations et populations.

Les négociations en vue d'une intégration du SFM (Forum suisse des migrations et études de la population) ont abouti à un accord de principe des deux parties. Cette institution de vocation nationale et de réputation internationale sera donc intégrée dans l'Université dans les mois à venir.

Pôle des microtechniques et nanotechnologies

Le projet de message du Conseil fédéral consacré à la formation, la recherche et l'innovation (message « FRI ») mentionne la microtechnique et les nanotechnologies comme une priorité nationale. Dans ce cadre, l'Université travaille sur un projet de programme scientifique en collaboration avec l'EPFL.

L'Université a l'intention de créer un Laboratoire Temps-fréquence, dont la mission sera la recherche fondamentale et appliquée dans les horloges atomiques et autres techniques ultra-précise de mesure du temps. A terme, l'Université espère ainsi pouvoir offrir, en collaboration avec la HE-Arc, un master en horlogerie avancée.

L'Institut de microtechnique est actuellement réparti sur 5 bâtiments. Avec l'arrivée du Laboratoire Temps-fréquence il le sera sur 6. Un regroupement serait nécessaire. De plus, il est urgent de remplacer les infrastructures techniques actuelles, le ComLab.

Pôle de biologie végétale

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique a approuvé le financement du pôle national de recherche « Survie des plantes » pour une deuxième période, allant de 2006 à 2009. Dans les années à venir, le pôle est appelé à accroître le transfert technologique.

Passage au système de Bologne

Depuis la rentrée 2005 – 2006, l'Université de Neuchâtel a passé complètement au système de Bologne, et tous les étudiants commençant à l'Université sont inscrits pour un bachelor (à l'exception de l'orthophonie, de la médecine et de la pharmacie) ou pour un master. Dans l'année à venir, la FLSH préparera les plans d'études pour ses filières de formation de niveau master, dont le début est fixé à la rentrée 2007.

Pour des raisons financières, l'Université aura cependant des difficultés à se doter d'un corps professoral suffisamment étoffé pour mettre en place une offre à la fois attrayante et diversifiée de filières d'études, surtout au niveau des masters.

Gestion de l'Université

Une organisation telle que notre université (budget de CHF 120 millions, 1300 personnes sous contrat de travail, près de 4000 étudiants, répartis dans 32 bâtiments) ne peut pas fonctionner sans une administration performante. Plusieurs projets ont été menés à bien, notamment la gestion informatisée des dossiers des étudiants, le dépouillement automatique des questionnaires d'évaluation des enseignements ou le rapatriement des comptes non intégrés. Plusieurs dossiers sont en cours, plus particulièrement le statut des professeurs et le règlement sur les gains annexes.

Assurance qualité

L'évaluation systématique des enseignements a été mise en place. Simultanément, des actions en faveur de la valorisation de l'enseignement ont été réalisées : ateliers de préparation de cours, conseils et appuis pédagogiques pour les professeurs et autres enseignants, etc.

Sous la forme de projets pilotes, il a été procédé à l'évaluation de deux unités d'enseignement. Un concept général et l'assurance qualité dans les services devront être mis en place. En effet, dès l'automne 2007, l'Organe d'Assurance Qualité (« OAQ ») procédera à l'audit des systèmes d'assurance qualité dans les universités, conformément à la loi fédérale d'aide aux universités (« LAU »).

Bâtiments

Le manque de locaux pour l'enseignement n'est toujours pas résolu, même si quatre salles de séminaire supplémentaires ont pu être aménagées dans le cadre de diverses opérations en faveur des sciences économiques, des lettres et sciences humaines et du droit.

En ce qui concerne le bâtiment principal de l'Avenue du Premier-Mars, un projet architectural de rénovation intérieure a été élaboré. Il permettra de loger l'ensemble des collaborateurs de la Faculté de droit, y compris sa bibliothèque, actuellement à l'étroit et dans des locaux vétustes, de mettre à disposition un nouvel auditoire de 200 places environ et, de façon générale, de gagner environ 30% de capacité utile.

Comme indiqué dans le plan d'intentions, il est indispensable de remplacer le bâtiment technologique actuel (rue Jaquet-Droz 7) par une nouvelle réalisation. Un regroupement de l'IMT dans un seul bâtiment est nécessaire et souhaitable.

8.5. Haute école pédagogique BEJUNE (HEP-BEJUNE)

Fondée officiellement en 2001, la Haute École pédagogique BEJUNE a connu, en cinq ans d'existence, un essor substantiel assorti de changements nombreux. Son évolution se situe actuellement à un moment charnière de l'histoire des institutions universitaires et tertiaires en Suisse et en Europe, avec la mise en œuvre d'un espace européen de l'enseignement supérieur et l'application de la Convention de Bologne.

Conformément à l'article 25 du Concordat intercantonal, le rapport quinquennal 2001 à 2006, retraçant le bilan de l'institution, a paru. Il est utilement complété par le document intitulé "Vision stratégique et plan de développement". Les deux publications sont disponibles sur le site Internet de l'école.

Après la mise en place du nouveau dispositif de conduite en 2005, avec la nomination du recteur, des doyens de plates-formes (PF) et du directeur administratif et financier, la mise en vigueur du nouveau statut harmonisé du personnel, le 1^{er} août 2006, a été un événement clé de l'année.

La formation préscolaire-primaire (PF 1), après sa reconnaissance par la CDIP, continue d'améliorer progressivement ses plans d'études, la coordination entre les sites et l'harmonisation des programmes, ainsi que les modalités d'évaluation des étudiants.

La formation secondaire (PF 2), quant à elle, a mis en place, dès août 2006, deux nouveaux modèles de formation conformes à la Déclaration de Bologne, qui privilégient la collaboration avec l'Université de Neuchâtel. L'un repose sur la création d'une filière de formation pour le secondaire 1 qui fera la part belle au développement de la polyvalence des futurs enseignants. L'autre permet aux candidats de commencer leur formation pédagogique pour l'enseignement au secondaire 1 et 2 dans le cadre de la maîtrise universitaire déjà, par l'obtention du Certificat préparatoire, réduisant ainsi la durée totale de formation d'un semestre.

La formation continue (PF 3) continue d'assurer sa mission dans l'ensemble de l'espace BEJUNE, touchant quelques milliers d'enseignants, contribuant ainsi à l'amélioration de l'acte

d'enseigner par ses cours, ses innovations et ses projets, notamment les formations en établissement et en matière de technologie de l'information et de la communication.

La diffusion des médias et ressources documentaires est assurée par la plate-forme 4 (PF 4), constituée de quatre médiathèques. La plate-forme a poursuivi en 2006 les deux objectifs d'harmonisation des prestations et de développement de nouvelles activités et de nouveaux projets.

Enfin, le secteur recherche (PF 5), en plein essor, s'organise autour d'axes permettant de créer une culture de travail collectif entre les chercheurs et d'encourager des publications et diffusion de résultats de la recherche. Une politique de la recherche est sur le point d'être adoptée.

On consultera avec profit les deux documents suivants, disponibles sur Internet à l'adresse www.hep-bejune.ch.

"Une institution de niveau tertiaire au service de la pédagogie, bilan de 2001 à 2006, rapport quinquennal".

"Vision stratégique et plan de développement".

8.6. Haute école ARC (HE-ARC)

Pour la Haute École Arc, 2006 a été une année riche en expériences, en création mais aussi en consolidation. De nombreuses activités ont rythmé la deuxième année d'existence de l'institution qui regroupe les forces HES des cantons de Neuchâtel, du Jura et de la partie francophone du canton de Berne.

Il faut citer notamment la poursuite de l'élaboration des bases légales et réglementaires, la finalisation du statut du personnel, la consolidation des comptes et l'adoption du budget, la négociation de conventions avec des tiers, la mise en place d'un projet de convention sur la location de locaux, l'important projet de regroupement des sites de la HE-ARC, la mise en place de la nouvelle filière fédérale d'Ingénieur-e Designer et sa reconnaissance par l'OFFT, la participation active à l'élaboration du projet de nouvelle convention intercantonale HES-SO.

Ainsi, les missions interdépendantes de formation, de post-formation, de recherche appliquée, de développement et d'activités de service dévolues à l'école ont pu être menées à bien, dans un contexte éducationnel et de besoins du marché qui s'ouvre aux diplômés de l'école.

Le rapport est disponible auprès de la direction générale de l'école, place de la Gare 4, 2002 Neuchâtel, tél. 032 930 11 11 ou sur le site Internet www.he-arc.ch.

9. SERVICE DES SPORTS

9.1. Rapport du service

Missions

Promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur de santé de la population et de meilleures relations entre ses membres.

Favoriser la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'Etat, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux.

Assurer toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse et Sport. Donner une orientation et une information en matière de sport.

Devenir un organe de référence en matière de politique sportive.

Programme de législature

Réévaluer les missions du Service des sports afin de les mettre en adéquation avec la politique du sport définie par la Confédération.

Externaliser la gestion des camps de ski et redéfinir une stratégie de recentrage afin de rendre cette opération à nouveau rentable.

Une nouvelle politique de soutien aux manifestations sportives est en voie d'achèvement.

Étendre la collaboration avec les services des sports des Villes.

Personnel

Le Service cantonal des sports, au 1^{er} janvier 2006, compte 12 collaborateurs, représentant 7,8 personnes en équivalents plein temps.

Effectifs du personnel au 31 décembre 2006 :

- 1 cheffe de service
- 1 adjoint à la cheffe de service
- 8 collaborateurs administratifs et techniques
- 1 apprentie
- 1 stagiaire

Effectif en valeur de postes complets : 7,1.

Les changements suivants ont été enregistrés au niveau du personnel :

- Janvier :
 - le poste d'adjoint est repourvu à 50%. Monsieur Jean-Daniel Jaggi, adjoint au Service des affaires culturelles est aussi rattaché au Service des sports.
 - le secrétariat est renforcé de 30% par l'arrivée de Mme Maria-Dolorès Nasilli, suite à une restructuration du secrétariat général.
- Mai :
 - engagement d'un administrateur des camps de ski à 50%. Ce poste est financé par le biais du Fonds des sports et ne fait pas partie du contingent en personnel.
- Fin septembre :
 - démission du coordinateur à l'éducation physique et sportive (EPS) pour les 20% occupés dans notre entité.
- Fin décembre :
 - licenciement d'un collaborateur administratif engagé à 50% pour le secteur Jeunesse et Sport, afin de répondre aux mesures d'économie demandées par le Conseil d'Etat.

L'année 2006 a été marquée par une redéfinition précise des tâches des collaborateurs, une formalisation écrite des procédures et la mise en place d'un système de contrôle mensuel de la comptabilité de chaque centre financier.

9.2. Domaines d'activités

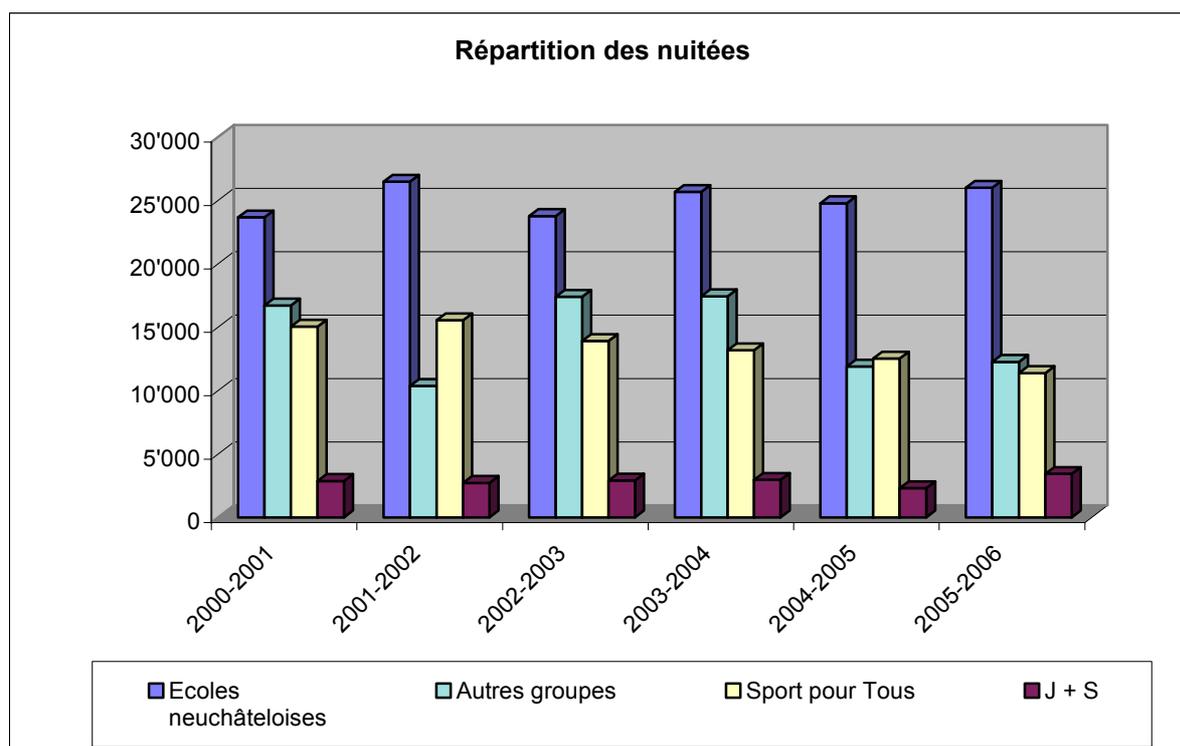
Site Internet

En fonction depuis 2004, le site du Service des sports est toujours visité régulièrement. Il est devenu un outil de travail très actif et permet à tous les utilisateurs de s'informer, notamment des prestations, de télécharger des documents et de s'inscrire en ligne.

Depuis le mois d'août 2006, le système Wysistat permet de mieux cibler la provenance des internautes ainsi que les centres d'intérêts de ceux-ci. Il répond dès lors mieux aux besoins des utilisateurs.

Camps

Pour l'organisation de camps, le Service cantonal des sports gère neuf chalets en Valais durant la saison hivernale. Durant l'hiver 2005/2006, 53075 nuitées ont été comptabilisées. Les écoles neuchâteloises représentent plus de la moitié du taux d'occupation alors que le solde se répartit entre les cours "J+S", les ski-clubs, les sociétés et le Sport pour Tous. Enfin, une petite part est offerte à d'autres écoles hors canton, ce qui permet d'optimiser le taux d'occupation. Le graphique ci-après montre ces répartitions :



Les tarifs ont dû être réajustés pour répondre à la notion de couverture des dépenses par les recettes.

Conformément au programme de législature, une stratégie de recentrage des chalets, sur les lieux les plus rentables et les plus demandés a été amorcée. Les baux de Vercorin et d'Evolène ont été résiliés pour 2007. Par ailleurs, un administrateur externe a été engagé dans le but d'alléger les tâches du service et de rendre la prestation à nouveau rentable.

Le label "Fourchette verte" a été obtenu par trois chalets aux Collons. L'interdiction de fumer dans les bâtiments a été bien accueillie et respectée sur tous les sites.

Réflexion camps de ski

Un groupe de pilotage, composé de la cheffe du Service cantonal des sports et des conseillers communaux, responsables des sports et/ou de l'instruction publique des trois villes du canton, a donné mandat à un groupe de travail chargé d'élaborer un rapport, avec des propositions d'action, en vue d'assurer la pérennité des camps de ski.

Le groupe de travail, composé de représentants de l'Etat, des trois villes, de la commission du Fonds des sports et de la commission cantonale des sports, s'est réuni à trois reprises durant l'année 2006.

Il vient d'adresser son rapport à la présidente du groupe de pilotage et donne quelques pistes de solutions pour assurer à court terme le maintien de l'offre des camps de ski.

Éducation physique et sportive

La défense de l'éducation physique est au centre des priorités et fait partie de l'axe "éducation" du concept cantonal du sport. Si les services de l'enseignement s'occupent des aspects pédagogiques, le Service des sports renforce en cohérence sa promotion en :

- participant aux divers colloques (secondaires 1 et 2);
- participant aux conférences de l'Association suisse de l'éducation physique;
- participant à toutes les rencontres organisées par Macolin ou Swiss Olympic;
- collaborant avec les écoles;
- soutenant les organisateurs de manifestations sportives scolaires;
- collaborant avec les associations sportives;
- favorisant la promotion du sport scolaire facultatif (prise en charge de frais de cours dispensés aux enfants en surpoids).

A relever que, jusqu'en septembre, un coordinateur à l'EPS était engagé à 20% conjointement avec la HEP-BEJUNE. Le titulaire ayant démissionné de cette partie, le poste est vacant depuis le mois d'octobre.

A la demande de l'ANEPS, un groupe de travail a été constitué par la cheffe du Département pour répondre à des préoccupations notamment en matière du non-respect de l'ordonnance fédérale concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports dans certains lycées, de l'arrêté fixant la classification de fonction des maîtres d'éducation physique et sportive en possession d'un titre universitaire et de l'engagement de personnel non titré dans certains collèges.

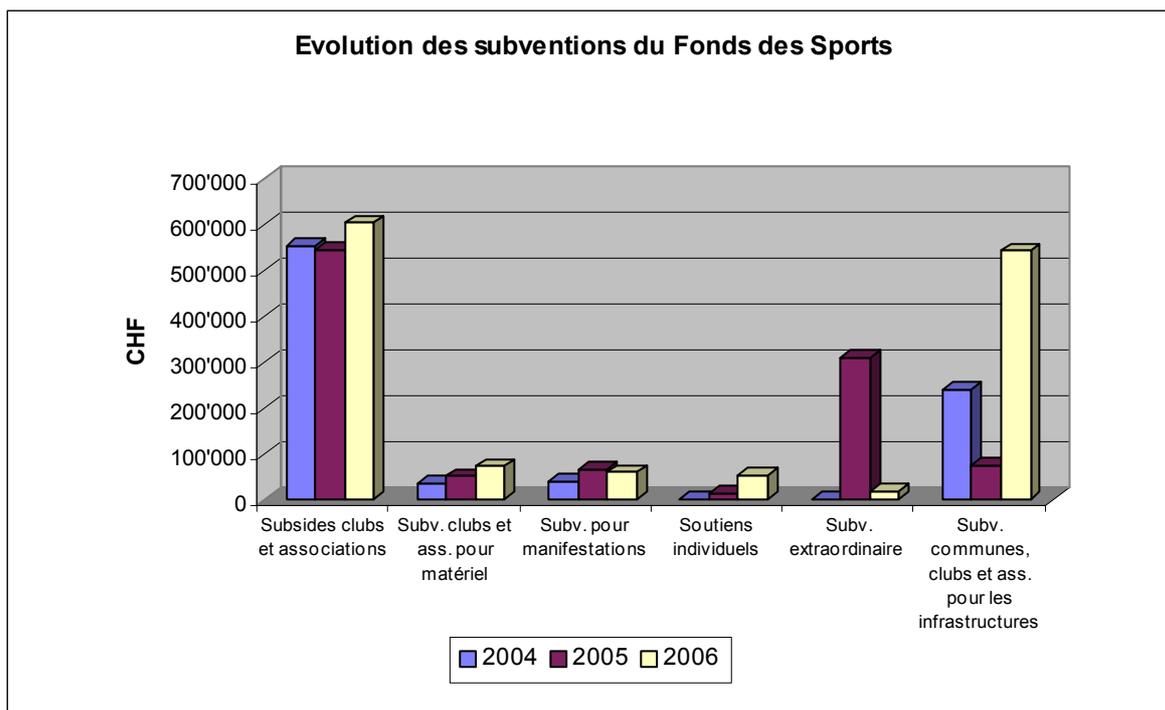
Fonds des sports

Le Fonds des sports est mis à disposition pour soutenir les associations, les clubs et les sociétés sportives qui favorisent le développement physique de la jeunesse et du sport de masse dans toute sa diversité. Il intervient également pour le subventionnement des installations sportives, du matériel sportif, des soutiens individuels et des manifestations sportives.

Un nouveau règlement est entré en vigueur au 19 avril 2006 et deux séances d'information ont été organisées à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel. Elles ont été largement suivies par des représentants des communes et des clubs.

La part de la Loterie Romande pour le canton de Neuchâtel s'élève à 1'867.772 francs et celle de la Société du Sport-Toto à 23'452 francs.

Le graphe ci-après illustre l'évolution de l'attribution des subventions aux différents groupes-cibles prévus par le règlement :



Commissions diverses

La cheffe du Service cantonal des sports pilote ou participe aux commissions suivantes :

- commission cantonale des sports;
- commission cantonale des constructions scolaires;
- commission du fonds des sports (nommée par le Département);
- commission de constructions diverses (Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois – salle de la Riveraine – Complexe sportif de la Maladière);
- commission "Qualisport" (commission fédérale visant à augmenter la qualité au niveau de la gestion des associations et fédérations sportives);
- commission cantonale de prévention santé.

Infrastructures

Le Service cantonal des sport joue le rôle de conseiller en matière de constructions sportives et/ou scolaires au niveau :

- du respect de l'arrêté du 9 avril 2005 concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives;
- du suivi des projets de construction;
- des équipements techniques et du respect des normes;
- d'étude des besoins.

Situation actuelle des diverses constructions sportives :

Commune de Dombresson

Projet de construction d'une salle de gymnastique.

Commune de Neuchâtel

- Espace multifonctionnel de la Maladière
 - Cinq salles de gymnastique, ainsi qu'une salle aux agrès sont en cours de construction.
- Quartier des Charmettes
 - Réalisation d'une place de sport.

Commune de Peseux

Projet de construction d'une salle double, voire triple.

@gis

L'application de gestion des infrastructures @gis (base de données géographiques permettant de recenser les infrastructures sur l'ensemble du canton) a vu le jour. Ce projet, issu de la mise en commun de deux propositions élaborées respectivement par le Service cantonal des sports et l'Office des sports de La Chaux-de-Fonds, a été développé en étroite collaboration avec le Système d'information du territoire neuchâtelois, le Service informatique communal de La Chaux-de-Fonds, le Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel, ainsi qu'avec le soutien de l'Office fédéral du sport.

@gis se compose de trois volets : Un guichet cartographique ouvert à tout public avec des fiches signalétiques pour toute installation; un volet de réservation pour tout public également et combiné avec un système de facturation automatique; une interface d'analyse et de gestion aux communes et aux instances cantonales.

Les objectifs d'@gis sont de pouvoir offrir aux communes et aux services de l'Etat un outil de consultation, d'analyse et de gestion en ligne des installations sportives. Une première formation a d'ailleurs été dispensée aux communes. Neuchâtel est prêt à proposer cette démarche aux autres cantons.

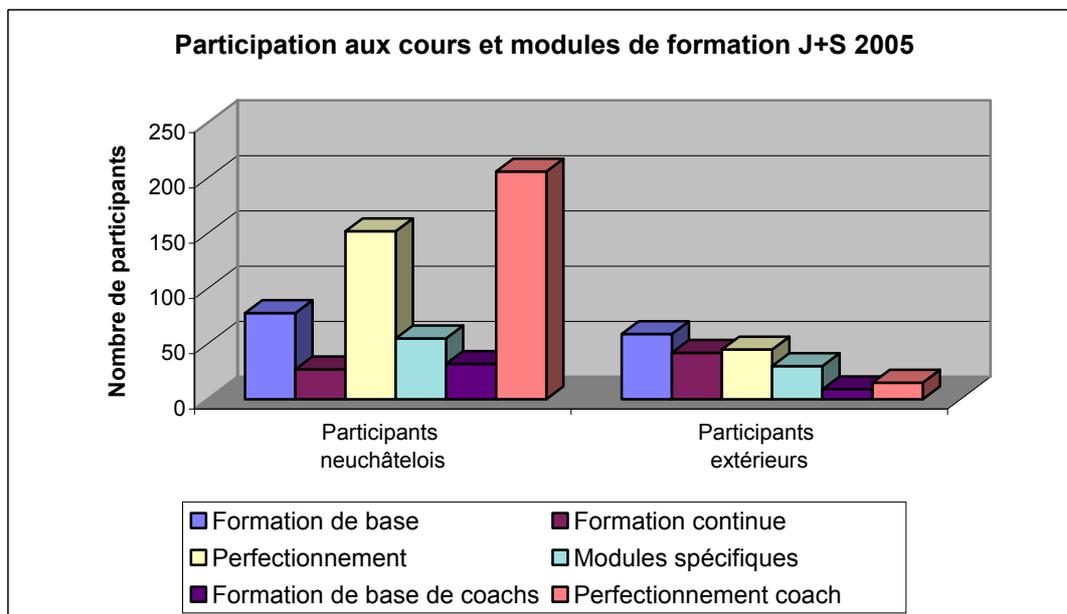
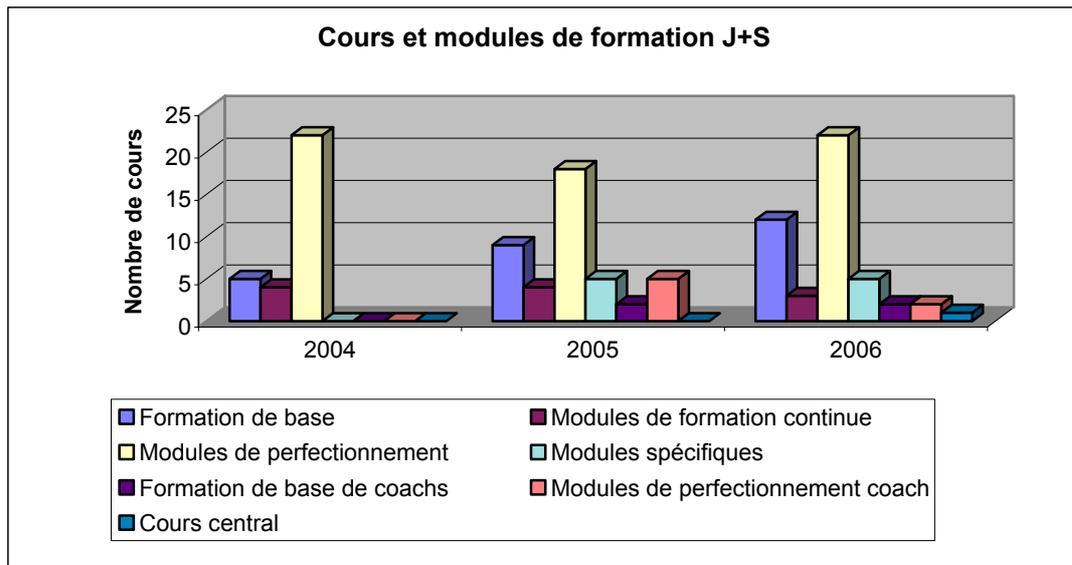
Jeunesse et Sport

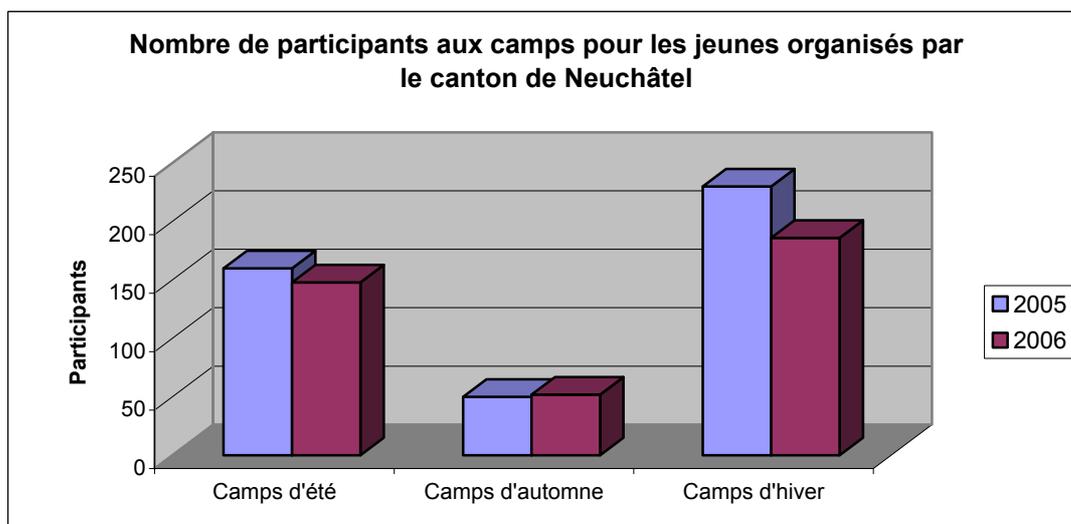
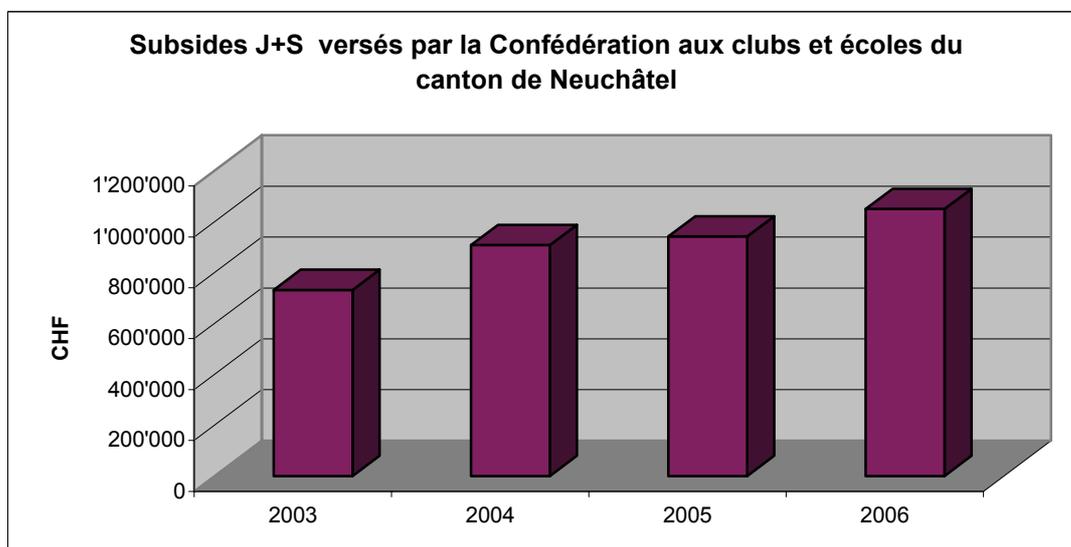
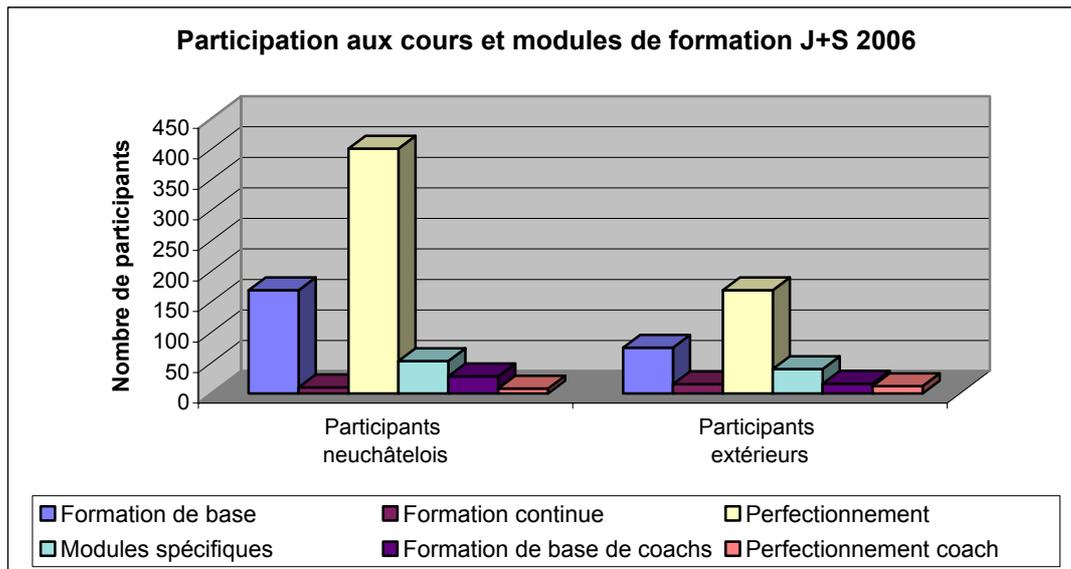
La Confédération soutient le travail des clubs, des associations, des fédérations et des cantons avec les jeunes ainsi qu'une formation modulaire des cadres à raison de 60 millions de francs par an. Chaque année, sur le plan fédéral, quelques 500.000 jeunes entre 10 et 20 ans bénéficient d'une multitude d'offres sportives de qualité.

Le canton de Neuchâtel perçoit ces prestations qui, pour la première fois, atteignent un chiffre de plus d'un million de francs.

Bilan des activités

La formation des moniteurs et la gestion des activités des jeunes dans le cadre de leurs clubs sont le principal travail de l'office J+S de Neuchâtel. Les graphiques ci-après représentent ces activités :





Service civil

Le Service cantonal des sports étant désormais une institution reconnue de service civil, il a accueilli 10 civilistes dans le cadre des camps pour la jeunesse. C'est ainsi que durant 20 semaines une collaboration précieuse s'est développée. Cette opportunité permet d'offrir des prix attractifs et par conséquent de maintenir les camps pour les jeunes.

Les manifestations sportives

Manifestations (haut niveau et sport de masse)

Le sport, passif ou actif, fait aujourd'hui partie intégrante du quotidien et a des répercussions diverses sur la vie publique. L'interaction entre le sport de haut-niveau et le sport de masse est importante. A cela s'ajoute la fonction sociale du sport. Les manifestations sportives offrent la possibilité de nouer des contacts, de les cultiver et contribuent de manière substantielle à la promotion du sport. Elles représentent aussi une plate-forme publicitaire importante pour une région et existentielle pour les diverses disciplines sportives.

Le canton de Neuchâtel soutient chaque année un certain nombre de manifestations dont l'importance peut différer (internationales, nationales, régionales ou locales). L'octroi du soutien financier a toujours été attribué en fonction de l'article 4 du règlement du fonds des sports en vigueur et des efforts fournis notamment au niveau de la jeunesse.

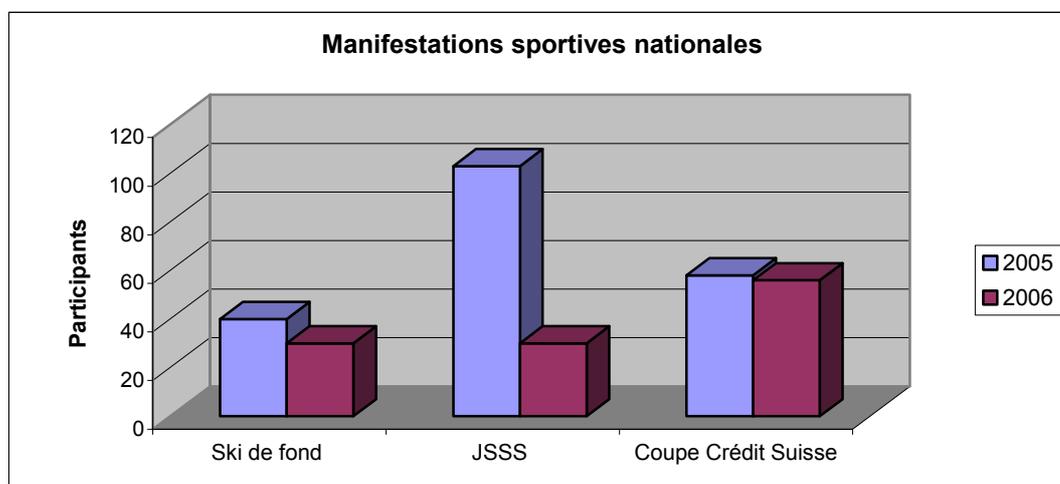
Les soutiens financiers les plus importants accordés cette dernière année se présentent de la manière suivante :

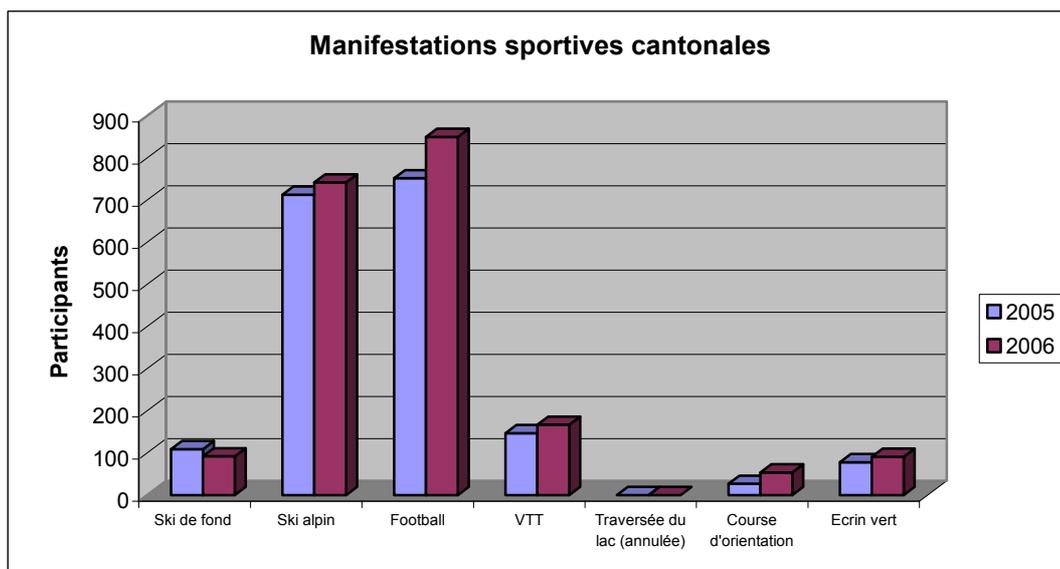
Méga Bike	10'000.-
Défi du Val-de-Travers	9'510.-
Trans VTT 2006	6'340.-
Total	<u>25'850.-</u>

Total de l'ensemble des 16 manifestations soutenues	<u>48'678.-</u>
--	------------------------

Manifestations sportives scolaires

En tant que service public, le Service cantonal des sports soutient les manifestations sportives scolaires suivantes par diverses prestations tant financières que matérielles :





Sports / Arts / Études / Formation

Le Service cantonal des sports donne son appui aux services de l'enseignement en fournissant des critères sportifs, pour chaque discipline, qui correspondent à chaque niveau, soit secondaire 1 et secondaire 2, y compris la formation professionnelle.

Dans l'attente d'une réflexion globale entre les trois Villes et l'Etat, les requêtes des sportifs et artistes sont examinées au sein des services de l'enseignement, à savoir :

Secteur	Service d'enseignement	Répondant
Secondaire 1	Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Écluse 67, 2001 Neuchâtel	M. Miguel de Morais, adjoint au chef de service Tél. 032 889 59 32
Secondaire 2	Service de la formation professionnelle et des lycées, bureau des lycées académiques, Espacité 1, 2302 La Chaux-de-Fonds	M. Cédric Béguin, adjoint au chef de service Tél. 032 889 46 96
Formation professionnelle	Service de la formation professionnelle et des lycées, Espacité 1, 2302 La Chaux-de-Fonds	M. Jacques-André Maire, chef de service Tél. 032 889 79 25

Midi Tonus

Le concept Midi Tonus est destiné à offrir à la population, durant la pause de midi, des possibilités diverses de découverte en matière d'activités physiques. Son action s'inscrit dans une optique de promotion du sport, qui vise à inciter les participants à découvrir durant 3 mois une activité et ensuite à s'inscrire dans une structure existante en fonction de leurs intérêts. Il est à relever que les inscriptions ont augmenté de 49 % depuis la mise sur pied dudit concept.

Entreprise formatrice

Pour l'année 2006-2007, le Service cantonal des sports encadre une apprenante de 3^e année selon les principes du Guide méthodique type.

Un étudiant du Lycée Jean-Piaget, École supérieure de commerce, effectue un stage de trente-neuf semaines au Service cantonal des sports afin d'exercer une activité en entreprise débouchant sur un travail personnel. Ce dernier sera sanctionné par un examen de connaissances professionnelles en vue de l'obtention d'une Maturité professionnelle commerciale.

9.3. Nouvelles prestations

Prix du mérite sportif 2006 de l'Etat de Neuchâtel

Six lauréats se sont vu remettre, le lundi 18 décembre 2006, au Château de Neuchâtel, le Prix du mérite sportif de l'Etat de Neuchâtel des mains de la présidente du Conseil d'Etat, Madame Sylvie Perrinjaquet, cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports. Institué cette année par le Conseil d'Etat, ce prix est destiné à récompenser, dans plusieurs catégories sportives, une personne, un club ou un groupement s'étant distingué par des grandes qualités sportives ou par son engagement pour la promotion du sport dans le canton. Ce prix sera décerné chaque année dans le courant du mois de décembre par le Conseil d'Etat. Il comprend un diplôme et un prix financé par le Fonds des sports.

Critères de sélection

Les critères de sélection ont été mis sur pied par la commission du Prix du mérite sportif, présidée par la cheffe du DECS, et composée de sept personnes neuchâtelaises actives dans le domaine du sport, soit : M. Denis Oswald, membre de la commission exécutive du CIO, M. Bernard Challandes, responsable de sélections juniors suisses, M. Yann Engel, directeur de Tourisme neuchâtelois, M. Patrick Oberli, rédacteur en chef adjoint au journal L'Express/L'Impartial, M. Emanuele Saraceno, chef des sports de ce même quotidien et Mme Patricia Gacond, cheffe du Service cantonal des sports.

Sont ainsi concernées les personnes originaires du canton de Neuchâtel ou domiciliées dans celui-ci durant l'année en cours et pratiquant une discipline sportive reconnue par Swiss Olympic.

Pour cette année, concernant la désignation des gagnants en catégorie individuelle, l'Etat de Neuchâtel, par son service des sports, a collaboré avec le quotidien L'Express-L'Impartial, les votes des lecteurs comptant pour deux tiers et celui du jury pour un tiers. Un prix spécial du jury, ainsi qu'un prix équipe, ont quant à eux été décernés par le jury uniquement.

Les heureux gagnants 2006

Six prix du mérite sportif de l'Etat ont ainsi été attribués.

Les lauréats de la catégorie individuelle sont :

- Steve von Bergen, domicilié à Zurich, sélectionné en équipe nationale, joueur du FC Zurich, football;
- Marc Lauenstein, de Cormondrèche, médaille d'argent au Championnat du monde de longue distance, course d'orientation (membre de l'ANCO);
- Pauline Purro, de La Chaux-de-Fonds, médaille d'argent par équipe au Championnat d'Europe junior de triathlon (membre du VC Vignoble);

- Valentine Arrieta, de Boudry, demi-finaliste du 200 m au Championnat du monde d'athlétisme à Pékin (membre du CEP Cortaillod).

Chacun d'eux a reçu une montre suisse.

Le prix spécial du jury, soit une œuvre d'art signée Yvan Moscatelli, a été décerné à :

- Jean-Pierre Egger, ancien lanceur de poids de niveau international, de La Neuveville, pour le remercier de son grand engagement en faveur du sport.

Le prix équipe, soit un chèque d'une valeur de 1000 francs, a été remis au :

- Giron jurassien, équipe féminine, composée de Tiffany Langel, Marine Jornod, Candice Matthey, toutes trois championnes suisses juniors en relais, ski de fond.

Tous les lauréats se sont en outre vu remettre un diplôme créé par une élève du lycée artistique de Neuchâtel.

GELORE

Afin de simplifier la gestion des week-ends Sport pour Tous, le Service cantonal des sports a souscrit au système GELORE développé par le Centre électronique de gestion (CEG) de la Ville de Neuchâtel.

Grâce à ce logiciel, les réservations se font en ligne par le biais du site Internet. Les données sont ensuite transférées au travers d'une interface qui permet une facturation directe sur SAP.

10. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

10.1. Législation et personnel

Au cours du premier semestre 2006, le service a piloté l'élaboration de la nouvelle loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Pour assumer une nouvelle mission, l'administration de la comptabilité des subventions et paiements du service et de l'Office des archives, le Service des affaires culturelles s'est vu attribuer un supplément de poste de 20%. Un stagiaire a rejoint les collaborateurs du service au mois d'août. Cette personne ne figure cependant pas au tableau des fonctions. L'effectif du personnel du service s'élève à 2,7 postes, à savoir:

- 1 cheffe de service (100%)
- 1 adjoint (50%)
- 2 secrétaires à temps partiel (100%)
- 1 secrétaire-comptable (20%)

10.2. Généralités

Le service a mené à bien plusieurs projets importants en cours d'année:

- Changement dans la procédure d'examen des dossiers avec la mise en place du groupe de travail des arts de la scène et la demande aux acteurs culturels de remplir un formulaire standard élaboré par le service;
- Collaboration avec l'Université de Neuchâtel pour la succession du directeur du Laténium;

- Élaboration de la nouvelle loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois;
- Réorganisation du Conservatoire de musique neuchâtelois;
- Présentation du plan d'intention sur la politique culturelle du Conseil d'Etat.

Cité internationale des arts, Paris

En 2006, les personnes suivantes ont bénéficié d'un séjour dans l'atelier "Le Corbusier":

- Mme Alexandra Zuccolotto, muséologue, du 1^{er} janvier au 30 juin 2006,
- M. Alexandre Caldara, journaliste et auteur, du 1^{er} août au 31 décembre 2006.

Le mois de juillet était consacré à des travaux de réfection dans cet atelier-appartement.

Appartement-atelier, Berlin

Deux artistes neuchâtelois ont séjourné dans l'appartement-atelier de Berlin, en 2006:

- M. Thierry Feuz, artiste peintre, du 1^{er} janvier au 30 juin 2006,
- M. Robert Sandoz, metteur en scène, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2006.

Appartement-atelier Visarte, Neuchâtel

Au cours du premier semestre 2006, l'atelier a été mis à disposition d'artistes invités par Visarte. Trois couples participant à la Biennale « couples d'artistes » se sont succédés dans l'appartement-atelier Visarte à Neuchâtel:

Du 1^{er} juillet au 31 décembre, les lieux ont été mis à disposition de M. René Zurcher, photographe, en provenance de Paris.

Promotion culturelle dans les écoles

Le service des affaires culturelles a soutenu le Centre Dürrenmatt qui a développé un projet d'animation culturelle destiné aux élèves des degrés 4, 6, 7 et 8 de la scolarité obligatoire. Le service de l'enseignement obligatoire a été associé à ce projet d'animation culturelle. Le Centre Dürrenmatt souhaitait sensibiliser les enfants à l'univers du musée et leur permettre de s'approprier quelques œuvres de Dürrenmatt dans un esprit d'ouverture.

Un soutien a également été attribué aux organisateurs du Festival des Amplitudes pour leur permettre de préparer un dossier pédagogique et de sensibiliser les élèves qui assisteront à la manifestation.

Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)

Une jeune neuchâteloise a terminé sa formation de trois ans à la Manufacture au printemps alors qu'une jeune ressortissante de la région débutait ses études au mois de septembre.

Espace culturel de la Tour de l'OFS, à Neuchâtel

Le service des affaires culturelles est représenté au sein du comité de l'Association de l'Espace culturel de la Tour de l'OFS. Cette association a pour but la mise à disposition, pour

des expositions, des locaux situés au bas du bâtiment de la tour de l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel.

Quatre manifestations se sont succédées:

1. *Exposition de M. Jean-Philippe Daulte*

Cette exposition était organisée en collaboration avec le Centre culturel neuchâtelois (CCN). Première exposition de l'année, elle a pris fin au mois d'avril. Elle a malheureusement rencontré peu d'échos et a été faiblement fréquentée.

2. *Exposition "Espace-Temps" (Bureau Chaman)*

Cette exposition avait pour thème, comme son titre l'indique, l'espace et le temps. Le vernissage a eu lieu le 8 juin 2006 et l'exposition a duré jusqu'à la fin du mois d'août 2006. Cette exposition a permis aux organisateurs d'établir plusieurs contacts fructueux et plusieurs classes du CPLN l'ont visitée.

3. *"Denis-de-Rougemont" organisée par l'Association "Penser avec les mains"*

Cette exposition, inaugurée en présence de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, a occupé les lieux au mois de septembre 2006. La fréquentation a été bonne et les échos positifs.

4. *"Seconde peau" par le Collectif Mod*

Cette dernière exposition de l'année 2006 avait pour thème le vêtement. Elle a débuté à mi-novembre 2006 pour se terminer à mi-mars 2007.

Théâtre institutionnel et indépendant

En collaboration avec les Villes, une réflexion s'est engagée sur l'avenir des arts de la scène dans le canton. Le départ annoncé du directeur artistique du TPR pour l'année 2008 a en effet amené les collectivités publiques à examiner l'opportunité de regrouper la création institutionnelle sous un même toit afin d'en renforcer les structures et le rayonnement.

Le rôle de la scène indépendante est également analysé afin que les arts de la scène s'inscrivent dans un paysage cohérent. Afin de conduire une réflexion approfondie, plusieurs séances ont réuni l'ensemble des représentants des milieux concernés ainsi que les représentants des autorités politiques subventionnantes. Les échanges se poursuivront en 2007.

Commission neuchâteloise de répartition des bénéfices de la Loterie romande (LORO)

La Commission neuchâteloise de la LORO a redistribué, en 2006, dans le canton, plus de 11 millions de francs à des institutions culturelles, sociales ainsi qu'aux domaines de l'environnement, de la recherche et dans celui de la conservation du patrimoine.

L'apport de la LORO au secteur culturel est de l'ordre de 11.494.100 francs accordés à 347 institutions sur un total de 511 dossiers présentés.

La cheffe du service des affaires culturelles représente l'Etat de Neuchâtel au sein des organes neuchâtelois de répartition des bénéfices de la LORO.

10.3. Commissions – groupes de travail – sous-commissions

Commission consultative de la culture

La commission a tenu trois séances en 2006, le 13 mars, le 28 août et le 29 septembre 2006.

Les membres de la commission ont été renseignés sur l'évolution des principaux dossiers traités par le service des affaires culturelles. Ils ont également participé à l'élaboration du plan d'intentions du Conseil d'Etat relatif à la politique culturelle pour la législature en cours.

Commission des arts plastiques

Les membres de la commission se sont réunis à trois reprises en 2006. Ils ont notamment participé à la sélection des résidents pour les ateliers de Berlin, Paris et Neuchâtel.

Les membres ont également visité la plupart des expositions consacrées à des artistes neuchâtelois et ont présenté des propositions d'achats à la cheffe de département via le service des affaires culturelles.

Sous-commission littéraire neuchâteloise

La sous-commission a tenu deux séances en 2006. Elle a traité les demandes d'aide à l'édition ainsi que celles d'aide à l'écriture et a présenté à la cheffe du DECS des propositions de subventions.

Commission Archives pour demain

La commission Archives pour demain a tenu trois séances durant l'année 2006. Ainsi, quatre productions ont pu être réalisées, à savoir:

- Mme Marie-Antoinette Crelier interrogée par M. Jean-Claude Knutti,
- Sœur Odette interrogée par Mme Marlyse Morzendörfer,
- Mme Edmée Botteron interrogée par Mme Denise Francillon,
- M. René Quellet interrogé par M. Francis Gafner.

A ce jour, la commission Archives pour demain a produit 94 films vidéo.

Groupe de travail et autres mandats

La cheffe du service des affaires culturelles préside ou participe aux travaux d'une trentaine de commissions, groupes de travail, conseils de Fondation, etc.

10.4. Musique

Un montant de 384.241 fr. 90 a été versé par l'Etat pour encourager, soutenir et développer la culture musicale. Les appuis suivants ont été accordés.

	Fr.
Angklung Duo, spectacle pour manifestation culturelle de la Fondation <i>ch</i>	3.000.—
Association cantonale des musiques neuchâteloises, camp musical 2006	900.—

Association cantonale des musiques neuchâteloises, subvention annuelle.....	3.500.—
Association des Amis de l'Ensemble La Sestina, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts	2.591.90
Association du Festival Les Amplitudes, La Chaux-de-Fonds, subvention, (acpte)	6.750.—
Association des amis de la musique des cadets, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit pour le camp musical 2006	450.—
Brass Band National des Jeunes, Täuffelen, subvention cours d'été.....	900.—
Chorale Faller, subvention pour le <i>Requiem 2, Mozart</i>	2.700.—
Chœur da Camera, Boudry, subvention annuelle	2.500.—
Chœur mixte des paroisses réformées, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit pour le 68ème concert des Rameaux	900.—
Chœur mixte de La Coudre, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts.....	900.—
Collège musical, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	40.000.—
Concours suisse de musique pour la jeunesse 2006, Zürich, contribution du canton	5.000.—
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	2.700.—
Culture Nomade, Neuchâtel, garantie de déficit.....	4.500.—
Festi Concept, Neuchâtel, subvention pour l'édition 2006 de Festi'neuch	9.000.—
Corbak Festival, La Chaux-du-Milieu, garantie de déficit.....	4.500.—
Dahu Festival, Les Brenets, garantie de déficit.....	900.—
Otherjazz Festival, Neuchâtel, subvention pour la 6 ^e édition.....	1.800.—
Festival Hors Tribu, Fleurier, garanties de déficit 2005 et 2006	5.700.—
Festival Choral International de Neuchâtel, subvention pour l'organisation du Festival.....	9.000.—
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon, subvention annuelle....	2.500.—
Harmonie nationale des jeunes, Weinfelden, subvention pour camp musical 2006.....	675.—
L'Avant-scène Opéra, Colombier, aide à la création pour l'opéra <i>Orfeo ed Euridice</i>	4.500.—
L'Avant-scène Opéra, Colombier, subvention annuelle.....	13.500.—
MarimBach, garantie de déficit pour concerts 2006	900.—
Music Festival Promo, Le Locle, subvention pour l'organisation d'un concert dans le cadre de la Fête des promotions.....	2.700.—
Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	13.500.—
Orchestre de chambre, Neuchâtel, subvention annuelle.....	30.000.—
Orchestre de chambre, Neuchâtel, subvention premier concert OCN-OSN	9.000.—
Orchestre de chambre, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	2.700.—
Orchestre symphonique neuchâtelois, Neuchâtel, subvention annuelle	30.000.—
Orchestre symphonique Suisse de Jeunes, Zurich, subvention.....	1.500.—
Orchestre des jeunes de la Suisse romande, Bulle, subvention annuelle.....	675.—
Opéra décentralisé, Auvèrrier, contribution pour le Festival des Jardins Musicaux.....	127.500.—
Noverraz Martin, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la réalisation d'un CD	900.—
Samuel Blaser Quartet NY, subvention pour Swiss Tour 06.....	1.800.—
Société cantonale des chanteurs, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	1.000.—
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	15.000.—
Société de Musique, Neuchâtel, subvention annuelle.....	15.000.—
Wind Band Neuchâtelois, Cressier, subvention pour la participation au 3 ^{ème} festival des musiques populaires de Moudon	2.700.—

Total 384.241.90

10.5. Théâtres et centres culturels

Une somme de 1.004.648 fr. 80 a été versée pour le théâtre et les centres culturels. Ce montant a été réparti de la manière suivante:

	Fr.
Artos, Lausanne, subvention	2.700.—
Corodis, Lausanne, subvention annuelle.....	9.000.—
Association Agora, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit pour la Plage des six pompes 2006	4.500.—
Association Danse Neuchâtel, subvention pour le Festival Scène ouverte 2006.....	6.300.—
Association Cirqu'alors, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	1.800.—
Association Le Premier Cri, Neuchâtel, aide à la création pour <i>Les Justes</i> d'Albert Camus ...	720.—
Association du Théâtre Populaire Romand, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	450.000.—
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel, subvention annuelle.....	152.000.—
Centre culturel La Grange, Le Locle, subvention annuelle	7.200.—
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers, subvention annuelle	21.952.80
Compagnie L'Outil de la ressemblance, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour <i>Océan Mer</i>	13.500.—
Compagnie Objets-Fax, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	7.200.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, aide à la création	106.000.—
Compagnie Xua-Xua, Neuchâtel aide à la création pour <i>Il aurait suffi que tu sois mon frère</i> ..	2.700.—
Club 44, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	66.500.—
Croqu'Guignols, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle de marionnettes <i>Le Loup et les 7 petits chevreaux</i>	1.800.—
Groupe de théâtre Antique, Neuchâtel, aide à la création	900.—
Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	52.500.—
Théâtre des Gens, Neuchâtel, aide à la création.....	22.500.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, subvention annuelle	27.000.—
Théâtre Rumeur, Neuchâtel, aide à la création	13.500.—
Théâtre Tumulte, Neuchâtel, aide à la création	7.200.—
Ligue d'improvisation de Neuchâtel, subvention pour le <i>Match professionnel d'improvisation théâtrale</i>	900.—
La Tarentule, St-Aubin, subvention annuelle	11.700.—
La Turlutaine, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour spectacle de marionnettes <i>Au fil du Danube</i>	900.—
Padugentre, Neuchâtel, aide à la création pour <i>Great Guignol</i>	1.800.—
CDIP, Réseau Danse Suisse, subvention	1.376.—
Fédération des sociétés théâtrales d'amateurs, Bulle, subvention annuelle.....	500.—
Espace culturel de la Tour de l'OFS, Neuchâtel, subvention annuelle	<u>10.000.—</u>
Total	<u>1.004.648.80</u>

10.6. Arts et lettres

Une somme de 45.833 francs a été versée en 2006 à titre de subventions. Ce montant est réparti de la façon suivante:

a) Arts

	Fr.
Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique, Neuchâtel, subvention annuelle	8.500.—
Galerie et Groupe 2016, Hauterive, subvention annuelle.....	750.—
Société des amis des arts, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	1.500.—
Société des amis des arts, Neuchâtel, subvention annuelle	1.500.—
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, subvention annuelle	25.500.—
Visarte, Neuchâtel, subvention pour bail à loyer Espace Neubourg.....	583.—
Visarte, Neuchâtel, atelier pour artistes, subvention annuelle 2006.....	<u>4.000.—</u>
Total.....	<u>42.333.—</u>

b) Lettres

	Fr.
Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, Neuchâtel, subvention annuelle	800.—
Pigeon Gilbert, Auvernier, Prix Bachelin 2006 de littérature	1.800.—
Revue Versants, Neuchâtel, subvention annuelle.....	<u>900.—</u>
Total.....	<u>3.500.—</u>

10.7. Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques

Le Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques permet notamment:

- l'octroi de subventions, de subsides ou de garanties de déficit pour des créations, des actions et des manifestations culturelles ponctuelles ou pour l'organisation de manifestations ayant un caractère unique ou dont l'inscription budgétaire n'a pu être prévue;
- l'acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal, ainsi que d'œuvres créées par des artistes neuchâtelois contemporains;
- le soutien à la création d'œuvres littéraires et l'aide à l'édition;
- la participation aux frais de formation et de perfectionnement des conservateurs et des responsables des petits musées neuchâtelois, ainsi qu'aux dépenses relatives à la promotion touristique cantonale de ces derniers;
- la participation à des institutions culturelles et artistiques d'importance nationale ou cantonale.

10.8. Arts

Achat d'œuvres d'art

	Fr.
Jaccard Madeleine, dessins techniques mixtes	1.770.—
Egli Marcus, <i>Portraits-Robots</i> , œuvre en aluminium.....	7.000.—
Vial Eric, <i>Autoportrait</i> , œuvre au fusain	1.400.—
Muniz Sebastian, <i>Dr Jekyll et Mr Hyde</i> , œuvre 3D technique mixte	5.200.—
Monnier Robert, <i>Ducru-Beucaillou et Beychevelle</i> , reliefs	1.800.—
Balker Jens, <i>Grande danseuse</i> , sculpture en grès	5.200.—
Pagni Claire, <i>Au jardin</i> , encre de chine sur papier Japon marouflé	2.000.—
Rabus Renate, <i>Der Lindenbaum</i> , technique mixte	7.500.—
Rabus Alex, <i>Contes, légendes et graffitis</i> , huile sur MDF	<u>4.500.—</u>
Total	<u>36.370.—</u>

Cotisations, subsides et subventions

	Fr.
Artists in residence ch, Aarau, contribution 2006.....	500.—
Association Artcanal, Le Landeron, subvention pour exposition 2006.....	9.000.—
Association Kunstart, Neuchâtel, subvention exposition Accélération	2.700.—
Benoit à la Guillaume Gérard, Septmoncel (F), droits d'auteur pour illustration cartes de vœux du Conseil d'Etat	800.—
Caisse de secours pour artistes suisses, Zurich, contribution 2006	847.80
Fondation <i>ch</i> pour la collaboration fédérale, Soleure, contribution annuelle 2006 à la <i>Collection ch</i>	1.682.—
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel, subvention annuelle	4.500.—
Société d'histoire et d'archéologie, Neuchâtel, Prix Bachelin beaux-arts 2005.....	2.000.—
Visarte, Neuchâtel, subvention pour la Triennale de visarte.Neuchâtel 2006	4.500.—
Visarte, Neuchâtel, atelier pour artistes, subvention annuelle 2005	<u>4.000.—</u>
Total	<u>30.529.80</u>

Résumé des dépenses effectuées pour les arts

	Fr.
Achat d'œuvres d'art.....	36.370.—
Cotisations, subsides et subventions.....	<u>30.529.80</u>
Total	<u>66.899.80</u>

10.9. Lettres**Subventions payées**

	Fr.
Givord Christiane, Les Planchettes, aide à la création.....	9.000.—
Editions Cabédita, Yens, aide à l'édition pour l'ouvrage de Claire-Lise Junet, <i>L'ombre de Valangin - le destin de Marie Junet</i>	2.500.—
Editions Corti, Paris, aide à l'édition pour l'ouvrage de Pierre Chappuis, <i>Murmure, mon souffle</i>	1.500.—
Editions L'Age d'Homme, Lausanne, aide à l'édition pour l'ouvrage de Bernadette Richard, <i>Ceci est peut-être un roman</i>	2.500.—
Editions L'Age d'Homme, Lausanne, aide à l'édition pour l'ouvrage de Juliette d'Arzille, <i>Allégeance</i>	3.000.—
Editions L'Age d'Homme, Lausanne, aide à l'édition pour l'ouvrage de François Berger, <i>Mariage de plaisir</i>	3.000.—
Editions L'Age d'Homme, Lausanne, aide à l'édition pour l'ouvrage de Alain Corbellari, <i>La Mer illusoire</i>	3.000.—
Editions L'Age d'Homme, Lausanne, aide à l'édition pour l'ouvrage de Julien Dunilac, <i>Héloïse au miroir</i>	3.000.—
Editions L'Age d'Homme, Lausanne, aide à l'édition pour l'ouvrage de Gérard Valbert, <i>Conversation avec Albert Cohen</i>	4.500.—
Editions Zoé, Genève, aide à l'édition pour l'ouvrage de Jean-Bernard Vuillème, <i>Le Fils du lendemain</i>	3.000.—
Editions Monographic, Sierre, aide à l'édition pour l'ouvrage de Jean-Paul Comtesse, <i>Les Racines à Fleurs</i>	2.500.—
Fondation de l'Hôtel de Commune de Lignièrès, aide à l'édition pour l'ouvrage <i>Lignièrès, un village aux confins de trois Etat</i>	5.000.—
Nouvelle Revue Neuchâteloise, subvention annuelle 2005.....	4.000.—
Rychner Antoinette, Neuchâtel, aide à la création <i>La vie pour rire</i>	<u>4.500.—</u>
Total.....	<u>51.000.—</u>

10.10. Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal

	Fr.
Subside à l'Association de la Maison blanche, La Chaux-de-Fonds, pour l'acquisition d'un piano à queue dessiné par Le Corbusier.....	13.500.—
Subside au Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel, pour l'acquisition de 24 pièces de monnaies neuchâteloises.....	<u>1.080.—</u>
Total.....	<u>14.580.—</u>

10.11. Actions et manifestations culturelles diverses

	Fr.
Académie de Cor, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit pour l'édition 2006.....	1.800.—
AMIS, Genève, tournée du groupe Four Roses au Mali et Burkina Faso.....	900.—

Association suisse des Musiciens, Lausanne, Fête des musiciens 2006	9.000.—
Association des Amis du Centre Ferdinand Gonseth, Grandvaux, subvention pour le concert en <i>Hommage à Charles Faller</i>	2.700.—
Association ArtCo06, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le <i>Festival Home Made 06</i> à la Maison blanche	4.500.—
Association àsp, subvention pour diverses manifestations multiculturelles à La Chaux-de-Fonds	3.150.—
Association Cycle Opérant, La Chaux-de-Fonds, festival de musique électronique <i>Les Digitales</i>	720.—
Association Ecolades, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la manifestation	10.000.—
Association In illo Tempore, Hauterive, activités 2005	4.000.—
Association La Lanterne Magique, contribution de site 2006	5.000.—
Association des Musiques Militaires Neuchâteloises, subvention pour le 100 ^e anniversaire de l'association	4.500.—
Association Nect'Art, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la comédie musicale <i>Megalopolis</i>	2.250.—
Association Le Pestacle Fatal, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>La Vie pour rire, d'Antoinette Rychner</i>	2.700.—
Association Poésie en Arrosoir, La Chaux-de-Fonds, subvention festival 2006	4.500.—
Association Poésie en Arrosoir, La Chaux-de-Fonds, subvention <i>La Boîte à outils</i>	2.250.—
Association de la Revue Cuche & Barbezat, Neuchâtel, garantie de déficit pour la 9 ^e édition de <i>La Revue</i>	9.143.15
Association de la Revue Cuche & Barbezat, Neuchâtel, subvention pour la 10 ^e édition de <i>La Revue</i>	9.000.—
Association Région Val-de-Travers, subvention pour la manifestation <i>Denis de Rougemont, aujourd'hui</i>	2.700.—
Bah ! Productions, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour les Peutch	1.800.—
Carré d'choc Productions, Couvet, subvention spectacle <i>Les Fées railleuses</i>	4.500.—
Chemins de Traverse, Neuchâtel, subvention projet XS, S, M. L, <i>Les flûtes entre quatre tailles</i>	1.350.—
Chœur Cantabile, Neuchâtel, garantie de déficit pour les concerts 2005	5.000.—
CIIP, Neuchâtel, subvention pour la 11 ^e semaine de la langue française et de la francophonie	900.—
Compagnie De Notes et de Mots, Neuchâtel, aide à la création pour la comédie musicale <i>Rent, de Jonathan Larson</i>	4.500.—
Compagnie Fantôme, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>La femme qui tenait un homme en laisse</i>	3.600.—
Compagnie Paduggenre, Neuchâtel, aide à la création théâtrale <i>Des histoires vraies ?</i>	5.400.—
Compagnie Passaparola, Les Ponts-de-Martel, aide à la création pour le spectacle <i>Le Fichier de Tadeusz Rozewicz</i>	900.—
Compagnie Sous-Sol, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle musico-théâtral	2.700.—
Compagnie Xua-Xua, Neuchâtel, aide à la création <i>En attendant Godot</i>	9.000.—
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le 10 ^e anniversaire	1.350.—
Echo du Vignoble, société de musique, Cormondrèche, subvention pour le spectacle à l'occasion du 125 ^e anniversaire de la société	900.—
Ensemble Vocal de Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts 2005	2.000.—
Festival de Musique Suisse 2006, contribution pour la participation d'un chanteur neuchâtelois	450.—

Fête cantonale neuchâteloise de chant, Dombresson, subvention pour le prix de la 24 ^e fête cantonale	540.—
Fête cantonale neuchâteloise de chant, Dombresson, subvention pour une création musicale à l'occasion de la 24 ^e fête cantonale	3.000.—
Fondation suisse pour la conservation du Chemin Creux, Küssnacht, contribution	900.—
Forum Künstlerischer Tanz, Sursee, subvention pour le Festival de danse.....	450.—
Ktv-atp, Bienne, subvention Bourse suisse aux spectacles	500.—
Ligue d'improvisation neuchâteloise, subvention pour la 9 ^e saison de la ligue	900.—
Linder Oliver, La Chaux-de-Fonds, subvention pour concerts Rue de la Serre	900.—
Maison de l'Europe Transjurassienne, Neuchâtel, subvention pour les Cafés de l'Europe 2004-2005-2006.....	20.000.—
Môtiers 2007, subvention pour l'exposition Arts en plein-air	24.750.—
NST Créations, Lausanne, aide à la création <i>Les jeux sont faits !</i>	2.700.—
Orchestre Symphonique Neuchâtelois, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>La Veuve joyeuse</i>	4.500.—
Roadmovie, Genève, subvention pour le cinéma itinérant dans le canton.....	1.800.—
Société de chant L'Avenir, St-Blaise, subvention pour le 150 ^e anniversaire	2.250.—
Société suisse des journées cinématographiques, Soleure, subvention en faveur du Fonds pour le sous-titrage de films suisses	900.—
Studer Christophe, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour <i>La Fanfare du Village</i>	2.700.—
Studer Christophe, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour <i>La Bouillie d'Heidi</i>	4.500.—
Tape'nads Danse, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Roméo et Juliette</i>	3.600.—
Théâtre Entr'acte, Neuchâtel, aide à la création <i>Toi et moi ou La Rencontre</i>	1.800.—
Théâtre des Lunes, Neuchâtel, subvention activités 2006	3.600.—
Théâtre universitaire neuchâtelois, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Thune</i>	450.—
Ville de La Chaux-de-Fonds, subvention projet <i>Art Nouveau</i> (solde).....	<u>50.000.—</u>
Total	<u>253.903.15</u>

Les comptes du fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques se présentent comme suit pour l'exercice 2006:

	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Achat d'œuvres d'art	36.370.—	
Subventions pour les arts et les lettres	81.529.80	
Subsides pour l'acquisition de pièces de collection.....	14.580.—	
Subsides pour actions et manifestations culturelles diverses	253.903.15	
Dons et legs		0.—
Frais de gérance et divers.....	34.076.45	
Recettes diverses		3.452.60
Bonification budgétaire.....		239.000.—
Excédent de charges		178.006.80
	<u>420.459.40</u>	<u>420.459.40</u>
Capital au 1 ^{er} janvier 2006		1.544.558.25
Excédent de charges		<u>178.006.80</u>
Capital au 31 décembre 2006		<u>1.366.551.45</u>

10.12. Décoration artistique des bâtiments officiels

Le calendrier des constructions ou des rénovations n'a pas donné lieu à des concours ou des installations de décorations artistiques au cours de l'année 2006.

10.13. Lecture et bibliothèques

Une somme de 2.194.051 fr. 65 a été versée en 2006 à titre de subventions ou pour l'achat d'ouvrages. Ce montant est réparti de la façon suivante:

	Fr.
ACEL, Neuchâtel, subvention pour une collection d'études	4.500.—
Association La Nèpe, Le Locle, subvention pour la 5 ^e édition de la Foire du livre au Locle.....	1.800.—
Bibliomedia, Soleure, subvention annuelle	6.000.—
Bibliomedia, Soleure, contribution au prix Bibliomedia	250.—
Bibliothèque communale, Couvet, subvention annuelle	2.250.—
Bibliothèque communale, Fleurier, subvention annuelle.....	2.700.—
Bibliothèque communale, Fontainemelon, subvention annuelle	3.600.—
Bibliothèque communale, Le Locle, subvention annuelle	31.500.—
Bibliothèque communale, Peseux, subvention annuelle.....	10.800.—
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle 2006 et acompte 2007.....	735.000.—
Bibliothèque des aveugles, Zurich, subvention annuelle	500.—
Bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	6.300.—
Bibliothèque des pasteurs, Neuchâtel, subvention annuelle.....	6.000.—
Bibliothèque Pestalozzi, Neuchâtel, subvention annuelle.....	6.300.—
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel, subvention annuelle.....	1.405.384.—
Bibliothèque sonore romande, Lausanne, subvention annuelle.....	1.000.—
Coi Antonio, Neuchâtel, subvention pour l'édition d'une monographie <i>Les Cités Perdues</i>	1.400.—
Fondation de l'œuvre suisse des lectures pour la Jeunesse, Zurich, subvention annuelle.....	1.755.—
Imprimerie Gasser, Le Locle, subvention pour l'édition de l'ouvrage <i>Histoire de La Chaux-de-Fonds</i>	1.800.—
Institut suisse de Rome, Zurich, subvention annuelle.....	500.—
Nouvelle Revue Neuchâteloise, Neuchâtel, subvention annuelle	2.000.—
Revue de théologie et de philosophie, Lausanne, subvention annuelle.....	1.000.—
Société neuchâteloise de géographie, subvention annuelle	2.000.—
Société neuchâteloise des sciences naturelles, subvention annuelle.....	4.000.—
Achat d'ouvrages.....	<u>1.366.—</u>
Total	<u>2.239.505.—</u>

10.14. Bibliobus neuchâtelois

Population desservie

En 2006, l'Association du Bibliobus neuchâtelois a desservi 42 communes :

- 31 communes sont desservies par le bus;
- 11 communes ont été desservies par 7 bibliothèques fixes : Bibliothèque intercommunale de La Béroche (qui regroupe les communes de Gorgier, St-Aubin, Fresens, Montalchez et Vaumarcus), Bibliothèque communale de Bevaix, Bibliothèque communale de Boudry, Bibliothèque communale de Colombier, Bibliothèque communale de Cortaillod, Bibliothèque communale et scolaire des Deux-Thielles (Le Landeron) et Bibliothèque-Médiathèque de Marin-Epagnier.

Le nombre d'habitants desservis était de 55'474 au 1^{er} janvier 2006 (55'178 au 1^{er} janvier 2005).

12'268 lecteurs étaient inscrits au 31.12.2006 (12'250 au 31.12.2005).

1'073 lecteurs n'empruntant plus de livres ont été retirés de nos fichiers et 1'091 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

Prêts

Le Bibliobus neuchâtelois a prêté 280'633 documents en 2006 (283'459 en 2005) :

100'982 prêts dans le bus (36%) et

179'651 prêts dans les bibliothèques fixes (64%), ou

74'200 documents adultes (26%) et

206'433 documents enfants (74%).

Multimédias

Disques compacts

Au 31 décembre 2006, 5'171 disques compacts étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

2'373 disques compacts ont été prêtés en 2006 (2'992 prêts en 2005).

Cassettes vidéo et DVD vidéo

Le prêt de cassettes vidéo est étendu à l'ensemble du « réseau Bibliobus neuchâtelois » depuis quelques années.

Le prêt de DVD vidéo a été introduit à Cortaillod au mois de mai 2006. La bibliothèque de Cortaillod était la dernière de nos bibliothèques fixes à ne pas disposer de ce service.

Au 31 décembre 2006, 5'009 DVD vidéo et 1'452 cassettes vidéo (au total 6'461 films) étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

10'040 films ont été prêtés en 2006 (9'598 prêts en 2005).

CD-Rom

Le service de prêt de cédéroms est étendu progressivement à l'ensemble de notre réseau.

Au 31 décembre 2006, 777 cédéroms étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

956 cédéroms ont été prêtés en 2006 (983 prêts en 2005).

Réservations

18'876 réservations ont été satisfaites en 2006 (18'477 en 2005).

Fonds

5'515 documents (doublets ou livre usagés) ont été supprimés et retirés de notre catalogue.

Stock de documents disponibles au 31.12.2006 :

Au total 137'837 documents (135'914 au 31.12.2005).

En tenant compte du désherbage (documents éliminés), 7'438 nouveaux documents ont été introduits dans notre catalogue en 2006 (8'240 en 2005).

Le fonds de documents se répartit comme suit :

Par âges:

- Documents adultes : 71'552
- Documents enfants : 66'285

Par genres:

- 119'442 livres (119'577 au 31.12.2005),
- 5'986 numéros de revues (5'566 au 31.12.2005)
- 5'171 disques compacts (5'000 au 31.12.2005)
- 1'452 cassettes vidéo (1'514 au 31.12.2005)
- 5'009 DVD vidéo (3'596 au 31.12.2005)
- 777 CD-Rom (661 au 31.12.2005)

Comptes

Les comptes 2006 se présentent de la façon suivante:

Charges	Fr. 989.262.15
Recettes	<u>Fr. 1.004.552.—</u>
Excédent de recettes	<u>Fr. 15'289.65</u>

L'excédent de recettes de 15.289 fr. 65 a été porté en augmentation de la réserve de 113.481 fr. 69 qui figurait au bilan au 31 décembre 2006. Ainsi la réserve au 31 décembre 2006 s'élève à 128.771 fr. 34.

10.15. Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique

Manifestations culturelles

	Fr.
Association Citrons verts, La Chaux-de-Fonds, subvention pour court-métrage	4.500.—
Association 2300 Plan 9, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 7 ^e édition des Étranges nuits du cinéma	9.000.—

Association La Lanterne Magique, Neuchâtel, subvention saison 2005-2006	80.000.—
Association Passion Cinéma, Neuchâtel, subvention saison 2005-2006	15.000.—
Festival International du Film Fantastique, Neuchâtel, subvention édition 2006	<u>50.000.—</u>
Total	<u>158.500.—</u>

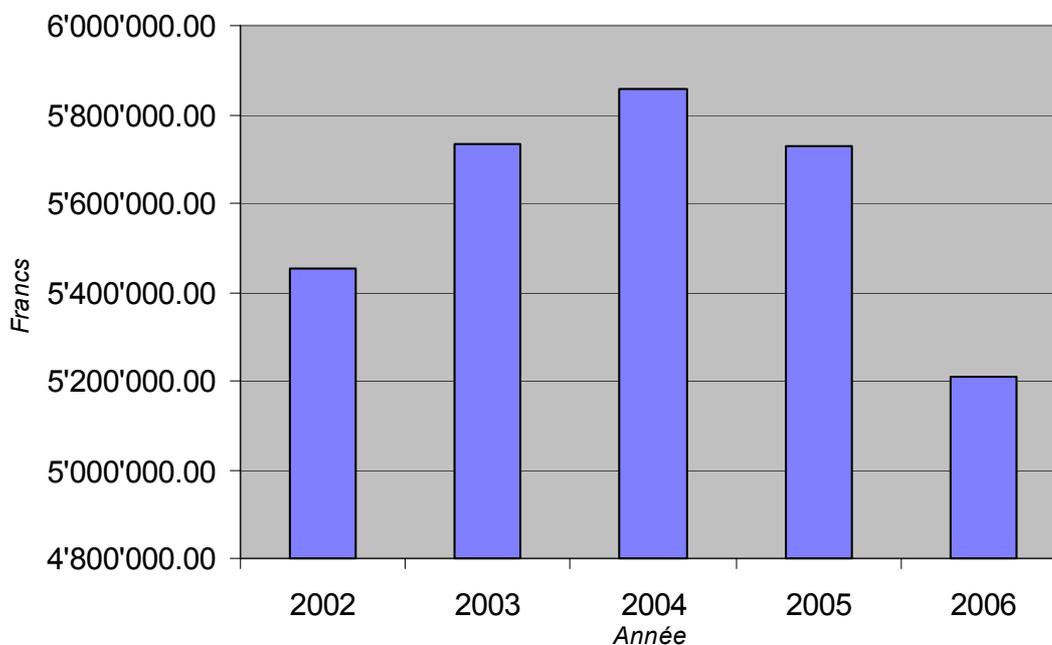
Subsides aux personnes physiques

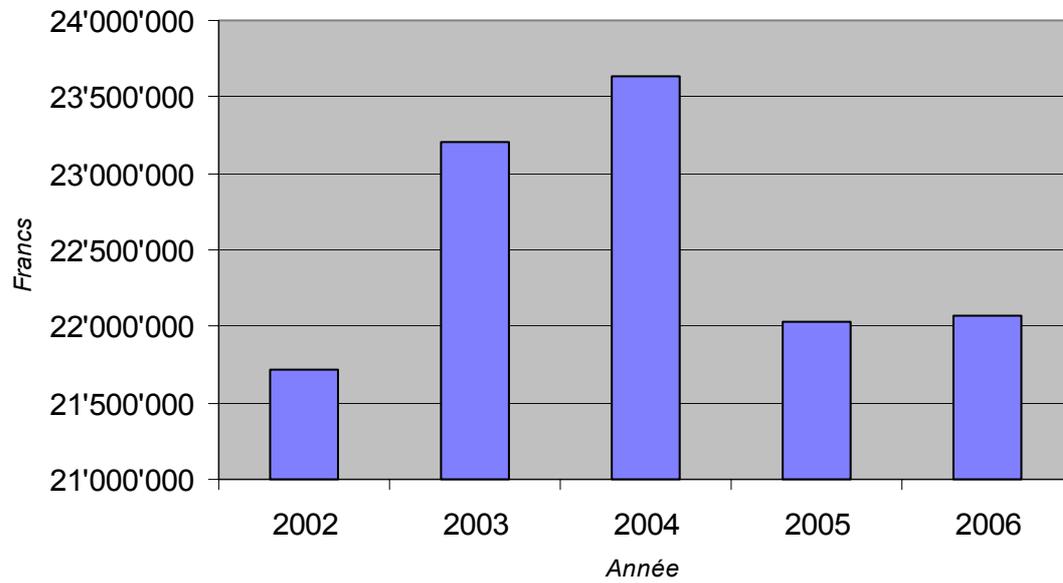
	Fr.
L'Atelier Mobile, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le film <i>Chronique de guerre en Côte d'Ivoire</i> , de Delphine Jaquet	4.000.—
Stübi Corinne, Lausanne, subvention pour le court-métrage <i>motion accident sculptures</i>	4.000.—
Atelier Merlin, Vaugondry, subvention pour le film <i>La Montagne Initiatique</i>	15.000.—
Prince Film SA, Genève, subvention pour le film <i>A tire d'aile</i> , de Jeanne Waltz	20.000.—
Béguin Olivier, Neuchâtel, subvention pour le court-métrage <i>Chasseuse de zombies</i>	4.000.—
Société Productions Maison, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le film <i>Suisse-Yougoslavie, des traces de solidarité</i> , de Daniel Künzi	<u>2.270.—</u>
Total	<u>49.270.—</u>

10.16. Institut neuchâtelois

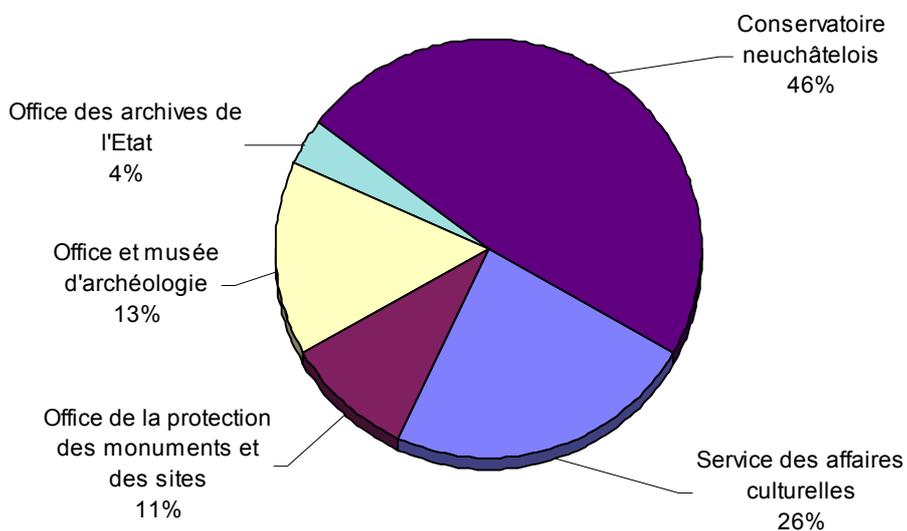
Une subvention de Fr. 3.600.— a été versée en 2006 à l'Institut neuchâtelois.

10.17. Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles



10.18. Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS"

**10.19. Répartition des charges du secteur « Affaires culturelles du DECS » –
année 2006 (service des affaires culturelles, office de la protection des
monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des
archives de l'Etat et Conservatoire neuchâtelois)**



- | |
|--|
| ■ Service des affaires culturelles (Fr. 5'208'093.-) |
| ■ Office de la protection des monuments et des sites (Fr. 2'178'911.-) |
| ■ Office et musée d'archéologie (Fr. 3'287'823.-) |
| ■ Office des archives de l'Etat (Fr. 780'656.-) |
| ■ Conservatoire neuchâtelois (Fr. 10'614'425.-) |

11. CONSERVATOIRE NEUCHÂTELOIS

11.1. Conservatoire de Musique de Neuchâtel

Généralités

La direction ad interim, confiée à partir du 15 août 2005 à M. François Hotz, s'est vue prolongée jusqu'à l'été 2006 puis jusqu'à la fin du mois de décembre. Malgré les légitimes inquiétudes liées à l'avenir des classes professionnelles durant les premiers mois de l'année, celle-ci s'est déroulée de manière harmonieuse, tant sur un plan pédagogique, -les sessions d'examens de mai et de juin en ont abondamment donné la preuve -, qu'au point de vue artistique. Les prestations que le Conservatoire a proposées tout au long de l'année ont rythmé la vie musicale de la cité. Objectifs atteints, aussi, par les divers ateliers et stages de formation complémentaire, les cours de maître, les stages de formation continue mis sur pied par le Conservatoire et par l'importante activité des différents ensembles de l'institution.

La rentrée 2006-2007 de l'école de musique a été affectée par une gestion des effectifs rendue problématique au vu des économies demandées par le budget 2007. L'effectif global de l'école de musique a dû être diminué et l'effectif de la section professionnelle pour l'ensemble du Conservatoire neuchâtelois a été réduit à 142 étudiants. 1230 élèves sont actuellement inscrits à l'école de musique, site de Neuchâtel (1359 en 2005-06, 1372 en 2004-05). Une septantaine de demandes se trouve par ailleurs actuellement en attente, concernant tant de nouvelles inscriptions que des changements de durée de leçon.

René Michon s'est vu confier la gestion de la rentrée des classes professionnelles et la poursuite de l'élaboration du dossier nécessaire à la demande d'accréditation souhaitée par le Grand Conseil lors de sa session du 27 juin 2006.

Afin de maintenir une bonne qualité relationnelle, les colloques du corps professoral ont été reconduits même si les différents sujets abordés à Neuchâtel devront être soumis à la réflexion et à l'approbation du corps professoral chaux-de-fonnier aussi rapidement que possible, au vu de la fusion des deux écoles de musique dès le 1^{er} janvier 2007.

Les locaux actuels, trop peu nombreux et inadéquats, laissent de plus en plus espérer le nouveau bâtiment de Crêt-Taconnet.

Effectif des élèves

A la rentrée d'août 2006, le Conservatoire de Neuchâtel comptait au total 1323 élèves (1357 en 2005, 1386 en 2004).

Répartition:

- Élèves amateurs: 1230, dont
 - En classe libre: 128
 - En cursus fanfare: 118
 - En classe préprofessionnelle: 23
- Liste d'attente (école de musique): 71 (instruments)
- Étudiants professionnels: 94, répartis comme suit:
 - Diplôme instrumental (ancien règlement) 2
 - Bachelor I 6

• Tronc commun	20
• Filière I	11
• Filière II	49
• Filière V	1
• Cycle post-grade	5

Corps enseignant

Le 31 décembre 2006, le Conservatoire comptait :

99 prof. dont 64 (65) professeurs nommés, 33 (34) chargés de cours, et 2 (3) remplaçants.

Professeurs du conservatoire de La Chaux-de-Fonds en charge d'enseignement sur le site de Neuchâtel dès la rentrée 2006-07

Messieurs Jean-Louis Beaumadier, Victor Cordero, Jean Piguet et Martial Rosselet

Coordinateurs de filières (enseignement professionnel)

Messieurs Luc Aeschlimann, Louis Pantillon, Erardo Vietti

Chargé de mandat

Monsieur Olivier Pianaro

Départs

Monsieur Pierre Studer, *écriture*

Monsieur Serge Bonvalot, *Tuba-euphonium*

Retraite anticipée

Monsieur Claude Trifoni, *clarinette*

Jubilaires

20 ans d'activité	Madame Francine Golay, <i>flûte traversière</i>
	Madame Dominique Jeanneret, <i>violon</i>
	Madame Anne-Lise Mermet, <i>piano</i>
30 ans d'activité	Monsieur Claude Delley, <i>clarinette</i>

Personnel administratif et de direction

Etat au 31 décembre 2005: 1 directeur a.i. à 100%, 1 chargé de mission à 50%, 1 responsable de la comptabilité à 100%, 1 collaboratrice administrative à 90%, 1 collaboratrice administrative à 75%, 1 réceptionniste à 60 %, 1 bibliothécaire à 50%.

N.B.

Le deuxième poste de chargé de mission (50%) a été provisoirement intégré dans le mandat du directeur ad interim.

Titres décernés

9	(9)	certificats d'études non-professionnelles (1 clarinette, 1 percussion, 2 pianos, 1 saxophone, 2 trompettes, 1 violon, 1 violoncelle)
2	(1)	certificats supérieur d'études non-professionnelles (1 contrebasse, 1 violon)
2	(2)	certificats d'entrée en section professionnelle (1 chant, 1 piano)

7	(10)	diplômes d'enseignement (2 chant, 1 flûte traversière, 1 guitare, 1 saxophone, 1 trompette, 1 violoncelle)
6	(1)	diplômes de concert (1 alto, 1 piano, 4 violons)
2		diplômes de soliste (1 piano, 1 violon)
2	(6)	prix de virtuosité 6 (2 pianos)

Résultats de concours

Concours de la Bourse Maurice Rubeli

Mátyás Török, *alto*, classe de Zoltan Toth

Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse (CSMJ) – Finale, Winterthur

Marie Laubscher, *harpe*, classe de Line Gaudard 3^e prix

Duo Mikymélo : Melody Genadinos et Mike Perroud, *violon*, 3^e prix
classe de Dominique Jeanneret

Concours instrumental SSPM - Neuchâtel

Mike Perroud, *violon*, classe de Dominique Jeanneret 1^{er} prix

Melody Genadinos, *violon*, classe de Dominique Jeanneret 3^e prix, prix de la

Fondation pour le rayonnement de la ville de Neuchâtel

Marie Trottmann, *harpe*, classe de Line Gaudard 1^{er} prix

Moémy Braun, *violoncelle*, classe de Luc Aeschlimann 2^e prix

Sylvain Tolck, *trompette*, classe de Jean-Pierre Bourquin 3^e prix

Myassa El Koucha, *piano*, classe de Marlène Müller Prix Suisa

Florence Nyffeler, *flûte traversière*, classe de Mathieu Poncet Prix Suisa

Concours suisse de direction, Baden

Vincent Baroni, professeur de trompette et 1^{er} prix, Baguette d'or
directeur du Brass ensemble du conservatoire

Concours « The John Kerr Award for English Song », Finchcocks, Goudhurst/GB

Kinga Misiak, *chant*, classe de Jeanne Roth 2^e prix

Concours suisse de solistes et ensembles, Langenthal

Ensemble Clarismatique, *ensemble bois*, classe d'Yvan Tschopp 1^{er} prix

Auditions, examens, concerts et autres manifestations

Auditions

179 auditions ont eu lieu, dont 168 dans les locaux du Conservatoire, 4 à la Chapelle de Couvet, une à l'aula de la Faculté des Lettres, une au Temple de Boudry, une à la salle de paroisse de la Maladière, une à la salle de musique du collège de la Fontenelle, une dans les locaux de Fleurier, une à la salle de musique du collège de Cressier et une au Temple de Cornaux.

Examens

Examens instrumentaux, école de musique: 345 (compris 10 harmonies préparatoires - 52 solfèges - 27 solfèges PP - 7 instrumentaux PP, 12 2^{ème} instrument)

Examens branches théoriques, section professionnelle: 164 (compris 42 lecture instrumentale)

Examens musique de chambre: 29 groupes

Examens instrumentaux, section professionnelle: 81 en été + 9 en mars

Admissions: 23

N.B. 18 examens publics d'étudiants neuchâtelois se sont déroulés sur le site chaux-de-fonnier.

Concerts

- *Chœur du Conservatoire neuchâtelois, direction Constantin Keiser (cf. ODCN)*

5 février 2006 Concert à Neuchâtel

- *Ensemble vocal du conservatoire de Neuchâtel, direction Constantin Keiser*

2 juillet 2006 Clôture décentralisée

- *Récitals du jeudi*

6 concerts de musique de chambre

23 février 2006 Stefan Muhmenthaler, violon
Gerardo Vila, piano

30 mars 2006 Stéphanie Meyer, violoncelle
Gabriel Walter, piano, piano

14 septembre 2006 Marcin Habela, chant
Sylviane Deferne, piano

26 octobre 2006 Stefan Muhmenthaler, violon
Anna Barbara Dütschler, alto
Luc Aeschlimann, violoncelle
Gerardo Vila, piano

16 novembre 2006 Nathalie Saudan, violon
Sébastien Risler, piano

14 décembre 2006 Denis Severin, violoncelle
Tatiana Korsunskaya, piano

- *Samedis "promotion"*

5 concerts jeunes talents de l'école de musique

11 février 2006 Marie Laubscher, harpe
Anna-Sofia Bonino, violon
Joanie Tanner, piano

25 mars 2006 Philippe Faist, violon,
Jérôme Faist, piano

30 avril 2006 Stefan Trajanoski, accordéon
Antonio Trajanoski, clarinette et saxophone

25 novembre 2006 Laurent Nicoud, piano

16 décembre 2006 Concert de Noël
Les Jeunes Rossignols de l'école de musique
Classe de chant Rose-Marie Meister

- *Dimanche "nostalgie"*

11 mars 2006 En collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel
Anne-Lise Grobéty: L'Écriture en résonances

avec la participation des étudiants et des professeurs des classes professionnelles du Conservatoire

Créations musicales d'Eric Gaudibert, François-Xavier Delacoste et Antoine François

- *"Les Enfantines..."*

2 concerts-spectacles destinés aux petits

17 février 2006 Pierre et le loup
"Quin...tête en l'air"

17 novembre 2006 Nom de bleu !
Compagnie ContaCordes

- *Midi-Musique (une nouvelle collaboration du Théâtre du Passage, du restaurant Chez Max et Meuron et du Conservatoire neuchâtelois)*

22 novembre 2006 Mozart, Bastien et Bastienne – Céline Steudler, soprano, Nicolas Wildi, ténor, Yukiki Okukawa, Eszter Nagy, violons, Mátyás Török, alto, Lyubov Suvorova, violoncelle, Robert Bouvier récitant

13 décembre 2006 Butterfly – Lee Won Sin, soprano et Sylvie Gruber, piano

- *Ensemble La "Stravaganza", direction Carole Haering et Louis Pantillon*

17 mai 2006 Temple-du-Bas pour Price Waterhouse Coopers

2 juillet 2006 Temple de Bevaix : Clôture décentralisée

18-22 octobre 2006 Stage à Piégon (Provence) avec 2 concerts dans la région ;

29 octobre 2006 Temple -du-Bas : Les Amis du Conservatoire : Les Quatre Saisons

26 novembre 2006 Temple-du-Bas : Les Amis du Conservatoire : Musique canadienne

- *Orchestre de l'École de musique, direction Steve Muriset*

20 et 21 janvier 2006 Spectacle Athanor, aula du Mail

20 et 21 mai 2006 Concert Fête de la Musique

17 juin 2006 Participation à la Fête de la musique à Neuchâtel, avec le concours de la Fanfare de Peseux

5 juillet 2006 Participation à la cérémonie de clôture du CMN, à Neuchâtel

Septembre 2006 Concert en plein air pour Neuch' à toi dans le cadre de « Serrières bouge »

Octobre 2006 Participation au Kiosque à musiques dans le cadre du 125^e anniversaire de l'Echo du Vignoble de Peseux

Novembre 2006 Animation de la conférence de presse des Chouchoubertiades

- *Chœur de l'École de musique, direction Pascale Bardet*

Le chœur d'enfants de l'EM a participé à la production de l'opéra de G. Puccini " Tosca" donné au théâtre du Passage les 8, 10 et 12 février 2006.

- *Brass Ensemble, direction Vincent Baroni*

Dimanche 11 juin 2006

Concert à la Maison du Concert

Solistes: Cyril Perrenoud, euphonium et Sylvia Fadda, flûte traversière

Mercredi 5 juillet 2006

Participation à la cérémonie de clôture de Neuchâtel

25, 26 et 27 août 2006

Participation au spectacle théâtral et musical "Serrières Bouge !"

Dimanche 3 décembre 2006

Concert au Conservatoire de Musique de Genève

Hommage aux compositeurs juifs de Broadway

Solistes: Gilles Landini, piano – Yves Cerf et Michel Borzykowski, saxophones

- *Divers*

9 mars

Récital Luiz de Moura Castro, piano dans le cadre du cours de Maître dispensé au Conservatoire neuchâtelois

17 au 24 juin

Portes ouvertes – Fête de la Musique : concerts, spectacles, ateliers, auditions au Temple du Bas, Salle de concert, Conservatoire.

10 novembre

Concert Opus 4 – Quatuor de cuivres dans le cadre du cours de Maître dispensé au Conservatoire neuchâtelois

- *Manifestations diverses organisées par des tiers au Conservatoire*

4 novembre

Concert-Apéritif en collaboration avec Musique & Vie : Anne-Laure Pantillon, flûte et Marc Pantillon, piano

Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue

Master Class

Janvier 2006

Musical Workshop, donné par Markus Müller, sur l'initiative de Rose-Marie Meister

9 au 11 mars 2006

Cours d'interprétation Luis De Moura Castro, piano

10 et 11 novembre 2006

Cours d'interprétation pour cuivres

donné par l'ensemble Opus 4

V.Gillig, trompette, JP. Chavey, cor, L. Larcelet, trombone, M. Cortone d'Amore, tuba

7 décembre 2006 (et 25 janvier 2007)

Cours d'interprétation Thomas Demenga, violoncelle

Ateliers

- ***Ateliers "stages", enfants***

18 et 19 février 2006 Musique d'ensembles avec piano

Stage animé par les professeurs du Conservatoire destiné aux classes non professionnelles dès le degré moyen

9 décembre 2006

Initiation à la Technique Alexander par François Gremion

- **Ateliers "stages", adultes**

- Janvier 2006 L'art de s'adapter en liturgie
Ateliers d'orgue animé par Anne Méry
- 4 et 5 novembre 2006 Danses populaires grecques par Gabriela Eisenring

- **Ateliers "cours", enfants**

- Dès octobre 2006 Atelier de jazz et de musique improvisée
animé par Maurice Peretti
ouvert à tous les instruments ainsi qu'aux chanteurs

- **Ateliers "cours", adultes**

- Dès septembre 2006 Vulgarisation du langage musical et histoire de la musique
"Chopin et le Bel Canto" par Gilles Landini
- Dès octobre 2006 Cours intensif de solfège pour adultes
par Steve Muriset
- Le Chant grégorien
Approches variées d'un répertoire millénaire
Cours dirigé par Alexandre Traube
- "*La Chanson française...*"
Atelier vocal et pianistique proposé par Joëlle Gerber

Formation continue

- 21 et 22 août Pédagogie de l'écoute, animé par Françoise Lombard
- 23, 24 et 25 août Atelier de pédagogie générale, animé par Julio Fernandez.
- 23, 24 et 25 août Technique de la percussion sur table, dirigé par Catia Olivia
- 2 et 3 décembre Culture corporelle et "corps-piétons", animé par Jean-Claude Pellaton

Formations complémentaires réparties sur l'année:

Les élèves des classes professionnelles qui le souhaitent ont bénéficié d'un suivi en Technique Alexander assuré par François Gremion.

Une formation sur le thème de "L'enseignement du piano avant 5 ans: un modèle d'apprentissage inductif" dirigé par Robert Kaddouch et proposée par le Conservatoire neuchâtelois, a débuté en février 2006.

Échanges inter-Conservatoires

- 28 et 29 janvier Master Class de trombone, "Carte Blanche" autour de Jean-Michel Defaye.
- Participation des classes professionnelles de Lausanne, Genève et du Conservatoire de musique neuchâtelois.

Orchestre du Conservatoire neuchâtelois (ODCN)

- 15 janvier Zsolt Nagy, *direction* – Stéphanie Müther, alto / Œuvres de Szymanowski, Mahler, Schrecker et Strauss

14, 15, 17 et 30 mars	Examens : épreuves publiques avec orchestre. Conservatoire, salle Faller.
4 et 5 juillet	Cérémonies de clôture. Nicolas Farine, <i>direction</i> / Œuvres de Mozart, Aroutounian, Berg. Concert le 4 à la salle de Musique de L'heure bleue à La Chaux-de-Fonds et le 5 au Temple du Bas de Neuchâtel.
2 et 3 décembre	Concert des Conservatoires de Lausanne, Fribourg, Sion, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Direction Hervé Klopfenstein. Symphonie no 5 de G. Mahler. L'heure bleue à La Chaux-de-Fonds, Salle Métropole à Lausanne, Théâtre du Martolet, Collège de l'Abbaye, St-Maurice.

Divers

17 et 18, juin, "Fête de la musique" le Conservatoire a proposé de nombreux concerts / auditions / récitals / spectacles musicaux / ateliers dans divers lieux de Neuchâtel.

19 au 24 juin, Portes ouvertes

11 juin 2006 : Audition de clôture décentralisée au Val de Travers

2 juillet, Auditions de clôture décentralisées à St-Blaise et Bevaix.

Bibliothèque

Prêts	797
Retours	860
Prolongations	235
Rappels	252

11.2. Conservatoire de Musique de La Chaux-de-Fonds / Le Locle

Généralités

Pour la section non professionnelle, 2006 aura été une année sans histoires. Le travail entrepris dans certains domaines spécifiques, tels que la formation musicale générale ou la formation spécifique au jazz, a été poursuivi grâce à des professeurs dont l'engagement au service de l'institution est à saluer. Globalement, l'offre de prestations correspond à la demande. Par contre, plusieurs départs ont été enregistrés dans le cadre de la filière professionnelle.

Dans les deux domaines d'enseignement, la collaboration étroite et cordiale avec le Conservatoire de Neuchâtel a bénéficié de la volonté de tous les membres des deux directions de préparer et de préfigurer ce que sera le Conservatoire de musique neuchâtelois dès 2007.

Effectif des élèves

A la rentrée d'août 2006, le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds/Le Locle comptait au total 907 élèves (1013 en 2005, 1012 en 2004).

Personnel administratif et de direction

Etat au 31 décembre 2006: 1 directeur à 100%, 1 chargé de mission à 45%, 1 chargé de mission à 40%, 1 chargé de mission à 15%, 1 secrétaire à 100%, 1 collaboratrice administrative à 80%, 1 collaboratrice administrative à 70%, 1 bibliothécaire à 50%.

Changements

M. Patrick Lehmann, chargé de mission à 70% a donné sa démission au 31 août 2006. Dès le 1^{er} septembre Mme Helga Loosli qui était à 30% a passé à 45%, M. Nicolas Farine a accepté un 40% et s'occupe de l'Orchestre et M. Martial Rosselet un 15% pour la musique de chambre, ceci avec un contrat de durée déterminée au 31 décembre 2006.

Titres décernés

10	(2)	certificats d'études non-professionnelles (clarinette: 2, hautbois: 1, piano: 3, trombone: 1, violon: 3)
0	(1)	certificat supérieur d'études non-professionnelles
2	(3)	certificats d'entrée en section professionnelle (flûte: 1, percussion: 1)
6	(12)	diplômes d'enseignement instrumental (flûte: 2, piano: 3, saxophone: 1)
0	(3)	diplôme d'enseignement des branches générales (option solfège et écriture)
0	(1)	diplôme de musique de chambre – filière II
1	(3)	attestation de perfectionnement (trombone: 1)
1	(3)	prix de virtuosité (violon: 1)
3		diplômes de concert (clarinette: 1, flûte: 1, violoncelle: 1)
2		diplômes de soliste (flûte: 2)

Résultats de concours

Concours du Lions Club, Lausanne

Kindynis Sakura, *flûte*, classe de Michel Bellavance 1^{er} prix

Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse – Finale, Winterthur

Matthey Aurélie, violon, classe de Jean Piguet 2^e prix

Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse – Finale, Winterthur

Siegenthaler Floriane, harpe, classe de Nathalie Amstutz 3^e prix

Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse – Finale, Winterthur

Tardy Pauline, flûte, classe de Helga Loosli 3^e prix

Concours international de musique de l'Association Franz Lehar, à Città di Racconigi (Italie)

Treichel Johan, piano, classe de Catherine Courvoisier 1^{er} prix "absolu"

Auditions, examens, concerts et autres manifestations

Auditions

120 (125) auditions ont eu lieu en 2006, dont 89 à la Salle Faller, 15 dans les locaux de la Gare, 1 à la Salle de Rythmique, 10 au Locle, 1 au Conservatoire de Genève, 1 au Temple des Eplatures, 2 au Petit Paris et 1 à l'Église des Planchettes.

Examens

Examens instrumentaux, école de musique: 433 (y compris 5 harmonies préprofessionnelles. - 201 solfèges - 11 solfèges PP - 11 instrumentaux PP)

Examens branches théoriques, section professionnelle: 120 (y compris 31 lecture instrumentale)

Examens musique de chambre: 29 groupes

Examens instrumentaux, section professionnelle: 60 en été + 14 en mars, dont 38 récitals publics

Admissions: 18

N.B. 7 examens publics d'étudiants chaux-de-fonniers se sont déroulés sur le site neuchâtelois

Concerts des Heures de Musique

(c) signifie que le musicien concerné est professeur au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds – Le Locle, (n) qu'il enseigne au Conservatoire de Neuchâtel.

- | | |
|-------------------------|---|
| 22 janvier | "Un portrait", Enerjeta Rosselet, <i>flûte</i> – Patrick Marguerat(c), <i>hautbois</i> – Nicolas Farine(c), <i>piano</i> – Dorota Cabulska(c), <i>clavecin</i> – NN, <i>violon</i> – Pascal Desarzens(c), <i>violoncelle</i> – Laurent de Ceuninck(n), <i>percussion</i> – Olivier Membrez, <i>percussion</i> – Philippe Vuilleumier, <i>comédien</i> . Migros pour-cent culturel. Salle Fallier. |
| 03 et 05 février | "Une musique de salon", Christoph Metzger, <i>ténor</i> – Andreas Meier, <i>piano</i> . Salon de la Villa Blanche. |
| 12 février | "Une musique de chambre", Dimitri Ahkenazy, <i>clarinette</i> – Christoph Richter, <i>piano</i> – Jeremiah Menuhin, <i>violon</i> . Concert enregistré par Espace 2. Villa Turque. |
| 12 mars | "Europe 1900" Kamilla Schatz, <i>violon</i> – Emil Rovner, <i>violoncelle</i> – Suguru Ito, <i>piano</i> . Concert intégré à Art Nouveau La Chaux-de-Fonds 2005-2006. Salle Fallier. |
| Septembre | "Une mise en sons" concert électroacoustique, Dimitri Coppe, <i>compositeur</i> – Thierry Simonot et Rudy Decelyère, <i>spatialisation et interprétation</i> . En coproduction avec les CMC et L'ABC. Usine électrique. |
| 2 septembre | "Parcours communautaire" Wind Band Neuchâtelois, <i>direction Martial Rosselet(c)</i> – La Croche-chœur, <i>direction Nathalie Dubois</i> – 2 classes de l'école primaire de La Chaux-de-Fonds, <i>Mme D. De Biasi Favre et M. Gérald Beausire, préparation Priska Elmiger et François Cattin(c)</i> – Ensemble à cordes du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds / Ensemble Daswirdas de Winterthur, <i>direction Matthias Bruppacher</i> . Dans le cadre de la Fête des Musiciens Suisses, en collaboration avec les CMC, le Centre de culture ABC et l'Association Suisse des Musiciens (ASM). Temple Allemand. |
| 22 et 24 septembre | "La Machine" Concert d'improvisation et Concert d'œuvres du répertoire électro-acoustique, Thierry Simonot, <i>ingénieur du son</i> – Dimitri Coppe, <i>compositeur</i> . En collaboration avec les CMC, l'ABC et le Conservatoire neuchâtelois. Usine électrique. |
| 1 ^{er} octobre | "Liaisons dangereuses" Ensemble vocal Orlando, Fribourg, <i>direction Laurent Gendre</i> . Musique pour le couronnement de l'empereur Charles Quint. Musique de Nicolas Gombert et Costanzo Festa (XVI siècle) Temple Farel. |

- 19 novembre "Image d'un NOUS métisse" Pago Libre, jazz – Arkady Shilkloper, *cor* – Tscho Theissing, *violon* – John Wolf Brennan, *piano* – Georg Breinschmid, *basse*. En collaboration avec les Murs du Son. Cave du P'tit Paris.
- 25 novembre "L'île" Quatuor Galatea, Yuka Tsuboi, *violon* – Sarah Kilchenmann, *violon* – David Schneebeli, *alto* – Julien Kilchenmann, *violoncelle*. En collaboration avec la Pour-cent culturel Migros. Concert enregistré par RSR-Espace 2. Salle Faller.

Fête de la Musique

- 21 juin Divers ensembles du Conservatoire joue dans la rue entre le Conservatoire et la Gare. Dans le cadre du programme officiel : Deux workshops jazz de Mathieu Schneider jouent au Petit Paris et les professeurs du Département Jazz jouent à l'heure bleue.

Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse

- 24-25-26 mars Eliminatoires régionaux (violon, flûte à bec, flûte traversière, harpe, clavecin, percussion, saxophone). Concert final des Lauréats le 2 avril Salle Faller.

Divers

- 5 février Chœur et orchestre du Conservatoire neuchâtelois / Constantin Keiser, *direction* / Œuvres de H. Purcell, L. Bernstein et J. Rutter. Temple du Bas, Neuchâtel
- 10 février Concert Lycée / Conservatoire de La Chaux-de-Fonds / Orchestre Lycée-Conservatoire / Chœur du Lycée Blaise-Cendrars – François Cattin, *direction* – Cécile Tinguely, *piano* – Maryse Innis, *soprano* – Pierre-Emmanuel Ruedin, *basse* / Œuvre de de Ceuninck, D. Milhaud et d'A. Honegger. Salle de Musique de L'heure bleue.
- 19 mai Concert symphonique dans le cadre des manifestations "Art Nouveau" / Œuvres de K. Szymanowski, G. Mahler, F. Schreker, A. Webern et R. Strauss. Orchestre du Conservatoire neuchâtelois / Zsolt Nagy, *direction* – Stéphanie Müther, *soliste*. Salle de Musique de L'heure bleue.
- 17 juin Initiation musicale – Collège de Beau-Site, Le Locle, deux leçons gratuites d'initiation musicale auront lieu pour les enfants de 4 à 5 ans et leurs parents.
- 1^{er} juillet Cortège des promos – La Chaux-de-Fonds. Participation de l'Ensemble à vents et d'élèves du Conservatoire au cortège (organisation J.-F. Lehmann, Ph. Thommen et M. Rosselet).
- 23 septembre "Les Enfantines" : Le roman de Renart – Corine Müller, *conteuse*, et Olivier Richard, *musicien*. Tout public dès 7 ans. Salle Faller.
- 18 novembre "Les Enfantines" : Nom de bleu ! Compagnie Contacordes. Spectacle pour enfants dès 4 ans. Salle Faller.
- 26 novembre "Le Prince heureux" : conte d'Oscar Wilde / Stefan Heucke, *musique* – Corine Müller, *conteuse* – classe de Josianne Robert, *piano*. Spectacle dès 8 ans. Salle Faller.
- 2 et 3 décembre Symphonie n°5 de Gustave Mahler - Orchestre des Conservatoires de Lausanne, Fribourg, Sion, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds /

Hervé Klopfenstein, *direction*. Salle de Musique L'heure bleue, La Chaux-de-Fonds – Salle Métropole, Lausanne – Théâtre du Martolet, St-Maurice.

4- 9 et 11-12 décembre Les écoliers neuchâtelois chantent, accompagnés par l'OCN, "L'École" /Jan Schultsz, *direction* – Steve Muriset, *composition et adaptation musicale*. Salle de Musique L'heure bleue, La Chaux-de-Fonds et Temple du Bas à Neuchâtel.

Manifestations diverses organisées par des tiers au Conservatoire

9 septembre Concert apéritif de l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds / Pierre-Henri Ducommun (c), *direction*. Salle Faller

23 septembre Concert en hommage à Charles Faller / Œuvres de J. S. Bach, A. Honegger, F. Martin / Chorale Faller, Quatuor Terpsycorde, Anne-Caroline Prénat, *orgue*. Salle Faller.

Conférences, cours spéciaux, formation continue

Conférences

1^{er} février, 22 février Introduction à la musique du XX^{ème} siècle. Conférences de Philippe Albèra. 08 mars, 15 mars collaboration avec les CMC et l'Université populaire neuchâteloise.

Master Class

Janvier Musical Workshop, donné par Markus Müller

28 et 29 janvier Master Class de trombone, "Carte Blanche" autour de Jean-Michel Defaye. Participation des classes professionnelles de Lausanne, Genève et du Conservatoire de musique neuchâtelois.

09, 10 et 11 mars Cours d'interprétation, Luiz de Moura Castro, *piano*

29 septembre Master Class "Labyrinthe", création – Concert consacré au compositeur Jean-Luc Darbellay. Musiciens des classes professionnelles du Conservatoire neuchâtelois. Avec la participation de l'Ensemble IV, de Pierre-Albert Castanet, musicologue et de Jean-Luc Darbellay, compositeur. Organisation par l'association USINESONORE, en co-production avec le Conservatoire neuchâtelois.

10 et 11 novembre Cours d'interprétation pour cuivres donné par l'ensemble Opus 4. V. Gillig, *trompette* – JP Chavey, *cor* – L. Larcelet, *trombone* – M. Cortone d'Amore, *tuba*

07 décembre Cours d'interprétation Thomas Demanga, *violoncelle*

Préparation aux examens, Marc Bourdeau

Du 27 février au 11 mars – du 11 au 22 mai – du 11 au 22 décembre

Ateliers

- 8 mars Découvrir le piano. Se plonger à l'intérieur du piano. Découvrir les cordes, la mécanique entre les touches et les marteaux, les pédales, etc.
- 17 mai Découvrir l'orchestre. Assister à une répétition de l'Orchestre du Conservatoire neuchâtelois, placé sous la direction du chef d'orchestre Zolt Nagy.

Formation continue

- 21 et 22 août Pédagogie de l'écoute, animé par Françoise Lombard
- 23, 24 et 25 août Atelier de pédagogie générale, animé par Julio Fernandez
- 23, 24 et 25 août Technique de la percussion sur table, dirigé par Catia Olivia
- 2 et 3 décembre Culture corporelle et "corps-piétons", animé par Jean-Claude Pellaton

Formations complémentaires réparties sur l'année:

Les élèves des classes professionnelles qui le souhaitent ont bénéficié d'un suivi en Technique Alexander assuré par François Gremion.

Une formation sur le thème de "L'enseignement du piano avant 5 ans : un modèle d'apprentissage inductif" dirigée par Robert Kaddouch et proposée par le Conservatoire neuchâtelois a débuté en février 2006.

Échanges inter-Conservatoires

- 28 et 29 janvier Master Class de trombone, "Carte Blanche" autour de Jean-Michel Defaye.
Participation des classes professionnelles de Lausanne, Genève et du Conservatoire de musique neuchâtelois.

Orchestre du Conservatoire neuchâtelois (ODCN)

- 15 janvier et 19 mai Direction : Zsolt Nagy. Soliste : Stéphanie Muther.
Programme : R. Strauss: Salome - Der Sieben-Schleier Tanz / Schreker: Chamber Symphony, or some songs / Mahler: the movement with soprano from the 6th Symphony / Mahler, Das Lied von der Erde - last movement / Zemlinsky: some orchestral songs.
Dimanche 15 janvier au Temple du Bas, 19 mai Salle de musique de l'heure bleue dans le cadre du congrès mondial Art Nouveau.
- 5 février Orchestre et chœur du Conservatoire neuchâtelois. Direction : Constantin Keiser. Programme : Bernstein: Chichester Psalms / Rutter: Te Deum. Temple du Bas.
- 27 - 31 mars Examens de Concertos avec orchestre. Direction : Nicolas Farine. Salle Faller, La Chaux-de-Fonds.
- 4 - 5 juillet Clôtures du Conservatoire. Direction : Nicolas Farine.
Programme : Symphonie Haffner de Mozart, Concert pour violon de Berg, concerto pour flûte de Nielsen, concerto pour trompette de Arautunian et concerto de Poulenc pour piano. Le 4 juillet à la Salle de musique de l'heure bleue, le 5 au Temple du Bas.
- 2 et 3 décembre en collaboration avec les conservatoires de Lausanne et Fribourg. Direction: H. Klopfenstein. Programme : 5^e symphonie de G. Mahler.

Le 2 décembre à la Salle de musique de l'heure bleue, le 3 à Lausanne et à Saint-Maurice.

Divers

Du 08 au 20 mai ont eu lieu les traditionnelles "Semaines portes ouvertes" du Conservatoire, période pendant laquelle chacun peut venir assister librement aux leçons.

Du 28 août au 02 septembre, une exposition de piano a été organisée dans la salle Faller par "Piano Assistance".

Bibliothèque

Prêts	844
Retours	940
Prolongations	238
Rappels	410
Fréquentation	864

12. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES

12.1. Généralités

Commission cantonale des biens culturels

La commission cantonale des biens culturels a siégé deux fois en séance plénière en 2006. Quatorze séances d'évaluation des bâtiments hors zone à bâtir ont en outre eu lieu, avec des représentants des communes concernées, de la commission et de l'office.

Personnel

- 1 chef d'office 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%
- 1 archéologue médiéviste 70%
- 2 historiennes des monuments 90% et 70%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 2 collaboratrices administratives 70% et 50%

12.2. Connaissance

Recensements

Le recensement architectural des zones rurales du canton de Neuchâtel, effectué avec l'appui financier du Fonds national de la recherche scientifique, s'est terminé à la fin de l'année 2006, à l'exception des évaluations de quelques communes du Val-de-Travers et du Littoral. Quatre personnes s'en sont occupées à temps partiel: deux collaborateurs de l'office, Mme Nicole Froidevaux et M. Bernard Boschung, et deux chercheurs mandatés par la Société suisse des traditions populaires, Mme Annette Combe et M. Daniel Glauser. Ce recensement complète celui des zones d'ancienne localité et facilitera notablement l'application des directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir. Sur la base des données récoltées, les quatre collaborateurs prépareront en 2007-08 la publication de l'ouvrage neuchâtelois de la série *Les maisons rurales de Suisse*, avec l'aide financière de l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel, créée en 2005 et présidée par M. Jean-Gustave Béguin, et du Fonds national de la recherche scientifique.

L'office a reçu les classeurs neuchâtelois du Recensement ICOMOS des parcs et jardins historiques de la Suisse. Ce recensement a été dirigé par M. Peter Wullschleger, de La Chaux-de-Fonds.

Les collaborateurs de l'office ont en outre complété les recensements des bâtiments du canton, en particulier des 19^e et 20^e siècles, pour préparer la rédaction des pages neuchâteloises du Guide du patrimoine de la Suisse romande que publiera en 2008 la Société d'histoire de l'art en Suisse.

Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites et thèmes concernés cette année ont été la Collégiale de Neuchâtel, le moulin Chambrier du Gor du Vauseyon et l'immeuble Pury 2 à Neuchâtel, les vestiges de thermes gallo-romains à Serrières, le temple d'Engollon, le temple et le prieuré de Môtiers, le château et la galerie du Pontet à Colombier, Les Isles 2 et 4 à Boudry, Épancheurs 46 et Port-du-Vin 2 à Auvèrrier, les châteaux du Val-de-Travers, Le Chalet à Bevaix, le Grand-Sommartel à La Sagne, les usines Zénith au Locle, les jardins de La Grande Rochette à Neuchâtel et du Bied à Colombier, le patrimoine du 19^e siècle au Val-de-Travers et le patrimoine bâti horloger du canton.

12.3. Protection

Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

Couvet: ancienne chapelle indépendante, Denis-de-Rougemont 2; **La Chaux-de-Fonds:** Villa turque, Doubs 167; **Neuchâtel:** bâtiments de l'Observatoire, rue de l'Observatoire 52, 54 et 58; **Saint-Blaise:** Châtellenie 18 (plafond gothique).

Le Conseil d'Etat a aussi adopté des arrêtés de mise à l'inventaire pour **La Brévine:** A Chobert; **La Sagne:** Entre-Deux-Monts 245; **Le Locle:** Pied-du-Crêt 2, en application des

directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir.

Permis de construire et plans d'aménagement

Les dossiers de permis de construire soumis à l'office concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

Le nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2003	2004	2005	2006
222	231	228	253

12.4. Conservation

Chantiers

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par l'office. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques, notamment pour l'utilisation des mortiers de chaux, le traitement des maçonneries et de la pierre de taille.

Plusieurs restaurations d'envergure ont été terminées cette année, en particulier celles de l'ancienne ferme Grand-Rue 10 à Fleurier et du Château d'Ivernois à Môtiers, tandis que d'autres se sont poursuivies, telles celles du moulin de Bayerel à Saules et du temple d'Engollon.

Subventions cantonales et fédérales

En 2006, 24 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 1.025.021 francs, et 10 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 394.331 francs, ont été adoptés par le Conseil d'Etat ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2006 se sont élevées à 638.993 francs. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 592.149 francs.

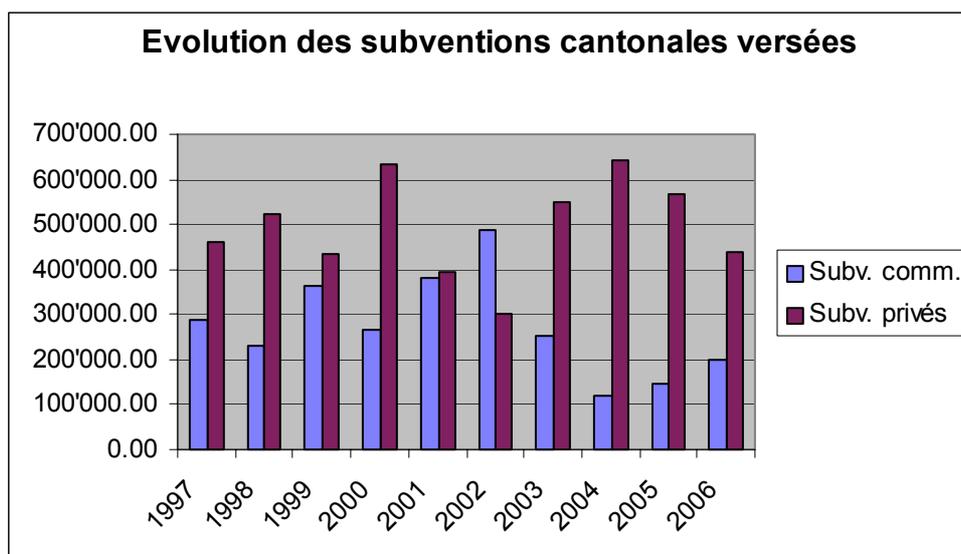
Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier nos engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires, néanmoins le montant des subventions cantonales à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2006 à 1.802.154 francs.

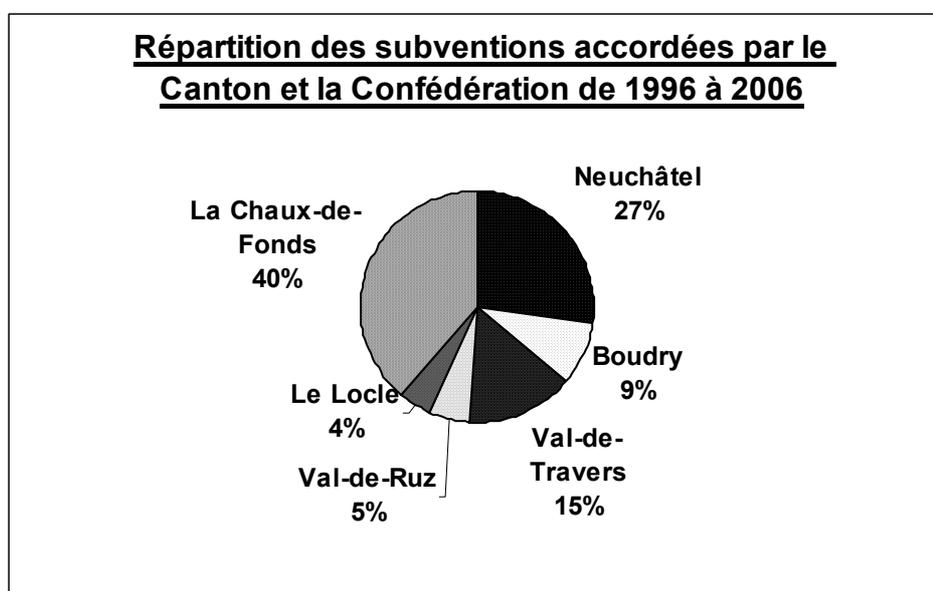
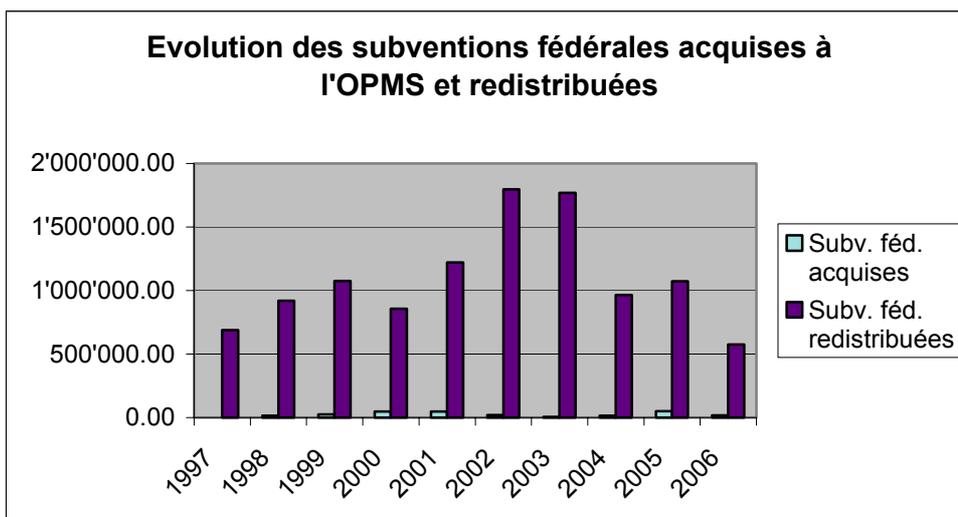
La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2006 est la suivante:

Bevaix: portail de la clôture du temple, moulin; **Cernier:** 3 fontaines; **Colombier:** jardin du Bied, salon de musique d'Isabelle de Charrière au Pontet; **Cortailod:** fontaine de la place du temple; **Enges:** chapelle; **Fleurier:** Grand-Rue 10, Place d'Armes 1, extension du recensement architectural; **La Brévine:** ferme "Chez Petoud" 328; **La Chaux-de-Fonds:** Numa-Droz 128, Tourelle 27, Bassets 2, Rue de la Loge 8, Pouillerel 12, Nord 115, Commerce 17, Doubs 32, Numa-Droz 128, Promenade 17, Ancien manège; **La Sagne:** Miéville 124; **Le Landeron:** Ville 19, Ville 35; **Le Locle:** ancienne poste M.-A.-Calame 5; **Lignièrès:** enseigne de l'Hôtel de commune; **Môtiers:** château d'Ivernois; **Neuchâtel:** Boine 1; **Valangin:** collégiale.

L'office est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi assuré la redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du Château et musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, des collections Huguenin & Kramer du Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel, pour le microfilmage des journaux de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, de documents des archives de l'Etat et des archives de la ville de Neuchâtel ainsi que pour l'établissement d'une documentation de sécurité pour la collégiale de Neuchâtel.

Subventions versées en 2006 par l'Office de la protection des monuments et des sites					
Subventions aux communes	Subventions aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'OPMS	Subventions fédérales redistribuées	Total
199'147.00	439'846.00	638'993.00	17'870.00	574'279.00	592'149.00
31.17%	68.84%	100%	3.00%	97.00%	100%





12.5. Information

Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques

La 13^e édition des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les 9 et 10 septembre 2006 sur le thème "Les jardins, cultures et poésie". Des quelques centimètres carrés d'herbes folles poussant au milieu du tissu urbain aux imposantes compositions horticoles accompagnant les constructions de prestige, en passant par les pâturages boisés, la diversité des «jardins» de notre région est étonnante. Les découvertes ont pris des formes diverses: visites libres ou commentées, promenades guidées ou individuelles, portes ouvertes, conférences, expositions, animations destinées à la jeunesse, etc. Quelque 2400 visiteurs se sont rendus sur les différents sites proposés à La Chaux-de-Fonds, La Sagne, Colombier, Hauterive et Neuchâtel. A l'instar des années passées, l'office s'est adjoint la collaboration de divers partenaires privés ou publics: professionnels des biens culturels, associations et bénévoles oeuvrant pour la sauvegarde partagent ainsi le résultat de leur travail et de leur passion avec les visiteurs. Des informations détaillées peuvent être obtenues sur les sites dédiés à la

manifestation (programme romand: www.patrimoineromand.ch et programme suisse: www.venezvisiter.ch).

En outre, les collaborateurs de l'office ont mené au cours de l'année plusieurs visites commentées et ont présenté des exposés à la demande de diverses associations et institutions, en particulier:

Visites commentées: de "Neuchâtel et son château au 12^e siècle" dans le cadre de l'exposition "Rodolphe comte de Neuchâtel et poète", de "Neuchâtel – Ville Haute", des Collégiales de Neuchâtel et de Valangin, du château et des vestiges de la villa gallo-romaine de Colombier, de la Maison Blanche à La Chaux-de-Fonds, du moulin de Bayerel et de la ferme du Grand-Cachot-de-Vent à La Chaux-du-Milieu.

Conférences et cours: J. Bujard: "Villes et châteaux du canton de Neuchâtel au Moyen Age", pour les cours d'été de l'Université de Neuchâtel; "Les sépultures des seigneurs de Neuchâtel et Valangin", au Colloque international "Espace et liturgie, organisation de l'espace ecclésial au Moyen Age" à Nantua. C. de Reynier: présentation des travaux archéologiques de l'office dans le cadre des "Rencontres d'Archéologie neuchâteloise"; D. Glauser: "Développement de l'habitat rural dans le Jura neuchâtelois et vaudois (Suisse)" au colloque "Les maisons paysannes en Europe occidentale de la fin du Moyen Age au 20^e siècle" à l'Université de Paris-Sorbonne, cours post-estival "Typologie du patrimoine rural" à l'Ecole d'ingénieurs de Lullier, cours "Paysages ruraux et architecture rurale et viticole" dans le cadre du cours Guides Patrimoine et Tourisme de Universités de Lausanne.

Expositions: C. Piguet a rédigé les textes relatifs au pavillon Hirsch et à son décor pour l'exposition du Jardin botanique "Botanique et Art nouveau: de la plante vivante au décor d'apparat" et C. de Reynier ceux relatifs au château et à la ville de Neuchâtel au 12^e siècle pour l'exposition des Galeries de l'histoire de Neuchâtel "Rodolphe comte de Neuchâtel et poète".

En outre, signalons l'organisation à Neuchâtel du colloque annuel des rédacteurs de l'Étude des maisons rurales de la Suisse de la Société suisse des traditions populaires.

Le conservateur a continué de siéger au sein de la Commission fédérale des monuments historiques, des comités de l'icomos et de la Société d'histoire de l'art en Suisse, de la commission technique de la cathédrale de Lausanne et de la commission de restauration du temple de Grandson et a poursuivi son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été. Il a également participé aux séances du groupe de travail chargé de la préparation de la candidature à l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO) et de la commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels.

Publications

On peut signaler les publications suivantes, dues aux collaborateurs de l'office:

J. Bujard, avec la collaboration de D. Genequand et M. Joguin Regelin, "Au commencement de l'histoire du Val-de-Travers: Môtiers, un siècle après Paul Vouga", *De la mémoire à l'histoire: l'œuvre de Paul Vouga (1880-1940). Des fouilles de la Tène au «néolithique lacustre»*, Archéologie neuchâteloise 35, 2006, pp. 33-45.

J. Bujard et C. de Reynier, *Les châteaux et les villes du Pays de Neuchâtel au Moyen Age. Apports récents de l'archéologie, Mittelalter – Moyen Age – Medioevo – Temp medieval, Zeitschrift des Schweizerischen Burgenverein*, 2006/2, pp. 69-102.

J. Bujard, Préface, "Restaurer le blanc manteau", dans *L'église médiévale de Grandson. 900 ans de patrimoine religieux et artistique*, Grandson 2006, p. 15.

J. Bujard, "Un jardin face au lac. La Grande Rochette à Neuchâtel", dans *Utilité et Plaisir. Parcs et jardins historiques de Suisse*, Gollion: Ed. Infolio 2006, pp. 168-173.

Collectif, *Lignièrès: un village aux confins de trois États*, Hauterive: G. Attinger, 2006, contributions de J. Bujard, A. Combe, N. Froidevaux, C. de Reynier et P. Jaggi.

A. Combe, D. Glauser, B. Boschung, N. Froidevaux, série estivale d'articles sur divers bâtiments ruraux, dans *l'Impartial* et *l'Express* "Grand angle".

C. Piguet, "Heimatstil et Art nouveau à Neuchâtel: des frères ennemis en quête de renouveau artistique", dans *Revue historique neuchâteloise*, 1-2, 2006, pp. 111-138.

C. Piguet, "Entre ciel et terre: le pavillon Hirsch", dans *L'Ermite herbu*, numéro spécial, mai 2006, pp. 8-11.

C. Piguet, textes neuchâtelois de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2006 (<http://journées-du-patrimoine.ne.ch/>).

A.-L. Juillerat, "Une scénographie orientée sur le lac. Les jardins du Bied à Colombier", dans *Utilité et Plaisir. Parcs et jardins historiques de Suisse*, Gollion: Ed. Infolio 2006, pp. 162-167.

Ch. de Reynier, "Le palais de Rodolphe de Neuchâtel, entre résidence et représentation", dans *Rodolphe, poète et comte de Neuchâtel*.

D. Glauser, en collaboration avec D. Raymond, "Sur bois ou sur molasse, messages d'entrée", dans *Revue Art et architecture en Suisse*, 2006.2., pp. 35-40.

D. Glauser, "Répartition chronologique des modénatures d'encadrements et évolution des formes de cartouches dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel (Suisse)", dans *In Situ, Revue de l'inventaire du Ministère de la culture français*, Direction de l'architecture et du patrimoine (Revue en ligne <http://www.culture.gouv.fr/culture/revue-inv/index.html>).

A la demande du DECS, le conservateur a en outre effectué la relecture du manuscrit des pages neuchâteloise du livre *Histoire 7^e* destiné aux classes du canton, en collaboration avec le Prof. J.-D. Morerod, de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel.

13. OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

13.1. Départ à la retraite du Directeur

L'année 2006 aura été celle de Michel Egloff. En effet, au cours de cette dernière, de nombreux événements ont retracé son parcours professionnel. A retenir :

La remise, le 3 février, en présence de très nombreux invités venus de toute la Suisse, du volume 34 de la série « Archéologie neuchâteloise »: *Archéologie plurielle. Mélanges offerts à Michel Egloff à l'occasion de son 65^e anniversaire*.

Le 14 juin, vernissage de sa dernière exposition temporaire, prestigieuse par son contenu, intitulée: *Trésors des steppes. Archéologie russe du Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg*. Ont participé à ce vernissage, entre autres, la conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie en Suisse, Dimitry Cherkashin, ainsi que Vladimir Matveyev, directeur adjoint du Musée de l'Ermitage.

Suite à une modification de la loi, Michel Egloff a pu accepté d'être, en date du 15 février, promu Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques pour services rendus à la culture française. La cérémonie de remise des Palmes par Son Excellence Jean-Didier Roisin, Ambassadeur de France en Suisse, s'est déroulée, au Laténium, le 19 septembre.

13.2. Administration

Depuis le 1er juillet 2006, dans le cadre de la restructuration du DECS, le « Service et musée d'archéologie » est devenu « Office et musée d'archéologie ». Cet office est toujours constitué de ses deux entités principales : le volet « fouilles » dirigé par Béat Arnold et le volet « musée » avec le Laténium. Après le départ à la retraite de Michel Egloff, le 30 septembre, la direction du Laténium a été confiée, dès le 1er octobre, à Matthieu Honegger, alors que le pilotage de l'office revenait à Béat Arnold.

Dans le cadre du projet Récolte mis en œuvre dans l'administration cantonale, une analyse détaillée du principe « Pollueur – payeur » a été élaborée par Sonia Wüthrich, archéologue chargée de projets.

13.3. Expositions temporaires

L'activité principale du Laténium aura été l'ouverture de l'exposition « Trésors des steppes », conçue par Michel Egloff, Yuri Piotrovsky et Denis Ramseyer. L'arrivée tardive des pièces de Russie a nécessité des efforts considérables de la part de l'équipe chargée de la mise en place des objets. Le catalogue a pu être mis en vente quelques jours après le vernissage.

Les échos rencontrés auprès des revues périodiques spécialisées sont très positifs. D'autre part, cette exposition a permis de stabiliser le nombre de visiteurs par rapport à l'année précédente (36.337 en 2006 contre 36.239 en 2005), alors que dans la plupart des musées suisses, la tendance est à la baisse de fréquentation. En effet, la concurrence entre institutions s'accroît du fait de l'augmentation de l'offre s'adressant au même bassin de population. Dans ce contexte, la mise sur pied d'expositions temporaires, l'organisation d'événements et d'animations, ainsi que la stratégie de communication au niveau local et national, sont primordiales pour assurer la pérennité d'un musée.

A noter qu'au cours de l'année 2006, les recettes du musée se sont significativement rapprochées des objectifs fixés lors de l'élaboration du budget.

Coût par exposition (conception et communication):

- Aux origines de Paris (2003)	Fr.	170.046.-
- Femmes déesses (2004)	Fr.	176.290.-
- Amphores à la mer (2005)	Fr.	209.230.-
- Trésors des steppes (2006)	Fr.	279.240.-

(subvention de la Fondation La Tène de Fr. 123.700.-)

Mentionnons encore que l'exposition « Femmes déesses », créée en 2004, continue à remporter un vif succès et a été reprise par le musée du Val d'Oise, Guiry-en-Vexin (vernissage le 23 mars).

Au cours de l'année, la Fondation La Tène a, non seulement largement soutenu l'exposition temporaire, mais également permis l'impression de l'ouvrage offert à Michel Egloff pour son 65^e anniversaire. Elle a également financé l'acquisition par le Laténium d'une peinture exceptionnelle pour la mémoire de la préhistoire. Réalisée en 1867 par Léon Berthoud, cette toile illustre l'attaque d'un village lacustre. Initialement en possession de William Wavre, elle avait été présentée dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris (1867).

13.4. Visites guidées et animations

L'équipe de l'accueil a effectué 459 visites guidées (7869 personnes) et 240 ateliers (4055 enfants). Par rapport à 2005, cela représente 66 activités supplémentaires dues à la nette augmentation des ateliers. Ce résultat est excellent en comparaison avec la situation neuchâteloise et suisse. Le Laténium commence à acquérir un public fidèle qui revient chaque

année pour des visites et parfois des ateliers. Il s'agit de particuliers, d'écoles, d'entreprises, d'associations et d'institutions diverses.

Des animations ont également été organisées à l'occasion d'évènements particuliers, tels que NeuchàToi, la Nuit des musées, la Journée internationale des musées ou encore la Journée européenne du patrimoine.

13.5. Dépôt visitable et laboratoire de restauration

Dans le cadre de la réalisation de la carte archéologique du canton, du classement des archives et du mobilier archéologique des anciennes fouilles, l'aménagement du dépôt visitable par l'équipe des fouilles, s'est poursuivi de manière particulièrement intense. Dans ce contexte, de nombreuses pièces ont dû être prises en charge de manière urgente par le laboratoire de restauration, notamment en ce qui concerne les objets de l'âge du Fer.

Le laboratoire de restauration a également été mis à contribution pour le traitement des objets issus de la fouille de Bevaix-Sud, ainsi que pour la conservation d'objets en bois gorgés d'eau provenant de divers sites lacustres du canton. Il s'est également vu confié certains travaux demandés par d'autres institutions du canton (Musée international de l'horlogerie, Office de la protection des monuments et des sites). Depuis le mois d'octobre, le laboratoire accueille, pour une durée d'une année, une diplômante en conservation-restauration de la Haute École Arc.

13.6. Autres activités du musée

Sur l'initiative de Nicole Bauermeister et grâce à un partenariat avec le Laténium, la chocolaterie Woodey-Suchard et la bijouterie Bonnet ont réalisé des répliques en chocolat et en or de l'une des fameuses vénus du Paléolithique découvertes à Monruz en 1991. Les chocolats sont présentés dans des étuis de 7 et 15 pièces, tandis que les répliques en or sont vendues séparément comme pendentifs. Ces produits dérivés de l'archéologie sont en vente depuis le 8 septembre au Laténium, à la chocolaterie Woodey-Suchard (chocolats) et à la bijouterie Bonnet (pendentifs). Ils remportent un grand succès auprès du public.

Par l'entremise de Matthieu Honegger, le Laténium a pu acquérir auprès du Musée d'art et d'histoire de Genève, la momie d'un archer nubien de 4000 ans d'âge, ainsi qu'une maquette de la ville de Kerma de plus de 20 mètres carrés. Ces deux objets muséographiques, qui serviront dans le cadre d'une future exposition, ont été pris en charge par le laboratoire de restauration.

Grâce à sa réputation européenne, le Laténium a servi d'exemple dans le cadre de cours de muséologie donnés à l'Université de Palerme (année universitaire 2006-2007), puis a été sollicité en novembre en qualité d'expert à Milan pour un projet européen nommé EPOCH. Enfin, il a été invité, en décembre, à un Congrès international sur l'innovation dans les musées d'archéologie à Alicante.

13.7. Fouilles subaquatiques et stations lacustres

La 3e campagne de fouille du site du Bronze final de Bevaix-Sud, sous la conduite de Jean-Daniel Renaud, a été particulièrement intense: 80% du site a été fouillé, totalisant plus de 1000 plongées correspondant à 2600 heures de travail subaquatique. Près de 1900 pieux ont déjà été prélevés et documentés pour leur analyse dendrochronologique. Parallèlement à ces travaux, des relevés acoustiques à haute définition ont été réalisés dans la baie de Bevaix. Ils ont livré une cartographie de qualité sous la forme d'une donnée par carré de 20 cm de côté, ainsi que des courbes altimétriques équidistantes de 10 cm (Archéologie suisse, 2006, n° 29/4). Une 4e campagne est prévue pour 2007.

Dans le cadre du projet de classement des stations lacustres auprès de l'UNESCO comme objet sériel, l'inventaire des sites neuchâtelois a été achevé. Leur cartographie a été assumée par Philippe Zuppinger.

13.8. Fouilles cantonales et fouilles A5

L'exercice 2006 aura également été exceptionnel. Grâce au soutien de la Commission spéciale d'archéologie pour la construction de la route nationale 5, de l'Office de construction de la route nationale 5 et du Conseil d'Etat, les deux derniers crédits destinés à terminer de manière acceptable l'élaboration des résultats obtenus sur le tracé de la A5 dans le canton de Neuchâtel ont été approuvés et alloués par l'Office fédéral des routes. Ils concernent pour l'essentiel le tronçon Areuse-frontière vaudoise.

Malgré ces résultats encourageants qui devraient permettre de conclure avec succès cette vaste entreprise, le tableau des effectifs du personnel indique une diminution importante des activités, parallèlement à la fin des travaux sur le terrain et le bouclage de nombreux rapports. Cette réduction n'est pas sans conséquences humaines pour de nombreux collaborateurs qui ne retrouvent plus de travail dans le domaine de l'archéologie, les grands travaux autoroutiers arrivant également à terme dans d'autres cantons.

Fouilles A5	2001		2002		2003		2004		2005		2006	
	nb.	EPT										
CDD-CDI Neuchâtel-Saint-Blaise	11	8,3	13	6,9	15	8,1	14	9,9	25	15,7	24	16,6
CDD-CDI Areuse-VD	78	59,4	61	42,9	50	31,3	34	20,6	21	8,0	12	4,7
Saint-Blaise /Le Landeron											5	1,2
Total	89	67,7	74	49,8	65	39,4	48	30,5	46	23,7	41	22,5

Fouilles cantonales	2001		2002		2003		2004		2005		2006	
	nb.	EPT	nb.	EPT	nb.	EPT	nb.	EPT	nb.	EPT	nb.	EPT
Personnel figurant au tableau des fonctions	3	2,1	4	2,6	4	2,6	3	2,1	3	3	3	3
CDD-CDI	25	9,3	17	7,8	22	9,1	15	7,3	18	7,8	17	8,2
Total	28	11,4	21	10,4	26	11,7	18	9,4	21	10,8	20	11,2

L'effectif des fouilles cantonales, bien que peu important, est resté stable jusqu'en 2006.

Rappelons, pour mémoire, que pour réaliser une fouille de sauvetage, il faut pouvoir engager 8 personnes pendant 3 mois – et non pas deux personnes pendant 12 mois – et pas nécessairement les mêmes personnes s'il s'agit d'un campement magdalénien, d'un village lacustre submergé ou d'une villa romaine. Toute fouille possède nécessairement deux volets, voire trois: l'intervention sur le terrain, la plus spectaculaire, puis l'élaboration des résultats, la publication de ces derniers et l'archivage des documents et du mobilier. Globalement, nous constatons que l'intervention sur le terrain correspond au 50% des coûts, et sans valorisation des résultats, une fouille n'a pas de sens. Or, cette dernière partie est rarement prise en considération d'emblée, puisqu'elle s'étend sur de nombreuses années. Enfin, il faut savoir qu'une fouille, de quelque importance qu'elle soit, coûtera, en fin de compte, entre 0.5 et 1.5 million, que l'opération pourra s'étendre sur plus de dix ans et qu'elle hypothéquera pendant

longtemps les options futures de l'Office. Les sites sélectionnés doivent donc être choisis avec soin, même si ces derniers sont usuellement imposés par le génie civil.

Dans ce contexte, il est intéressant de souligner que les gisements fouillés sont presque toujours classés comme d'importance nationale, parfois régionale, par l'Office fédéral de la culture et bénéficient ainsi de subventions importantes.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006 (env.)	2007 (budget)	TOTAL (--> 2006)	subvention OFC
Bevaix/Les Chenevières	76.184	48.064	99.067	49.355	53.763	59.000	35.000	1.131.450	35%
Bevaix-Sud				327.454	324.623	303.000	330.000	955.077	35%
Corcelles-Corm./ La Chapelle	172.088	178.797		69.276		32.728	terminé	452.889	25%
Cornaux/Le Roc					79.782	19.000	terminé	202'066	25%
Marin/La Tène			393.594	129.704	101.192	94.000	45.000	718.490	35%
Marin/Les Bourguignonnes			63.265					1.475.703	35%
Marin/Les Piècettes	185.444	224.437	94.124	15.797	70.245	15.000		1.142.949	35%
Marin/Pré de La Mottaz (élabo)				43.410	103.714	94.000	à définir	241.124	35%
Neuchâtel/Fun'ambule	83.290	154.498	60.812	109.251	44.165	19.000	terminé	727.776	25%

13.9. La série « Archéologie neuchâteloise »

Sous la direction de Nicole Bauermeister, la série « Archéologie neuchâteloise » verra le millésime 2006 comme une grande année.

Pour mémoire, rappelons la publication du volume 34 : *Archéologie plurielle. Mélanges offerts à Michel Egloff à l'occasion de son 65^e anniversaire.*

Sous la direction de Marc-Antoine Kaeser, le tome 35 rend enfin un juste hommage à l'œuvre de Paul Vouga : *De la mémoire à l'histoire : l'œuvre de Paul Vouga (1880-1940). Des fouilles de La Tène au « néolithique lacustre ».*

Deux ouvrages présentent les résultats obtenus à l'occasion des fouilles entreprises sur le tracé de l'autoroute A5. Il s'agit du premier volume consacré au célèbre campement magdalénien de Monruz : *Le site magdalénien de Monruz, 1. Premiers éléments pour l'analyse d'un habitat de plein air.* La seconde monographie est consacrée aux fouilles entreprises sur le Plateau de Bevaix : *Plateau de Bevaix, 2. Histoire et préhistoire d'un paysage rural : le site des Pâquiers.* Cette étude montre les multiples facettes d'une archéologie rurale marquée par les grands changements intervenus dans le paysage sous l'action de l'homme.

Une nouvelle série a également été fondée: les « suppléments d'Archéologie neuchâteloise ». Elle est utilisée pour la diffusion de documents numériques qui ne peuvent pas faire l'objet d'une impression adéquate sur papier, l'obtention, à des coûts acceptables de l'édition de certains travaux ou la réédition d'ouvrages épuisés. Par exemple, *Archéologie neuchâteloise, supplément 1* permet d'accéder aux cartes de synthèses et bases de données associées au tome 30 de la série « Archéologie neuchâteloise ».

« Archéologie neuchâteloise », catalogue d'exposition, articles divers: en 2006, plus de 1200 pages auront été publiées.

14. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

14.1. Personnel

Postes

- 1 archiviste cantonal, chef d'office, à 100%
- 1 archiviste scientifique, adjoint au chef d'office, à 100%
- 1 gestionnaire d'information à 80%
- 1 bibliothécaire-documentaliste à 100%
- 3 collaboratrices administratives à 100, 60 et 40% (2 postes)

Mme Isabelle Giffard, spécialiste en systèmes d'information et de documentation, a rejoint l'office le 1^{er} février 2006, en qualité de gestionnaire d'information.

Comme chaque année, les Archives de l'État ont accueilli un stagiaire de l'École de commerce de Neuchâtel et une apprentie. Les Archives de l'État ont également bénéficié de la présence de sept stagiaires totalisant une activité de 12,5 mois. Cinq civilistes ont effectué une période de service sur une durée totale de 9,5 mois.

Un mandat de neuf mois a été confié à un étudiant en histoire de l'Université de Neuchâtel, pour terminer le classement des archives de l'entreprise Dubied et d'autres fonds d'archives industrielles, dans les locaux de Couvet.

Formation continue

Les collaborateurs ont bénéficié de multiples opportunités de perfectionnement.

14.2. Visites de dépôts, entrées d'archives et classements

Dix services ont été visités et sept services contactés, actions qui doivent aboutir à de prochains versements d'archives. Les archives de six communes ont été inspectées. Deux entreprises horlogères ont consulté les Archives de l'État pour des conseils. A l'occasion de ces visites, un diagnostic de l'état de conservation des archives a été établi. Il a également été donné des directives ou conseils d'amélioration et de traitement.

Dans le cadre du programme de formation continue offert au personnel de l'État, les Archives de l'État ont organisé un cours de deux journées intitulé « Les archives dans l'administration », destiné à sensibiliser les personnes à l'intérêt d'une bonne gestion des documents produits par l'administration. Sept services de l'administration cantonale et quatre communes ont participé à cette formation.

Au cours de l'année 2006, les Archives de l'Etat ont enregistré l'entrée de 212,9 mètres linéaires d'archives (93 mètres linéaires en 2005 et 175 en 2004).

Archives versées par les organes de l'Etat et les services de l'administration cantonale

Service	Libellé	Volume
Chancellerie d'État	Manuels du Conseil d'État, protocoles minutes du Conseil d'État (2004-2006)	0,5 mètre linéaire
Chancellerie d'État, Service du Grand Conseil	Bulletins du Grand Conseil (2003-2005)	0,5 mètre linéaire
Juges d'instruction de La Chaux-de-Fonds	Une cartothèque des dossiers instruits (1971-1975) et un dossier relatif aux affaires de 1974 et 1975	1 mètre linéaire
Office de l'aide sociale (DSAS)	Dossiers d'aide sociale clos avant 1996, lettres B et S	2,4 mètres linéaires
Service des sports (DECS)	Archives relatives aux diverses activités du service (1985-2004)	4,9 mètres linéaires
Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel	Archives scientifiques de l'Institut antérieures à 2004	13 mètres linéaires
Office de perception (DJSF)	1'376 rôles de consultation d'impôts (1983-2002)	14 mètres linéaires
Service de l'aménagement du territoire (DGT)	Dossiers de permis de construire (1985-1996)	21 mètres linéaires
Service de la consommation (DEC)	Archives diverses	4 mètres linéaires
Service vétérinaire (DEC)	Registre des animaux (clos en 1999)	10 mètres linéaires
TOTAL		71,3 mètres linéaires

Archives entrées par voie extraordinaire (dépôt, don, etc.)

Déposant	Libellé	Volume
Commune d'Auvernier (don)	Fonds de famille de Mme Églantine Klaus (1709-1891)	0,3 mètre linéaire
Noble Grand-Rue des Hôpitaux (dépôt)	1 livre de comptes (XVIIIe – début XXe siècles)	0,1 mètre linéaire
Famille Perregaux (dépôt)	Fonds de la famille Perregaux (XVIIIe – XXe siècle)	5 mètres linéaires
Musée industriel du Val-de-Travers (dépôt)	Fonds Édouard Dubied	25 mètres linéaires
Musée industriel du Val-de-Travers (dépôt)	Fonds Léopold Bourquin	20 mètres linéaires
Me Alain Berthoud, Areuse (dépôt)	Deux dossiers et un répertoire de son étude parisienne relatifs à la Cité universitaire internationale à Paris	0,3 mètre linéaire
M. Urs Meyer, Erlach (achat)	Un coutumier du Locle de 1611 (copie de 1650)	0,1 mètre linéaire
M. le professeur Ernest Weibel, Auvernier (dépôt)	Archives produites dans le cadre de ses activités de professeur de sciences politiques (1973-2003)	5 mètres linéaires
Club neuchâtelois d'aviation, Colombier (dépôt)	Complément au fonds déjà existant	0,1 mètre linéaire
M. Maurice de Tribolet, Auvernier (dépôt)	Complément au Fonds Tribolet-Hardy, composé de documents ayant appartenu à feu M. Jean-Jacques de Tribolet, ambassadeur (1930-1970)	0,5 mètre linéaire
Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (don)	Collection des plans de Léo Châtelain	35 mètres linéaires
Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, La Chaux-de-Fonds	Archives de la Convention patronale antérieures à 1980	50 mètres linéaires
M. Georges de Coulon, Éclépens (dépôt)	Documents relatifs au général de Meuron (1785-1800)	0,2 mètre linéaire
TOTAL		141,6 mètres linéaires

En outre, le fonds des "Archives pour demain", déposé au Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, s'est enrichi de trois nouveaux entretiens : Marie-Antoinette Crelier, Sœur Odette et René Quillet.

Seize fonds d'archives ont été classés et inventoriés durant l'année 2006.

14.3. Bibliothèque

La réorganisation de la gestion de la bibliothèque des Archives de l'État se poursuit dans la perspective d'une meilleure connaissance des collections et d'une meilleure diffusion de l'information aux lecteurs. La bibliothèque s'est enrichie de 400 nouveaux titres en 2006 (130 ouvrages acquis et 270 dons). A signaler, l'important don de 170 ouvrages de M. Maurice de Tribolet, ancien archiviste de l'État. La bibliothèque compte également 152 titres de périodiques, dont 93 vivants. La politique d'achat est orientée vers l'histoire neuchâteloise, l'archivistique et l'histoire institutionnelle. Dès 2006, la gestion des acquisitions est assurée sur la base de données collective RERO.

Le catalogage informatisé s'est poursuivi. On compte désormais 7.400 notices d'ouvrages dans le catalogue romand des bibliothèques (RERO), soit un accroissement annuel d'environ 1.400 notices.

Depuis juin 2006, le *Répertoire en ligne des fonds imprimés anciens de Suisse*, géré par l'Université de Zurich, présente une notice complète consacrée à la bibliothèque des Archives de l'État de Neuchâtel. Elle peut être consultée à l'adresse : <http://www.zb.unizh.ch/HBHCH/webpages/hhch/indexfranz.html>.

La bibliothèque contenait de nombreuses séries interrompues ou incomplètes de journaux. Dans un esprit de collaboration avec les bibliothèques, archives et musées du canton et d'ailleurs, il a été décidé de remettre à ces derniers les séries susceptibles de compléter leurs propres collections. Des séries plus complètes seront ainsi disponibles aux chercheurs et aux curieux, dans des institutions publiques. Les périodiques cédés par les Archives de l'État représentent une centaine de titres et leur cession a permis de libérer près de 230 mètres linéaires dans nos locaux.

Des reliures endommagées ont été réparées par un relieur neuchâtelois, qui a également assuré la reliure de onze périodiques. Enfin, le plus ancien livre de la Bibliothèque connu à ce jour a fait l'objet d'une restauration complète. Il s'agit de la *Kronica von der Ioblichen Eydtnossenschaft* de Petermann Etterlin (Bâle, 1507).

14.4. Salle de lecture

Le service a enregistré 2.330 visiteurs. La salle de lecture a comptabilisé 1.419 journées-lecteur et 9.716 documents communiqués. 568 lecteurs ont profité de l'ouverture durant la pause de midi. La provenance de nos lecteurs se répartit comme suit :

Provenance	Nombre de journées-lecteur	Pourcentage du total
Etranger^{a)}	99	7%
Autres cantons suisses	238	16,8%
Canton de Neuchâtel	1082	76,2%
District de Boudry	353	32,6% ^{b)}
District de La Chaux-de-Fonds	76	7%
District du Locle	18	1,7%
District de Neuchâtel	499	46,1%
District du Val-de-Ruz	28	2,6%
District du Val-de-Travers	108	10%
Total	1419	100%

a) Allemagne, Australie, Autriche, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie.

b) La part des lecteurs par district est calculée sur le total des lecteurs du canton de Neuchâtel uniquement.

14.5. Informatisation des Archives de l'Etat, projet FloraNE

Le projet *FloraNE* d'installation et de mise en production d'un outil de gestion informatique, commencé durant l'été 2005, s'est poursuivi en 2006. Il est placé sous le contrôle d'un comité de pilotage regroupant le service des affaires culturelles, le service du traitement de l'information et les Archives de l'Etat.

Après une longue phase de paramétrage de l'outil, plusieurs versions partielles du logiciel ont été livrées pour des tests. L'outil, encore en phase de développement chez le prestataire, ne pouvait en effet pas encore être livré entièrement. La première livraison complète de *FloraNE* a eu lieu au début janvier 2007. Les Archives de l'État ont mis à profit les délais nécessités par le développement pour compléter et enrichir les données descriptives à reprendre. Il s'agissait de 73.000 notices descriptives de fonds, de dossiers ou d'articles.

Au printemps 2007, les ultimes tests et modifications pourront être effectués, ainsi que la formation des utilisateurs. La recette de l'outil et la fin du projet d'installation devraient intervenir avant l'été 2007.

14.6. Conservation préventive, restauration et microfilmage

En 2005, M. Andrea Giovannini avait rendu un rapport d'expertise sur les locaux de conservation des Archives de l'État. En 2006, en collaboration avec le service des bâtiments de l'État, les premières mesures ont été prises, afin de répondre aux préconisations les plus urgentes du rapport. Un certain nombre de portes et fenêtres et autres issues ont été étanchées. D'autres mesures devront suivre, afin de rendre plus adéquats et plus sûrs les locaux de conservation.

Grâce à un supplément de budget, il a pu être procédé à l'acquisition et à l'installation de capteurs thermo-hygrométriques dans l'ensemble des locaux de conservation. Le système mis en place permettra de suivre l'évolution des conditions climatiques dans les locaux et d'en tirer des conclusions sérieuses, afin de prendre les mesures adéquates.

Durant l'été 2006, le fonds des archives seigneuriales a fait l'objet d'une importante opération de reconditionnement, de récolement et de déménagement. Le matériel de conditionnement est désormais conforme aux bonnes pratiques de la conservation. A l'occasion de cette opération, l'état de conservation de chaque document a fait l'objet d'une analyse consignée dans une base de données.

Nombre de documents	23.626 73 % sur papier 27 % sur parchemin
Nombre de documents gravement atteints	247, soit 1,5 %
Nombre de sceaux	4.066 10,8 % sévèrement endommagés ou instables 77,2 % endommagés mais stables 12 % intacts

Ces données permettent de dessiner un programme d'intervention et de restauration sur plusieurs années, tenant compte de la baisse des moyens budgétaires affectés à la conservation préventive et curative. Les documents contaminés seront traités prioritairement jusqu'en 2009. La restauration des sceaux interviendra dès 2010. Enfin, dès 2007, la description des archives seigneuriales sera reprise dans le nouvel outil de gestion des Archives de l'État.

Les collections de cartes et plans et l'iconographie ont été déménagées dans une salle dont les dimensions permettent l'entreposage et la consultation de documents volumineux. Un récolement complet des plans Léo-Châtelain a également été initié, comprenant une analyse de l'état de conservation de chaque document. Cette analyse servira de base à une campagne ciblée de conservation préventive et de restauration.

En 2006, les travaux de restauration ont porté, pour une somme de 36.000 francs, sur les documents suivants :

- 10 parchemins scellés (XIIIe-XVIe siècles);
- 54 documents anciens sur papier (XIVe-XVIIe siècles);
- 132 plans de Léo Châtelain (Hôpital des Enfants et Bains des Dames, Neuchâtel).

Les opérations de microfilmage systématique en trois exemplaires (dont un pour la Confédération) se sont poursuivies et ont porté sur un total de 79.228 prises de vue et sur un crédit de 65.000 francs. Les séries microfilmées en 2006 sont celles de la Chancellerie d'ancien régime (111 registres, 58 boîtes et 1 dossier), à savoir:

- Relations avec la Suisse : protocoles de la Diète fédérale et annexes (1816-1848), correspondance et rapports des députés (1814-1847), instructions du Conseil d'État et divers (1816-1848);
- Correspondance mélangée : missives enregistrées (1560-1750), originaux des missives reçues des cantons (1611-1847), missives reçues de la Confédération (1746-1813).

14.7. Archives industrielles

Les travaux d'installation des locaux de conservation dans les bâtiments du CNIP à Couvet sont terminés. Le classement et l'inventaire du fonds d'archives Dubied ont été finalisés par une personne mandatée durant neuf mois. Les archives de la faillite Klaus du Locle ont fait l'objet d'une évaluation et d'un tri. Le classement et l'inventaire des fonds Dubied et de l'Atelier-Bourquin, dépôt du Musée industriel du Val-de-Travers, a commencé en 2006, par les soins d'une personne mandatée par le Musée industriel.

La Convention patronale horlogère suisse a déposé ses archives antérieures à 1980. Ces archives feront l'objet d'un classement et d'un inventaire en 2007. D'autres fonds d'entreprises industrielles, conservés aux Archives de l'État, devraient rejoindre les locaux du CNIP dans le courant 2007. Par ailleurs, étant donné les surfaces importantes disponibles à Couvet, il a été décidé que des archives administratives très volumineuses seraient progressivement transférées dans ces locaux.

La mise en valeur des archives Dubied a commencé, puisque trois mémoires de licence d'histoire sont en cours de réalisation sur divers aspects du passé de cette entreprise. Ces travaux sont dirigés par M. le Professeur Laurent Tissot, de l'Université de Neuchâtel.

14.8. Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels

La commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels s'est réunie à trois reprises en 2006, aux Archives cantonales vaudoises, aux Archives de la Ville de Neuchâtel et à l'Institut suisse pour la conservation de la photographie à Neuchâtel.

L'attention de la commission s'est portée notamment sur les archives communales. Durant l'année 2006, les Archives de l'État ont organisé cinq séances à l'intention des autorités communales, afin de les informer et de les sensibiliser à la conservation de leurs archives, à Cressier, Travers, Cortaillod, Le Locle et Cernier. Le contexte spécifique des fusions de communes et leurs incidences sur la gestion des archives communales a particulièrement retenu l'attention des participants. La commission a été tenue informée de cette opération et devrait voir naître en son sein un sous-groupe chargé de rédiger un guide pratique pour les communes.

La commission s'est également intéressée aux pratiques de reproduction qui ont cours dans les différentes institutions du canton. Une petite enquête a été menée sur ce sujet et un sous-groupe a été constitué pour poursuivre la réflexion et proposer une doctrine commune en la matière.

14.9. Mise en valeur, recherche et collaborations

Les Archives de l'État ont prêté une série de documents tirés de fonds publics au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, pour figurer dans l'exposition « Vos papiers ! » présentée aux Galeries de l'histoire, du 31 mars au 22 octobre 2006. L'exposition « Toiles peintes neuchâteloises. Techniques, commerce et délocalisation », présentée à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, du 29 avril au 31 octobre 2006, a bénéficié d'un prêt de

documents originaux tiré du Fonds de la Fabrique-Neuve de Cortaillod, conservé aux Archives de l'État. Enfin, des documents du fonds Louis-Agassiz ont été prêtés au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel pour l'exposition « Aglagla... l'âge de glace », qui aura lieu du 21 janvier au 21 octobre 2007.

L'archiviste adjoint a participé à la conception d'une exposition consacrée à Rodolphe de Neuchâtel, intitulée « Rodolphe, comte de Neuchâtel et poète », organisée par le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, aux Galeries de l'histoire, du 19 novembre 2006 au 3 juin 2007. A cette occasion, les Archives de l'État ont mis à disposition des documents originaux et l'archiviste adjoint a contribué au catalogue de l'exposition.

En outre, dès le mois d'avril 2006, une petite exposition de documents a été présentée dans le vestibule des Archives, consacrée à la figure d'Élise Kiener (1853-1919), institutrice neuchâteloise envoyée en mission dans la région du Zambèze à la fin du XIXe siècle. Le fonds Élise Kiener a été récemment donné aux Archives de l'État.

Ont été assurés l'accueil et la visite de huit groupes : représentants d'INTERREG, élèves des lycées Denis-de-Rougemont de Neuchâtel et Blaise-Cendrars de La Chaux-de-Fonds, étudiants en information/documentation de la Haute École de gestion de Genève, office de l'état-civil de Boudry, société neuchâteloise de généalogie, archivistes d'entreprises.

L'archiviste cantonal et l'archiviste adjoint ont participé à de nombreux projets collectifs, pilotés par des partenaires : groupe de travail sur le patrimoine horloger, projets d'expositions du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel, projet de livre sur l'histoire du Val-de-Travers, comité de lecture de la Revue historique neuchâteloise, groupe d'archivistes et d'historiens de l'arc jurassien, etc.

L'archiviste adjoint a publié plusieurs contributions : « Dieu et ses saints devant la justice neuchâteloise (1535-1537) » dans : *Kriminalisieren, entkriminalisieren, normalisieren*, Zurich, 2006, p. 123-129 ; contribution au livre *Lignièrès, un village aux confins de trois États*, Hauterive, 2006 ; « Rodolphe de Neuchâtel, la famille, l'homme » dans : *Rodolphe, comte de Neuchâtel et poète*, Neuchâtel, 2006, p. 7-23 (avec Jean-Daniel Morerod). Il est intervenu au colloque de Lucerne *Differenz und Koexistenz. Konfessionskulturen in der Eidgenossenschaft des 17/18. Jahrhunderts* (17-18 mars 2006) sur le thème « Le Landeron à la lumière de la seconde paix de Cappel ». L'archiviste cantonal a publié « Plaidoyer pour une collaboration internationale et interprofessionnelle » dans la *Revue suisse d'histoire*, 2006, p. 206-209. Le 24 juillet 2006, il a prononcé une conférence intitulée « Neuchâtel, la Suisse et l'Europe aux XVIIe et XVIIIe siècles » dans le cadre du cours d'été organisé par l'institut de langue et de civilisation françaises de l'Université de Neuchâtel.

L'archiviste cantonal est membre du comité de la Conférence des directeurs des Archives cantonales, des Archives fédérales et de la principauté du Liechtenstein, ainsi que du comité national de l'Association des archivistes suisses. Il est également membre du Conseil de fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. En outre, il assume la tâche de correspondant scientifique du Dictionnaire historique de la Suisse pour le canton de Neuchâtel. Enfin, en 2006-2007, il est chargé d'un cours à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, consacré à la pratique des documents d'archives.

15. COLLABORATION INTERCANTONALE

15.1. Conférence des chef-e-s de département

Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP) et Conférence des secrétaires généraux (CSG)

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 9 mai 1996.

La CSG, qui réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs de service qui assument une fonction analogue et désignés par le chef de département, préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence.

Aspects politiques

Convention scolaire romande

Le lancement de la consultation sur l'avant-projet de Convention scolaire romande, le 16 février 2006 à Berne, a marqué l'année 2006. Cet avant-projet fait suite à la Déclaration politique du 15 avril 2005 dans laquelle la CIIP a exprimé sa volonté de créer « l' Espace romand de la formation », visant notamment les objectifs suivants :

- l'âge d'entrée à l'école obligatoire : 4 ans ;
- l'introduction du plan cadre romand (PECARO) comme outil central de coordination au niveau de l'école obligatoire ;
- des épreuves de référence communes pour évaluer dans chaque canton et dans chaque région la manière dont les objectifs communs auront été atteints ;
- le renforcement de la mise à disposition d'outils communs (moyens d'enseignement) ;
- le développement de profils de compétence communs et d'autres outils visant à améliorer, au niveau romand, la transition entre le secondaire 1 et 2 ; et
- la volonté d'ancrer ces éléments de coordination romande dans une convention intercantonale soumise aux parlements cantonaux.

Cela signifie que les parlements cantonaux auront l'occasion de se prononcer sur le bien-fondé d'une telle convention et sur son contenu.

Une telle convention a pour but de mettre en œuvre et de compléter, au niveau romand, les dispositions de l'Accord intercantonale sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse (accord HarmoS) de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Cette dernière a en effet élaboré un vaste projet d'harmonisation scolaire en décidant de renforcer le concordat scolaire de 1970. Un tel projet s'inscrit à son tour dans la révision des articles constitutionnels sur l'éducation.

La consultation s'est déroulée de février à fin novembre 2006.

La Conférence, désireuse d'adapter son dispositif aux futures exigences de l'Espace romand de la formation, a mandaté le secrétaire général afin de présenter un plan de réorganisation de la CIIP. Les propositions du rapport seront examinées au début de l'année 2007.

Tests de référence et profils de compétences

Le futur Espace romand de la formation prévoit que les élèves puissent passer, à certains moments de la scolarité, des tests de référence communs aux cantons romands. Le but est d'évaluer les compétences et connaissances acquises par les élèves pour mesurer l'atteinte des objectifs du plan d'études. Cette question cruciale se pose également au niveau national puisque l'accord HarmoS prévoit des tests basés sur des standards de formation afin d'évaluer l'efficacité du système éducatif.

De plus, la CIIP souhaite compléter les informations dont disposent un élève au sortir de l'école obligatoire (carnet scolaire) par des informations plus fines sur les compétences acquises dans les diverses disciplines scolaires.

Ces deux sujets ont fait l'objet de réflexions et de discussions intenses au sein de la CIIP. Le contour définitif de ces deux projets devrait être connu au début de l'année 2007.

PECARO

Suite à la consultation sur le projet de Plan d'études cadre, menée en 2004, les travaux d'adaptation se sont achevés et ont débouché sur un nouveau document « PECARO 2006 ». Ce dernier, interne au secrétariat général de la CIIP, pourrait servir aux cantons en cas d'acceptation de la convention scolaire romande puisqu'elle prévoit la publication d'un plan d'études commun aux cantons romands.

Enseignement spécialisé

La CIIP a pris connaissance des résultats de l'enquête COMOF menée dans les cantons. Cette dernière visait à faire le bilan de l'intégration dans l'école ordinaire des élèves ayant un handicap. L'étude est particulièrement intéressante dans la mesure où elle coïncide avec la consultation de la CDIP sur un nouvel accord intercantonal pour la pédagogie spécialisée.

Réalisations

Politique des langues

Suite à la stratégie décidée le 25 mars 2004 par la CDIP, la CIIP a mandaté les organes compétents afin d'étudier les éléments clés de sa mise en œuvre ; notamment l'introduction de l'anglais en 5^e année et la généralisation des portfolios des langues. La CIIP a décidé lors de sa séance du 14 septembre 2006 de généraliser l'introduction du portfolio des langues PEL II, pour les élèves de 11 à 15 ans. Ainsi, en 2012 au plus tard, tous les élèves de 5^e année de l'Espace romand de la formation disposeront de cet outil d'évaluation et de développement.

Concernant l'enseignement du français, la CIIP a adopté un « Plan d'ensemble visant à introduire des moyens d'enseignement communs en Suisse romande » pour l'enseignement de cette discipline. Ce plan fixe des priorités. Il est accompagné d'un document d'orientation à l'intention des enseignants. Ce dernier explicite le cadre fixé dans le rapport du groupe de référence pour l'enseignement du français, adopté par la CIIP en 2004.

Moyens d'enseignement des mathématiques

La CIIP a réalisé en 2006 la mise en ligne des moyens informatiques destinés aux enseignants de mathématiques des degrés 7, 8 et 9. Cette première a pu se concrétiser grâce à la collaboration avec le centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement (CTIE) et la plateforme Educanet2 mise à disposition des cantons.

Médias et Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC)

La CIIP a adopté le nouveau mandat de sa commission permanente en charge de ce domaine (COMETE).

Enseignement spécialisé

La CIIP a adopté un dispositif permettant d'améliorer les prestations aux élèves sourds et malentendants dans les écoles de Suisse romande.

Formation professionnelle

La CIIP a décidé la mise en place d'un dispositif destiné à renforcer les procédures de qualification non formelles en Suisse romande par la validation des acquis de l'expérience.

Finances

La Conférence a adopté les comptes 2005 et le budget 2007. Elle a confirmé la stabilisation des contributions cantonales pour 2007. La Conférence a aussi adopté un règlement pour sa commission financière du Fonds de moyens d'enseignement et des ressources didactiques.

Données factuelles

M. Mario Annoni, Conseiller d'Etat bernois, a quitté ses fonctions ; M. Bernhard Pulver l'a remplacé au sein de la Conférence.

Mme Béatrice Chissalé, secrétaire générale adjointe à la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, a remplacé M. Marcel Guélat, qui a fait valoir son droit à la retraite.

La CIIP s'est réunie à six reprises en 2006 : les 9 février, 13 avril, 8 et 9 juin, 14 septembre, 5 octobre et 30 novembre.

Suite à la nomination de Mme Isabelle Chassot à la présidence de la CDIP, M. Claude Roch a été désigné vice-président de la CIIP. Il devient également membre du Comité de la CDIP.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

La Conseillère d'Etat Isabelle Chassot, cheffe du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles du canton de Fribourg, a repris la présidence de la CDIP au 1^{er} juillet 2006. Elle succède au Conseiller d'Etat saint-gallois Hans-Ulrich Stöckling. L'assemblée plénière de la CDIP s'est réunie les 9 mars, 22 juin et 26/27 octobre 2006. Elle a notamment pris les décisions suivantes.

Le 9 mars 2006, l'assemblée s'est prononcée sur les instruments de communication et le déroulement de la consultation du concordat HarmoS, a approuvé une déclaration de la CDIP relative aux articles constitutionnels soumis à votation populaire et a adopté le Masterplan HES 2008-2011.

Le 22 juin 2006, elle a adopté le rapport annuel 2005, les comptes 2005, le programme de travail ainsi que le budget 2007 de la CDIP. Elle a également approuvé les lignes directrices

pour l'optimisation de la transition scolarité obligatoire – secondaire 2 et décidé la création d'un Centre national de services Formation professionnelle/orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO). Enfin, elle a adopté la révision du règlement concernant la reconnaissance de certificats de formation complémentaire dans le domaine de l'enseignement.

Lors de sa séance des 26/27 octobre, l'assemblée, à une très courte majorité, a décidé de participer à l'enquête PISA 2009 sur les mêmes bases que PISA 2000, 2003 et 2006, soit en choisissant l'option d'échantillons cantonaux complémentaires qui permettent des comparaisons au plan régional et cantonal. Elle a par ailleurs mené des débats avec des représentants de la Confédération et des organisations du monde du travail dans le but d'optimiser la transition entre la scolarité obligatoire et le degré secondaire 2.

En 2006, il faut par ailleurs relever le rôle majeur joué par la CDIP dans l'acceptation par le peuple des nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation. En effet, le 21 mai 2006 une large majorité du peuple suisse (86%) s'est prononcée en faveur de ces articles qui prévoient que « dans les limites de leurs compétences respectives, la Confédération et les cantons veillent ensemble à la qualité et à la perméabilité de l'espace suisse de formation ». Et qu'ils doivent avoir pour cela des instruments communs.

Le concordat HarmoS (accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire) a été mis en consultation en 2006. Pour rappel, cet accord uniformise les principales caractéristiques structurelles de la scolarité obligatoire (début de la scolarité, durée des degrés scolaires), cerne les finalités de l'école suisse et énumère les instruments à mettre en œuvre pour assurer et développer la qualité du système éducatif à l'échelon national.

La CDIP a combattu avec efficacité et à force d'arguments la première décision du Conseil fédéral, début juillet, consistant à proposer au Parlement fédéral une augmentation annuelle du crédit FRI de 4,5% pour la période 2008-2011. Le Conseil fédéral est par la suite revenu sur sa décision en proposant une hausse à 6%.

A mentionner encore la parution en décembre 2006 d'un rapport pilote sur l'éducation en Suisse intitulé « Vers un monitoring suisse de l'éducation ».

15.2. Conférence des chef-fe-s de service

La conférence des chef-fe-s de service de l'enseignement (CSE), présidée par M. Georges Schürch, Directeur général du Cycle d'orientation du canton de Genève, s'est réunie à 6 reprises, les 31 janvier, 29 mars, 2 mai, 14 juin, 20 septembre et 22 novembre 2006.

Notons que la vice-présidence est assumée par M. Jean-Claude Marguet, chef du service de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel.

La conférence des chefs de service de l'enseignement traite des questions relevant de l'ensemble de la préscolarité, de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire général du second degré. Plus spécifiquement, ses tâches consistent à:

- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons,
- étudier et proposer à la Conférence des mesures de coordination ou de réalisations communes,
- formuler des avis sur tout objet qui lui est soumis par la Conférence,
- tenir lieu de plate-forme d'informations réciproques entre les services de l'enseignement des cantons.

Elle a notamment traité les objets suivants:

- PECARO: état de la collaboration avec BEJUNEFRI en vue de la réalisation d'un plan d'études commun
- Espace romand de la formation: mise en consultation du projet de convention scolaire romande
- Accès aux élèves et étudiants aux arts de la scène durant leur scolarité
- Demande de subvention pour le projet "Take Off", théâtre pédagogique en anglais
- Projet de concours "Éthique planétaire pour les écoles romandes"
- Présentation de la Fondation Éthique planétaire
- Rapport final du groupe de concertation ECG
- Adaptation du vol. 1 de la collection d'allemand *Geni@l*
- Généralisation de PEL II (portfolio européen des langues) et résultats de la phase pilote 2005/2006
- Projet de dispositif de suivi pour l'enseignement des mathématiques
- Français: propositions en vue de la définition d'une conception terminologique en Suisse romande
- Concours "Environnement & Jeunesse"
- Promotion de la lecture: axes prioritaires en vue du développement d'actions communes en Suisse romande
- Dimensions principales d'analyse des ressources didactiques pour l'enseignement du français
- Jeux mathématiques 1P-4P
- Rapport final du groupe d'experts chargé d'accompagner le comité de rédaction de maths 7-8-9
- Questionnaire d'évaluation de l'environnement socio-éducatif (QES)
- Consultation CDIP sur les "Éléments clé du positionnement du CPS"
- Enseignement de l'anglais dès la 5^{ème} année: rapport intermédiaire du groupe de travail mis en place par la CSE
- Application de la convention intercantonale réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile
- Réorganisation de la CIIP
- Création d'épreuves de référence romandes
- Détermination de profils de compétence-clé, par discipline, en fin de scolarité obligatoire

15.3. Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles

Les membres de la conférence suisse des délégués aux affaires culturelles se sont réunis à 2 reprises en 2006. Lors de ces rencontres, il a principalement été question du projet de loi sur l'encouragement de la culture et la Fondation Pro Helvetia mis en consultation par l'Office fédéral de la culture (OFC).

En outre, ils se sont prononcés sur une série de dossiers relatifs à différents projets culturels suisses.

Les membres de la conférence romande des délégués aux affaires culturelles se sont réunis 5 fois en 2006.

Lors de ces réunions, les points suivants ont été abordés:

- Collaboration culturelle sur le plan romand,
- Effet de la RPT dans le domaine du soutien à la culture,
- Soutien aux tournées de troupes romandes,
- Entretien et gestion de l'atelier d'artistes à New York,
- Soutien au cinéma,
- Loi d'encouragement sur la culture et Pro Helvetia,
- Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la TSR.

En outre, lors de ces séances, de nombreux dossiers relevant d'un ou plusieurs cantons ont été abordés afin de permettre des échanges d'informations ou des prises de position communes.

La présidence de cette conférence romande était assurée, pour la période 2005-2006 par M. Gérald Berger, chef du service des affaires culturelles du canton de Fribourg.

15.4. Conférences universitaires

Conférence universitaire suisse

La Conférence universitaire suisse s'est réunie à quatre reprises (6 avril, 15 et 16 juin, 12 octobre, 7 décembre). A nouveau, le projet de nouvelle loi sur les hautes écoles suisses a été au centre des travaux. Les représentants des HES et HEP ont été associés aux débats. Parmi les problèmes les plus délicats figurent la définition des organes et de leurs compétences, la médecine universitaire, la conférence des recteurs, l'accréditation et la protection des titres, la planification stratégique et le pilotage, le financement. Les travaux demeurent délicats et le calendrier sera difficile à tenir.

Parmi les dossiers courants traités par la CUS, on notera l'attribution des subventions aux projets de coopération, les statistiques, les coûts standards et les résultats de la comptabilité analytique, l'adoption de nouvelles réglementations conforme aux exigences de Bologne, plusieurs décisions d'accréditation, l'élaboration du message RRI de la Confédération, l'adoption de directives concernant l'assurance qualité, la problématique des études de médecine, etc.

Le site de la CUS : www.cus.ch fournit les détails utiles.

Conférence universitaire romande

Désormais la Conférence universitaire de Suisse occidentale est incorporée à la Conférence intercantonale des chefs de département de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (DIPP-SR+Ti). C'est donc à cette section là que l'on trouvera les indications utiles.

16. TABLEAUX STATISTIQUES

16.1. Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 décembre 2006

Villes principales et districts	Personnel nommé	Personnel engagé	Totaux	
			Nombre d'enseignants à temps complet	Nombre d'enseignants à temps partiel
<u>Villes</u>				
Neuchâtel	30	7	15	22
Le Locle	15	2	2	15
La Chaux-de-Fonds ^{c)}	44	15	15	44
<u>Districts</u> ^{b)}				
Neuchâtel (campagne)	18	10	11	17
Boudry ^{d)}	31	24	19	33
Val-de-Travers	11	5	6	10
Val-de-Ruz	14	17	7	21
Le Locle (campagne)	4	5	1	8
La Chaux-de-Fonds (campagne)	1	2	0	3
Totaux	168	87	76	173
			249	

a) cette statistique ne comprend pas les enseignants préscolaires qui assurent un appui ou une décharge

b) sans les classes des trois villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds

c) dont un maître d'école enfantine

d) dont un maître d'école enfantine à Corcelles-Cormondrèche et à Cortaillod

16.2. Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 décembre 2006

Villes principales et districts	Personnel nommé			Personnel engagé (3)			Totaux		
	Instituteurs		Institutrices	Instituteurs		Institutrices	Nombre d'instituteurs(trices) à temps complet		Nombre d'instituteurs(trices) à temps partiel
		Total			Total			Total	
Villes									
Neuchâtel	17	109	92	0	16	16	37	125	88
Le Locle	6	41	35	0	9	9	17	50	33
La Chaux-de-Fonds	34	184	150	4	35	31	46	219	173
Districts (2)									
Neuchâtel (campagne)	13	74	61	0	19	19	32	93	61
Boudry	24	132	108	4	36	32	49	168	119
Val-de-Travers	14	44	30	1	22	21	25	66	41
Val-de-Ruz	11	56	45	1	23	22	28	79	51
Le Locle (campagne)	3	18	15	0	10	10	6	28	22
La Chaux-de-Fonds (campagne)	1	6	5	0	2	2	1	8	7
	123		541	10		162	241		595
Totaux		664			172			836	
								(4)	

1. Cette statistique ne comprend pas les maîtres spéciaux, ceux du soutien pédagogique, de l'éducation par le mouvement, de l'appui langagier, ni les enseignants assurant un appui ou une décharge.

2. Sans les classes des villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

3. Personnel possédant les conditions requises dans notre canton pour une nomination.

4. Au total : 137 instituteurs et 708 institutrices.

16.3. Écoles enfantines – Année scolaire 2006-2007

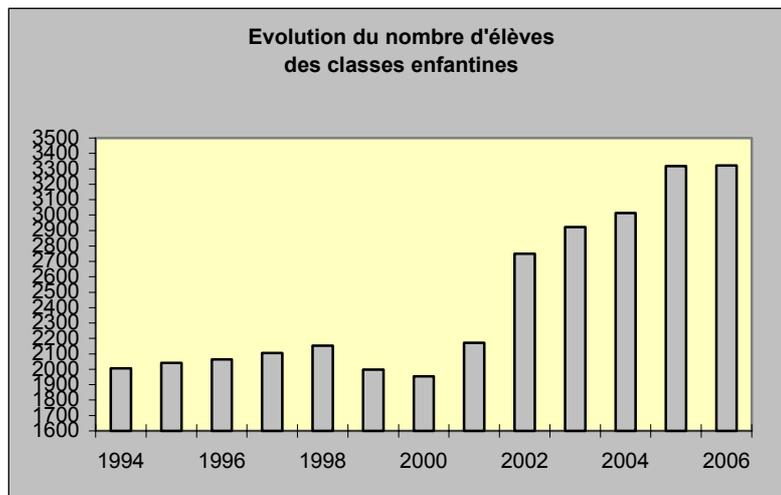
LOCALITES	Nombre de classes reconnues	Effectif des élèves				Total	Personnel enseignant		
		4 ans		5 ans			Titulaires d'un poste complet	Titulaires d'un poste à temps partiel	Appuis et décharges a)
		filles	garçons	filles	garçons				
Neuchâtel	26	127	107	149	173	556	15	22	
Hauterive	2	8	9	7	11	35	0	4	
Saint-Blaise-Enges	3	11	16	13	22	62	3	1	
Marin-Epagnier	4	22	19	20	31	92	3	3	1
Thielle-Wavre	1,5	5	2	12	9	28	0	3	
Cornaux	1,5	11	8	8	8	35	1	2	1
Cressier	2,5	10	14	10	9	43	2	3	1
Le Landeron	4	20	29	21	22	92	2	0	
Lignièrès	1,5	9	4	4	3	20	0	1	
Boudry	4,5	23	30	26	20	99	2	4	1
Cortailod	4,5	21	25	24	30	100	5	0	
Colombier	5	21	32	24	26	103	3	4	
Auvernier	1	7	5	10	4	26	0	2	
Peseux	4,5	23	21	22	25	91	2	5	
Corc.-Cormondèche	3,5	13	17	17	22	69	2	3	1
Bôle	1,5	7	12	7	8	34	0	3	
Rochefort	1	9	3	1	7	20	0	3	1
Bevaix	4,5	17	27	15	27	86	3	3	
Gorgier	1,5	6	11	5	7	29	0	3	1
Saint-Aubin-Sauges-Vaumarcus	2,5	14	13	8	16	51	2	2	
Fresens-Montalchez	1	2	1	6	6	15	0	1	
Môtiers-Boveresse	1,5	2	6	6	9	23	1	1	
Couvet	2,5	6	8	20	14	48	1	3	
Travers	1	6	4	5	7	22	1	0	
Noiraigue	0,5		3		3	6			
Fleurier	3	18	17	18	19	72	2	2	
Buttes-St-Sulpice	1,5	7	3	10	12	32	0	3	
La Côte-aux-Fées	1(*)	4	1	1	2	8	0	1	
Les Verrières- Les Bayards	1	1	6	4	6	17	1	0	
Cernier	2	13	11	13	14	51	2	0	2
Chézard-St-Martin	2	8	11	8	9	36	2	0	
Dombresson-Villiers-Le Pâquier	3	12	14	15	14	55	1	3	
Savagnier-Fenin-Vilars- Saules	2,5	12	13	15	13	53	0	5	
Fontaines	1,5	8	4	9	9	30	1	1	
Fontainemelon	1,5	11	8	8	6	33	0	3	
Les Hauts-Geneveys	1	6	3	2	2	13	0	2	1
Boudevilliers	0,5	3	3			6	0	2	
Valangin	1			7	4	11	0	2	
Coffrane	1	4	5	4	10	23	0	2	1
Les Gen.s.Coffrane	1,5	11	3	8	15	37	1	1	1
totaux à reporter	110,5	518	528	562	654	2262	58	103	12

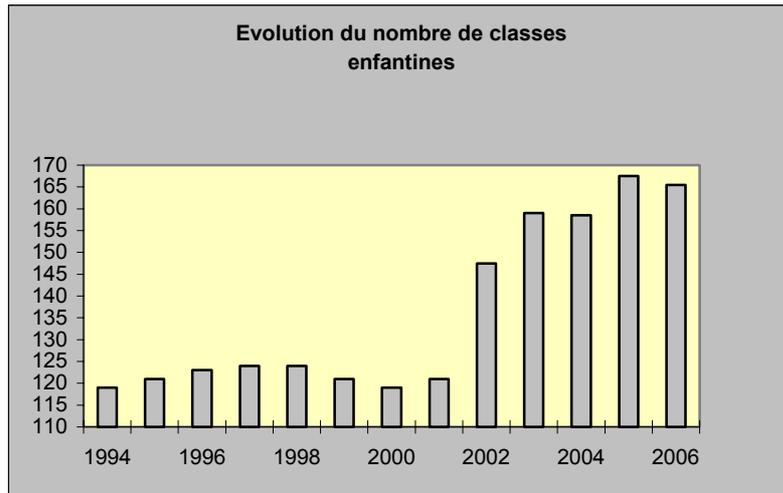
(*) classe fonctionnant à temps partiel

Écoles enfantines - Année scolaire 2006-2007 (suite)

LOCALITES	Nombre de classes reconnues	Effectif des élèves				Total	Personnel enseignant		
		4 ans		5 ans			Titulaires d'un poste complet	Titulaires d'un poste à temps partiel	Appuis et décharges a)
		filles	garçons	filles	garçons				
Report	110,5	518	528	562	654	2262	58	103	12
Le Locle	9,5	57	42	53	57	209	2	15	
Les Brenets	1,5	2	5	6	11	24	0	3	
La Brévine	1(*)	4	6	8	4	22	0	2	
Le Cerneux-Péquignot	1(*)		2	5	1	8	0	1	
La Chaux-du-Milieu	1(*)	3	5	2	4	14	0	1	
Les Ponts-de-Martel-Brot-Plamboz	1,5	7	5	5	9	26	1	1	
La Chaux-de-Fonds	37,5	168	195	186	186	735	15	44	2
Les Planchettes	0,5	1			1	2	0	1	
La Sagne	1,5	7	7	5	1	20	0	2	
Totaux	165.5	767	795	832	928	3322	76	173	14

a) ces postes sont partiels





16.4. Écoles primaires – Année scolaire 2006-2007

Localités	Nombre de classes y compris classes spéciales	Effectif des élèves			Personnel enseignant		
		Filles	Garçons	Total	Postes à plein-temps ou à temps partiel (titulaires de classes)	Maitres spéciaux EP, AMT, soutien pédagogique, éd. mouvement et appui langagier	Appuis et décharges
Neuchâtel	81	690	779	1469	125	20	
Hauterive	7	63	61	124	10	6	1
Saint-Blaise	9	103	95	198	13	6	1
Marin-Epagnier	13	117	130	247	19	6	2
Thielle-Wavre	4	31	39	70	6	3	
Cornaux	4	31	39	70	5	3	
Cressier	9	77	82	159	11	2	1
Enges	1	2	6	8	2		
Le Landeron	12	120	123	243	21	4	1
Lignièrès	4	31	35	66	6	2	
Total district	144	1265	1389	2654	218	52	6
Boudry	17	139	161	300	22	6	2
Cortailod	14	134	123	257	19	6	3
Colombier	16	166	156	322	22	5	2
Auvernier	3	20	28	48	4	4	1
Peseux	17	164	162	326	26	5	
Corcelles-Corm.	13	127	131	258	22	3	
Bôle	5	48	49	97	8	4	1
Rochefort	3	29	21	50	4	2	
Bevaix	12	108	138	246	19	6	
Gorgier	5	41	61	102	7	5	
Saint-Aubin	8	77	95	172	13	7	2
Fresens	1	5	9	14	1		1
Vaumarcus	1	6	10	16	1	2	3
Total district	115	1064	1144	2208	168	55	15
Môtiers	3	27	17	44	6	2	
Couvet	8	85	64	149	11	4	1
Travers	4	31	35	66	4	3	1
Noiraigue	2.5	22	17	39	4	3	
Boveresse	2	13	18	31	4	2	
Fleurier	10	101	95	196	16	5	1
Buttes	3	21	18	39	5	2	
La Côte-aux-Fées	2	15	13	28	2	3	
Saint-Sulpice	3	21	23	44	6	3	
Les Verrières	3	21	29	50	4	3	
Les Bayards	1	13	10	23	4	2	
Total district	41.5	370	339	709	66	32	3

Pour report	300.5	2699	2872	5571	452	139	24
--------------------	--------------	-------------	-------------	-------------	------------	------------	-----------

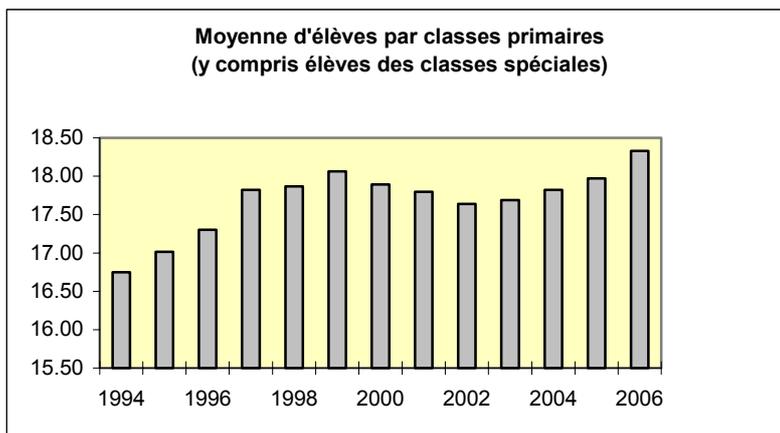
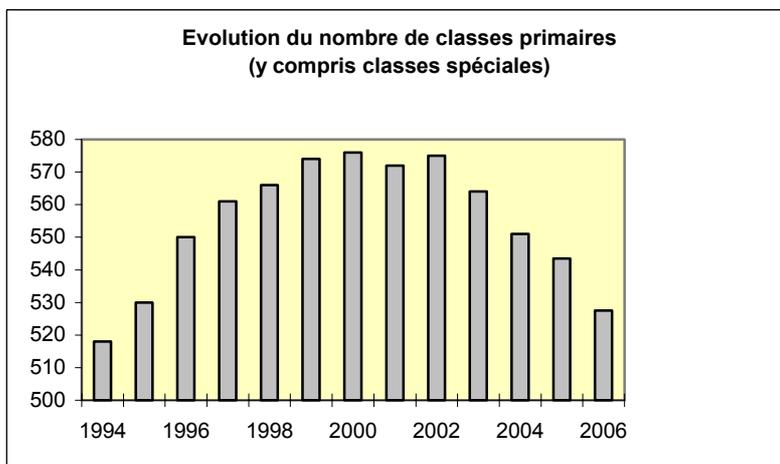
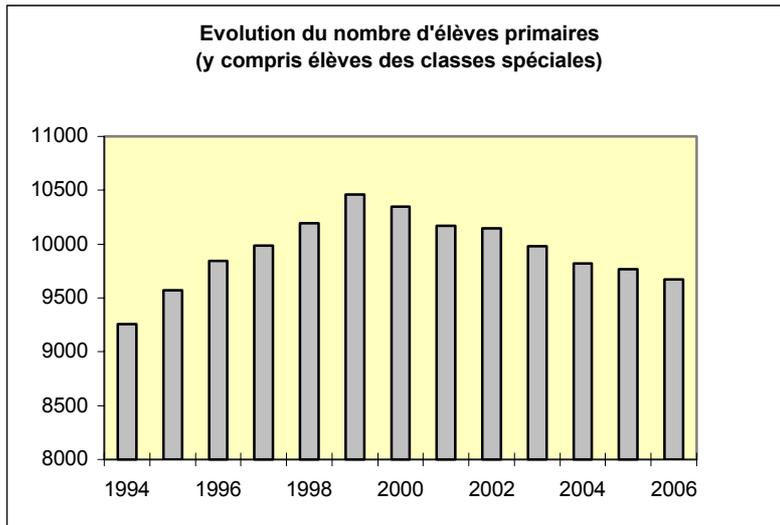
Écoles primaires – Année scolaire 2006-2007 (suite)

Localités	Nombre de classes y compris classes spéciales	Effectif des élèves			Personnel enseignant		
		Filles	Garçons	Total	Postes à plein-temps ou à temps partiel (titulaires de classes)	Maîtres spéciaux EP, AMT, soutien pédagogique, éd. mouvement et appui langagier	Appuis et décharges 2
Report	300.5	2699	2872	5571	452	139	24
Cernier	5	43	57	100	6	4	2
Chézard-St-Martin	7	61	80	141	12	6	
Dombresson	8	62	89	151	10	3	
Le Pâquier	1	3	8	11	3	2	1
Savagnier	5	45	46	91	6	4	1
Fenin-Vilars-S.-E.	3	27	26	53	5	3	
Fontaines	5	50	46	96	6	4	1
Fontainemelon	6	48	53	101	8	4	1
Les Hauts-Geneveys	3	23	24	47	4	1	2
Boudevilliers	1	9	9	18	2	2	
Valangin	2	16	20	36	3	2	
Coffrane	3	20	22	42	4	2	
Les Gen.s/Coffrane	5	37	49	86	6	4	1
Montmollin	3	23	27	50	4	2	
Total district	57	467	556	1023	79	43	9
Le Locle	32	275	280	555	50	15	3
Les Brenets	3	32	21	53	5	2	
Le Cern.-Péquignot	1	9	9	18	3	2	1
La Brévine	3	25	20	45	4	3	1
La Chx-du-Milieu	2	15	13	28	4	3	
Les Pts-de-Martel	5	49	47	96	9	4	1
Brot-Plamboz	1	10	9	19	3	2	
Total district	47	415	399	814	78	31	6
La Chaux-de-Fonds	118	1063	1111	2174	219	36	5
Les Planchettes	1	13	8	21	2	2	1
La Sagne	4	35	32	67	6	3	1
Total district	123	1111	1151	2262	227	41	7
Total	527.5	4692	4978	9670	836	254	46

Remarques :

1 La plupart de ces postes sont partiels

2 Ces postes sont partiels



16.5. Écoles secondaires

Nombre de classes de l'enseignement secondaire 1 en 2006-2007

	Degré 6			Degré 7				Degré 8				Degré 9				T
	6 OR	6 TR	T	7 MA	7 MO	7 PP	T	8 MA	8 MO	8 PP	T	9 MA	9 MO	9 PP	T	
CESCOLE / Colombier	9	2	11	4	3	3	10	4	3	2	9	4	4	3	11	41
CESCOLE	9	2	11	4	3	3	10	4	3	2	9	4	4	3	11	41
CIVAB / La Brévine	1		1				0				0				0	1
CIVAB	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
CSC / Gorgier	7	1	8	2	2	2	6	4	3	2	9	4	2	2	8	31
CSC	7	1	8	2	2	2	6	4	3	2	9	4	2	2	8	31
CSVR / Cernier	5	2	7	2	2	4	8	4	3	2	9	3	2	2	7	31
CSVR / Les Geneveys-sur-Coffrane	2		2				0				0				0	2
CSVR	7	2	9	2	2	4	8	4	3	2	9	3	2	2	7	33
CVT / Fleurier	7	2	9	3	2	3	8	4	2	3	9	3	2	3	8	34
CVT	7	2	9	3	2	3	8	4	2	3	9	3	2	3	8	34
ESCF / Les Crêtets-Bellevue	6	3	9	3	2	3	8	3	3	2	8	2	2	2	6	31
ESCF / Les Forges	6	2	8	2	1	3	6	2	2	3	7	3	3	2	8	29
ESCF / Numa-Droz	6	2	8	3	2	2	7	3	2	2	7	3	2	2	7	29
ESCF	18	7	25	8	5	8	21	8	7	7	22	8	7	6	21	89
ESIP / Les Ponts-de-Martel	1		1		1	1	2		1		1		1		1	5
ESIP	1	0	1	0	1	1	2	0	1	0	1	0	1	0	1	5
ESLL / Le Locle	5	2	7	4	2	3	9	4	2	2	8	4	2	2	8	32
ESLL	5	2	7	4	2	3	9	4	2	2	8	4	2	2	8	32
ESRN / La Côte	7	2	9	3	2	2	7	5	2	2	9	4	3	3	10	35
ESRN / Le Bas-Lac	5	1	6	3	1	2	6	2	2	2	6	2	2	2	6	24
ESRN / Le Mail	7	2	9	3	2	2	7	4	3	2	9	3	3	2	8	33
ESRN / Les Deux Thielles	5	2	7	2	2	2	6	2	2	2	6	2	1	1	4	23
ESRN / Les Terreaux	6	2	8	3	2	2	7	3	2	2	7	3	1	1	5	27
ESRN	30	9	39	14	9	10	33	16	11	10	37	14	10	9	33	142
Canton	85	25	110	37	26	34	97	44	32	28	104	40	30	27	97	408

Nombre d'élèves de l'enseignement secondaire 1 en 2006-2007

	Degré 6									Degré 7									Degré 8									Degré 9									T			
	6-OR			6-TR			T	7-MA			7-MO			7-PP			T	8-MA			8-MO			8-PP			T	9-MA			9-MO			9-PP				T		
	F	M	T	F	M	T		F	M	T	F	M	T	F	M	T		F	M	T	F	M	T	F	M	T		F	M	T	F	M	T	F	M	T				
CESCOLE / Colombier	90	104	194	10	8	18	212	58	40	98	29	31	60	29	33	62	220	58	33	91	33	29	62	17	28	45	198	45	53	98	30	41	71	19	30	49	218			
CESCOLE	90	104	194	10	8	18	212	58	40	98	29	31	60	29	33	62	220	58	33	91	33	29	62	17	28	45	198	45	53	98	30	41	71	19	30	49	218	848		
CIVAB / La Brévine	6	16	22				22																																	
CIVAB	6	16	22	0	0	0	22	0	0	0	0	0	0	3	3	6	6	0	0	0	0	0	0	0	0	2	5	7	7	0	0	0	0	0	0	2	3	5	5	40
CSC / Gorgier	67	73	140	5	6	11	151	28	22	50	18	24	42	16	20	36	128	34	38	72	28	35	63	11	18	29	164	41	37	78	26	20	46	11	18	29	153			
CSC	67	73	140	5	6	11	151	28	22	50	18	24	42	16	20	36	128	34	38	72	28	35	63	11	18	29	164	41	37	78	26	20	46	11	18	29	153	596		
CSVR / Cernier	57	48	105	10	13	23	128	20	27	47	19	24	43	32	41	73	163	42	33	75	34	26	60	21	26	47	182	33	29	62	16	27	43	20	23	43	148			
CSVR / Les Geneveys-sur-Coffrane	19	20	39				39																																	
CSVR	76	68	144	10	13	23	167	20	27	47	19	24	43	32	41	73	163	42	33	75	34	26	60	21	26	47	182	33	29	62	16	27	43	20	23	43	148	660		
CVT / Fleurier	66	77	143	11	14	25	168	39	34	73	20	12	32	22	28	50	155	34	44	78	18	29	47	18	27	45	170	34	26	60	19	22	41	23	24	47	148			
CVT	66	77	143	11	14	25	168	39	34	73	20	12	32	22	28	50	155	34	44	78	18	29	47	18	27	45	170	34	26	60	19	22	41	23	24	47	148	641		
ESCF / Les Crêtets-Bellevue	56	54	110	11	17	28	138	31	29	60	22	18	40	19	34	53	153	41	26	67	28	25	53	12	28	40	160	26	24	50	22	20	42	18	22	40	132	583		
ESCF / Les Forges	65	51	116	7	13	20	136	20	20	40	10	11	21	26	25	51	112	27	20	47	14	25	39	31	27	58	144	35	29	64	29	34	63	18	23	41	168	560		
ESCF / Numa-Droz	63	60	123	7	11	18	141	34	25	59	24	13	37	19	18	37	133	39	36	75	23	17	40	14	27	41	156	38	30	68	16	25	41	19	24	43	152	582		
ESCF	184	165	349	25	41	66	415	85	74	159	56	42	98	64	77	141	398	107	82	189	65	67	132	57	82	139	460	99	83	182	67	79	146	55	69	124	452	1725		
ESIP / Les Ponts-de-Martel	19	12	31	1	2	3	34				4	7	11	3	4	7	18				5	5	10	5	4	9	19				3	5	8	2	4	6	14			
ESIP	19	12	31	1	2	3	34	0	0	0	4	7	11	3	4	7	18	0	0	0	5	5	10	5	4	9	19	0	0	0	3	5	8	2	4	6	14	85		
ESLL / Le Locle	61	41	102	5	17	22	124	39	37	76	17	21	38	21	30	51	165	42	45	87	29	21	50	16	20	36	173	39	40	79	16	25	41	11	16	27	147			
ESLL	61	41	102	5	17	22	124	39	37	76	17	21	38	21	30	51	165	42	45	87	29	21	50	16	20	36	173	39	40	79	16	25	41	11	16	27	147	609		
ESRN / La Côte	59	85	144	12	10	22	166	36	25	61	20	23	43	20	21	41	145	48	52	100	25	22	47	18	21	39	186	48	45	93	32	29	61	16	31	47	201	698		
ESRN / Le Bas-Lac	36	57	93	6	8	14	107	24	33	57	11	14	25	13	23	36	118	24	23	47	9	21	30	14	21	35	112	25	25	50	16	16	32	17	11	28	110	447		
ESRN / Le Mail	74	68	142	11	8	19	161	32	37	69	18	25	43	26	15	41	153	48	39	87	32	27	59	19	19	38	184	37	35	72	28	29	57	15	25	40	169	667		
ESRN / Les Deux Thielles	51	41	92	6	9	15	107	25	22	47	15	14	29	19	16	35	111	30	14	44	25	19	44	16	17	33	121	25	23	48	10	11	21	9	10	19	88	427		
ESRN / Les Terreaux	62	63	125	9	11	20	145	33	32	65	17	14	31	22	21	43	139	30	34	64	21	22	43	16	21	37	144	43	27	70	10	11	21	10	8	18	109	537		
ESRN	282	314	596	44	46	90	686	150	149	299	81	90	171	100	96	196	666	180	162	342	112	111	223	83	99	182	747	178	155	333	96	96	192	67	85	152	677	2776		
Canton	851	870	1721	111	147	258	1979	419	383	802	244	251	495	290	332	622	1919	497	437	934	324	323	647	230	309	539	2120	469	423	892	273	315	588	210	272	482	1962	7980		

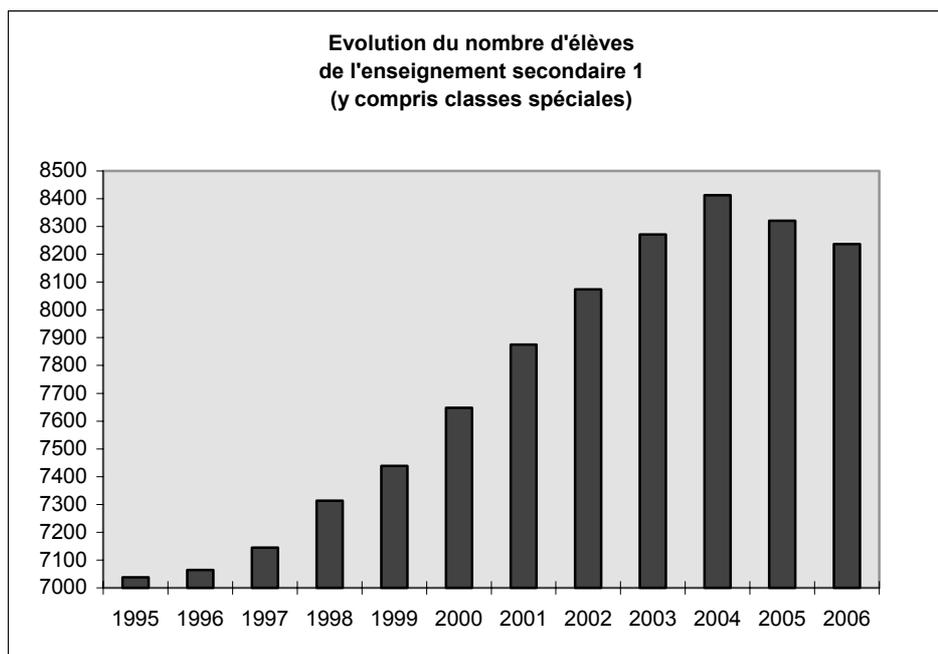
Effectifs et nombre de classes de l'enseignement spécialisé secondaire 1 2006-2007

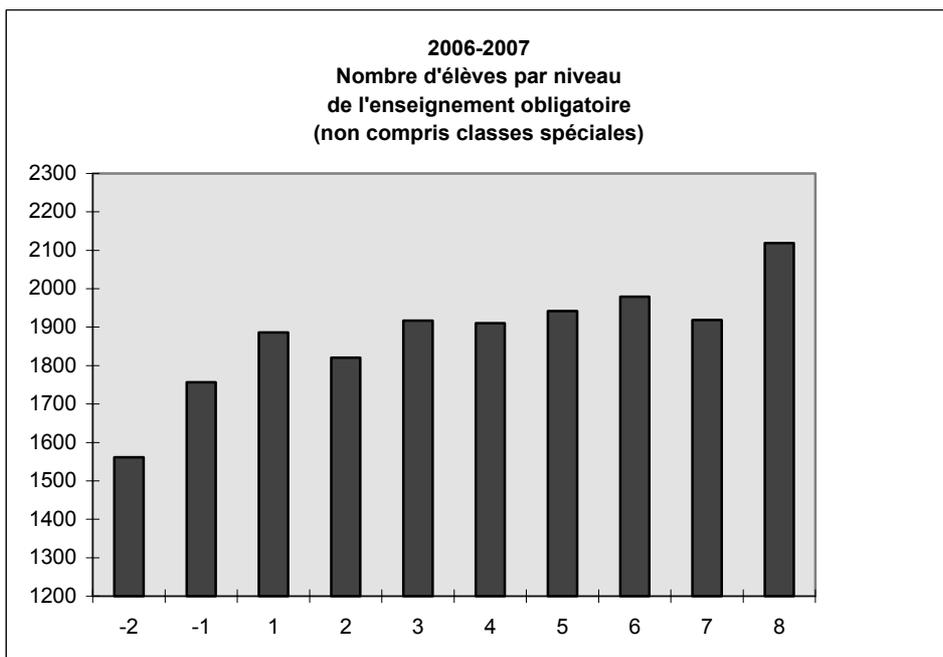
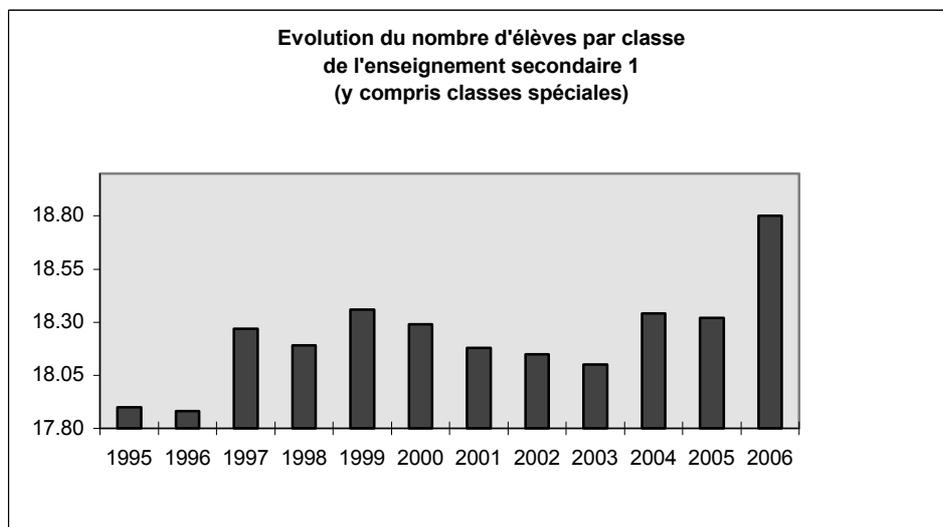
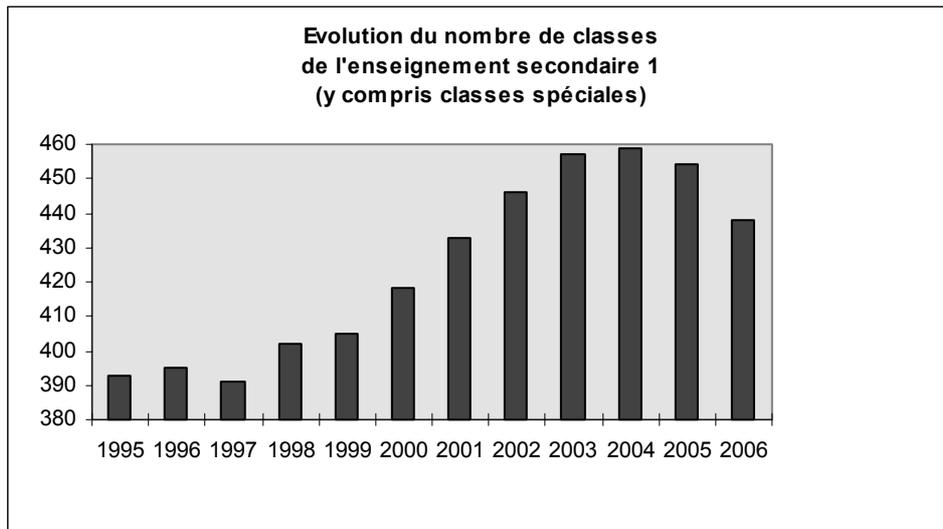
	Elèves							Classes		
	AS		T	TE		T	T	AS	TE	T
	F	M		F	M					
CESCOLE / Colombier				7	6	13	13		1	1
CSC / Gorgier				6	12	18	18		2	2
CSVR / Cernier				7	10	17	17		1	1
CVT / Fleurier				11	5	16	16		1	1
ESCF / Les Crêtets-Bellevue				5	12	17	17		2	2
ESCF / Les Forges				7	25	32	32		3	3
ESCF / Numa-Droz	6	14	20	11	12	23	43	1	2	3
ESIP / Les Ponts-de-Martel				2	5	7	7		1	1
ESLL / Le Locle	4	3	7	2	12	14	21	1	2	3
ESRN / La Côte				5	10	15	15		2	2
ESRN / Le Bas-Lac				0	0	0	0		0	0
ESRN / Le Mail	12	10	22	12	9	21	43	1	3	4
ESRN / Les Deux Thielles				3	7	10	10		1	1
ESRN / Les Terreaux				1	5	6	6		1	1
Canton	22	27	49	79	130	209	258	3	22	25

Légendes:

AS = accueil secondaire

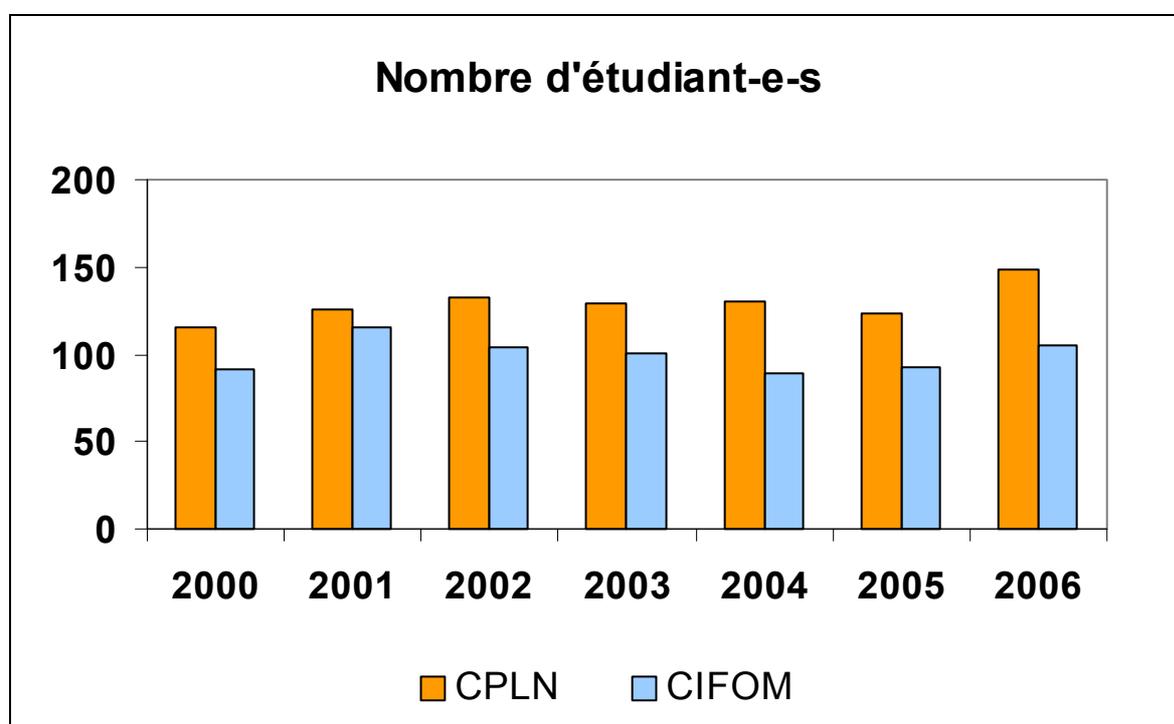
TE = terminale





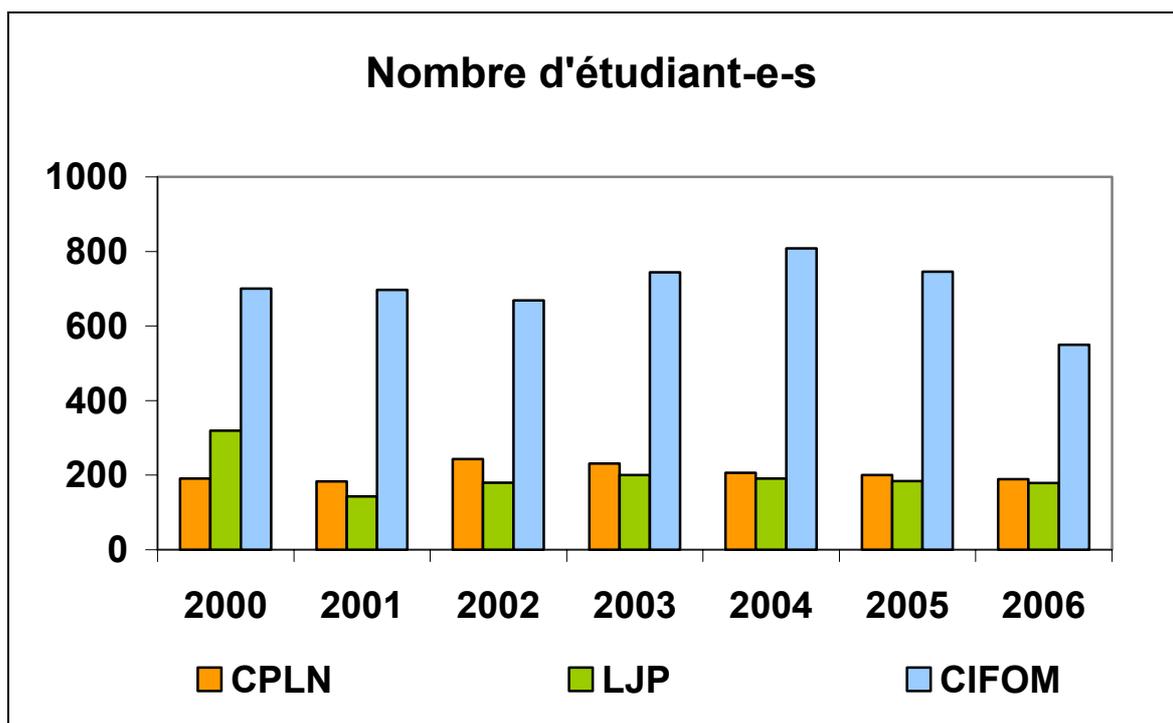
16.6. Préapprentissage – Année scolaire 2006-2007

Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
CPLN Ecole des arts et métiers	85	64	149
CIFOM Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	62	43	105
Total	147	107	254



16.7. Formations de base à plein temps – Année scolaire 2006-2007

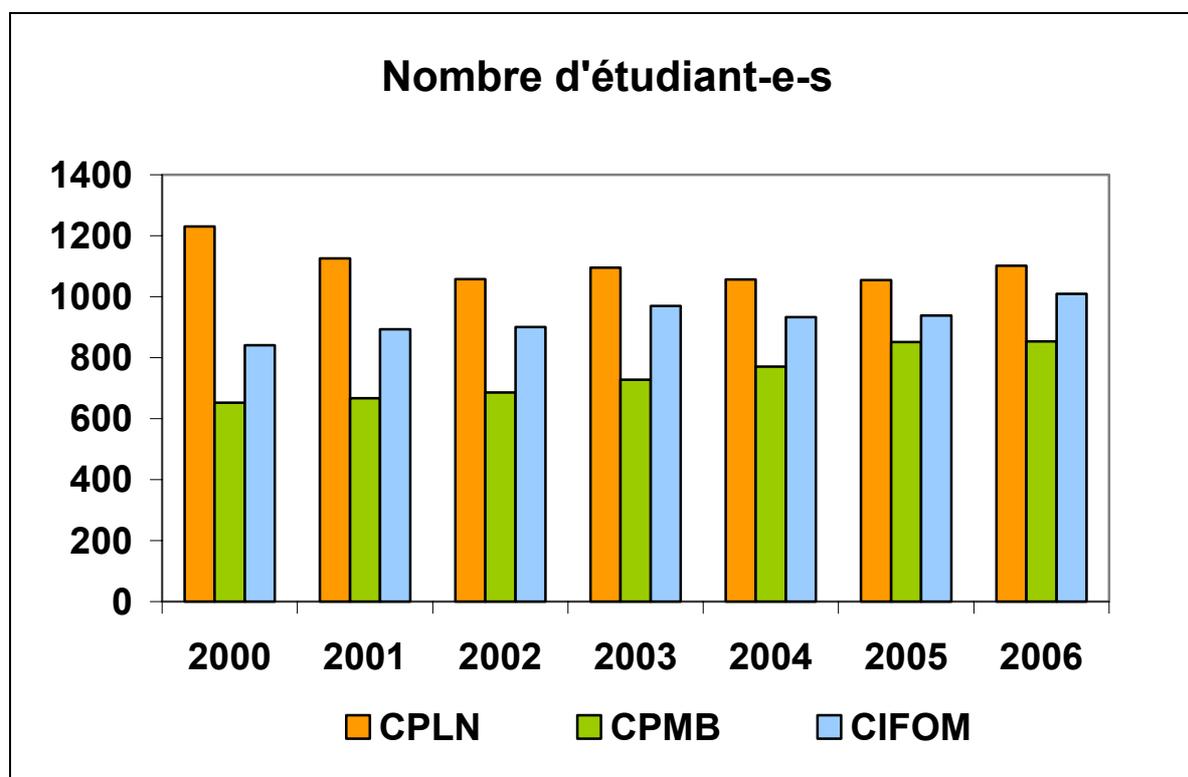
Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
CPLN			
Ecole technique	10	158	168
Ecole cantonale des métiers de la terre et de la nature	4	17	21
Lycée Jean-Piaget	102	77	179
CIFOM			
Ecole technique	27	170	197
Ecole d'art	110	59	169
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	81	67	148
Ecole Pierre-Coullery	30	6	36
Total	369	568	918



* CFIOM sans les diplômes de culture générale depuis 2006-2007.

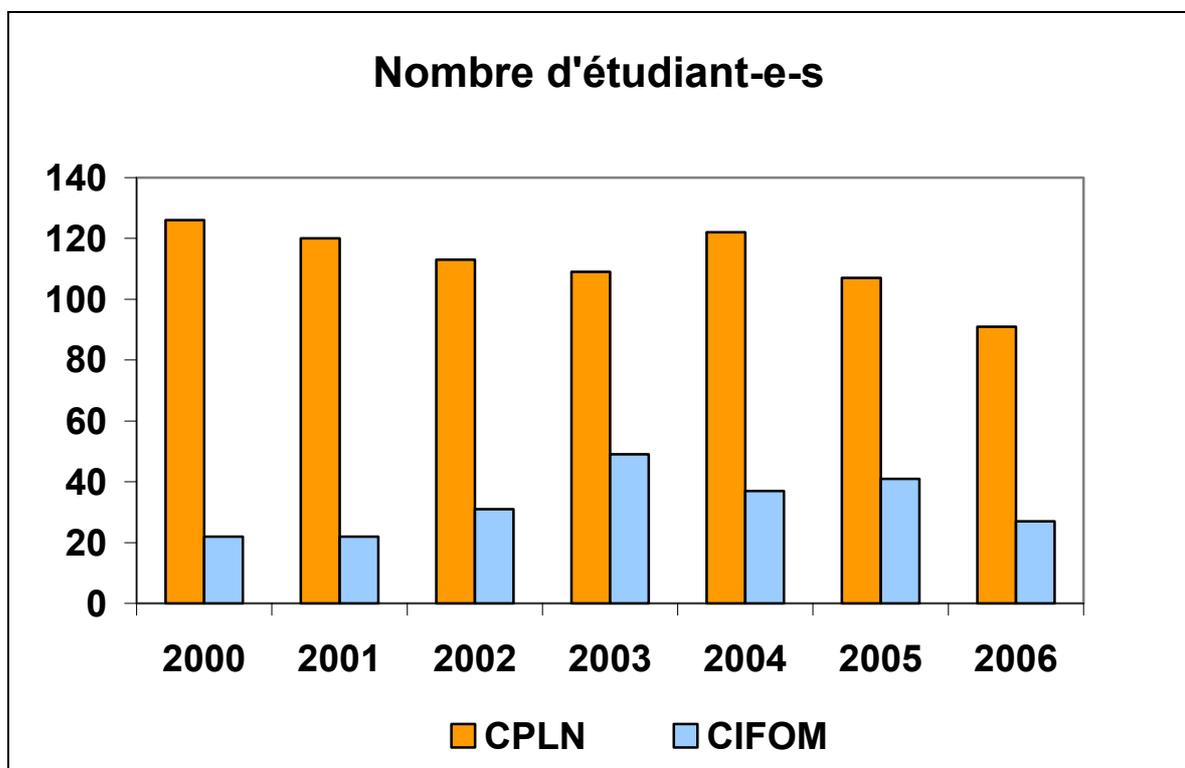
16.8. Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2006-2007

Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
CPLN			
Ecole technique	24	48	72
Ecole des arts et métiers	195	197	392
Ecole professionnelle commerciale	291	128	419
Ecole cantonale des métiers de la terre et de la nature	59	160	219
CPMB			
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment	24	829	853
CIFOM			
Ecole technique	36	391	427
Ecole d'art	31	43	74
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	265	78	343
Ecole Pierre-Coullery	139	26	165
Total	1064	1900	2964



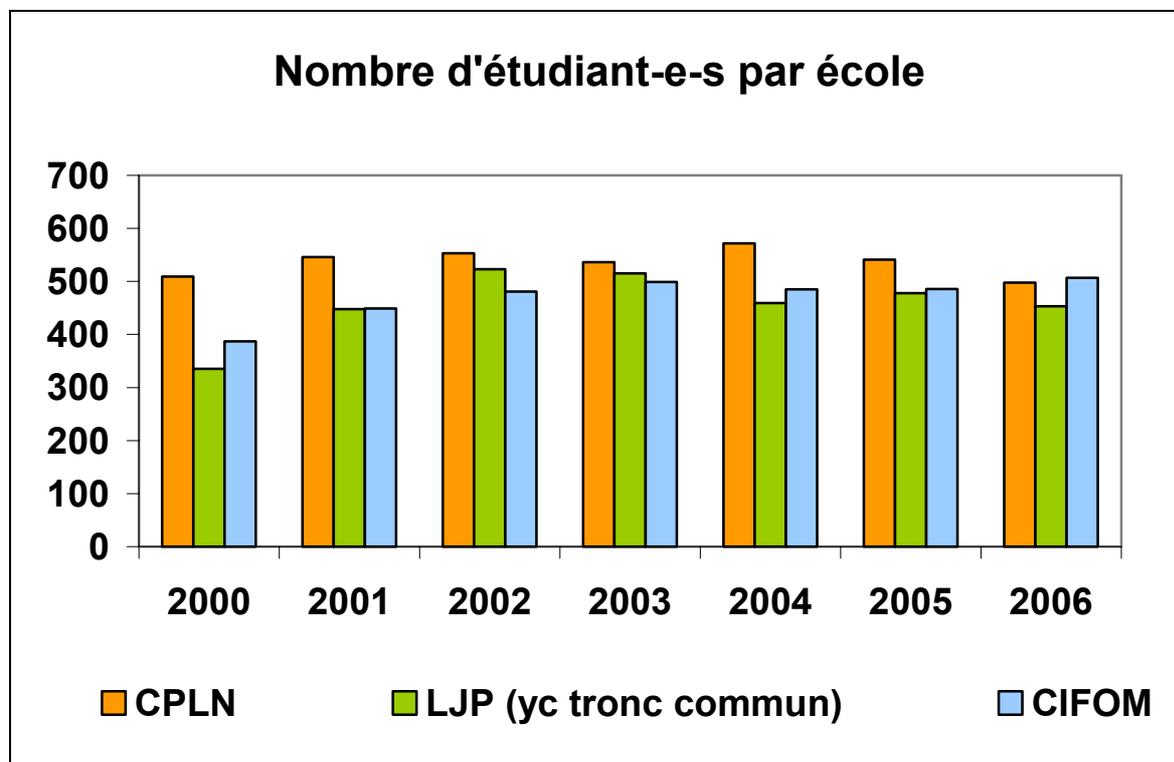
16.9. Cours préparatoires à la maturité professionnelle – Année scolaire 2006-2007

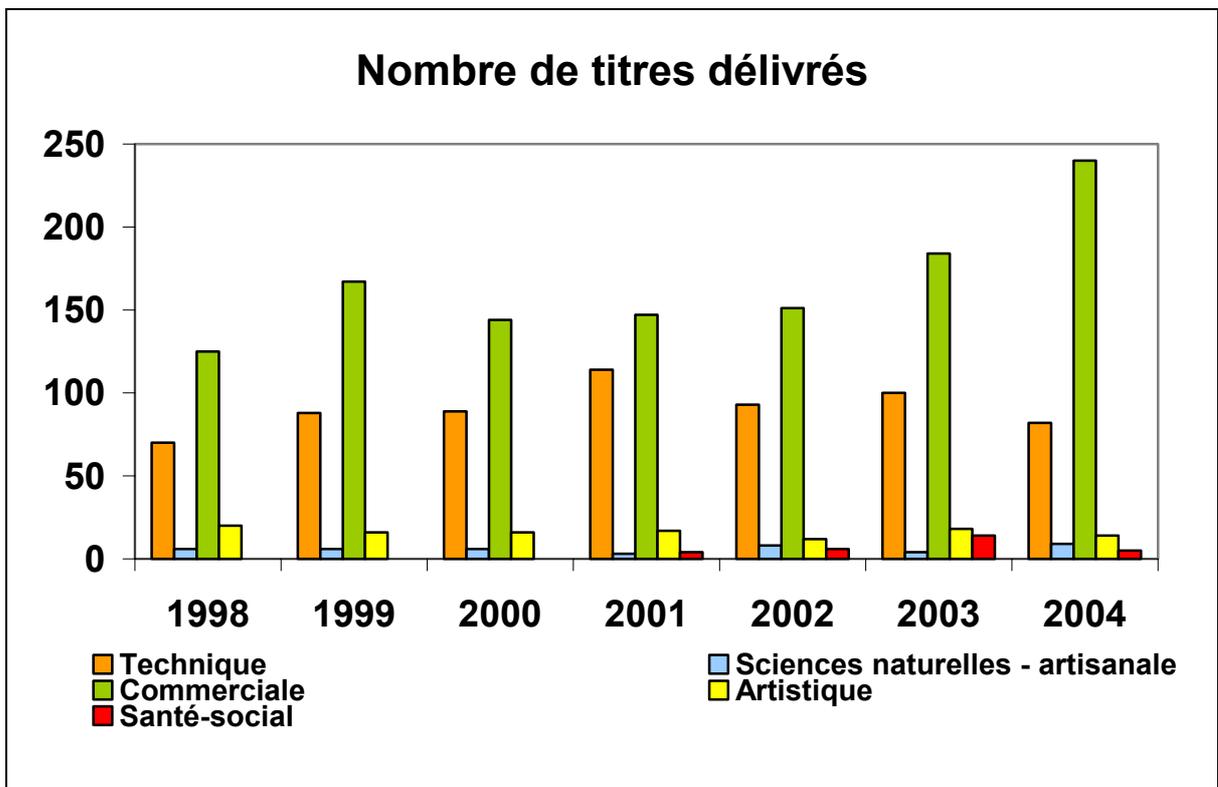
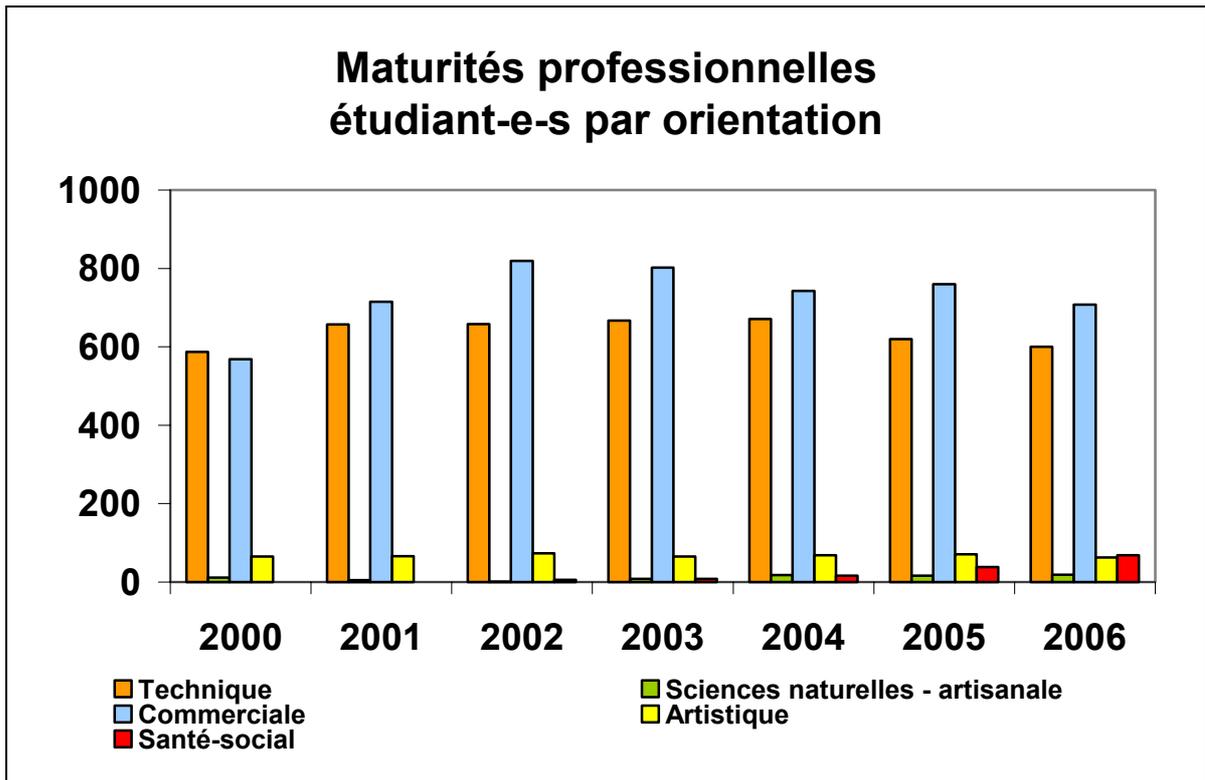
Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
CPLN École technique	21	70	91
CIFOM École technique	4	23	27
Total	25	93	118



16.10. Maturités professionnelles – Année scolaire 2006-2007

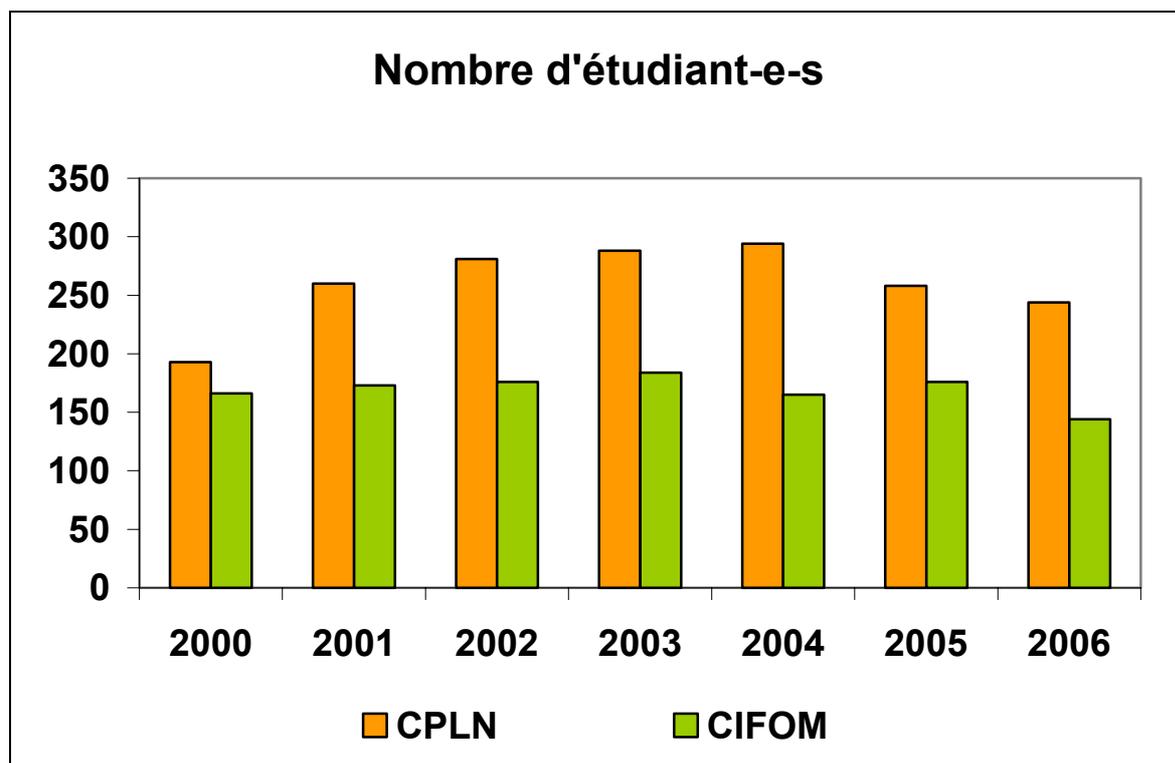
Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
Technique			
CPLN - Ecole technique	37	320	357
CIFOM - Ecole technique	29	214	243
Sciences naturelles et artisanales			
CPLN - Ecole cantonale des métiers de la terre et de la nature	2	13	15
CPLN - Ecole des arts et métiers	2	2	4
Commerciale			
CPLN - Ecole professionnelle commerciale	93	29	122
Lycée Jean-Piaget	259	194	453
CIFOM - Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	79	54	133
Artistique			
CIFOM - Ecole d'art	46	17	63
Santé-Social			
CIFOM - Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	54	14	68
Total	601	857	1458





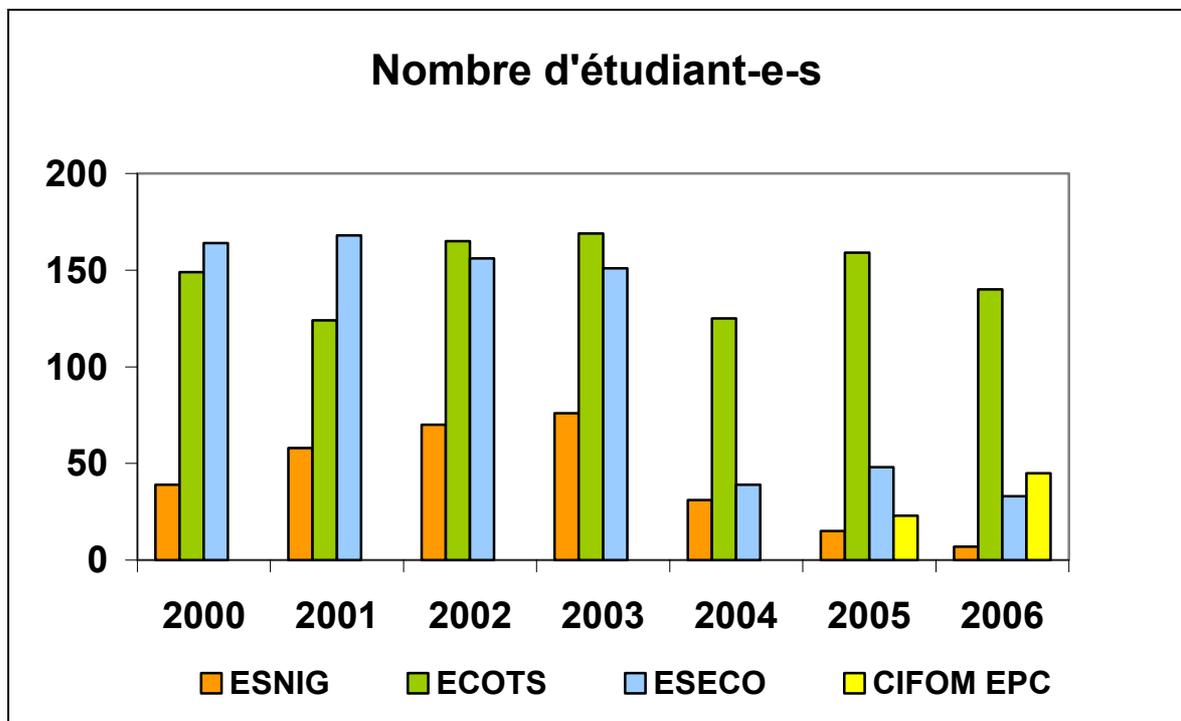
16.11. Formations supérieures à plein temps – Année scolaire 2006-2007

Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
CPLN			
Ecole technique	1	74	75
Ecole supérieure de droguerie	49	16	65
Ecole supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion	5	46	51
Ecole cantonale de laborantines et laborantins médicaux	44	9	53
CIFOM			
Ecole technique	10	62	72
Ecole Pierre-Coullery	69	3	72
Total	178	210	388



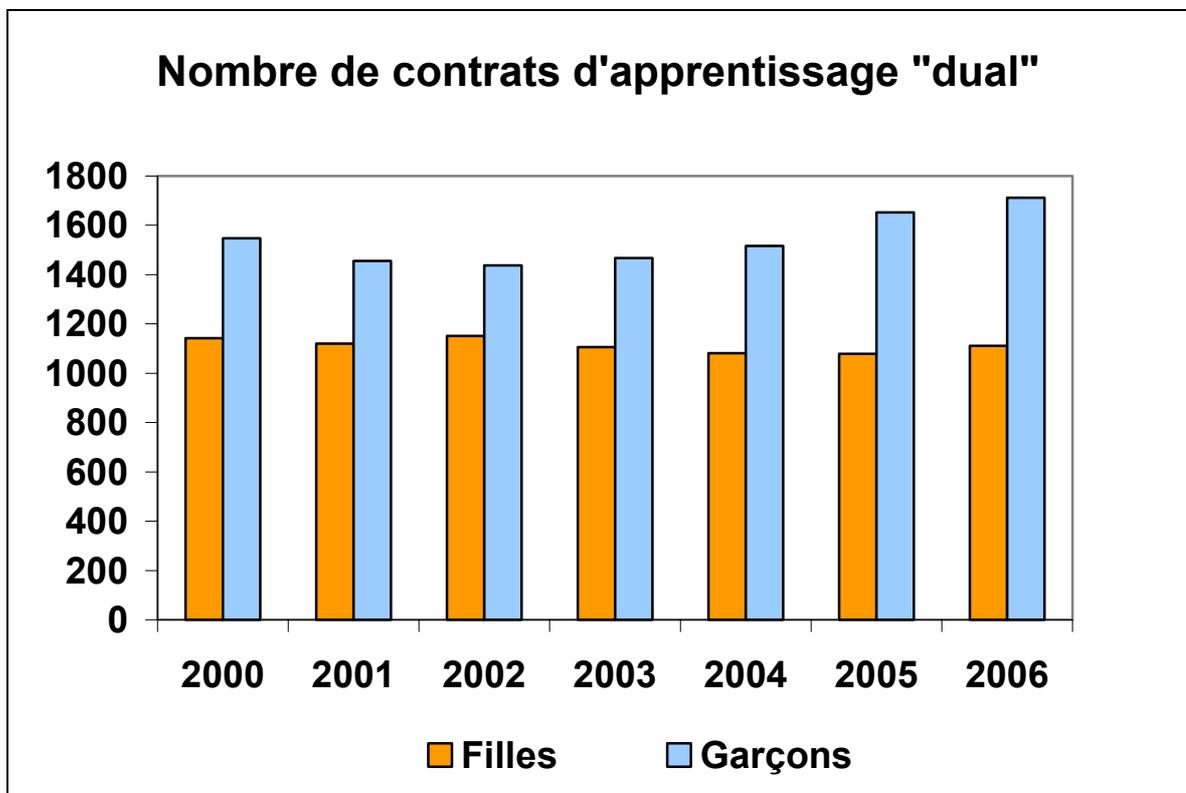
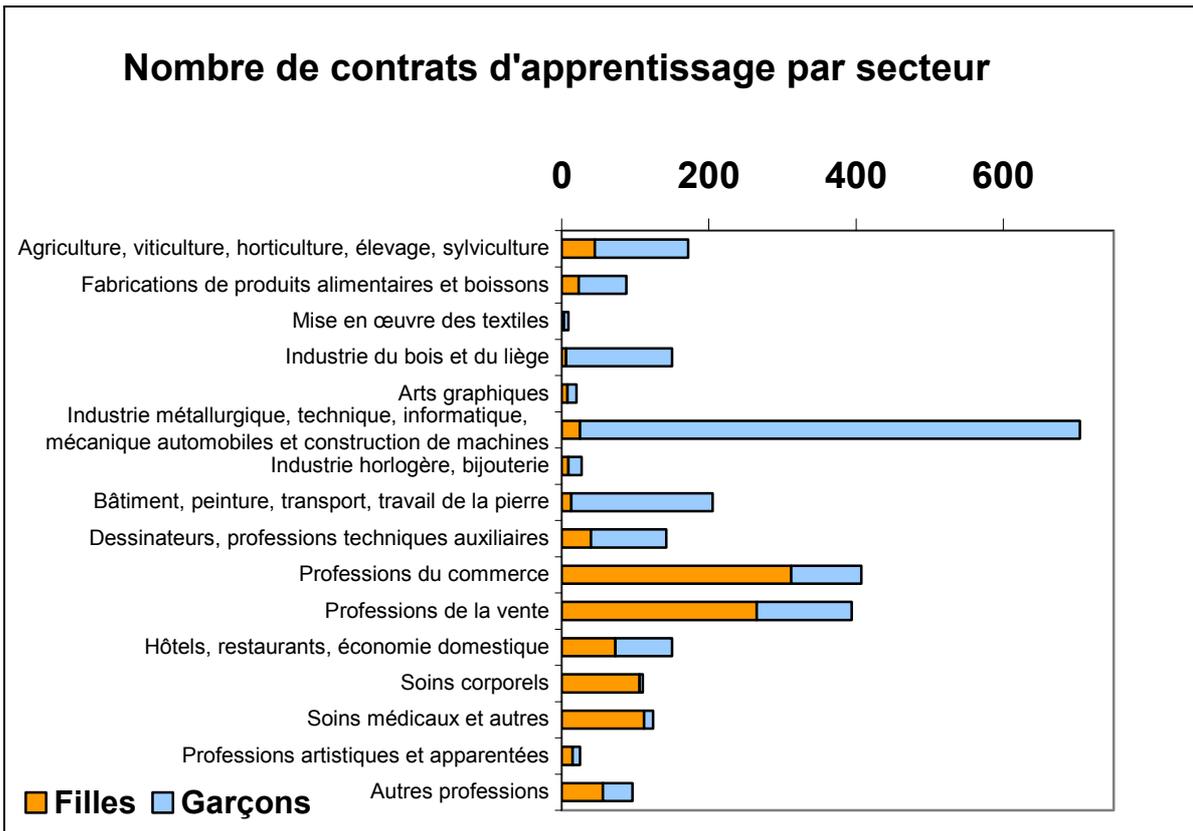
16.12. Formations supérieures à temps partiel – Année scolaire 2006-2007

Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
CPLN			
Ecole supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion	1	6	7
Ecole technique du soir	3	102	105
Ecole supérieure d'économie	15	18	33
CIFOM			
Ecole technique du soir	3	35	38
Ecole Pierre-Coullery	42	3	45
Total	64	164	228



16.13. Contrats en cours – Formations duales – Année scolaire 2006-2007

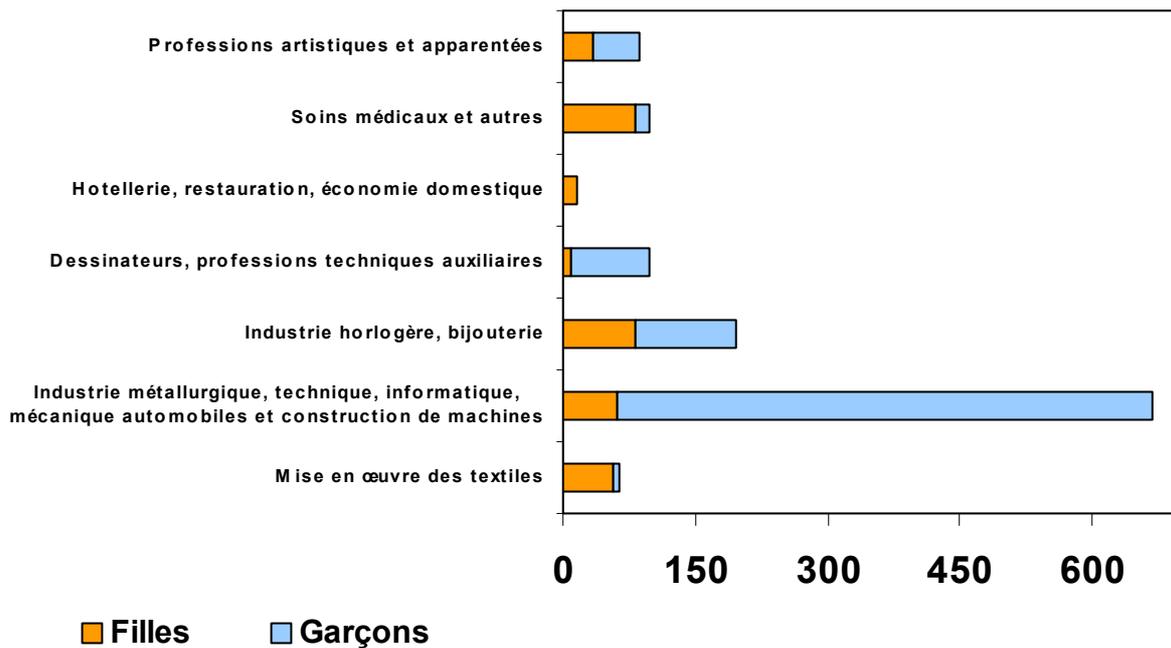
Professions	Apprenantes	Apprenants
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	45	127
Fabrications de produits alimentaires et boissons	23	65
Mise en œuvre des textiles	3	6
Industrie du bois et du liège	6	144
Arts graphiques	8	12
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobile et construction de machines	25	679
Industrie horlogère, bijouterie	9	18
Bâtiment, peinture, transport, travail de la pierre	13	192
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	40	102
Professions du commerce	312	95
Professions de la vente	265	129
Hôtels, restaurants, économie domestique	73	77
Soins corporels	106	4
Soins médicaux et autres	112	12
Professions artistiques et apparentées	15	10
Autres professions	56	40
Total	1111	1712

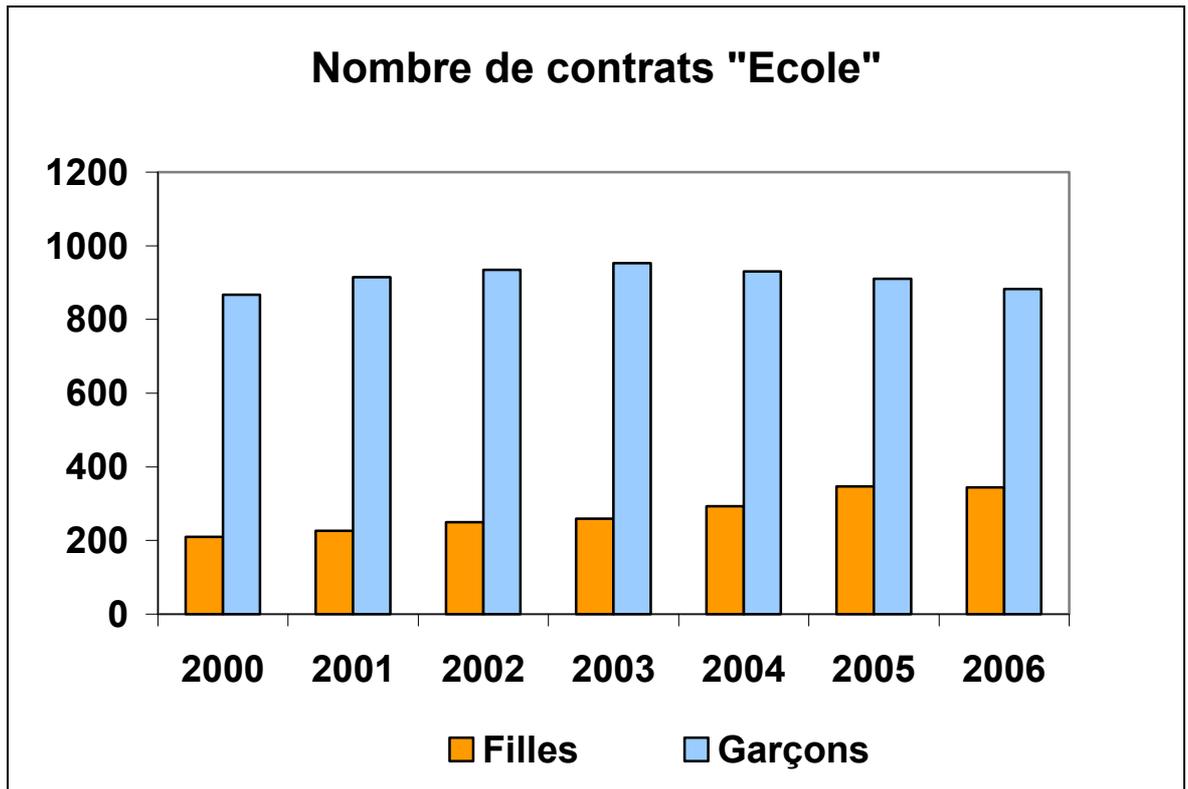


16.14. Contrats en cours – Formations écoles – Année scolaire 2006-2007

Professions	Apprenantes	Apprenants
Mise en œuvre des textiles	57	6
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobile et construction de machines	61	606
Industrie horlogère, bijouterie	83	114
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	10	89
Hôtels, restaurants, économie domestique	16	1
Soins médicaux et autres	83	15
Professions artistiques et apparentées	34	52
Total	347	910

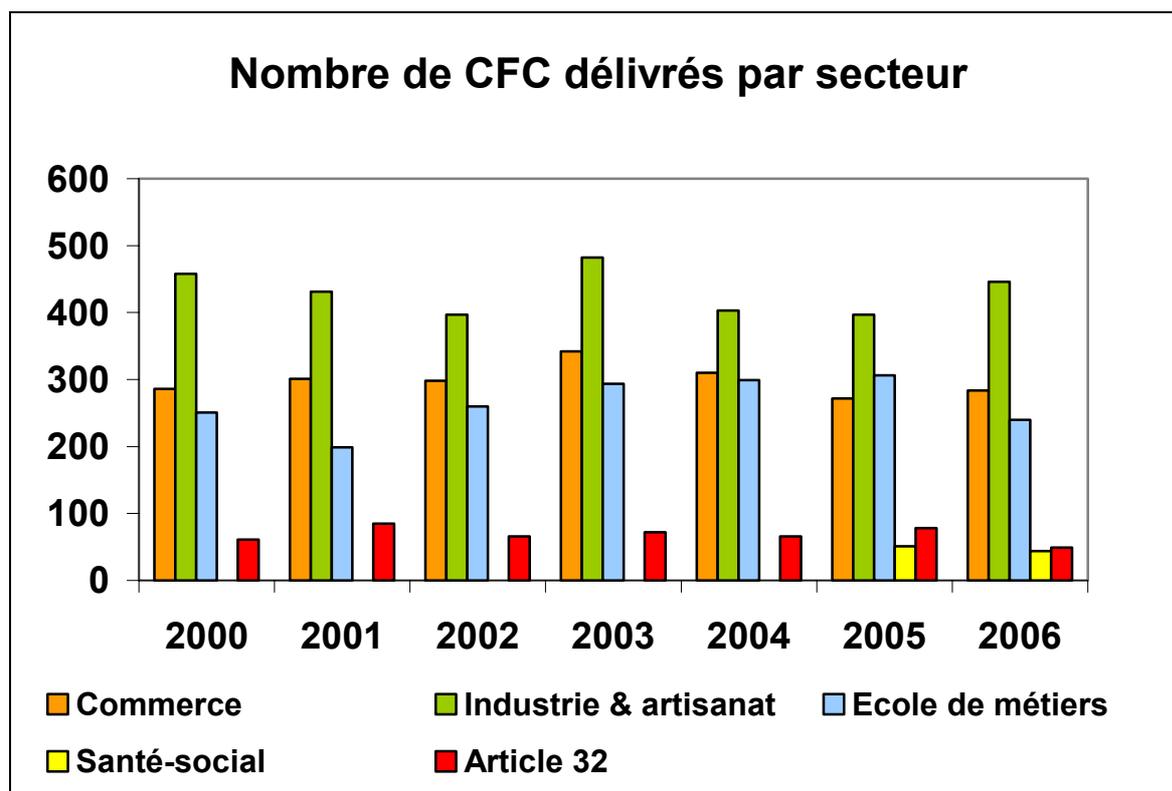
Nombre de contrats "Ecole" par secteur





16.15. Examens de fin d'apprentissage

	Commerce	Santé-social	Industrie et artisanat	Écoles de métiers	Articles 41	Totaux
Candidats	309	46	543	291	62	1251
CFC délivrés	284	44	446	240	49	1063
Échecs	25	2	97	51	13	188
Échecs en %	8.1	4.3	17.9	17.5	21.0	15.0



16.16. Université

Introduction des nouveaux titres

Tableau n° 1

FACULTÉ	Filière bachelor	1ers bachelors ¹	Filière master	1ers masters	Dernières licences
Lettres et sciences humaines	05/06	06/07	07/08	08/09	07/08
Sciences	04/05	03/04	04/05	04/05	06/07
Droit	04/05	03/04	04/05	04/05	06/07
Sciences économiques	04/05	04/05	05/06	06/07	07/08

¹ Lors de l'introduction des filières compatibles « Bologne », les étudiants engagés dans une filière de licence ont pu bénéficier de programmes transitoires pour obtenir un bachelor ou un master.

Grades et diplômes (2006)

Tableau n° 2

FACULTÉ	02/03	03/04	04/05	05/06
Lettres et sciences humaines²				
– Doctorats	7	4	8	6
– Licences	79	91	77	74
– Certificats d'études supérieures.....	4	10	9	13
– <i>Français moderne</i>	–	1	1	2
– <i>Allemand</i>	–	1	1	1
– <i>Ethnologie</i>	–	4	1	3
– <i>Italien</i>	–	1	1	–
– <i>Géographie</i>	–	1	–	–
– <i>Psychologie</i>	–	1	1	1
– <i>Certificat d'études supérieures en journalisme et communication</i>	–	1	4	6
– Certificats de formation permanente en psychologie et Science de l'éducation	2	–	3	3
– Diplômes d'orthophonie-logopédie	21	11	22	17
– Diplômes CUSO en ethno-anthropologie.....	4	–	–	–
– Certificats d'études françaises (ILCF)	24	19	22	28
– Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)...	8	11	7	9
Sciences				
– Doctorats	47	44	38	41
– Licences et diplômes.....	75	49	29	19
– Bachelors	–	30	69	79
– Masters.....	–	–	42	47
– Certificats divers.....(dipl. 3 ^e cycle)	10	21	18	12
– <i>Diplômes de spécialisation en hydrogéologie</i>	–	21	18	9
– <i>Certificats d'études complémentaires en sciences</i>	–	–	–	3
– Diplôme CUSO en ingénierie biomédicale.....	1	–	–	–
Droit				
– Doctorats	4	3	4	3
– Licences	64	57	53	48
– Bachelors	–	9	42	56
– Masters.....	–	–	6	13
– Post-grades management , droit et sciences humaines du sport	24	25	29	27
Sciences économiques, politiques, sociales et psychologie				
– Doctorats	4	7	5	1
– Licences (y compris psychologie du travail)	131	82	113	80
– Bachelors	–	–	41	37
– Diplômes post-grade en statistique.....	–	18	19	7
– Certificats post-grade en statistique.....	–	4	4	2
– Diplômes en psychologie du travail	–	3	1	–
– Diplômes CUSO « Études approfondies en sociologie »	3	2	4	–
– Certificats de formation permanente.....	–	–	–	–
– Diplôme de spécialisation post-grade "Études approfondies en sociologie"	–	–	3	1
– Certificat de formation continue	–	–	4	1
Théologie				
– Doctorats	1	–	–	2
– Licences	4	5	9	7

– Certificats d'études supérieures.....	3	–	1	–
– Diplômes de spécialisation	–	–	–	–
	–	10	3	1
Certificats d'éducation physique	8	5	13	12
Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales				

² La FLSH n'a pas encore délivré de bachelors durant l'année académique 2005 – 2006, la filière ayant été introduite en octobre 2004.

Grades et diplômes (répartition)

Tableau n° 3

FACULTÉ	Doctorats	Licences	Diplômes	Bachelors	Masters
Lettres et sciences humaines	6	74	17	–	–
Sciences	41	–	19	79	47
– Chimie	–	–	4	–	–
– Science de la terre (+BENEFRI)	–	–	2	12	1
– Science de la nature.....	–	–	–	4	–
– Biologie.....	–	–	7	35	–
– Biologie et ethnologie	–	–	–	3	–
– Biologie fonctionnelle	–	–	–	–	3
– Biologie des parasites	–	–	–	–	8
– Mathématiques	–	–	2	9	2
– Physique.....	–	–	2	2	2
– Interdisciplinaire	–	–	2	–	–
– Informatique.....	–	–	–	3	1
– Micro-nanosciences	–	–	–	1	–
– Micro- nanotechnologie.....	–	–	–	–	4
– Écologie et éthologie évolutive.....	–	–	–	–	21
Droit	3	48	–	56	13
Sciences économiques, politique et sociales	1	80	8	57	–
– Sciences économiques	1	13	–	57	–
– Sciences sociales.....	–	6	–	–	–
– Psychologie	–	30	–	–	–
– Sciences politiques.....	–	9	–	–	–
– Gestion de l'entreprise	–	22	–	–	–
– Post-grade de statistique.....	–	–	7	–	–
– Diplôme de spécialisation post-grade "Études approfondies en sociologie".....	–	–	1	–	–
Théologie.....	2	7	–	–	–

Interfacultaire (sciences humaines et sociales)	-	12	-	-	-

Titres délivrés par la Formation continue – cycle 2005-2006

Tableau n°4

TITRE	Diplômes	Certificats
Diplôme en travail social / 72 ECTS	4	0
Diplôme en écologie et sciences de l'environnement (ECOFOC) / 60 ECTS	8	1
Certificat en sciences économique / 20 ECTS	0	0
Certificat IDS / 15 ECTS	0	9

Effectif total des étudiants de l'Université

Tableau n°5

	01 – 02	02 – 03	03 – 04	04 – 05	05 – 06
Total	3'215	3'262	3'273	3'305	3'629
(dont étudiantes)	1'671	1'689	1'761	1'829	2'003
%	52	52	54	55	55

Répartition par faculté en nombre

Tableau n° 6

FACULTÉ	01 – 02	02 – 03	03 – 04	04 – 05	05 – 06
Lettres et sciences humaines	1'226	1'180	1'253	1'256	1'495
Institut de langue et de civilisation françaises (ex-SFM)	105	104	97	113	146
Sciences	814	840	847	843	901
Droit	406	429	410	452	503
Sciences économiques, politiques et sociales	612	565	496	478	441
Théologie	43	41	40	21	24
Certificat d'éducation physique	9	13	15	12	28
Licence interfacultaire	-	90	115	130	91

Provenance des étudiants par canton

Tableau n° 7

CANTON	ENTRANTS 05-06		TOTAL 05-06		Variation
Argovie	4	0.5%	18	0.5%	0.0%
Aarau	3	0.4%	5	0.1%	0.2%
Berne	70	9.0%	368	10.1%	-1.1%
Bâle (campagne)	3	0.4%	8	0.2%	0.2%
Bâle (ville)	1	0.1%	5	0.1%	0.0%
Fribourg	24	3.1%	73	2.0%	1.1%
Genève	27	3.5%	171	4.7%	-1.2%
Glaris	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
Grisons	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
Jura	58	7.5%	317	8.7%	-1.3%
Lucerne	2	0.3%	6	0.2%	0.1%
Neuchâtel	270	34.8%	1342	37.0%	-2.1%
Obwald	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
St-Gall	3	0.4%	11	0.3%	0.1%
Shaffhouse	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
Soleure	2	0.3%	22	0.6%	-0.3%
Schwyz	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
Turgovie	1	0.1%	1	0.0%	0.1%
Tessin	26	3.4%	120	3.3%	0.0%
Uri	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
Vaud	72	9.3%	268	7.4%	1.9%
Valais	25	3.2%	125	3.4%	-0.2%
Zoug	1	0.1%	2	0.1%	0.1%
Zurich	4	0.5%	30	0.8%	-0.3%
Étranger	177	22.8%	724	20.0%	2.9%
TOTAL	775	100.0%	3629	100.0%	

Comparaison des effectifs en fonction de la source de financement

Tableau n°8

FINANCEMENT		2005		2006		Variation	
Etat	Contrats	831.0	68%	806.0	66%	-25.0	-3.0%
	EPT	513.3	65%	503.0	62%	-10.3	-2.0%
Fonds de tiers	Contrats	398.0	32%	423.0	34%	25.0	6.3%
	EPT	280.3	35%	303.2	38%	22.9	8.2%
Total contrats		1229.0	100%	1229.0	100%	0.0	0.0%
Total EPT		793.6	100%	806.2	100%	12.6	1.6%

Comparaison des effectifs en fonction du genre

Tableau n°9

GENRE		2005		2006		Variation	
Féminin	Contrats	479.0	39%	483.0	39%	4.0	0.8%
	EPT	280.9	35%	298.3	37%	17.4	6.2%
Masculin	Contrats	750.0	61%	746.0	61%	-4.0	-0.5%
	EPT	512.7	65%	507.9	63%	-4.8	-0.9%
Total contrats		1229.0	100%	1229.0	100%	0.0	0.0%
Total EPT		793.6	100%	806.2	100%	12.6	1.6%

Comparaison des effectifs en fonction de la catégorie du personnel

Tableau n°10

CATÉGORIE		2005		2006		Variation	
Contrats	Administratif et technique	319.0	26%	317.0	26%	-2.0	-0.6%
	Corps intermédiaire supérieur	145.0	12%	159.0	13%	14.0	9.7%
	Corps intermédiaire	600.0	49%	596.0	48%	-4.0	-0.7%
	Corps professoral	134.0	11%	124.0	10%	-10.0	-7.5%
	Apprenti	31.0	3%	33.0	3%	2.0	6.5%
EPT	Administratif et technique	203.0	26%	207.3	26%	4.3	2.1%
	Corps intermédiaire supérieur	28.7	4%	32.6	4%	3.9	13.6%
	Corps intermédiaire	408.4	51%	418.6	52%	10.1	2.5%
	Corps professoral	122.5	15%	114.7	14%	-7.8	-6.3%
	Apprenti	31.0	4%	33.0	4%	2.0	6.5%
Total contrats		1229.0	100%	1229.0	100%	0.0	0.0%
Total EPT		793.6	100%	806.2	100%	12.6	1.6%

16.17. Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2006

Désignation de l'école	Nombre de postes complets	Nombre de postes partiels	Total en valeur de postes complets
Conservatoire neuchâtelois, section amateurs	2	106	34.37
Conservatoire neuchâtelois, filières professionnelles	3	141	50.89
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel	45	87	85.45
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel	61	178	153.45
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	34	58	65.35
Centre cantonal de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel	121	161	193.45
Centre interrégional de formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds	132	192	238.5
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier	17	46	33.75
Université de Neuchâtel (sans les assistants ni les maîtres-assistants)	104	158	143.16
Total	519	1127	998.37

17. COMPTES

17.1. Écoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2005

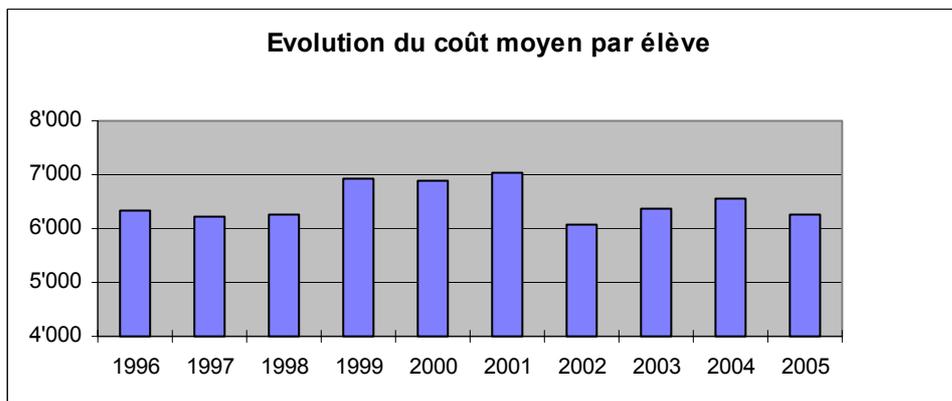
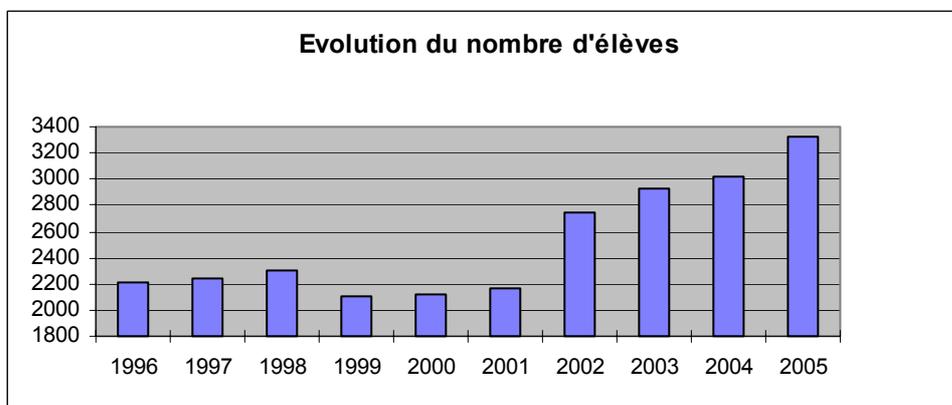
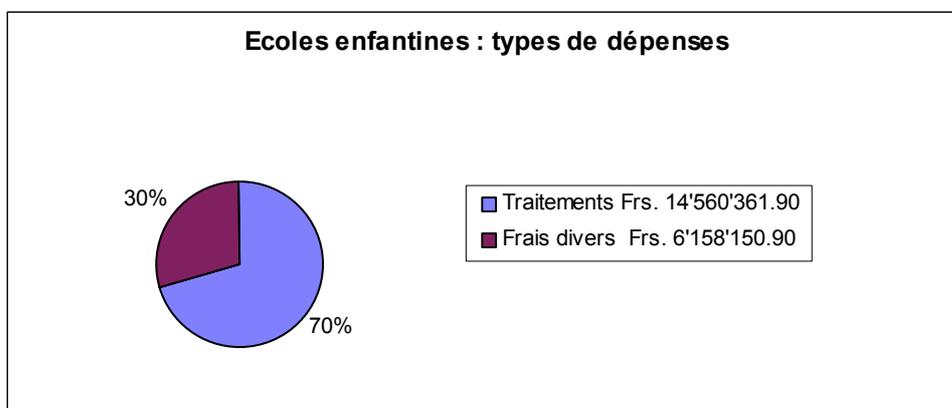
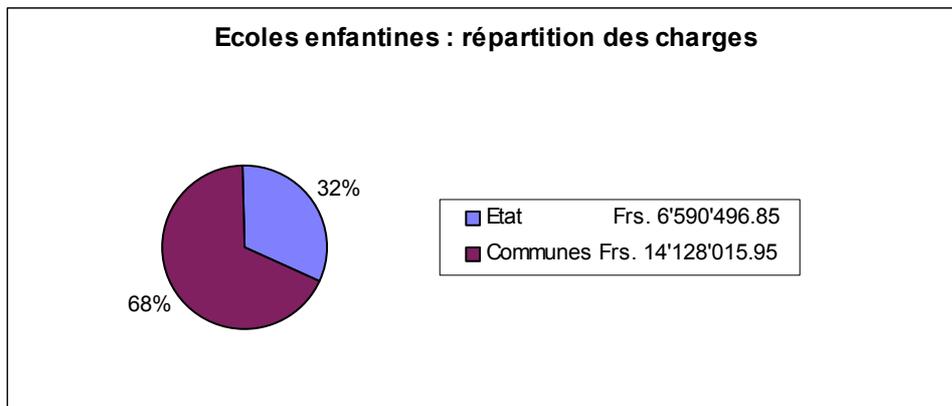
Écoles enfantines

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	1'824'282.45	4'647'375.80	4'053'961.05	2'417'697.20	6'471'658.25
Boudry	1'305'152.20	2'398'382.70	2'900'338.30	803'196.60	3'703'534.90
Val-de-Travers	446'742.00	973'757.80	992'760.05	427'739.75	1'420'499.80
Val-de-Ruz	699'537.35	1'543'333.60	1'554'527.40	688'343.55	2'242'870.95
Le Locle	594'987.90	1'171'763.25	1'296'764.40	469'986.75	1'766'751.15
La Chaux-de-Fonds	1'719'794.95	3'393'402.80	3'762'010.70	1'351'187.05	5'113'197.75
Total	6'590'496.85	14'128'015.95	14'560'361.90	6'158'150.90	20'718'512.80

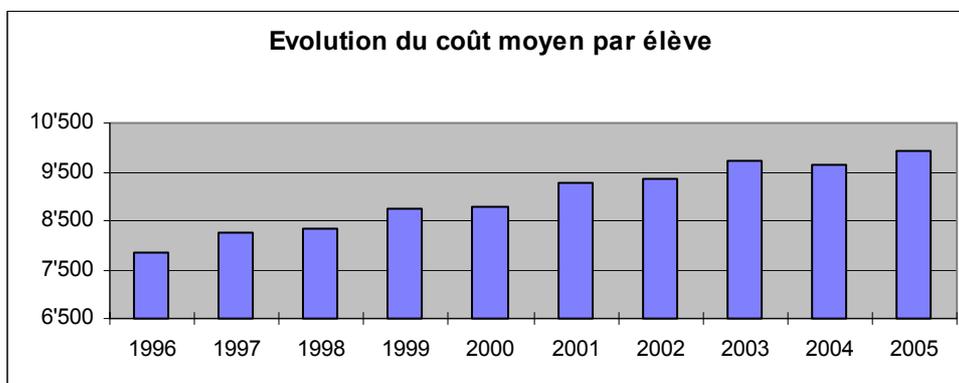
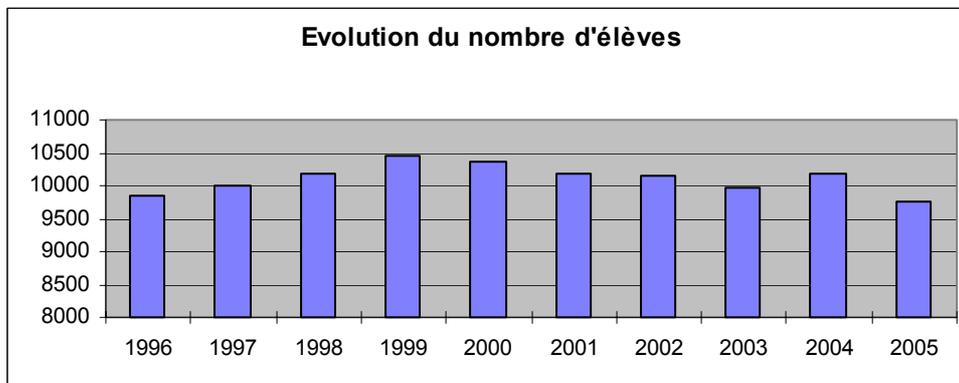
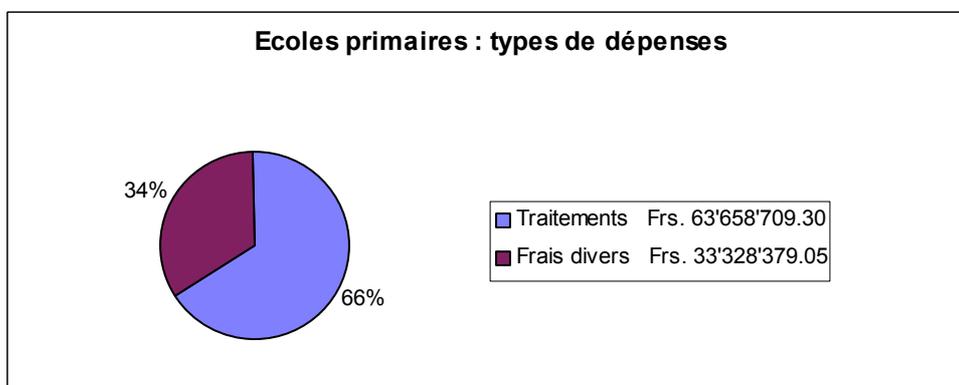
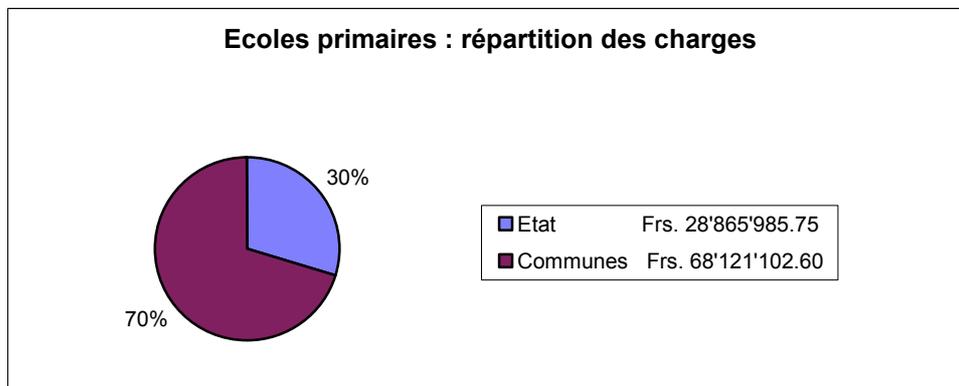
Écoles primaires

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	7'745'487.60	19'297'116.45	16'982'429.80	10'060'174.25	27'042'604.05
Boudry	6'539'922.85	13'052'556.80	14'533'161.75	5'059'317.90	19'592'479.65
Val-de-Travers	2'305'984.95	5'806'452.70	5'124'411.00	2'988'026.65	8'112'437.65
Val-de-Ruz	2'855'843.45	8'172'641.20	6'343'780.20	4'684'704.45	11'028'484.65
Le Locle	2'597'240.25	5'629'232.35	5'687'735.45	2'538'737.15	8'226'472.60
La Chaux-de-Fonds	6'821'506.65	16'163'103.10	14'987'191.10	7'997'418.65	22'984'609.75
Total	28'865'985.75	68'121'102.60	63'658'709.30	33'328'379.05	96'987'088.35

17.2. Écoles enfantines, 2005



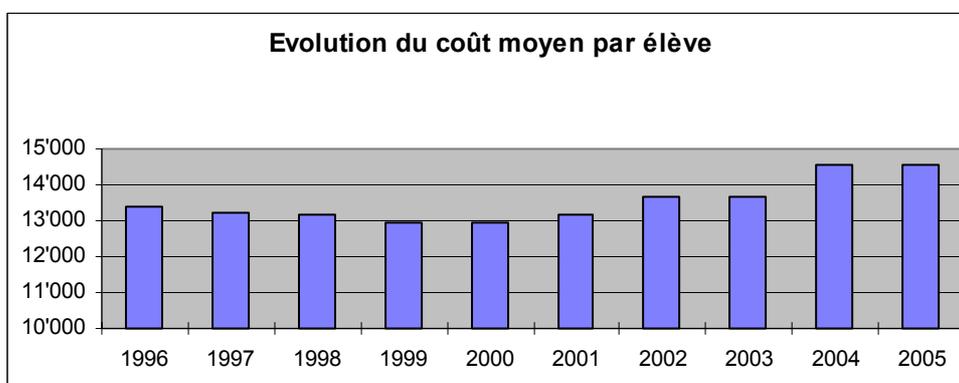
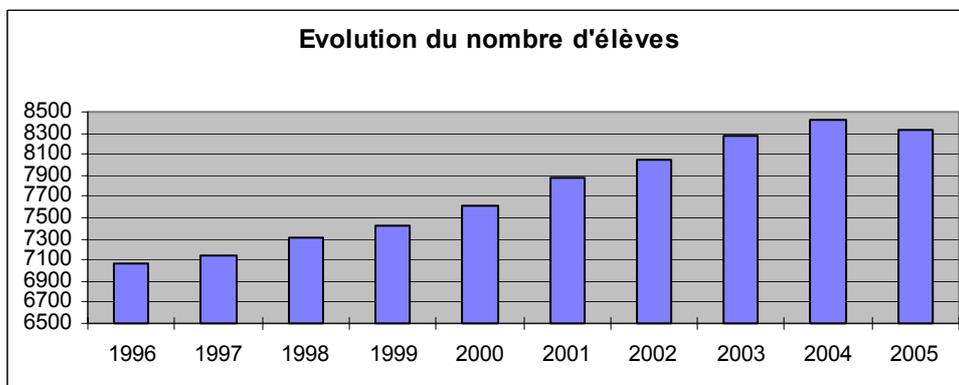
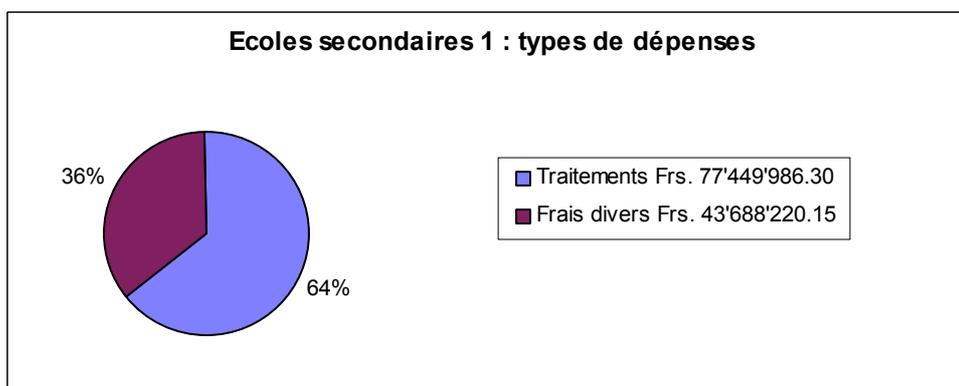
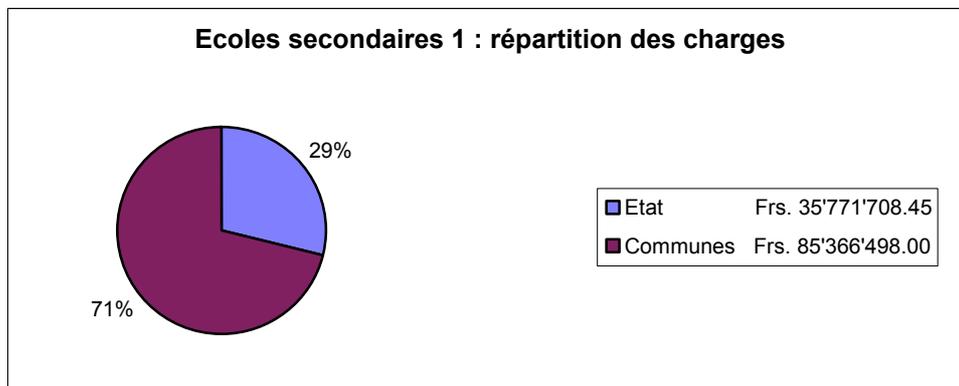
17.3. Écoles primaires, 2005



17.4. Enseignement secondaire 1, comptes 2005

ECOLES	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
ESRN	12'522'111.85	31'077'474.30	27'067'681.40	16'531'904.75	43'599'586.15
CESCOLE	3'274'760.85	7'741'026.55	7'098'219.90	3'917'567.50	11'015'787.40
CSC	2'636'483.55	7'248'386.90	5'684'019.10	4'200'851.35	9'884'870.45
CVT	2'972'391.95	6'487'558.20	6'430'844.25	3'029'105.90	9'459'950.15
CSVR	3'153'530.40	7'319'926.15	6'888'859.25	3'584'597.30	10'473'456.55
ESLL	2'734'677.75	5'961'408.30	5'906'490.95	2'789'595.10	8'696'086.05
ESIP	534'747.90	771'043.70	1'153'456.30	152'335.30	1'305'791.60
ESCH	7'778'920.40	18'409'088.65	16'856'201.15	9'331'807.90	26'188'009.05
CIVAB	164'083.80	350'585.25	364'214.00	150'455.05	514'669.05
Total	35'771'708.45	85'366'498.00	77'449'986.30	43'688'220.15	121'138'206.45

17.5. Écoles secondaires 1, 2005



17.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2005**Lycées cantonaux**

ECOLES	REVENUS			CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages, divers	Charges de personnel	Frais divers	
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel, Fleurier	14'089'807.02	561'634.25	82'963.80	13'155'062.40	1'579'342.67	14'734'405.07
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel (BLAN)	15'319'548.49	143'000.00	1'036'612.07	14'200'729.46	2'300'431.10	16'501'160.56
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	11'004'277.99	682'000.00	200'175.17	10'210'942.40	1'675'510.76	11'886'453.16
Total	40'413'633.50	1'386'634.25	1'319'751.04	37'566'734.26	5'555'284.53	43'122'018.79

17.7. Formation professionnelle, comptes 2005

Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue

ECOLES	REVENUS				CHARGES		TOTAUX
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages divers	Charges de personnel	Frais divers	
Centre cantonal de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel							
Ecole technique	2'813'582.60	10'665'761.12	534'320.00	602'468.60	11'644'114.81	2'972'017.51	14'616'132.32
Ecole des arts et métiers	1'136'318.00	4'144'802.63	90'850.00	337'804.55	4'447'023.51	1'262'751.67	5'709'775.18
Section de formation continue	1'434'487.30	359'706.37	0.00	629'090.55	2'063'689.04	359'595.18	2'423'284.22
Ecole professionnelle commerciale	1'008'032.00	4'844'819.88	149'250.00	29'747.40	5'007'567.30	1'024'281.98	6'031'849.28
Ecole cantonale de la terre et de la nature	336'875.00	1'316'700.74	0.00	97'877.75	1'374'806.87	376'646.62	1'751'453.49
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel							
Tronc commun diplôme et maturité professionnelle	562'528.85	2'107'434.70	499'720.00	99'217.25	2'806'198.51	462'702.29	3'268'900.80
Section diplôme	434'042.80	1'712'854.98	415'090.00	64'317.72	2'254'560.48	371'745.02	2'626'305.50
Section maturité professionnelle	577'849.56	2'333'557.61	801'970.00	70'395.98	3'248'192.35	535'580.80	3'783'773.15
Autres formations	157'997.61	1'091'460.15	0.00	374'486.38	1'026'182.77	597'761.37	1'623'944.14
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier	1'224'197.00	3'320'050.19	768'767.45	2'070'321.05	5'474'265.18	1'909'070.51	7'383'335.69
Centre interrégionale de formation professionnelle des Montagnes neuchâteloise, Le Locle,							
Ecole technique	3'500'413.00	14'929'294.00	353'079.00	423'475.00	13'606'594.00	5'599'667.00	19'206'261.00
Ecole d'art	1'379'360.00	4'609'954.00	783'500.00	309'376.00	5'060'914.00	2'021'276.00	7'082'190.00
Ecole du secteur tertiaire, Commerce - Santé - Social	1'834'017.00	11'090'297.00	312'275.00	376'615.00	10'548'169.00	3'065'035.00	13'613'204.00
Centre Pierre-Coullery	455'568.00	3'163'558.00	56'600.00	361'275.00	3'478'821.00	558'180.00	4'037'001.00
Section de formation continue	200'150.00	193'915.00	0.00	1'684'080.00	1'691'770.00	386'375.00	2'078'145.00
Services généraux	0.00	1'867'018.00	0.00	0.00	1'590'972.00	276'046.00	1'867'018.00
TOTAUX	17'055'418.72	67'751'184.37	4'765'421.45	7'530'548.23	75'323'840.82	21'778'731.95	97'102'572.77

Formation supérieure

ECOLES	REVENUS				CHARGES		TOTAUX
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages divers	Charges de personnel	Frais divers	
Centre cantonal de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel							
Ecole technique	491'610.40	1'558'410.63	169'500.00	13'064.30	1'871'390.52	361'194.81	2'232'585.33
Ecole suisse de droguerie	165'140.65	150'430.10	714'183.01	669'857.75	1'264'605.65	435'005.86	1'699'611.51
Ecole technique du soir	154'020.00	187'249.06	155'250.00	417'460.00	727'816.83	186'162.23	913'979.06
Ecole supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion	350'099.00	1'205'110.34	186'437.50	396'075.70	1'764'443.59	373'278.95	2'137'722.54
Ecole supérieure de gestion commerciale	104'248.00	103'185.81	56'250.00	617'169.05	720'164.11	160'688.75	880'852.86
Ecole de laborantines et laborantins médicaux	205'000.00	396'227.45	357'500.00	232'007.70	913'281.35	277'453.80	1'190'735.15
Centre interrégional de formation professionnelle des Montagnes neuchâteloise, Le Locle, La Chaux-de-Fonds							
Ecole technique	523'000.00	1'139'404.00	187'368.00	34'090.00	1'868'117.00	15'745.00	1'883'862.00
Ecole technique du soir	41'084.00	39'493.00	36'250.00	96'725.00	182'968.00	30'584.00	213'552.00
Ecole supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion	1'902.00	43'010.00	0.00	119.00	16'518.00	28'513.00	45'031.00
Diplôme de formateur d'adultes	0.00	47'659.00	46'148.00	83'354.00	168'165.00	8'996.00	177'161.00
Ecole Pierre-Coullery	0.00	362'005.00	379'500.00	70'600.00	802'892.00	9'213.00	812'105.00
TOTAUX	2'036'104.05	5'232'184.39	2'288'386.51	2'630'522.50	10'300'362.05	1'886'835.40	12'187'197.45

17.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2005

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Secrétariat général	0.00	3'234'103.40	1'289'610.00	111'617.95	4'635'331.35
** Constructions scolaires	0.00	3'186'522.00	0.00	0.00	3'186'522.00
Office statistique & info scolaires OSIS	114'512.00	4'878'053.83	74'017.00	783'935.80	5'850'518.63
Office des bourses	2'043'930.00	4'465'247.95	0.00	4'342.00	6'513'519.95
Offices d'orientation scolaire et professionnelle	0.00	4'818'133.49	0.00	598'477.61	5'416'611.10
CBVA	0.00	16'608.00	0.00	135'142.66	151'750.66
Service de l'enseignement obligatoire	84'940.65	13'665'877.67	0.00	20'973.35	13'771'791.67
Ecoles enfantines	0.00	6'590'496.85	14'128'015.95	0.00	20'718'512.80
Enseignement primaire	0.00	28'865'985.75	68'121'102.60	0.00	96'987'088.35
Enseignement secondaire 1	0.00	35'771'708.45	85'366'498.00	0.00	121'138'206.45
Centre de psychomotricité	0.00	570'125.65	0.00	388'620.85	958'746.50
* Formation professionnelle, administration	445'645.75	7'627'432.80	549'299.35	1'238'871.95	9'861'249.85
Hautes Ecoles Spécialisées	0.00	24'519'000.00	0.00	2'474'073.51	26'993'073.51
Préformation, formation professionnelle initiale, * CIE, formation continue	17'055'418.72	67'751'184.37	4'765'421.45	7'530'548.23	97'102'572.77
* Formation professionnelle, formation supérieure	2'036'104.05	5'232'184.39	2'288'386.51	2'630'522.50	12'187'197.45
Lycées cantonaux	0.00	40'413'633.50	1'386'634.25	1'319'751.04	43'120'018.79
Service formation universitaire (SFU)	0.00	21'799'032.50	500'000.00	1'012'759.16	23'311'791.66
Cité universitaire	0.00	665'666.59	0.00	33'967.15	699'633.74
Université	25'176'156.00	41'405'972.93	13'812'250.00	1'426'093.47	81'820'472.40
A reporter	46'956'707.17	315'476'970.12	192'281'235.11	19'709'697.23	574'424'609.63

* Part de la Confédération et d'autres cantons

** Comptes des investissements

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Report	46'956'707.17	315'476'970.12	192'281'235.11	19'709'697.23	574'424'609.63
Service de la Jeunesse	0.00	303'369.40	0.00	3'856.20	307'225.60
Service des sports, administration	0.00	3'000'978.95	0.00	22'826.90	3'023'805.85
Service des sports, camps	0.00	202'530.84	0.00	3'105'315.33	3'307'846.17
Service des sports, Jeunesse et sport	210'817.45	130'499.90	0.00	246'595.95	587'913.30
Panespo	0.00	-258'407.25	0.00	380'143.60	121'736.35
Service des affaires culturelles	0.00	5'728'059.16	0.00	70.00	5'728'129.16
Conservatoire neuchâtelois	0.00	10'617'391.95	0.00	2'667'693.45	13'285'085.40
Service de la protection des monuments et sites	1'124'528.00	2'438'692.96	0.00	162.50	3'563'383.46
Service d'archéologie	324'112.00	1'187'256.29	0.00	30'881.76	1'542'250.05
Parc et musée d'archéologie	0.00	1'996'238.74	0.00	251'026.98	2'247'265.72
Archéologie, fouilles A5	0.00	2'910'226.40	0.00	28'739.05	2'938'965.45
Service des archives	23'984.00	723'658.45	0.00	59'748.05	807'390.50
Amortissements	0.00	23'074'000.00	0.00	0.00	23'074'000.00
Totaux en 2005	48'640'148.62	367'531'465.91	192'281'235.11	26'506'757.00	634'959'606.64
Totaux en 2004	63'596'420.31	333'029'106.82	221'678'587.57	50'841'253.38	669'145'368.08
	-14'956'271.69	34'502'359.09	-29'397'352.46	-24'334'496.38	-34'185'761.44

Nombre d'habitants en 2005 : 168'980

Nombre d'habitants en 2004 : 168'391

Diminution

Charge moyenne par habitant

Charge moyenne par habitant

3'757.61 Fr.

3'973.76 Fr.

-216.15 Fr.

17.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, à la culture et aux sports en 2005

Répartition des charges

		Montant des charges		En pour-cent
Part de la Confédération	Fr.	48'640'148.62	soit	7.66%
Part de l'Etat	Fr.	367'531'465.91	soit	57.88%
Part des communes	Fr.	192'281'235.11	soit	30.28%
Charges couvertes par les dons, écolages, revenus de fonds scolaires, produit de travail des élèves (pour les écoles professionnelles seulement), allocation pour perte de gain, revenus divers	Fr.	<u>26'506'757.00</u>	soit	<u>4.17%</u>
Charges totales	Fr.	634'959'606.64	soit	100.00%

Part consacrée à l'instruction publique en pour-cent des impôts, pour 2005

		Impôt		Montant des charges		En pour-cent
Etat	Fr.	724'809'761.00	Fr.	367'531'465.91	soit	50.71%
Communes	Fr.	409'678'115.00	Fr.	192'281'235.11	soit	46.93%
Total	Fr.	1'134'487'876.00	Fr.	559'812'701.02	soit	49.34%

17.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2005

LOCALITES	REPARTITION SUR LA BASE DES COMPTES 2005				
	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45 %	Traitements subventionnés direction	Subvention 25 %	Subvention globale
Neuchâtel	2'212'996.70	995'848.50	0.00	0.00	995'848.50
Hauterive	223'344.25	100'504.90	0.00	0.00	100'504.90
Saint-Blaise	250'051.55	112'523.20	0.00	0.00	112'523.20
Marin-Epagnier	339'609.85	152'824.45	0.00	0.00	152'824.45
Thielle-Wavre	126'774.25	57'048.40	0.00	0.00	57'048.40
Cornaux	149'537.05	67'291.65	0.00	0.00	67'291.65
Cressier	271'932.45	122'369.60	0.00	0.00	122'369.60
Le Landeron	352'445.75	158'600.60	0.00	0.00	158'600.60
Lignières	127'269.20	57'271.15	0.00	0.00	57'271.15
Boudry	394'795.45	177'657.95	0.00	0.00	177'657.95
Cortailod	337'836.20	152'026.30	0.00	0.00	152'026.30
Colombier	407'504.25	183'376.90	0.00	0.00	183'376.90
Auvernier	96'347.55	43'356.40	0.00	0.00	43'356.40
Peseux	326'828.70	147'072.90	0.00	0.00	147'072.90
Corcelles-Cormondrèche	291'432.10	131'144.45	0.00	0.00	131'144.45
Bôle	106'762.80	48'043.25	0.00	0.00	48'043.25
Rochefort	102'436.25	46'096.30	0.00	0.00	46'096.30
Bevaix	428'349.65	192'757.35	0.00	0.00	192'757.35
Gorgier	147'667.70	66'450.45	0.00	0.00	66'450.45
St-Aubin-Sauges	214'301.70	96'435.75	0.00	0.00	96'435.75
Fresens	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Montalchez	46'075.95	20'734.20	0.00	0.00	20'734.20
Môtiers	77'659.85	34'946.95	0.00	0.00	34'946.95
Couvet	195'287.70	87'879.45	0.00	0.00	87'879.45
Travers	91'621.35	41'229.60	0.00	0.00	41'229.60
Noiraique	56'993.25	25'646.95	0.00	0.00	25'646.95
Boveresse	45'757.20	20'590.75	0.00	0.00	20'590.75
Fleurier	277'697.90	124'964.05	0.00	0.00	124'964.05
Buttes	80'060.20	36'027.10	0.00	0.00	36'027.10
La Côte-aux-Fées	57'742.45	25'984.10	0.00	0.00	25'984.10
St-Sulpice	11'606.90	5'223.10	0.00	0.00	5'223.10
Les Verrières	98'333.25	44'249.95	0.00	0.00	44'249.95
Cernier	173'525.20	78'086.35	0.00	0.00	78'086.35
Chézard-St-Martin	150'610.35	67'774.65	0.00	0.00	67'774.65
Dombresson	320'711.90	144'320.40	0.00	0.00	144'320.40
Le Pâquier	1'325.40	596.45	0.00	0.00	596.45
Savagnier	187'509.45	84'379.25	0.00	0.00	84'379.25
Fontaines	103'122.00	46'404.90	0.00	0.00	46'404.90
Fontainemelon	162'231.90	73'004.35	0.00	0.00	73'004.35
Les Hauts-Geneveys	95'145.85	42'815.65	0.00	0.00	42'815.65
Boudevilliers	28'641.90	12'888.85	0.00	0.00	12'888.85
Valangin	95'188.15	42'834.65	0.00	0.00	42'834.65
Coffrane	100'420.60	45'189.25	0.00	0.00	45'189.25
Les Geneveys-s/Coffrane	136'094.70	61'242.60	0.00	0.00	61'242.60
Le Locle	877'642.15	394'938.95	45'775.65	11'443.90	406'382.85
Les Brenets	105'731.30	47'579.10	0.00	0.00	47'579.10
Le Cerneux-Péquignot	33'764.70	15'194.10	0.00	0.00	15'194.10
La Brévine	70'326.00	31'646.70	0.00	0.00	31'646.70
La Chaux-du-Milieu	39'733.40	17'880.05	0.00	0.00	17'880.05
Les Ponts-de-Martel	169'566.85	76'305.10	0.00	0.00	76'305.10
La Chaux-de-Fonds	3'592'149.05	1'616'467.10	107'560.35	26'890.10	1'643'357.20
Les Planchettes	33'269.90	14'971.45	0.00	0.00	14'971.45
La Sagne	136'591.75	61'466.30	0.00	0.00	61'466.30
Totaux	14'560'361.90	6'552'162.85	153'336.00	38'334.00	6'590'496.85

17.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2005

LOCALITES	REPARTITION SUR LA BASE DES COMPTES 2005				
	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45 %	Traitements subventionnés direction	Subvention 25 %	Subvention globale
Neuchâtel	9'208'746.15	4'143'935.75	413'576.75	103'394.20	4'247'329.95
Hauterive	881'223.30	396'550.50	0.00	0.00	396'550.50
Saint-Blaise	1'160'297.65	522'133.95	0.00	0.00	522'133.95
Marin-Epagnier	1'622'444.75	730'100.15	0.00	0.00	730'100.15
Thielle-Wavre	374'485.45	168'518.45	0.00	0.00	168'518.45
Cornaux	495'446.20	222'950.80	0.00	0.00	222'950.80
Cressier	941'372.15	423'617.45	0.00	0.00	423'617.45
Enges	146'495.35	65'922.90	0.00	0.00	65'922.90
Le Landeron	1'757'684.25	790'957.90	0.00	0.00	790'957.90
Lignièrès	394'234.55	177'405.55	0.00	0.00	177'405.55
Boudry	2'453'135.10	1'103'910.80	0.00	0.00	1'103'910.80
Cortailod	1'753'999.95	789'300.00	0.00	0.00	789'300.00
Colombier	2'025'935.50	911'671.00	0.00	0.00	911'671.00
Auvernier	441'049.55	198'472.30	0.00	0.00	198'472.30
Peseux	2'037'532.75	916'889.75	0.00	0.00	916'889.75
Corcelles-Cormondrèche	1'494'450.65	672'502.80	0.00	0.00	672'502.80
Bôle	620'376.40	279'169.40	0.00	0.00	279'169.40
Rochefort	335'704.75	151'067.15	0.00	0.00	151'067.15
Bevaix	1'401'210.15	630'544.55	0.00	0.00	630'544.55
Gorgier	633'608.55	285'123.85	0.00	0.00	285'123.85
St-Aubin-Sauges	1'078'052.55	485'123.65	0.00	0.00	485'123.65
Fresens	113'625.15	51'131.30	0.00	0.00	51'131.30
Vaumarcus	144'480.70	65'016.30	0.00	0.00	65'016.30
Môtiers	426'891.55	192'101.20	0.00	0.00	192'101.20
Couvet	1'067'808.35	480'513.75	0.00	0.00	480'513.75
Travers	476'280.90	214'326.40	0.00	0.00	214'326.40
Noiraique	258'238.10	116'207.15	0.00	0.00	116'207.15
Boveresse	166'816.80	75'067.55	0.00	0.00	75'067.55
Fleurier	1'380'178.95	621'080.55	0.00	0.00	621'080.55
Buttes	316'863.10	142'588.40	0.00	0.00	142'588.40
La Côte-aux-Fées	204'777.65	92'149.95	0.00	0.00	92'149.95
Saint-Sulpice	309'444.15	139'249.85	0.00	0.00	139'249.85
Les Verrières	315'762.80	142'093.25	0.00	0.00	142'093.25
Les Bayards	201'348.65	90'606.90	0.00	0.00	90'606.90
Cernier	751'717.65	338'272.95	0.00	0.00	338'272.95
Chézard-St-Martin	860'558.75	387'251.45	0.00	0.00	387'251.45
Dombresson	872'251.50	392'513.20	0.00	0.00	392'513.20
Le Pâquier	118'719.35	53'423.70	0.00	0.00	53'423.70
Savagnier	420'389.10	189'175.10	0.00	0.00	189'175.10
Fenin-Vilars-Saules	310'056.40	139'525.40	0.00	0.00	139'525.40
Fontaines	579'364.75	260'714.10	0.00	0.00	260'714.10
Fontainemelon	584'881.80	263'196.80	0.00	0.00	263'196.80
Les Hauts-Geneveys	373'468.05	168'060.60	0.00	0.00	168'060.60
Boudevilliers	118'022.90	53'110.30	0.00	0.00	53'110.30
Valangin	226'140.75	101'763.35	0.00	0.00	101'763.35
Coffrane	338'884.55	152'498.05	0.00	0.00	152'498.05
Les Geneveys-s/C.	448'695.50	201'913.00	0.00	0.00	201'913.00
Montmolin	340'629.15	153'283.10	0.00	0.00	153'283.10
Sous-total	42'983'782.75	19'342'702.30	413'576.75	103'394.20	19'446'096.50

Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2005 (suite)

LOCALITES	REPARTITION SUR LA BASE DES COMPTES 2005				
	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45 %	Traitements subventionnés direction	Subvention 25 %	Subvention globale
Sous-total	42'983'782.75	19'342'702.30	413'576.75	103'394.20	19'446'096.50
Le Locle	3'878'194.85	1'745'187.70	151'037.10	37'759.30	1'782'947.00
Les Brenets	386'809.35	174'064.20	0.00	0.00	174'064.20
Le Cerneux-Péquignot	193'571.35	87'107.10	0.00	0.00	87'107.10
La Brévine	313'241.60	140'958.70	0.00	0.00	140'958.70
La Chaux-du-Milieu	231'335.10	104'100.80	0.00	0.00	104'100.80
Les Ponts-de-Martel	563'194.75	253'437.65	0.00	0.00	253'437.65
Brot-Dessus	121'388.45	54'624.80	0.00	0.00	54'624.80
La Chaux-de-Fonds	14'378'118.50	6'470'153.30	313'652.20	78'413.05	6'548'566.35
Les Planchettes	167'218.10	75'248.15	0.00	0.00	75'248.15
La Sagne	439'315.90	197'692.15	0.00	0.00	197'692.15
n-subv. Villiers	2'538.60	1'142.35	0.00	0.00	1'142.35
Totaux	63'658'709.30	28'646'419.20	878'266.05	219'566.55	28'865'985.75

17.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2005

ECOLES	REPARTITION SUR LA BASE DES COMPTES 2005				
	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45 %	Traitements subventionnés direction	Subvention 25 %	Subvention globale
ESRN	27'067'681.40	12'180'789.60	1'365'289.00	341'322.25	12'522'111.85
CESCOLE	7'098'219.90	3'194'198.95	322'247.60	80'561.90	3'274'760.85
CSC	5'684'019.10	2'557'808.60	314'699.45	78'674.90	2'636'483.55
CVT	6'430'844.25	2'893'879.90	314'048.15	78'512.05	2'972'391.95
CSVV	6'888'859.25	3'099'986.65	214'174.35	53'543.60	3'153'530.40
ESLL	5'906'490.95	2'657'920.95	307'027.20	76'756.80	2'734'677.75
ESIP	1'153'456.30	519'055.35	62'770.20	15'692.55	534'747.90
ESCH	16'856'201.15	7'585'290.50	774'519.50	193'629.90	7'778'920.40
CIVAB	364'214.00	163'896.30	750.00	187.50	164'083.80
Total	77'449'986.30	34'852'826.80	3'675'525.45	918'881.45	35'771'708.45

17.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel**Écoles enfantines**

Nos	Communes	Dépenses générales 2006	Nombre d'élèves en septembre 2006	Dépense moyenne par élève en 2006
101	Neuchâtel	20'519.10	556	36.90
3	Hauterive	1'426.45	35	40.76
4	Saint-Blaise	1'941.15	62	31.31
5	Marin-Epagnier	3'224.70	92	35.05
6	Thielle-Wavre	1'116.10	28	39.86
7	Cornaux	1'010.50	35	28.87
8	Cressier	1'151.95	43	26.79
10	Le Landeron	3'559.50	92	38.69
11	Lignièrès	1'028.20	20	51.41
201	Boudry	3'149.05	99	31.81
2	Cortailod	3'251.20	100	32.51
3	Colombier	4'293.00	101	42.50
4	Auvernier	422.50	25	16.90
5	Peseux	2'299.20	91	25.27
6	Corcelles-Cormondrèche	2'561.95	69	37.13
7	Bôle	1'268.35	33	38.43
8	Rochefort	759.90	19	39.99
10	Bevaix	2'391.30	87	27.49
11	Gorgier	904.15	29	31.18
12	Saint-Aubin-Sauges	1'221.65	51	23.95
13	Fresens	439.10	15	29.27
301	Môtiers + Boveresse	831.20	23	36.14
2	Couvet	1'944.40	48	40.51
3	Travers	629.40	22	28.61
4	Noiraigue	548.25	6	91.38
6	Fleurier	2'597.65	72	36.08
7	Buttes	849.75	22	38.63
8	La Côte-aux-Fées	201.90	8	25.24
9	Saint-Sulpice	407.00	10	40.70
10	Les Verrières	640.25	17	37.66
	A reporter :	66'588.80	1'910	

Écoles enfantines (suite)

Nos	Communes	Dépenses générales 2006	Nombre d'élèves en septembre 2006	Dépense moyenne par élève en 2006
	Report :	66'588.80	1'910	
401	Cernier	1'051.65	51	20.62
2	Chézard-Saint-Martin	1'724.45	36	47.90
3	Dombresson	2'050.00	55	37.27
6	Savagnier	1'459.30	32	45.60
7	Vilars	789.35	21	37.59
8	Fontaines	1'207.85	30	40.26
9	Fontainemelon	590.15	33	17.88
10	Les Hauts-Geneveys	406.45	13	31.27
11	Boudevilliers	236.90	6	39.48
12	Valangin	394.10	11	35.83
13	Coffrane	521.20	23	22.66
14	Les Geneveys-s/Coffrane	1'520.05	37	41.08
501	Le Locle	7'346.40	209	35.15
2	Les Brenets	752.80	24	31.37
3	Le Cerneux-Péquignot	316.80	8	39.60
4	La Brévine	330.50	22	15.02
5	La Chaux-du-Milieu	472.50	14	33.75
6	Les Ponts-de-Martel	1'251.85	26	48.15
601	La Chaux-de-Fonds	27'281.45	735	37.12
2	Les Planchettes	127.95	2	63.98
3	La Sagne	590.15	20	29.51
	Les Perce-Neige, Neuchâtel	1'084.75	106	10.23
	Clos-Rousseau, Cressier	600.85	10	60.09
	CP Malvilliers, Boudevilliers	595.20	14	42.51
	Les Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds	901.45	10	90.15
	Totaux	120'192.90	3'458	34.76

Enseignement primaire

Nos	Communes	Total des dépenses 2006	Nombre d'élèves en septembre 2006	Dépense moyenne par élève 2006
101	Neuchâtel	139'102.15	1469	94.69
3	Hauterive	10'268.15	124	82.81
4	Saint-Blaise	16'738.30	198	84.54
5	Marin-Epagnier	18'672.25	247	75.60
6	Thielle-Wavre	6'564.25	70	93.78
7	Cornaux	6'104.70	70	87.21
8	Cressier	12'373.20	159	77.82
9	Enges	1'205.70	8	150.71
10	Le Landeron	16'733.65	243	68.86
11	Lignièrès	4'955.25	66	75.08
201	Boudry	21'361.85	300	71.21
2	Cortailod	20'178.75	257	78.52
3	Colombier	23'833.65	322	74.02
4	Auvernier	5'129.15	48	106.86
5	Peseux	29'572.00	326	90.71
6	Corcelles-Cormondèche	20'557.70	258	79.68
7	Bôle	8'256.45	97	85.12
8	Rochefort	4'156.35	50	83.13
10	Bevaix	15'697.20	246	63.81
11	Gorgier	8'303.75	102	81.41
12	Saint-Aubin-Sauges	12'810.65	172	74.48
13	Fresens	1'469.80	14	104.99
15	Vaumarcus	1'510.80	16	94.43
301	Môtiers	2'555.10	39	65.52
2	Couvet	10'577.30	149	70.99
3	Travers	3'960.00	66	60.00
4	Noiraique	3'044.25	39	78.06
5	Boveresse	2'868.70	31	92.54
6	Fleurier	16'668.95	196	85.05
7	Buttes	2'093.35	39	53.68
8	La Côte-aux-Fées	2'383.55	28	85.13
9	Saint-Sulpice	2'940.40	44	66.83
10	Les Verrières	4'666.05	50	93.32
11	Les Bayards	2'092.80	23	90.99
401	Cernier	8'288.80	100	82.89
2	Chézard-St-Martin	10'014.10	129	77.63
3	Dombresson	11'606.15	151	76.86
5	Le Pâquier	1'333.05	11	121.19
6	Savagnier	9'266.30	91	101.83
7	Fenin-Vilars-Saules	4'088.15	53	77.13
8	Fontaines	7'694.50	96	80.15
9	Fontainemelon	6'602.50	101	65.37
	A reporter :	518'299.70	6298	

Enseignement primaire (suite)

Nos	Communes	Total des dépenses 2006	Nombre d'élèves en septembre 2006	Dépense moyenne par élève 2006
	Report :	518'299.70	6298	
410	Les Hauts-Geneveys	5'156.25	47	109.71
11	Boudevilliers	1'835.70	18	101.98
12	Valangin	3'541.95	36	98.39
13	Coffrane	2'805.70	42	66.80
14	Les Geneveys-s/Coffrane	7'198.75	86	83.71
15	Montmollin	3'772.60	50	75.45
16	Derrière-Pertuis	1'839.95	12	153.33
501	Le Locle	50'676.65	558	90.82
2	Les Brenets	2'912.30	53	54.95
3	Le Cerneux-Péquignot	1'399.25	18	77.74
4	La Brévine	3'256.00	45	72.36
5	La Chaux-du-Milieu	1'984.10	28	70.86
6	Les Ponts-de-Martel	6'969.00	96	72.59
7	Brot-Plamboz	1'997.75	19	105.14
601	La Chaux-de-Fonds	196'055.60	2174	90.18
2	Les Planchettes	1'616.25	21	76.96
3	La Sagne	5'179.35	67	77.30
	Inst. "Clos-Rousseau", Cressier	1'039.60	18	57.76
	Centre pédagogique, Dombresson	3'658.50	32	114.33
	Centre pédagogique, Malvilliers	3'236.55	60	53.94
	Fondation "Les Billodes", Le Locle	849.30	19	44.70
	CERAS	1'442.10	64	22.53
	La Chaux-de-Fonds "Les Perce-Neige", Neuchâtel	2'836.25	104	27.27
	"Les Perce-Neige", La Chaux-de-Fonds	2'039.65	56	36.42
	Totaux	831'598.80	10'021	82.99

Enseignement secondaire

Communes		Total des dépenses 2006	Nombre d'élèves en septembre 2006	Dépense moyenne par élève 2006
Neuchâtel	ESRN	381'591.30	2'850	133.89
Colombier	CESCOLE	113'321.50	861	131.62
Gorgier	CSC	82'318.45	614	134.07
Fleurier	CVT	86'916.60	657	132.29
Cernier	CSVR	98'598.50	677	145.64
Le Locle	ESLL	83'856.25	630	133.11
Les Ponts-de-Martel	ESIP	11'014.00	92	119.72
La Chaux-de-Fonds	ESCF	250'803.90	1'816	138.11
La Brévine	CIVAB	4'666.90	40	116.67
Fondation J. et M. Sandoz, Le Locle		555.25	14	39.66
Perce-Neige, Neuchâtel		195.40	28	6.98
Centre pédagogique, Dombresson		2'092.70	13	160.98
Centre pédagogique, Malvilliers		2'650.10	20	132.51
CERAS, La Chaux-de-Fonds		3'733.30	35	106.67
Les Billodes, Le Locle		2'968.05	24	123.67
Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds		141.90	10	14.19
T O T A U X		1'125'424.10	8'381	134.28

TABLE DES MATIERES

2006 EN BREF	1
1. SECRETARIAT GÉNÉRAL.....	9
1.1. Organisation	9
1.2. Missions essentielles	10
1.3. Activités	10
1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives	12
1.5. Législation générale	13
2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC.....	15
3. CAPPES.....	16
3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail	16
3.2. Développer la communication et des relations sans violence à l'école (Relation sans violence)	16
3.3. Gestion des situations critiques	17
3.4. Consultation pour les écoles primaires et enfantines (CEPE)	17
4. OFFICE DES BOURSES	17
5. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE.....	21
5.1. Personnel au 31 décembre 2006.....	21
5.2. Organisation et mesures d'économie	21
5.3. Tableau des prestations et investissements temporels	22
5.3.1. Prestations d'informations	23
5.3.2. Prestations de conseil et appui.....	26
5.3.3. Mandats.....	32
5.4. Projet de nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle.....	34
6. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	34
6.1. Enseignement préscolaire	35
6.2. Enseignement primaire.....	36
6.3. Enseignement spécialisé.....	37
6.4. Enseignement secondaire 1	39
6.5. Évolution des effectifs.....	41
6.6. Législation	44
6.7. Commissions consultatives	44
6.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes	46
6.9. Épreuves	47
6.10. Bureau de l'informatique scolaire	49
6.11. Éducation routière	51
7. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCÉES	54
7.1. Rapport du service	54
7.2. Personnel	56
7.3. Législation	56
7.4. Lycées académiques neuchâtelois.....	56
7.5. Centres professionnels.....	61
7.6. Insertion.....	64
7.7. Promotion	65
7.8. Apprentissages.....	66
7.9. Commissions.....	66
8. SERVICE DES HAUTES ÉCOLES ET DE LA RECHERCHE	69
8.1. Rapport du service	69
8.2. Législation	70
8.3. Subventions fédérales	71
8.4. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année universitaire 2005- 2006	72
8.5. Haute école pédagogique BEJUNE (HEP-BEJUNE).....	77
8.6. Haute école ARC (HE-ARC).....	78

9.	SERVICE DES SPORTS	78
9.1.	Rapport du service.....	78
9.2.	Domaines d'activités	80
9.3.	Nouvelles prestations.....	88
10.	SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES.....	89
10.1.	Législation et personnel	89
10.2.	Généralités	89
10.3.	Commissions – groupes de travail – sous-commissions.....	92
10.4.	Musique	92
10.5.	Théâtres et centres culturels.....	94
10.6.	Arts et lettres.....	95
10.7.	Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques.....	95
10.8.	Arts	96
10.9.	Lettres.....	97
10.10.	Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal	97
10.11.	Actions et manifestation culturelles diverses	97
10.12.	Décoration artistique des bâtiments officiels.....	100
10.13.	Lecture et bibliothèques.....	100
10.14.	Bibliobus neuchâtelois	101
10.15.	Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique.....	103
10.16.	Institut neuchâtelois	103
10.17.	Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles	104
10.18.	Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS".....	104
10.19.	Répartition des charges du secteur "Affaires culturelles du DECS" – année 2006 (service des affaires culturelles, office de la protection des monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des archives de l'État et Conservatoire neuchâtelois)	105
11.	CONSERVATOIRE NEUCHÂTELOIS	106
11.1.	Conservatoire de Musique de Neuchâtel	106
11.2.	Conservatoire de Musique de la Chaux-de-Fonds / Le Locle	113
12.	OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES	120
12.1.	Généralités	120
12.2.	Connaissance.....	121
12.3.	Protection.....	121
12.4.	Conservation.....	122
12.5.	Information.....	124
13.	OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE	126
13.1.	Départ à la retraite du Directeur.....	126
13.2.	Administration	127
13.3.	Expositions temporaires.....	127
13.4.	visites guidées et animations	127
13.5.	Dépôt visitable et laboratoire de restauration.....	128
13.6.	Autres activités du musée.....	128
13.7.	Fouilles subaquatiques et stations lacustres.....	128
13.8.	Fouilles cantonales et fouilles A5.....	129
13.9.	La série "Archéologie neuchâteloise".....	130
14.	OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT.....	131
14.1.	Personnel.....	131
14.2.	Visites de dépôts, entrées d'archives et classements	131
14.3.	Bibliothèque.....	133
14.4.	Salle de lecture	134
14.5.	Informatisation des Archives de l'État, projet FloraNE	134
14.6.	Conservation préventive, restauration et microfilmage	135
14.7.	Archives industrielles	136
14.8.	Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels	136
14.9.	Mise en valeur, recherche et collaborations.....	137
15.	COLLABORATION INTERCANTONALE.....	138
15.1.	Conférence des chef-e-s de département.....	138
15.2.	Conférence des chef-e-s de service	141
15.3.	Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles	142

15.4.	Conférences universitaires	143
16.	TABLEAUX STATISTIQUES	144
16.1.	Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 décembre 2006	144
16.2.	Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 décembre 2006	145
16.3.	Écoles enfantines – Année scolaire 2006-2007	146
16.4.	Écoles primaires – Année scolaire 2006-2007	149
16.5.	Écoles secondaires	152
16.6.	Préapprentissage – Année scolaire 2006-2007	156
16.7.	Formation de base à plein temps – Année scolaire 2006-2007	157
16.8.	Formation de base à temps partiel – Année scolaire 2006-2007	158
16.9.	Cours préparatoires à la maturité professionnelle – Année scolaire 2006-2007	159
16.10.	Maturités professionnelles – Année scolaire 2006-2007	160
16.11.	Formation supérieure à plein temps – Année scolaire 2006-2007	162
16.12.	Formation supérieure à temps partiel – Année scolaire 2006-2007	163
16.13.	Contrats en cours – Formations duales – Année scolaire 2006-2007	164
16.14.	Contrats en cours – Formation écoles – Année scolaire 2006-2007	166
16.15.	Examens de fin d'apprentissage	168
16.16.	Université	168
16.17.	Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2006	174
17.	COMPTES.....	175
17.1.	Écoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2005.....	175
17.2.	Écoles enfantines, 2005	176
17.3.	Écoles primaires, 2005	177
17.4.	Enseignement secondaire 1, comptes 2005.....	178
17.5.	Écoles secondaires 1, 2005	179
17.6.	Enseignement secondaire 2, comptes 2005.....	180
17.7.	Formation professionnelle, comptes 2005.....	181
17.8.	Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2005	183
17.9.	Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, à la culture et aux sports en 2005	185
17.10.	Tableau des subventions versées par l'État aux communes pour l'école enfantine en 2005	186
17.11.	Tableau des subventions versées par l'État aux communes pour l'enseignement primaire en 2005.....	187
17.12.	Tableau des subventions versées par l'État aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2005	188
17.13.	Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel.....	189